

THALES

Document 20
de référence 08

Éléments Financiers
Activités

Information des actionnaires



Le document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 8 avril 2009 conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent rapport annuel :

- les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondant figurant aux pages 28 à 75 du document de référence 2006 enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 25 avril 2007
- les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondant figurant aux pages 30 à 86 du document de référence 2007 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 17 avril 2008

Les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes à un autre endroit du présent rapport annuel.

Personne responsable	3
Présentation du Groupe	4
Historique	6
Chiffres clés	7

1. ÉLÉMENTS FINANCIERS 2008

1. Rapport de gestion du Groupe	10
2. Comptes consolidés	24
3. Rapport de gestion et comptes de la société mère	81

2. LES ACTIVITÉS

1. Panorama général	122
2. Aéronautique / Espace	135
3. Défense	140
4. Sécurité	150

3. INFORMATION DES ACTIONNAIRES

1. La société et le capital	156
2. Gouvernement d'entreprise	180
3. Informations boursières et communication financière	210
4. Assemblée générale mixte du 19 mai 2009	219
Sommaire détaillé	223
Table de concordance	226
Table de réconciliation rapport financier annuel	230

PERSONNE RESPONSABLE

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant en page 10 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en page 78 pour les comptes consolidés de l'exercice 2008, inclus par référence pour les comptes consolidés des exercices 2006 et 2007 et figurant en page 119 dudit document pour les comptes annuels de l'exercice 2008 qui ont été émis sans réserve et contiennent des observations.

Neuilly-sur-Seine, le 8 avril 2009

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and curves, representing the name Denis Ranque.

Denis Ranque
Président-directeur général

PRÉSENTATION DU GROUPE

Thales propose à ses clients gouvernementaux, institutionnels et privés, des marchés de l'aéronautique et de l'espace, de la défense et de la sécurité, les solutions intégrées et les équipements répondant à leurs besoins de sécurité.

La mondialisation décuple la mobilité des personnes comme les flux de capitaux, de biens, de services et de données. Ce monde plus ouvert est aussi un monde plus vulnérable. Les sociétés contemporaines sont plus exposées aux défaillances des grandes infrastructures critiques : réseaux de transport, réseaux d'énergie, systèmes d'informations. Elles sont également exposées à des nouvelles menaces : trafics, terrorisme, attaques cybernétiques, défaillance des États, conflits armés limités mais de forte intensité.

Pour répondre à la forte progression de la demande de sécurité et saisir les opportunités de croissance sur ses marchés, Thales mobilise des savoir-faire reconnus en matière de systèmes d'information et d'électronique.

Le groupe se distingue tout particulièrement par sa capacité de conception et d'intégration de systèmes complexes et par sa capacité à opérer sur l'ensemble de la chaîne de valeur en fonction des besoins de ses clients : maîtrise d'œuvre, intégration de systèmes, fourniture d'équipements à haute valeur ajoutée, activités de service.

Le Groupe noue avec ses clients gouvernementaux et institutionnels des relations de long terme, fondées sur la proximité et la confiance indispensables à la conduite de projets complexes s'inscrivant dans la durée.

Les solutions proposées par Thales répondent aux trois principaux besoins de sécurité de ses clients :

- **défendre et protéger les États et les populations.** Thales équipe les forces de sécurité civiles et militaires en moyens de communication, de commandement, de protection et de détection des menaces. Thales conçoit également des systèmes de combat pour toutes les catégories de plateformes, aériennes, navales ou terrestres ;
- **surveiller et contrôler pour prévenir les atteintes à la sécurité des États et des populations.** Thales met à la disposition des autorités publiques les systèmes et les

équipements nécessaires à la surveillance, au renseignement et au contrôle des flux de personnes, de biens et de données (observation spatiale de la Terre, surveillance d'Internet, renseignement, contrôle de l'espace aérien, contrôle des flux de population) ;

- **fiabiliser et sécuriser les infrastructures civiles critiques.** Thales est un acteur majeur de la sûreté des transports et figure parmi les principaux acteurs mondiaux de la sécurité des transports ferroviaires et des systèmes de contrôle aérien civils. Le Groupe propose également des solutions de sécurité pour les systèmes interbancaires, les systèmes d'information des entreprises et des gouvernements, les réseaux d'énergie ou les sites sensibles.

La dualité des technologies et des applications est au cœur de la stratégie de Thales :

- son **portefeuille d'activités équilibré** entre le militaire (55 %) et le civil (45 %) confère à Thales une maîtrise de l'ensemble des technologies clés pour la défense et la sécurité au XXI^e siècle : grands systèmes logiciels, électronique embarquée pour toutes les plateformes, communications et transactions sécurisées, technologies de détection (radars, sonars, optiques) et de supervision, technologies spatiales ;
- **l'intervention à toutes les étapes de la continuité défense/sécurité** permet au groupe de disposer d'un portefeuille unique de clients : opérateurs d'infrastructures civiles critiques (contrôle aérien, signalisation ferroviaire...), autorités publiques (systèmes identitaires, sécurité des systèmes d'information, observation spatiale...) forces de sécurité civiles et militaires (surveillance et renseignement, systèmes d'information et de commandement, systèmes de communication, systèmes de combat...).

Thales est ainsi capable de maximiser les synergies de la dualité militaro-civile, en s'appuyant sur une capacité de R&D transverse dont la taille facilite la préservation des compétences critiques pour la sécurité nationale. Le socle technologique commun à tous les métiers du Groupe est enrichi en

permanence par les travaux de recherche et développement de ses 22 500 ingénieurs et techniciens. En 2007, la tradition d'excellence technologique de Thales a été saluée par l'attribution du prix Nobel de physique à Albert Fert, directeur d'une unité de recherche mixte Thales/CNRS.

Organisé en 3 domaines, le Groupe sert les marchés de la **défense** (terre, mer, défense aérienne), de l'**aéronautique** et de l'**espace** (civil et militaire) et de la **sécurité** en particulier la sécurité des infrastructures ferroviaires.

Environ la moitié de la production et les trois quarts des revenus du Groupe sont réalisés hors de France: Thales dispose d'implantations commerciales et industrielles sur les cinq continents, lui permettant d'entretenir une relation privilégiée avec ses clients domestiques dans l'ensemble des pays où le Groupe est présent, avec le Royaume-Uni comme deuxième pays d'implantation après la France. Cette présence « multidomestique » est un des axes majeurs de la stratégie du Groupe.

Thales offre une gamme complète de solutions intégrées:

FIABILISER ET SÉCURISER	SURVEILLER ET CONTRÔLER	PROTÉGER ET DÉFENDRE
<p>Sûreté des transports</p> <ul style="list-style-type: none"> - aériens - ferroviaires - urbains <p>Sûreté des communications et des transactions</p> <ul style="list-style-type: none"> - communications spatiales - systèmes d'information des gouvernements et des entreprises - transactions bancaires <p>Sûreté de fonctionnement des infrastructures critiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - réseaux d'énergie 	<p>Surveillance spatiale</p> <ul style="list-style-type: none"> - observation (radar et optique) - détection électromagnétique - météorologie, surveillance de l'environnement <p>Espace aérien</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle du trafic - surveillance de l'espace aérien <p>Contrôle des frontières terrestres et maritimes</p> <p>Sécurité des sites sensibles</p> <p>Circulation des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> - documents et systèmes identitaires 	<p>Systèmes d'information, de communication et de commandement</p> <p>Systèmes de détection des menaces pour tous types de plateformes</p> <ul style="list-style-type: none"> - radars - optronique - sonars <p>Systèmes de combat navals, aériens et terrestres</p> <p>Systèmes de protection des forces et des populations</p> <ul style="list-style-type: none"> - défense aérienne - protection NRBC - défense de zone

HISTORIQUE

- 1893** Création de la Compagnie Française Thomson-Houston (CFTH) pour exploiter en France les brevets de la société américaine Thomson-Houston Electric Corp., dans le domaine de la production et du transport de l'électricité.
- 1918** Création de la Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil (CSF), pionnier des transmissions hertziennes de l'électro-acoustique et du radar.
- 1968** Naissance de Thomson-CSF avec la fusion de la CSF et des activités d'électronique professionnelle de Thomson-Brandt.
- 1982** Nationalisation.
- 1983** Cession des activités de télécommunications civiles à la Compagnie Générale d'Électricité (devenue Alcatel-Lucent).
- 1987** Vente des activités d'imagerie médicale (CGR) à General Electric et création de SGS-Thomson par fusion des activités de semi-conducteurs avec celles de l'italien SGS (groupe IRI).
- 1989** Acquisition des activités d'électronique de défense du groupe Philips.
- 1997** Cession de la participation dans SGS-Thomson (devenue STMicroelectronics).
- 1998** Privatisation et apport d'actifs d'Alcatel et de Groupe Industriel Marcel Dassault (GIMD), qui deviennent actionnaires.
Création d'Alcatel Space, détenue par Thomson-CSF (49 %) et par Alcatel (51 %) et regroupant les activités spatiales d'Alcatel, d'Aérospatiale et de Thomson-CSF.
- 1999** Prise de contrôle de 100 % du capital de Sextant Avionique, co-entreprise entre Thomson-CSF et Aérospatiale (devenue EADS) dans l'avionique.
- 2000** Acquisition par OPA de la société britannique Racal Electronics.
Thomson-CSF se renomme Thales.
Création de la co-entreprise ThalesRaytheonSystems avec Raytheon dans le domaine de la défense aérienne.
- 2001** Cession de la participation dans Alcatel Space, dont le principal marché est alors celui des satellites de communication civile.
- 2007** Acquisition des activités Transport & Sécurité et Espace d'Alcatel-Lucent et cession à DCNS des activités navales de surface en France. Parallèlement, acquisition de 25 % du capital de DCNS auprès de l'État français.
- 2008** Annonce d'un accord entre Alcatel-Lucent et Dassault Aviation visant l'acquisition par Dassault Aviation des titres Thales détenus par Alcatel-Lucent et GIMD.

CHIFFRES CLÉS

<i>en millions d'euros</i>	2008 (a)	2007 (a)	2006
Carnet de commandes en fin d'année	22 938	22 675	20 676
Prises de commandes	14 298	12 856	10 818
Revenus (b)	12 665	12 296	10 264
<i>France</i>	3 165	3 108	3 064
<i>Royaume-Uni</i>	1 556	1 584	1 342
<i>Autres pays d'Europe</i>	3 302	3 276	2 079
<i>Hors d'Europe</i>	4 642	4 328	3 779
Résultat opérationnel courant (après restructurations)	877	858	562
Résultat net part du Groupe	650	1 008	388
R&D totale	(2 400)	(2 200)	(2 000)
R&D autofinancée (y c. capitalisée)	(569)	(584)	(518)
Autofinancement d'exploitation	1 135	1 101	947
Investissements industriels nets	(523)	(506)	(373)
Investissements financiers nets	(119)	(697)	304
Dette nette (trésorerie nette)	456	291	(91)
Capitaux propres « part du Groupe »	3 949	3 881	2 287
Effectifs consolidés en fin d'année	63 248	61 195	52 160

(a) Avant impact des écritures d'allocation du prix d'acquisition (PPA).

(b) Revenus par destination.

1. RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

A. Rapport sur l'activité et les résultats consolidés	10
B. Facteurs de risques	15
C. Événements survenus depuis la clôture de l'exercice	23

2. COMPTES CONSOLIDÉS

A. Compte de résultat consolidé	24
B. Bilan consolidé	25
C. Tableau des flux de trésorerie consolidés	26
D. Variation des capitaux propres consolidés	27
E. Notes annexes aux comptes consolidés	28
F. Liste des principales sociétés consolidées	77
G. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	78

3. RAPPORT DE GESTION ET COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

A. Rapport de gestion sur les comptes de la société mère	81
B. Comptes de la société mère	86
C. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	119

1. RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

A. RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Dans un environnement économique marqué par des turbulences particulièrement fortes, Thales a confirmé en 2008 son bon positionnement en enregistrant une croissance très dynamique de ses commandes et de son activité, tout en préservant sa rentabilité.

en millions d'euros	2008	2007 retraité (b)	Variation totale	Variation organique (c)
Prise de commandes	14 298	13 024	+10 %	+14 %
Carnet de commandes à fin décembre	22 938	22 675	+1 %	+6 %
Revenus	12 665	12 504	+1 %	+8 %
Résultat opérationnel courant (après restructurations) (a)	877	857	+2 %	+15 %
En % des revenus	6,9 %	6,9 %		
Résultat net, part du Groupe (a)	650	1 008		
Dette nette au 31 décembre	456	291		

(a) Résultats avant impact des écritures d'allocation du prix d'acquisition (« purchase price allocation » ou « PPA »). Cet impact est de -125 M€ sur le résultat opérationnel courant (après restructurations) et de -90 M€ sur le résultat net. Compte tenu de ces écritures, le résultat net, part du Groupe, ressort à 560 M€ à fin 2008, contre 888 M€ à fin 2007. Sauf mention contraire, **l'ensemble des chiffres commentés dans ce rapport s'entendent avant impact des écritures d'allocation du prix d'acquisition.**

(b) Les montants « retraités » de l'exercice 2007 incluent les chiffres du 1^{er} trimestre 2007 des activités spatiales acquises auprès d'Alcatel-Lucent. Dans les chiffres 2007 publiés, ces activités ne sont consolidées qu'à partir du 1^{er} avril.

(c) Dans ce rapport, « organique » s'entend « à périmètre et taux de change constants ». Sauf mention contraire, l'ensemble des variations mentionnées dans ce rapport sont des variations organiques.

1. ACTIVITÉ

Les prises de commandes, pour la première fois, excèdent 14 milliards d'euros, en progression organique de 14 %, avec l'enregistrement de 10 commandes de plus de 100 M€, pour un montant total de plus de 2,3 Md €, le socle des commandes de moins de 100 M€ poursuivant également sa progression.

Les revenus augmentent de 8 % en organique, avec des hausses très sensibles dans les domaines Aéronautique / Espace et Défense.

Le résultat opérationnel courant (après restructurations) progresse de 15 % en organique. Il se maintient à 6,9 % des revenus consolidés, malgré l'impact des charges exceptionnelles constatées au second semestre sur le système de gestion de vol de l'A400M.

Le résultat net s'établit à 650 M€ (contre 1 008 M€ incluant 432 M€ de plus-values de cession en 2007).

La dette nette, en légère progression par rapport à 2007, à 456 M€ contre 291 M€, reste très limitée, le « gearing » du Groupe (= dette nette / (dette nette + situation nette)) s'établissant à 10 %.

Globalement, les effets défavorables du change et tout particulièrement la faiblesse du dollar américain et de la livre sterling face à l'euro, sont très significatifs et amputent les prises de commandes de plus de 400 M€, les revenus consolidés de plus de 500 M€ et le résultat opérationnel courant (après restructurations) de près de 75 M€.

1.1. Revenus consolidés

Les **revenus consolidés** s'élèvent à **12 665 M€**, contre 12 296 M€ au 31 décembre 2007 (et 12 504 M€ en données retraitées), correspondant à une variation organique de **+8 %**. L'impact des **variations de change** sur les revenus s'est élevé à -519 M€ et correspond essentiellement à la conversion en euros des revenus des filiales implantées hors de la zone euro. Il résulte principalement des baisses de la livre sterling (-268 M€) et du dollar américain (-155 M€) par rapport à l'euro. Les mouvements du périmètre de consolidation⁽¹⁾ se sont traduits par une déconsolidation nette de chiffre d'affaires de 258 M€.

(1) Principalement la cession, à DCNS, des activités navales de surface en France, effective au 31 mars 2007, celle des participations dans Protac et Bayern Chemie, déconsolidées à compter du 1^{er} juillet 2007, de la participation dans FACEO, déconsolidée à compter du 1^{er} octobre 2007, ainsi que la cession des activités de solutions de paiement au groupe américain Hypercom début 2008.

a. Revenus consolidés par domaine d'activité

en millions d'euros	2008	2007 publié	2007 retraité	Variation totale vs retraité	Variation organique
Aéronautique / Espace	4 141	3 581	3 789	+9 %	+14 %
Défense	5 447	5 186	5 186	+5 %	+9 %
Sécurité	2 990	3 131	3 131	-4 %	-2 %
Autres & activités cédées	87	398	398	ns	ns
Revenus consolidés	12 665	12 296	12 504	+1 %	+8 %

Le domaine **Aéronautique / Espace** affiche des revenus de 4 141 M€, en croissance de 14 % par rapport à l'exercice 2007. Dans les activités aéronautiques civiles, les ventes d'avionique pour avions régionaux Bombardier et Sukhoi progressent, ainsi que les ventes de multimédia de bord (IFE), tant en première monte qu'en support, alors que les ventes Airbus sont presque stables. Dans les activités aéronautiques militaires, la hausse des activités de systèmes de combat et de guerre électronique (programmes *Rafale*, *AEW Grèce*) contraste avec le ralentissement des livraisons des activités hélicoptères (*NH90*, *Tigre*) et les décalages de programmes (*A400M*). La progression très sensible des revenus des activités spatiales reflète le bon niveau des prises de commandes de 2007, avec une croissance soutenue des activités de télécommunications, alors que les activités d'observation sont en léger retrait.

Dans le domaine **Défense**, les revenus sont supérieurs de 9 % à ceux de 2007. La croissance des revenus est la plus marquée dans le Naval, avec le développement des activités de services et la montée en puissance des programmes de navires de surface CVF (porte-avions au Royaume-Uni), *FREMM* et de sonars (*ALFS* pour la Marine américaine),

ainsi que pour les Systèmes Terre & Interarmées, avec une activité soutenue dans le domaine de l'optronique (après les importantes commandes de 2007) et le succès du véhicule blindé *Bushmaster*. En revanche, les ventes des activités Systèmes Aériens sont stables et reflètent le calendrier de réalisation des jalons des contrats (parmi lesquels les tests d'acceptation usine des composants du système ACCS LOC 1, système de commandement et de contrôle des opérations aériennes de l'OTAN).

L'activité du domaine **Sécurité** est en baisse de 2 % par rapport à l'an dernier, en ligne avec la stratégie de recentrage poursuivie. L'évolution positive des systèmes de signalisation ferroviaire (particulièrement aux Émirats, en Turquie, en Algérie), des systèmes d'information critiques et des composants spéciaux (notamment pour le secteur médical) n'a pas compensé la baisse des ventes de simulateurs et de systèmes de sécurité par rapport au niveau de revenus élevé de 2007 (contrat *Rafale* en France, contrat *Etisalat* en Arabie Saoudite) et l'activité de systèmes de transport a subi des retards de facturation liés aux difficultés rencontrées sur les grands programmes de billettique en cours.

b. Revenus consolidés selon leur destination

en millions d'euros	2008	2007 retraité	Variation totale vs retraité	Variation organique	2008 en %
France	3 165	3 176	-0 %	+4 %	25 %
Royaume-Uni	1 556	1 585	-2 %	+14 %	12 %
Autres pays d'Europe	3 302	3 370	-2 %	+2 %	26 %
Total Europe	8 023	8 131	-1 %	+5 %	63 %
Asie et Pacifique	1 710	1 689	+1 %	+10 %	14 %
Amérique du Nord	1 190	1 251	-5 %	-1 %	9 %
Proche et Moyen Orient	1 134	881	+29 %	+30 %	9 %
Reste du Monde	608	552	+10 %	+14 %	5 %
Total hors d'Europe	4 642	4 373	+6 %	+12 %	37 %
Revenus consolidés au 31 décembre	12 665	12 504	+1 %	+8 %	100 %

L'Europe représente près des deux tiers des revenus de l'exercice 2008, avec notamment une croissance très soutenue au Royaume-Uni, dans les domaines Aéronautique / Espace (*systèmes de drones*) et Défense (*systèmes pour armée de terre*). Au Proche et Moyen Orient, l'activité augmente sensiblement, en Défense mais également dans les activités Aéronautique / Espace, avec le contrat de satellites *Yahsat* aux Émirats Arabes Unis. La progression des revenus en Asie-Pacifique est plus particulièrement liée aux domaines Aéronautique / Espace (multimédia de bord en Chine, en Corée et en Malaisie) et Sécurité (signalisation des métros de Beijing et Shanghai).

1.2. Prises de commandes

Les **nouvelles commandes entrées en carnet** au cours de l'année ont atteint **14 298 M€** contre 12 856 M€ un an

auparavant (et 13 024 M€ en retraité), soit une hausse organique de 14 %. Le ratio des prises de commandes sur les revenus (« book-to-bill ») ressort à 1,13 contre 1,04 en 2007. Cette évolution favorable reflète à la fois le dynamisme du socle des commandes d'un montant unitaire inférieur à 100 M€, qui s'est apprécié de 4 % en organique, ainsi que l'enregistrement de dix grandes commandes de plus de 100 M€, pour un montant total supérieur à 2 300 M€, parmi lesquels les porte-avions pour la marine britannique (*CVF*), le soutien de systèmes de défense aérienne au Royaume-Uni (*ADAPT*), des systèmes de signalisation et de communication pour la ligne ferroviaire espagnole à grande vitesse *Levante Corridor*, les ravitailleurs pour l'armée de l'air britannique *FSTA* ou encore le système de contrôle du trafic aérien *Lorads III* à Singapour.

	2008	2007 publié	2007 retraité	Variation totale vs retraité	Variation organique	Book-to-bill ⁽¹⁾
<i>en millions d'euros</i>						
Aéronautique / Espace	4 184	4 014	4 182	+0 %	+2 %	1,01
Défense	6 511	5 467	5 467	+19 %	+23 %	1,20
Sécurité	3 536	3 077	3 077	+15 %	+16 %	1,18
Autres & activités cédées	67	298	298	ns	ns	
Commandes consolidées	14 298	12 856	13 024	+10 %	+14 %	1,13

Pour la première fois dans l'histoire du Groupe, le montant des commandes à destination du **Royaume-Uni** (2 755 M€) a dépassé celui des commandes à destination de la **France** (2 660 M€).

Dans le domaine **Aéronautique / Espace**, les commandes atteignent 4 184 M€, en progression de 2 %, tirées par la croissance très sensible des commandes d'aéronautique militaire avec l'entrée en carnet du programme *FSTA* au Royaume-Uni et la croissance des activités de support pour le *Rafale* et le *Mirage 2000*. Les activités aéronautiques civiles n'affichent qu'une très légère baisse de leurs commandes par rapport au niveau élevé de l'an dernier, reflet de la stabilité des commandes *Airbus* et alors que la hausse des commandes de support compense le recul des systèmes multimédia de bord (*IFE*). Les activités spatiales enregistrent en revanche un recul de 11 % de leurs prises de commandes, la progression des activités civiles, tant commerciales (*Rascomstar*) qu'institutionnelles (*ExoMars*, *Galileo*), ne compensant pas la faiblesse cette année des commandes militaires.

Le domaine **Défense** connaît une très forte progression de ses commandes, à 6 511 M€ (+23 % par rapport à 2007), avec en particulier la notification des contrats *CVF* (629 M€) et *ADAPT* (plus de 210 M€). Le book-to-bill⁽¹⁾ s'inscrit ainsi à 1,20. Les prises de commandes des activités Navales ont été particulièrement soutenues en

2008 avec, en plus du *CVF*, l'entrée en carnet de plusieurs contrats majeurs à l'export : *FREMM* en Italie et au Maroc, sonars *ALFS* aux États-Unis, Corvettes au Maroc. Le carnet de commandes de cette activité est désormais proche de 3 ans de revenus. Les Systèmes Terre et Interarmées enregistrent une quasi-stabilité de leurs commandes, qui reflète notamment le succès des véhicules *Bushmaster* en Australie et le premier contrat à l'export de la radio logicielle, alors que les commandes d'optronique fléchissent après les importantes notifications de 2007. La forte progression des commandes dans les activités de Systèmes Aériens est tirée par les contrats *ADAPT* (Royaume-Uni) et *Lorads III* (Singapour) ainsi que plusieurs systèmes de contrôle du trafic aérien à l'export et les premières commandes des nouveaux radars *GM400*.

Dans le domaine **Sécurité**, les prises de commandes se sont accélérées au deuxième semestre et s'élèvent à 3 536 M€ (+16 % par rapport à l'année précédente), avec notamment l'entrée en carnet de plusieurs contrats importants dans les transports ferroviaires (Métro de Londres, Roca-de Nord en Algérie, Ligne à grande vitesse espagnole *Levante Corridor*, Manchester Metrolink). Les systèmes d'information critiques connaissent un bon dynamisme sur les marchés domestiques en France et au Royaume-Uni alors que les simulateurs et les activités de sécurité des systèmes d'information enregistrent un fléchissement de leurs

(1) Ratio des prises de commandes sur les revenus.

prises de commandes (lié notamment au ralentissement de la demande respective des compagnies aériennes et du secteur bancaire). Les systèmes de sécurité ont enregistré au cours de l'année le contrat CWIC d'identification de personnels de sites sensibles dans le cadre du projet identitaire NIS au Royaume-Uni, ainsi que deux contrats de sécurisation de sites pétroliers au Moyen-Orient. Les commandes de composants spéciaux progressent nettement, grâce à la demande des domaines spatial et médical.

Au 31 décembre 2008, le carnet de commandes consolidé atteignait 22 938 M€, représentant 22 mois d'activité.

2. RÉSULTATS

2.1. Résultat opérationnel courant (après restructurations)

Le **Résultat opérationnel courant (après restructurations)** atteint **877 M€**, en hausse nominale de 2 % sur 2007 (857 M€), mais en croissance organique de 15 %, l'impact négatif des devises représentant à lui seul -74 M€. Comme l'an dernier, le résultat opérationnel courant (après restructurations) atteint **6,9 %** des revenus, en dépit de la charge de 60 M€ constatée au second semestre sur le système de gestion de vol de l'A400M.

a. Résultat opérationnel courant (après restructurations) par domaine

Le domaine **Aéronautique / Espace** affiche un résultat opérationnel courant (après restructurations) de **203 M€**, en progression de 10 % par rapport à l'exercice précédent, mais correspondant à un taux en retrait de **4,9 %** des revenus, contre 6,3 % en 2007. La rentabilité des activités aéronautiques a été affectée par les difficultés du programme A400M ainsi que par l'important effort de R&D autofinancée pour de nouveaux avions civils, comme l'A350. Les activités spatiales, en revanche, améliorent très nettement leur rentabilité, grâce à un meilleur volume d'activité et aux efforts de productivité réalisés. Sur l'ensemble du domaine, l'impact défavorable du change a pesé pour une cinquantaine de millions d'euros sur la marge.

Les résultats du domaine **Défense** sont très satisfaisants, avec un résultat opérationnel courant (après restructurations) de **532 M€**, soit un taux record de **9,8 %** des revenus sur l'année, contre 8,2 % en 2007. Ces bonnes performances résultent de l'effet conjugué de bonnes conditions d'exécution des programmes, de la stabilité des coûts indirects et de charges de restructurations très limitées.

Dans le domaine **Sécurité**, le résultat opérationnel courant (après restructurations) atteint **159 M€** contre 198 M€ en 2007, correspondant à **5,3 %** des revenus contre 6,3 % l'an dernier. Les résultats ont été principalement affectés par les difficultés enregistrées au premier semestre sur les contrats complexes de billetterie, malgré une bonne maîtrise des

coûts indirects et la progression des activités de signalisation et de systèmes d'information critiques. Le deuxième semestre a permis une amélioration sensible de ce résultat.

b. Composantes du Résultat opérationnel courant (après restructurations)

Malgré les bonnes performances du domaine Défense, les variances négatives relatives à l'exécution de certains programmes ont pesé sur la marge brute, qui se contracte légèrement, à 21,8 % des revenus contre 22,5 % en 2007.

Dans ce contexte, les coûts indirects ont été bien maîtrisés et progressent moins que les revenus. Enfin, les fruits du plan Optimum et la croissance des activités permettent par ailleurs de maintenir les coûts de restructuration à un niveau très limité de 33 M€, soit 0,3 % des revenus, contre 80 M€ en 2007 (0,6 % des revenus).

L'effort de recherche et développement (R&D) se maintient à près de 20 % des revenus: les dépenses totales ont atteint 2 400 M€ en 2008 contre 2 200 M€ en 2007. La R&D autofinancée s'élève à 569 M€, soit environ un quart de ce montant. En application de la norme comptable IAS 38, 129 M€ ont été inscrits à l'actif, et 440 M€ comptabilisés en charges de l'exercice. Le montant de R&D activé s'inscrit ainsi en repli marqué de 9 % par rapport à l'exercice précédent, en particulier dans l'activité aéronautique.

2.2. Autres résultats

La **charge financière nette**, à **-102 M€**, augmente par rapport à 2007, en raison de l'augmentation du taux d'intérêt moyen (à 5,38 %, en hausse de 75 points de base par rapport à 2007) et d'un résultat de change qui se dégrade et reflète le coût des politiques de couverture dans un contexte de volatilité exacerbée des devises au cours de l'année. Les **autres composantes de la charge de retraite** atteignent **-11 M€**, contre un produit de 65 M€ l'an dernier, qui incluait l'impact exceptionnel des modifications de régime négociées en particulier au Royaume-Uni. Cette renégociation a permis d'abaisser le coût normal des pensions. Le **résultat des sociétés en équivalence** s'inscrit en progression, à **66 M€** contre 47 M€, avec notamment la prise en compte en année pleine de DCNS, détenue à 25 %.

2.3. Résultat net

L'exercice 2008 s'est soldé par un **bénéfice net, part du groupe, de 650 M€** (contre 1 008 M€ en 2007 incluant 432 M€ de plus-values de cession), après une charge d'impôt de 145 M€ contre 217 M€ en 2007. Le Groupe bénéficie cette année d'un taux d'imposition particulièrement faible lié notamment à l'amélioration des résultats et des perspectives attendues dans certains pays d'implantation, qui a permis la comptabilisation de 50 M€ d'actifs d'impôts différés précédemment non reconnus.

3. SITUATION FINANCIÈRE À LA FIN DE L'EXERCICE

En 2008, le Groupe a dégagé un « **free cash flow opérationnel** »⁽¹⁾ de **377 M€** contre 460 M€ en 2007.

Tableau de flux résumé

<i>en millions d'euros</i>	2008	2007 retraité
Autofinancement d'exploitation	1 135	1 102
Variation du besoin en fonds de roulement	(44)	24
Versement des prestations de retraites	(111)	(98)
Impôt courant net versé	(80)	(56)
Cash flow opérationnel net	900	972
Investissements industriels nets	523	512
<i>Dont R&D capitalisée</i>	129	141
Free cash flow opérationnel	377	460
Solde net des (acquisitions) / cessions	(84)	(660)
Versement au titre des déficits de financement des retraites au Royaume-Uni	(79)	(70)
Dividendes	(195)	(169)
Cash flow net	19	(439)

Avec un autofinancement en légère progression par rapport à l'an dernier, le free cash flow opérationnel ressort à 377 M€ contre 460 M€ en 2007, compte tenu d'une variation de besoin en fonds de roulement un peu moins favorable que sur l'exercice précédent. L'accroissement des impôts versés et des investissements a compensé la baisse des dépenses de restructuration. Le taux de conversion du résultat opérationnel courant après restructurations en free cash flow a été en 2008 de 43 % contre 54 % en 2007, sur la base des chiffres retraités. Il s'inscrit dans la marge d'incertitude normale liée aux flux de paiements de fin d'année par rapport à l'objectif central de conversion de 50 % retenu actuellement par le Groupe. Le besoin en fonds de roulement du Groupe, après provisions sur contrats, reste toujours très largement négatif, à -1 082 M€ (contre -1 032 M€ en 2007).

Après prise en compte des acquisitions, nettement moins importantes qu'en 2007 (où Thales avait repris les activités Transport et Espace d'Alcatel Lucent), le cash flow net atteint +19 M€, après un versement exceptionnel de 79 M€ dans le cadre du financement des déficits de pension au Royaume-Uni.

Compte tenu de ce niveau de cash-flow net, et après prise en compte d'un effet défavorable de change net de 84 M€, à fin 2008, la **dette nette** s'élève à **456 M€**, contre 291 M€ à fin 2007. Les **capitaux propres, part du Groupe** attei-

gnent **3 949 M€** contre 3 881 M€ à fin 2007. Par ailleurs, Thales dispose de lignes de crédits bancaires confirmées et non-utilisées pour un montant de 1 500 M€, venant à échéance à fin 2011 et dont la documentation ne comporte pas de clauses d'exigibilité anticipée fondées sur le rating ou des ratios financiers. Enfin, au 31 décembre 2008, le Groupe dispose de 1 500 M€ de trésorerie, exclusivement placée en certificats de dépôts bancaires à très court terme auprès de banques de premier plan.

L'agence de notation Fitch a confirmé début 2009 le rating A-, perspective stable, de Thales, qui est par ailleurs noté A- par S&P et A1 par Moody's.

4. PROPOSITION DE DIVIDENDE

Les résultats de l'année 2008, les perspectives de l'activité sur les principaux marchés du Groupe et la prudence dictée par un contexte économique mondial très dégradé ont conduit le Conseil d'administration à proposer aux actionnaires, que le Conseil convoquera en assemblée générale le 19 mai 2009, la distribution d'un dividende de 1,05 € par action, en hausse de 5 % par rapport à 2008. Le détachement de ce dividende, s'il est approuvé, sera effectif le 27 mai 2009 et la mise en paiement aura lieu trois jours plus tard, soit le 1^{er} juin 2009.

(1) Autofinancement d'exploitation + variation du besoin en fonds de roulement (BFR) et des provisions pour risques et charges - versements des prestations de retraites (hors versements au titre de la réduction des déficits au Royaume-Uni) - impôts payés.

5. OBJECTIFS POUR L'EXERCICE EN COURS

Fort de son solide carnet de commandes et d'une base de clientèle très majoritairement gouvernementale et institutionnelle, plus résistante que d'autres aux aléas économiques, Thales se fixe comme objectif de maintenir un carnet de commandes proche de deux ans d'activité afin de nourrir sa croissance en dépit des incertitudes conjoncturelles. Thales entend par ailleurs maintenir ses efforts de productivité, notamment en matière de gestion de ses programmes et de rationalisation de ses structures, dans le cadre du plan Optimum 2011, dont il attend à cette date 200 M€ d'amélioration de coûts en année pleine à l'horizon 2011.

Après la forte croissance organique de ses revenus en 2008, le Groupe retient pour 2009 une hypothèse de croissance organique comprise entre 3 et 5 % (correspondant à un taux moyen annuel de croissance de 5,5 à 6,5 % sur les deux années 2008-2009). Dans un contexte économique global particulièrement dégradé, Thales vise par ailleurs à maintenir ou améliorer le niveau de son résultat opérationnel courant (après restructurations) par rapport à ses revenus, après prise en compte d'une hypothèse de coûts de restructurations pouvant atteindre 0,75 % des revenus en fonction de l'évolution opérationnelle des principaux marchés du Groupe.

B. FACTEURS DE RISQUES

Thales est soumis à de nombreux risques et incertitudes qui sont susceptibles d'affecter de manière significative son activité, sa situation financière ou ses résultats. Les risques décrits ci-après ne sont pas les seuls auxquels Thales doit faire face. D'autres risques dont Thales n'a pas connaissance à ce jour ou qui apparaissent comme non significatifs en l'état actuel pourraient également affecter défavorablement l'activité, la rentabilité et la situation financière du Groupe.

D'une manière générale, un certain nombre de risques sont plutôt de nature exogène (par exemple liés à l'évolution des marchés financiers ou à l'environnement politique) et d'autres de nature endogène (par exemple liés à la gestion des programmes ou à la conformité à un cadre législatif ou réglementaire).

1. RISQUES FINANCIERS

1.1. Risques de liquidité

Le risque de liquidité du groupe correspond au niveau d'exposition de Thales aux évolutions des principaux paramètres de marché pouvant entraîner un renchérissement

du crédit, voire une limitation temporaire de l'accès aux sources externes de financement.

La couverture de ces risques est assurée par les ressources financières à court et long terme du Groupe suivantes :

- des capitaux propres, dont la présentation détaillée par rubrique figure dans la note 19 des comptes consolidés ;
- un endettement brut, dont la présentation détaillée, notamment sa ventilation par échéance, est présentée dans la note 24 des comptes consolidés ;
- des lignes de crédits confirmées, accordées par les banques et non utilisées, qui servent de lignes de substitution au programme de billets de trésorerie et constituent, à ce titre, une réserve de financement. Leurs spécificités sont exposées dans la note 24 en annexe aux comptes consolidés.

La trésorerie disponible figurant à l'actif consolidé dont le montant au 31 décembre 2008, était de 1 500 M€ (contre 1 464 M€ à fin 2007), dont :

- 1 015 M€ détenus par la société mère et mobilisables immédiatement ;
- 313 M€ de positions bancaires créditrices des filiales, principalement à l'étranger. Ce montant comprend, entre autres, les encaissements intervenus dans les derniers jours de l'exercice qui sont ultérieurement transférés à la trésorerie centralisée ;
- 172 M€ de trésorerie placée directement par les sociétés en joint-venture (montant comptabilisé au prorata de la participation de Thales) dans lesquelles la gestion centralisée de trésorerie du Groupe ne peut s'appliquer.

La trésorerie de fin d'année est exclusivement placée soit en dépôts bancaires soit en certificats de dépôt bancaires à très court terme auprès de banques de première qualité, qui ne donnent pas lieu à une valorisation en « mark-to-market ». À la date de publication du présent document, les notations attribuées aux emprunts du groupe Thales par les agences de rating étaient les suivantes :

	Moody's	Standard & Poor's
Emprunts à moyen & long terme	A1	A-
Perspective	perspective stable	perspective stable
Billets de trésorerie & emprunts à court terme	Prime-1	A2

La notation du Groupe a été améliorée par S&P en mai 2008, en étant relevée de A- perspective négative à A- perspective stable. La notation Moody's est quant à elle restée inchangée.

L'abaissement de la notation n'aurait aucun impact sur les financements confirmés (pas de mise en jeu de covenants).

1.2. Risques de taux

Le Groupe est exposé à la volatilité des taux d'intérêt notamment à travers l'évolution des conditions de ses financements à taux variable. Cependant le Groupe a mis en place une gestion active des taux limitant ce risque.

La direction de la trésorerie et des financements du Groupe consolide les informations relatives à l'exposition du Groupe aux risques de taux et utilise des instruments financiers adaptés pour assurer la meilleure couverture de ces risques.

Thales met en œuvre une politique active de contrôle des risques de taux et de contreparties ainsi que d'optimisation de ses conditions de financement et de réalisation de ses opérations bancaires. Dans ce cadre, le Groupe consolide et centralise les excédents et les besoins de trésorerie de ses différentes unités, ce qui lui permet :

- de simplifier la gestion de trésorerie des unités et de gérer, au travers du rapprochement des positions individuelles, une position consolidée ;

- d'accéder aux marchés financiers au travers des programmes de financement de Thales société mère, qui font l'objet des notations financières par Standard & Poor's et Moody's indiquées ci-avant.

Le principe de centralisation des actifs et passifs à court terme des unités (système de « cash pooling ») est appliqué selon un regroupement des unités par zone monétaire et, dans certains cas, par pays : zone euro (il existe également une centralisation de la trésorerie des seules unités françaises), zone livre sterling, zone dollar, zone dollar australien, pour citer les principales.

La sensibilité du Groupe aux fluctuations de taux d'intérêts est couverte par des swaps de taux.

La répartition de la dette du Groupe par nature de taux d'intérêt est décrite dans la note 24 des comptes consolidés. Le tableau suivant synthétise l'exposition du Groupe aux risques de taux, avant et après opérations de gestion de ces risques.

	JJ à 1 an		1 an à 5 ans		Au-delà		Total	
	fixe	variable	fixe	variable	fixe	variable	fixe	variable
Passifs financiers	-29,4	-1 266,0	-600,0	-24,4	-95,4	-28,4	-724,8	-1 318,8
Actifs financiers		1 587,3						1 587,3
Position nette avant gestion	-29,4	321,3	-600,0	-24,4	-95,4	-28,4	-724,8	268,5
Opérations de gestion	-3,0	3,0	285,3	-285,3	-24,1	24,1	258,2	-258,2
Position nette après gestion	-32,4	324,3	-314,7	-309,7	-119,5	-4,3	-466,6	10,3

Une hausse de 1 % des taux d'intérêts, appliquée aux actifs et passifs financiers après prise en compte des instruments de couverture au 31 décembre 2008, serait sans impact sur la charge financière de 2008 (contre une diminution de 2,5 M€ en 2007).

1.3. Risques de change

Le Groupe est exposé à l'évolution des taux de change des devises, en raison de la nature globale de ses activités.

1.3.1. Risques de change liés à l'activité commerciale

Les risques de change liés à l'activité commerciale existent dès lors qu'une partie de cette activité est facturée dans une devise différente de celle des coûts afférents.

- D'une manière générale, Thales est structurellement immunisé contre les variations de change pour une bonne part de son activité. Près de la moitié de ses revenus sont réalisés dans la zone euro, également la principale zone d'implantation industrielle du Groupe. De surcroît, la politique de développement « multidomestique », en Europe, mais aussi hors d'Europe (aux États-Unis, en

Australie, en Corée, en Afrique du Sud...) conduit à produire et facturer dans la monnaie locale, ce qui élimine ainsi le risque de change sur les ventes locales.

- Les comptes des filiales de Thales implantées dans des pays n'ayant pas l'euro comme monnaie fonctionnelle sont convertis en euros dans les comptes consolidés du Groupe. La baisse de ces devises par rapport à l'euro est susceptible d'avoir un impact négatif sur les comptes, qui reste cependant limité au niveau des résultats puisque la base de coûts des filiales concernées est pour l'essentiel dans la même devise que les revenus.
- Pour certaines activités du Groupe (avionique civile et tubes, spatial civil) le **dollar US** est la monnaie de transaction de référence. Lorsqu'il s'agit d'activités exercées hors de la zone dollar (l'activité multimédia de bord, essentiellement implantée aux États-Unis, est immunisée contre ce risque), une politique spécifique de couverture du risque de change est mise en place :
 - pour les flux d'équipements (avionique, tubes), cette politique est définie à partir des prévisions de ventes en USD, nettes des achats en USD correspondants – environ 3 % de nos revenus totaux ;

- pour les programmes à plus long terme (dans le spatial et, éventuellement, dans les autres domaines si le client exige un contrat libellé en USD) – environ 3 % également de nos revenus totaux, après prise en compte des achats en USD correspondants – chaque offre fait l'objet d'un examen de rentabilité prenant en compte l'effet devise, et, si nécessaire, donne lieu à une couverture spécifique, soit par des opérations de marché (change à terme et options), soit par réassurance auprès de compagnies d'assurances privées, en particulier la Coface.

Au-delà de ce risque dollar direct qui concerne, au total, environ 6 % des revenus consolidés, le Groupe est par ailleurs exposé à un risque dollar « indirect », y compris sur des contrats libellés en autres devises que le dollar, dès lors que son offre est en concurrence avec celles d'industriels qui bénéficient d'une base de coûts en dollar. L'analyse par lignes de produits et zones géographiques conduit à estimer que de 12 à 15 % des revenus totaux sont susceptibles d'être exposés à ce risque dollar « indirect ».

Le « risque dollar » constitue ainsi l'essentiel du risque de change que le Groupe doit gérer. Les montants correspondants à la gestion de ce risque de change commercial en dollar sont les suivants :

- 2158 MUSD, montant des instruments financiers en couverture des engagements fermes nets (risque USD contre EUR, CAD et GBP) au 31 décembre 2008 contre 1625 MUSD au 31 décembre 2007 ;
- 1480 MUSD, montant des instruments financiers en couverture des offres au 31 décembre 2008 contre 739 MUSD au 31 décembre 2007.

Les créances et les dettes d'exploitation libellées en devises étrangères font l'objet d'une couverture de change et ne sont donc pas sensibles au risque de change.

La variation de valeur des instruments financiers utilisés en couverture de flux de trésorerie est comptabilisée en capitaux propres. Une baisse (hausse) de 5 % du dollar, par rapport aux devises EURO, GBP et CAD, augmenterait (diminuerait) les capitaux propres d'environ 95 M€ au 31 décembre 2008 contre 60 M€ au 31 décembre 2007.

La variation de valeur des instruments économiquement adossés au portefeuille d'offres commerciales non éligibles à la comptabilité de couverture est comptabilisée dans le compte de résultat. Une baisse (hausse) de 5 % du dollar, par rapport aux devises EURO, GBP et CAD, augmenterait (diminuerait) le résultat d'environ 9 M€ au 31 décembre 2008 contre 11 M€ au 31 décembre 2007.

Les dettes financières en devises ne génèrent aucune sensibilité dans le compte de résultat, car elles sont, soit libellées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les porte, soit utilisées pour la couverture d'investissements nets à l'étranger.

1.3.2. Gestion des risques patrimoniaux en devises

Le Groupe assure la couverture d'une partie très limitée de son patrimoine en devises, pour l'essentiel le patrimoine susceptible de faire l'objet de cessions. Les principaux critères appliqués pour déterminer si un patrimoine en devises donné doit relever ou non de cette politique de couverture sont les suivants :

- la nature des activités concernées ;
- les modalités d'engagement du Groupe relatives aux sociétés en partenariat, notamment les aspects particuliers à chaque accord d'actionnaires dans le cadre de sociétés communes (« joint-ventures »).

En règle générale, la couverture utilisée est la contraction d'emprunts ou de swaps de change, de même devise que le patrimoine à couvrir. Toutefois, les modalités de mise en place de cette politique générale tiennent compte :

- d'un objectif d'optimisation des couvertures en fonction des conditions de marché (disponibilité des devises, taux d'intérêts, cours de couverture, ...) ;
- des risques inhérents à la valeur future des actifs couverts et à la nature de l'activité des filiales correspondantes.

Synthèse des risques patrimoniaux au 31 décembre 2008 (en M€)

	GBP	USD	AUD
Actifs	2 237,6	954,6	558,9
Passifs	1 406,7	446,7	340,6
Position nette avant gestion	830,9	507,9	218,3
Position hors-bilan	-34,5		
Position nette après gestion	796,4	507,9	218,3

1.4. Risque actions

Thales n'a pas de risque actions à fin 2008, ne détenant aucun titre coté en dehors des titres Thales détenus pour compte propre.

1.5. Risques hors-bilan

1.5.1. Engagements de retraites

Certains salariés du Groupe, principalement au Royaume-Uni et au Pays-Bas, bénéficient de régimes de retraite à prestations définies à la charge du Groupe, dont le financement fait l'objet d'une capitalisation externe, dans le cadre de la réglementation nationale.

L'accès à ces régimes a été fermé pour les nouveaux salariés au Royaume-Uni. Toutefois, les engagements vis-à-vis des salariés actuels en bénéficiant, des anciens salariés et des retraités, représentent au 31 décembre 2008 pour ces deux pays un montant de 2 420 M€, couverts par des pla-

acements à hauteur de 2 100 M€, soit un sous-financement latent de 320 M€. Au 31 décembre 2008, ces placements étaient réalisés à hauteur de :

- 35 % en actions ;
- 55 % en obligations à taux fixe ;
- 2 % en actifs immobiliers ;
- 1 % en placement indexé sur l'inflation ;
- 1 % en liquidité ;
- 6 % en placements alternatifs.

L'évolution des paramètres de marchés peut modifier le montant du sous-financement latent, ainsi que les charges annuelles afférentes aux régimes à prestations définies. Par ordre d'importance, au 31 décembre 2008, les principaux facteurs de sensibilité sont les suivants :

- la baisse ou la hausse du taux d'actualisation des passifs, qui peut augmenter ou diminuer le sous-financement latent, ce facteur étant partiellement compensé par l'évolution de valeur des placements obligataires à taux fixe et des contrats d'échange de taux ;
- l'évolution du rendement total des placements en actions et en actifs immobiliers ;
- l'évolution de l'inflation prévisionnelle ;
- la modification substantielle des tables de mortalité ;
- l'évolution des changes (principalement la livre sterling contre l'euro).

Le Groupe a mis en place un instrument de reporting trimestriel des positions et procède régulièrement à des analyses déterministes et stochastiques lui permettant de mesurer la sensibilité du sous-financement à l'évolution possible des paramètres, intégrant leurs facteurs de corrélation. Dans des pays comme le Royaume-Uni ou les Pays-Bas, Thales est engagé sur des prestations définies mais la gestion des actifs de couverture est assurée par des trustees le Groupe étant consulté. L'allocation des actifs de couverture est effectuée au regard de la nature long terme des engagements qu'ils couvrent.

1.5.2. Cautions, avals et garanties donnés par Thales société mère

Thales société mère, émet des cautions, avals et garanties, principalement au titre des engagements souscrits par ses filiales dans le cadre de contrats commerciaux. La direction de la trésorerie et des financements du Groupe centralise la délivrance de ces cautions, avals et garanties.

Ces émissions sont faites dans le cadre d'une enveloppe globale de 3 milliards € déléguée semestriellement par le Conseil d'administration au Président. Le niveau d'utilisation de cette enveloppe, suivi par la direction de la trésorerie et des financements du Groupe, donne lieu à une communication au Conseil par le directeur financier, avant chaque renouvellement de l'autorisation au Président.

Au 31 décembre 2008, l'encours des cautions, avals et garanties, données par Thales société mère en soutien de ses

filiales, s'élevait à 8 295,1 M€. Cet encours inclut l'ensemble des engagements repris dans le cadre de l'acquisition des 67 % d'Alcatel Alenia Space, qui font par ailleurs l'objet d'une contre garantie de Finmeccanica à hauteur de sa participation dans le capital de Thales Alenia Space.

Thales met en œuvre une politique de contrôle des risques liés à l'émission de ces cautions, avals et garanties par la maison mère et d'optimisation des conditions financières des opérations ainsi garanties avec pour principaux objectifs :

- de limiter les risques à des risques correspondant à des engagements normaux de contrats commerciaux, notamment en volume et en durée ;
- de limiter leur émission à des engagements par des filiales détenues à 100 %, les engagements concernant des groupements ou joint-ventures n'étant émis qu'à due concurrence de la participation du Groupe ;
- de faire bénéficier ses filiales, lorsque cela est approprié, de la qualité de crédit de Thales société mère, en contrôlant les conditions financières des opérations garanties.

2. RISQUES JURIDIQUES

2.1. Risques de non-conformité aux lois et règlements

De nombreuses activités du Groupe, particulièrement dans le domaine de la défense, de la sécurité et de l'espace, s'exercent dans un environnement légal et réglementaire complexe, strict et évolutif tant national qu'international.

Le cadre légal et réglementaire dans lequel le Groupe opère couvre un nombre important de domaines, liés notamment au contrôle des exportations, à la lutte contre la corruption et au blanchiment d'argent.

Le Groupe, par les implantations multidomestiques dont il dispose, est à même de suivre les évolutions du cadre légal ou réglementaire dans lequel il opère, sans toutefois pouvoir toutes les prévoir et dans cette mesure son activité peut s'en trouver affectée.

En dépit des dispositions prises par Thales dans son ensemble pour se conformer aux règles applicables à ses activités, des risques subsistent qui ressortent de leur nature propre, du pouvoir interprétatif donné aux agents régulateurs ou des évolutions jurisprudentielles et des pouvoirs de sanctions.

Ainsi, dans la plupart des cas, les régulateurs disposent cumulativement avec les instances judiciaires de droits de poursuite pouvant aboutir à des condamnations civiles, administratives ou pénales comprenant, le cas échéant, des interdictions temporaires d'activités qui pourraient affecter de manière défavorable la rentabilité et la situation financière du Groupe.

Le Groupe peut également être confronté à des risques juridiques découlant des relations nouées avec des partenaires, clients ou fournisseurs. Les risques juridiques,

qu'ils ressortent du cadre légal et réglementaire ou des litiges auquel le Groupe est confronté, sont commentés de manière plus détaillée ci-après.

2.1.1. Risque de non-conformité dans la gestion des activités commerciales

Le risque de non-conformité aux lois et règlements encadrant l'activité commerciale (Convention OCDE et sa transposition dans les législations nationales, Foreign Corrupt Practices Act, etc.) est de nature tant judiciaire que réglementaire et « réputationnel ». Face à ce risque, Thales a mis en place une organisation spécifique et développé un ensemble cohérent de directives inscrites dans son référentiel et des moyens de contrôle indépendants.

Par ailleurs, des formations spécifiques sont dispensées auprès des nouveaux embauchés et notamment des salariés plus directement impliqués par ces questions dans leur métier.

Enfin, Thales dispose d'un Guide de Référence sur la Prévention de la Corruption, qui a fait l'objet d'une large diffusion, en particulier auprès de la population commerciale du Groupe, et est disponible pour l'ensemble des salariés sur le site intranet de la société.

2.1.2. Risque contrôle des exportations

L'exportation constitue une part significative des activités de Thales. De nombreux produits et systèmes de Thales sont à usage militaire ou à double usage. En conséquence, notamment dans le domaine défense, l'exportation de ces produits hors des marchés domestiques de Thales peut être limitée ou soumise à l'obtention de licences et à un contrôle à l'exportation imposé (notamment par les pays dans lesquels Thales exerce ses activités ainsi que par d'autres pays d'où sont originaires les fournisseurs de produits ou de technologies utilisés hors desdits pays, États-Unis en particulier).

Le Groupe a mis en place des systèmes et procédures formelles pour assurer la conformité aux réglementations et contrôles applicables et renforce ces mesures par des programmes de sensibilisation. Les unités opérationnelles peuvent s'appuyer sur un réseau de spécialistes déployés au sein du Groupe qui ont en charge d'appliquer les règles de conformité décidées au niveau du Groupe et de suivre les autorisations requises.

2.1.3. Risque concurrence

Les activités du Groupe sont soumises à de nombreuses réglementations nationales ou internationales visant notamment la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles.

Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions sévères, telles que des amendes, le paiement de dommages et intérêts, des restrictions de vente, des interdictions légales; elles peuvent également nuire gravement à la réputation de l'entreprise.

Afin de prévenir ces risques, le Groupe a entrepris une initiative de sensibilisation à ces règles.

2.1.4. Risque Propriété Intellectuelle

Thales est exposé à deux catégories de risques en matière de propriété intellectuelle: la dépendance à des technologies appartenant à des tiers et les actions de tiers contre Thales pour contrefaçon de leurs droits de propriété intellectuelle.

Pour réduire les risques de dépendance à des technologies de tiers, Thales a défini et mis en œuvre une politique de maîtrise des technologies et approvisionnements critiques, réactualisée chaque année.

Par ailleurs, compte tenu de la nature de ses activités et de la spécificité de ses produits, Thales assure en interne une grande partie de ses travaux de recherche et développement et maîtrise les technologies nécessaires à ses activités. Le solide portefeuille de propriété intellectuelle propre (14 000 brevets mais aussi logiciels et savoir-faire) et la présence du Groupe sur l'ensemble de la chaîne de la valeur (équipements, systèmes, systèmes de systèmes) réduit la nécessité de recourir à des licences de technologies et la dépendance de Thales à des licences concédées par des tiers peut être considérée comme négligeable.

En ce qui concerne le risque d'actions de tiers alléguant la contrefaçon de leurs droits de propriété intellectuelle par des produits du Groupe, Thales procède à l'identification et à l'analyse de ce risque tant dans le cadre des procédures d'obtention de ses propres brevets qu'à l'occasion du lancement des études techniques ou des travaux de développement de produits.

En cas de réclamation de tiers pour contrefaçon contre une société du Groupe, les analyses juridiques et techniques des produits allégués contrefacteurs et des droits de propriété intellectuelle du tiers sont traitées de façon centralisée par les experts de Thales avec l'appui si besoin de conseils externes spécialisés.

2.2. Risques de litige

Le Groupe est exposé, par son activité, à des litiges techniques et commerciaux.

D'une part, afin de les prévenir et d'en limiter la portée, la politique du Groupe en matière juridique est de généraliser le recours à des méthodes alternatives de règlement des différends. Ces recommandations sont revues régulièrement pour tenir compte des évolutions des métiers du Groupe et accompagnées de séances de formation.

D'autre part, une procédure au terme de laquelle tous les contentieux et pré-contentieux de nature civile ou pénale sont centralisés et traités par la Direction Juridique du Groupe avec le support des Divisions concernées, a été mise en place depuis de nombreuses années.

La procédure d'arbitrage introduite par la Republic of China Navy (Taïwan), portant sur une demande de dommages et intérêts de l'ordre de 599 millions de dollars US, relative à l'exécution d'un contrat de fournitures d'équipements et de matériels en partenariat avec un autre industriel, signé en 1991, s'est poursuivie sur l'exercice 2008, sans connaître de développement significatif.

La partie adverse, qui avait porté sa demande à 1 119 millions de dollars US (hors intérêts de retard) en juin 2005, l'a finalement ramenée à 882 millions de dollars US (hors intérêts de retard) en avril 2006. En cas de sentence défavorable, l'indemnisation due par Thales serait limitée à environ 30 %, ce qui correspond à ses droits dans le contrat de fournitures.

Thales, en liaison avec son partenaire industriel, a contesté de manière constante cette demande.

Sur la base des éléments dont il disposait à la date de l'arrêt des comptes 2008, Thales a procédé à une revue des risques financiers auxquels le Groupe pourrait se trouver exposé du fait de ce dossier. En l'absence d'éléments significatifs nouveaux, Thales a décidé de maintenir, au titre de l'exercice 2008, le montant de la provision au même niveau que celui constaté dans les comptes de l'exercice 2007. En application de la norme IAS 37 § 92, ce montant ne fait l'objet d'aucune information détaillée.

Aucun autre litige significatif n'est né depuis le début de l'exercice 2008. Et, à la connaissance de Thales, il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige ayant eu ou de nature à avoir une influence significative sur les résultats, la situation financière et les perspectives du Groupe.

3. RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DE THALES

3.1. Risque de maîtrise des programmes

Une proportion significative des produits et systèmes réalisés par Thales présente un degré de complexité important, par leur nature à la pointe de la technologie, leurs contraintes opérationnelles exigeant un très haut degré de fiabilité dans des environnements particulièrement difficiles et leur structure contractuelle (contrats de maîtrise d'œuvre globale de grands systèmes, contrats de partenariats public-privé ou équivalent...). Leur coût effectif de conception et de réalisation est donc susceptible d'être plus élevé que le coût prévisionnel envisagé et d'affecter négativement les résultats et la situation financière de Thales. Ainsi, en 2008, Thales a enregistré des charges exceptionnelles liées à des difficultés de réalisation sur des programmes complexes de billettique, ainsi qu'aux retards du programme A400M.

Le management des offres et des programmes fait donc l'objet d'un processus détaillé d'évaluation et de gestion des risques.

Les réponses aux appels d'offres comportent des engagements de performance technique, de délais et de coûts; l'évaluation des risques contractuels est intégrée dans la procédure de réponse aux appels d'offres. Cette procédure dont l'exigence dépend de la complexité des offres identifie un certain nombre d'étapes permettant de préciser progressivement la rentabilité attendue ainsi que l'évaluation des risques. L'autorité de validation des offres préalablement à leur transmission au client est déterminée en fonction des critères de taille des projets, de rentabilité, de besoin de trésorerie et de risques.

S'agissant de la réalisation des contrats dont la durée d'exécution est de plusieurs années avec des prestations qui peuvent être de grande complexité, des revues périodiques sont organisées dans les unités visant à vérifier l'avancement sur le plan technique et financier. À cette occasion, une revue des risques est réalisée, qui donne lieu à la constitution d'aléas pris en compte dans l'évaluation de la marge des programmes retenue pour les arrêtés de comptes.

Enfin, le Groupe a lancé fin 2008 un plan sur 3 ans d'amélioration continue (« Optimum 2011 ») afin d'améliorer encore le management des offres et des programmes, l'ingénierie et la chaîne d'approvisionnement. Les actions lancées visent notamment à renforcer la sécurisation des engagements en phase d'offre, la mise en œuvre de pratiques éprouvées de gestion de programmes et d'intégration de la chaîne d'approvisionnement dans le management des programmes.

3.2. Risques politiques

Thales est un groupe international dont les activités se déroulent dans de nombreux pays et où les clients appartiennent, dans un grand nombre de cas, à des entités gouvernementales liées aux ministères de la Défense, de l'Intérieur ou du Transport. Thales doit ainsi faire face à des risques politiques qui pourraient affecter la rentabilité et la situation financière du Groupe s'ils se réalisaient. Ces risques peuvent être résumés dans la liste suivante qui n'est pas exhaustive :

- risques d'instabilité politique du pays, actes de terrorisme ou de conflits ;
- détérioration des relations politiques entre les pays qui pourraient amener les gouvernements à annuler ou modifier de façon défavorable les contrats existants ou en cours de négociation, restreindre les mouvements de capitaux ou augmenter la fiscalité.

De même, certains clients publics ou privés peuvent présenter certains risques de crédit qui, s'ils se dégradent, pourraient entraîner des défauts de paiements et par conséquent affecter négativement les revenus, la rentabilité et la situation financière du Groupe.

Thales mène une gestion prudente de ces risques politiques et de ces risques de crédit en recherchant lorsqu'il est nécessaire des couvertures appropriées de ces risques auprès d'assureurs étatiques et privés. Il peut également recourir à des cessions de créances sans recours auprès d'organismes financiers.

3.3. Risque de dépendance à la commande publique

Thales réalise la majorité de son activité auprès de clients gouvernementaux, notamment sur les marchés de la défense, en particulier en France et au Royaume-Uni. Sur ces marchés, les dépenses publiques dépendent de facteurs politiques et économiques et sont donc susceptibles de connaître des fluctuations d'une année à l'autre. Thales estime, sur la base des options budgétaires annoncées, que les dépenses d'équipement de défense en France et au Royaume-Uni devraient au moins rester stables à court terme. Une éventuelle réduction significative à moyen terme des budgets de défense français ou britannique, notamment dans le cadre d'une politique budgétaire plus restrictive, serait de nature à affecter l'activité future du Groupe.

3.4. Risque lié à l'obtention d'autorisations d'exportation

Une part substantielle des revenus de Thales provient de l'exportation de ses produits. La plupart d'entre eux sont considérés comme de nature militaire ou duale et leur exportation en dehors de leur pays d'origine est soumise à l'obtention d'autorisations gouvernementales spécifiques.

Rien ne permet de garantir (i) que les contrôles à l'exportation auxquels Thales est soumis ne s'alourdiront pas (ii) que de nouvelles générations de produits développés par Thales ne feront pas également l'objet de contrôles similaires, voire plus rigoureux et (iii) que des facteurs géopolitiques ne rendront pas impossible l'obtention de licences d'exportation pour certains clients ou ne réduiront pas la capacité de Thales à exécuter des contrats préalablement signés. Un accès plus limité aux marchés militaires risquerait d'avoir une incidence négative sur l'activité, la situation financière et la rentabilité de Thales.

3.5. Risque de défaut des fournisseurs

Dans le cadre de sa politique de montée dans la chaîne de valeur, Thales intègre dans ses activités une part achetée croissante, que ce soit dans les domaines industriels, des services ou des biens d'équipements. Thales est ainsi exposé au risque de défaillance industrielle ou financière de l'un de ses fournisseurs, qui pourrait affecter sa rentabilité et sa situation financière.

Facteur clé de compétitivité et d'innovation, la politique d'achats s'accompagne d'un processus de management des risques, basé d'une part sur la maîtrise du panel des fournisseurs et d'autre part sur la surveillance individualisée des fournisseurs critiques.

La maîtrise de panel de fournisseurs:

Depuis de nombreuses années, un plan de rationalisation du panel fournisseurs a été déployé visant à renforcer l'adéquation entre les besoins réels des unités et l'offre du marché tout en maintenant une certaine indépendance (part du chiffre d'affaires Thales chez le fournisseur). Complétée par la mise en œuvre d'un système de gestion de la relation fournisseurs, cette rationalisation a permis de concentrer les efforts de sécurisation de la chaîne d'approvisionnement sur un nombre restreint de fournisseurs cibles et stratégiques. Ainsi, depuis la sélection d'un fournisseur jusqu'à son utilisation récurrente, Thales identifie et capitalise sur une cartographie des risques associés.

La surveillance individualisée des fournisseurs:

En complément de cette cartographie, et avec l'aide de spécialistes métiers, les fournisseurs sont régulièrement audités et évalués, tant sur leur niveau de service (ponctualité, conformité), sur leurs performances techniques, leur processus qualité que sur leur sensibilité à l'environnement extérieur (contrôle des exportations, normes environnementales, santé financière...). En particulier, les risques financiers pouvant conduire à la disparition d'une entreprise ou à sa reprise par des investisseurs aux intérêts différents de ceux de Thales, sont régulièrement surveillés, plus particulièrement dans le contexte actuel de crise économique et financière. En complément de la surveillance initiale et récurrente, Thales met également en place des stratégies de sécurisation d'approvisionnement à travers des politiques de double sources, ou de sources alternatives régulièrement maintenues en activité et des plans de stocks de sécurité destinés à couvrir ses besoins jusqu'à l'extinction des contrats en cours.

3.6. Risque matière première

L'exposition au risque matière première est négligeable compte tenu de l'activité de Thales.

4. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

De manière générale, les activités de Thales ne sont pas génératrices d'impacts environnementaux significatifs.

La gestion des risques environnementaux concerne :

- la conformité et la maîtrise des impacts des installations et des produits ;
- la mise en place d'un système de management environnemental adapté à chaque site (plus de 70 sites sont certifiés ISO 14001) ;
- la cartographie des risques environnementaux engagée sur plus d'une dizaine de pays dans lesquels Thales est implanté et permettant de vérifier que ses salariés, et les populations environnant ses sites, ne sont pas exposés à des risques sanitaires et environnementaux ;
- les actions correctives éventuelles : modification des installations, dépollution et surveillance.

Au 31 décembre 2008, le montant des provisions pour risques environnementaux s'élève à 3,3 M€.

5. RISQUES LIÉS AUX ACQUISITIONS ET INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES

Thales procède régulièrement à des opérations d'acquisitions de sociétés (ou à des investissements stratégiques ou des mises en commun d'activités à travers des co-entreprises), afin de compléter son portefeuille technologique et de renforcer sa présence sur certains marchés. L'intégration de ces activités au sein de Thales peut se révéler plus difficile et plus long qu'envisagé, nécessiter la mobilisation plus importante des équipes concernées et des dirigeants, et ainsi affecter négativement les résultats et la situation financière du Groupe.

Par ailleurs, rien ne peut garantir que la performance financière des sociétés acquises soit conforme aux plans d'affaires initiaux sur la base desquels la décision d'investissement aura été fondée. De telles divergences peuvent conduire à la constatation de dépréciation de goodwill ou autres actifs incorporels affectant négativement les résultats et la situation financière de Thales.

6. ASSURANCES

La politique de couverture des risques accidentels – dommages aux biens et responsabilité civile – se décline selon deux axes principaux :

- le Groupe a participé, pour les risques « dommages aux biens et pertes d'exploitation consécutives », « transport »,

« responsabilité civile générale », « montages et essais » et spatiaux, jusqu'à un engagement net maximum de 13,5 M€, au paiement des sinistres, par l'intermédiaire de sociétés captives d'assurance et de réassurance ;

- il a transféré aux assureurs le paiement des sinistres catastrophiques.

Une organisation et des outils de gestion de crise permettent de traiter aussi efficacement que possible les conséquences immédiates d'un sinistre catastrophique et de prendre les mesures d'urgence qui s'imposent.

Des moyens sont également mis en place pour permettre d'assurer le maintien de l'exploitation.

En 2008, le programme d'amélioration des moyens de secours informatique a été poursuivi. La direction de l'audit interne a continué au cours de cette année son plan d'audit sur la sécurité informatique des principales unités du Groupe. Par ailleurs, le déploiement des plans de continuité d'activité s'est poursuivi tout au long de l'année.

Les principaux risques accidentels sont assurés par des programmes souscrits auprès d'assureurs et de réassureurs internationaux de premier plan.

En 2008, le montant global des primes « monde entier » a, hors polices spécifiques et locales, représenté 0,36 % du chiffre d'affaires consolidé.

La limite maximum de garantie, de 1,3 milliards d'euros en 2008, au titre de l'assurance « dommages aux biens et pertes d'exploitation consécutives » dépasse l'estimation du sinistre maximum que le Groupe pourrait encourir au titre des dommages directs et des pertes d'exploitation occasionnés à un site industriel.

Une politique active de prévention et de protection des sites industriels vise à réduire l'amplitude et la fréquence des risques accidentels d'incendie ou d'explosion : 85 % des valeurs assurées ont fait, en 2008, l'objet d'un audit de sécurité incendie par un organisme extérieur.

Les niveaux de couverture des assurances de responsabilité civile sont fonction de la quantification des risques raisonnablement escomptables pour le Groupe et identifiés lors des cartographies des risques réalisées dans les principales activités et au niveau du Groupe ainsi que des capacités de garanties disponibles sur le marché de l'assurance. La garantie d'assurance pour les engagements de responsabilité civile aéronautique, qui fait l'objet d'un programme particulier, s'élève à 2 milliards de dollars US.

Les exclusions générales à l'ensemble du marché (risque « amiante » par exemple) s'appliquent à Thales.

Enfin, le Groupe souscrit des couvertures spécifiques et/ou locales, lorsque cela est nécessaire, pour respecter la réglementation en vigueur ou pour répondre aux exigences particulières de certaines activités ou de certains projets.

C. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement susceptible de modifier la situation financière de Thales n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

À la clôture de l'exercice, les participations détenues par Alcatel-Lucent et GIMD sont en cours d'acquisition par Dassault Aviation (cf. communiqués du 19 décembre 2008). À la date de publication de ce document, aucune communication supplémentaire relative à cette opération n'a été faite par ces deux sociétés, hormis l'indication d'une date prévisionnelle de réalisation d'opération au cours du 2^e trimestre 2009.

ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS SUR TITRES RÉALISÉES EN 2008 PAR LES DIRIGEANTS, DIRIGEANTS ASSIMILÉS ET PERSONNES LIÉES

Visé par l'article 223-26 du règlement général de l'AMF

Conformément à l'article L. 621-18-2 a) du Code monétaire et financier, les membres du Conseil d'administration sont soumis à cette obligation déclarative.

En application de l'article L. 621-18-2 b) du Code monétaire et financier, la société a déclaré à l'AMF que l'ensemble des membres du Comité exécutif relève de la catégorie des dirigeants assimilés au titre de l'obligation déclarative des opérations sur titres.

Les personnes liées au sens de l'article L. 621-18-2 c) du Code monétaire et financier sont des personnes ayant, dans des conditions définies par décret en Conseil d'État, des liens personnels étroits avec les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 a) et b) précité.

À la connaissance de la société, les déclarations suivantes ont été adressées à l'AMF en vue d'une publication sur son site (<http://www.amf-france.org>):

Nom / Qualité	Achats / souscriptions (a) (b)		Cessions (c)	
	Nb actions	Euros	Nb actions	Euros
D. RANQUE - Président et Directeur général	7 132	250 000,00		
D. FLOCH - Administrateur	525	22 100,00		
P. LEPINAY - Administrateur	398	14 000,00		
J.-P. PERRIER - Membre du comité exécutif	4 995	172 500,00		
A. DORRIAN - Membre du comité exécutif	4 508	161 829,20		
B. RAMBAUD - Membre du comité exécutif	1 532	54 000,00		
A. de JUNIAC - Membre du comité exécutif	23 614	776 266,49	21 210	903 546,00
O. HOUSSIN - Membre du comité exécutif	5 071	180 000,00		
Y. BAROU - Membre du comité exécutif	3 944	140 000,00		
S. DUMAINE - Membre du comité exécutif	31 379	954 233,90	26 710	1 134 971,10
P. DURAND - Membre du comité exécutif	1 426	50 000,00		
J.-L. PICARD - Membre du comité exécutif	4 878	170 000,00		
R. SEZNEC - Membre du comité exécutif	2 553	90 000,00		
J.-P. LEPEYTRE - Membre du comité exécutif	2 254	80 000,00		
J.-G. MALCOR - Membre du comité exécutif	2 613	92 000,00	4 000	172 120,00
F. QUENTIN - Membre du comité exécutif	20 500	529 787,35	13 333	533 320,00
P. SOURISSE - Membre du comité exécutif	1 592	56 000,00		

(a) Actions Thales à l'exclusion des instruments financiers dérivés. Les déclarations relatives aux opérations sur instruments financiers dérivés réalisées par GIMD figurent sur le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org>).

(b) Les opérations sur titres réalisées en 2008 comprennent le cas échéant les opérations réalisées par des personnes liées.

(c) Les opérations sur titres réalisées en 2008 comprennent le cas échéant les opérations réalisées par des personnes liées.

2. COMPTES CONSOLIDÉS

A. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>en millions d'euros</i>	Notes	2008	2007	2006
Revenus	(note 4)	12 664,8	12 295,6	10 264,3
Coût de l'activité		(9 920,0)	(9 560,9)	(7 883,6)
Frais de recherche et développement		(440,2)	(443,4)	(360,8)
Frais commerciaux		(851,2)	(841,0)	(805,7)
Frais généraux et administratifs		(558,7)	(560,4)	(459,6)
Coût des restructurations	(note 22)	(32,5)	(77,9)	(193,1)
Amortissement des actifs incorporels valorisés en juste valeur dans le cadre de regroupements d'entreprises	(note 11)	(109,8)	(127,9)	--
Résultat opérationnel courant (a)		752,4	684,1	561,5
Perte de valeur sur actifs immobilisés	(note 5)	(69,1)	(96,5)	(8,5)
Résultat des cessions	(note 6)	35,2	432,1	22,9
Résultat opérationnel	(note 4)	718,5	1 019,7	575,9
Intérêts financiers relatifs à la dette brute		(101,4)	(100,3)	(83,9)
Produits financiers relatifs à la trésorerie et équivalents		49,6	55,2	42,1
Coût de l'endettement financier net	(note 7)	(51,8)	(45,1)	(41,8)
Autres résultats financiers	(note 7)	(49,8)	(34,0)	(31,5)
Autres composantes de la charge de retraite	(note 21)	(11,1)	65,2	(19,0)
Impôt sur les bénéfices	(note 8)	(103,0)	(157,7)	(100,4)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(note 12)	57,6	40,6	7,9
Résultat net		560,4	888,7	391,1
Dont:				
Part du Groupe		559,9	887,4	388,0
Minoritaires		0,5	1,3	3,1
Résultat par action (en euros)	(note 9)	2,87	4,56	2,30
Résultat par action dilué (en euros)	(note 9)	2,85	4,52	2,26

(a) Le résultat opérationnel courant est dorénavant présenté net des coûts de restructurations. Pour des raisons de comparabilité, la présentation des comptes de résultat des exercices 2006 et 2007 a été modifiée.

B. BILAN CONSOLIDÉ**ACTIF**

<i>en millions d'euros</i>	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Écarts d'acquisition, net	(note 10)	2 793,2	2 870,0	1 825,4
Autres immobilisations incorporelles, net	(note 11)	1 129,3	1 201,4	432,4
Immobilisations corporelles, net	(note 11)	1 262,9	1 141,7	1 007,4
Total de l'actif opérationnel non courant		5 185,4	5 213,1	3 265,2
Titres de participation mis en équivalence	(note 12)	692,4	664,7	157,9
Titres de participation	(note 13)	175,4	99,1	98,8
Prêts et créances financiers	(note 13)	258,8	304,9	159,3
Total de l'actif financier non courant		1 126,6	1 068,7	416,0
Juste valeur des instruments dérivés : gestion de la dette	(note 24)	13,1	--	1,9
Retraite et prestations assimilées	(note 21)	44,0	74,8	40,3
Impôts différés actifs	(note 8)	433,5	461,0	440,8
Actifs non courants		6 802,6	6 817,6	4 164,2
Stocks et en-cours	(note 14)	2 227,4	2 142,6	1 737,3
Contrats de construction : actif	(note 15)	2 400,6	2 422,1	2 096,7
Avances et acomptes versés sur commandes en cours		548,2	614,6	1 201,3
Clients et autres créances courantes	(note 16)	4 064,1	3 991,3	3 280,4
Juste valeur des instruments dérivés : gestion du risque de change		292,4	147,6	60,7
Total de l'actif opérationnel courant		9 532,7	9 318,2	8 376,4
Impôts courants		13,1	9,9	2,7
Comptes courants auprès de parties liées	(notes 18 et 24)	65,1	57,9	122,6
Titres de placement	(note 24)	22,4	28,7	22,7
Trésorerie	(note 24)	1 499,8	1 464,1	2 333,1
Total de l'actif financier courant		1 587,3	1 550,7	2 478,4
Actifs courants		11 133,1	10 878,8	10 857,5
Total de l'actif		17 935,7	17 696,4	15 021,7

PASSIF

<i>en millions d'euros</i>	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Capital, primes et autres réserves		4 497,4	4 149,9	2 407,5
Différence de conversion		(398,3)	(139,4)	19,6
Actions propres		(150,2)	(129,6)	(140,4)
Capitaux propres, « part du Groupe »		3 948,9	3 880,9	2 286,7
Intérêts minoritaires	(note 20)	2,9	3,3	7,5
Capitaux propres		3 951,8	3 884,2	2 294,2
Dettes financières à long terme	(note 24)	761,3	1 519,8	1 610,2
Juste valeur des instruments dérivés : gestion de la dette	(note 24)	--	2,1	--
Provisions pour retraite et prestations assimilées	(note 21)	847,5	1 019,9	1 070,5
Impôts différés passifs	(note 8)	268,6	325,1	39,1
Passifs non courants		1 877,4	2 866,9	2 719,8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 687,4	3 566,6	2 918,8
Avances remboursables		169,5	178,6	171,1
Contrats de construction : passif	(note 15)	578,4	523,9	359,4
Provisions pour risques et charges	(note 22)	961,5	1 026,0	834,3
Fournisseurs et autres dettes courantes	(note 16)	5 045,9	5 163,7	4 866,0
Juste valeur des instruments dérivés : gestion du risque de change		279,5	92,6	34,8
Total du passif opérationnel courant		10 722,2	10 551,4	9 184,4
Impôts courants		88,9	73,8	44,0
Part à court terme des dettes financières	(note 24)	1 136,3	212,4	638,5
Comptes courants auprès de parties liées	(notes 18 et 24)	159,1	107,7	140,8
Total du passif financier courant		1 295,4	320,1	779,3
Passifs courants		12 106,5	10 945,3	10 007,7
Total du passif et des capitaux propres		17 935,7	17 696,4	15 021,7

C. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>en millions d'euros</i>	Notes	2008	2007	2006
Résultat net		560,4	888,7	391,1
À ajouter (déduire):				
Charge (profit) d'impôt sur les bénéfices		103,0	157,7	100,4
Perte (profit) des sociétés mises en équivalence (net des dividendes reçus)		(29,6)	(16,3)	4,1
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(note 11-b)	433,0	423,9	295,1
Dotations aux provisions pour retraite et prestations assimilées	(note 21)	70,9	29,8	113,8
Perte de valeur sur actifs immobilisés	(note 5)	69,1	96,5	8,5
Perte (profit) sur cessions	(note 6)	(35,2)	(432,1)	(22,9)
Dotations nettes aux provisions pour restructuration	(note 22)	(85,9)	(84,1)	22,8
Autres éléments		49,4	37,3	33,6
Autofinancement d'exploitation		1 135,1	1 101,4	946,5
Variation du besoin en fonds de roulement et des provisions pour risques et charges (a)		(44,5)	107,0	(24,0)
Versement des contributions / prestations de retraite (régimes à prestations définies)	(note 21)	(189,7)	(168,0)	(140,2)
- au titre de la réduction des déficits au Royaume-Uni		(78,6)	(69,8)	(67,5)
- au titre des modifications de régime au Royaume-Uni		(38,1)	(17,3)	--
- au titre des contributions / prestations récurrentes		(73,0)	(80,9)	(72,7)
Impôts sur les bénéfices (payés) / reçus		(80,1)	(55,5)	(28,7)
Cash flow net des activités opérationnelles	- I -	820,8	984,9	753,6
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(note 26-a)	(534,6)	(528,2)	(412,1)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		11,7	22,7	39,3
Investissement net d'exploitation		(522,9)	(505,5)	(372,8)
Investissements dans les filiales et participations	(note 26-b)	(173,2)	(1 132,1)	(61,5)
Cession de titres de participation	(note 26-b)	89,1	461,5	345,0
Variation des prêts financiers		(24,7)	(12,1)	(0,4)
Variation des comptes courants auprès de parties liées		(6,8)	(8,0)	29,5
Diminution (augmentation) des titres de placement		(3,3)	(6,2)	(8,2)
Investissement financier net		(118,9)	(696,9)	304,4
Cash flow net des activités d'investissement	- II -	(641,8)	(1 202,4)	(68,4)
Distribution de dividendes		(195,3)	(169,0)	(140,4)
Augmentation (diminution) des fonds propres et des intérêts minoritaires	(note 26-c)	(44,5)	43,3	5,2
Augmentation des dettes financières		412,8	129,1	738,5
Remboursement des dettes financières		(184,4)	(605,5)	(268,4)
Cash flow net des activités de financement	- III -	(11,4)	(602,1)	334,9
Impact des variations de change	- IV -	(131,9)	(49,4)	(6,9)
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	- I+II+III+IV -	35,7	(869,0)	1 013,2
Trésorerie en début de période		1 464,1	2 333,1	1 319,9
Trésorerie en fin de période		1 499,8	1 464,1	2 333,1

(a) La variation du besoin en fonds de roulement inclut la variation des cessions de créances sans recours pratiquées sur l'État (-24,2 M€ en 2008, -45,5 M€ en 2007 et -106,6 M€ en 2006). Au 31 décembre 2008, l'en-cours des créances cédées, incluant notamment les créances échues portant intérêt moratoire, s'élève à 206,0 M€. Il s'élevait à 230,2 M€ au 31 décembre 2007 et à 232,4 M€ au 31 décembre 2006 (note 1-v).

Les intérêts financiers payés s'élèvent respectivement à 107,4 M€, 119,9 M€ et 83,1 M€ en 2008, 2007 et 2006. Les intérêts financiers reçus s'élèvent respectivement à 48,0 M€, 57,9 M€ et 48,8 M€ en 2008, 2007 et 2006.

► Tableau des flux de trésorerie consolidés /
Variation des capitaux propres consolidés

D. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en millions d'euros	Nombre d'actions en cir- culation (milliers)	Capital	Primes	Réserves	Variations de justes valeurs	Diffé- rence de conver- sion	Actions propres	Capitaux propres « part du Groupe »	Intérêts minoritari- res	Capitaux propres totaux
Au 1^{er} janvier 2006	168 746	515,7	2 674,0	(1 098,2)	59,1	53,5	(142,3)	2 061,8	41,0	2 102,8
Augmentation de capital	97	0,3	2,3	--	--	--	--	2,6	--	2,6
Dividendes (a)	--	--	--	(140,0)	--	--	--	(140,0)	(0,4)	(140,4)
Stock-options (note 19-c)	--	--	--	16,8	--	--	--	16,8	--	16,8
Mouvements sur actions propres	29	--	--	(0,1)	--	--	1,9	1,8	--	1,8
Total des transactions avec les actionnaires	126	0,3	2,3	(123,3)	--	--	1,9	(118,8)	(0,4)	(119,2)
Différence de conversion	--	--	--	--	--	(33,9)	--	(33,9)	(2,6)	(36,5)
Instruments financiers (note 19-d)	--	--	--	--	(9,9)	--	--	(9,9)	--	(9,9)
Autres	--	--	--	(0,5)	--	--	--	(0,5)	--	(0,5)
Total des produits et charges de l'exercice directement reconnus en capitaux propres	--	--	--	(0,5)	(9,9)	(33,9)	--	(44,3)	(2,6)	(46,9)
Résultat 2006	--	--	--	388,0	--	--	--	388,0	3,1	391,1
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--	--	--	(33,6)	(33,6)
Au 31 décembre 2006	168 872	516,0	2 676,3	(834,0)	49,2	19,6	(140,4)	2 286,7	7,5	2 294,2
Augmentation de capital / apports Alcatel-Lucent (b)	25 000	75,0	924,7	(59,3)	--	--	--	940,4	--	940,4
Augmentation de capital / levées de stock-options	1 327	4,0	37,2	--	--	--	--	41,2	--	41,2
Dividendes (a)	--	--	--	(169,0)	--	--	--	(169,0)	(0,9)	(169,9)
Paiements en actions (note 19-c)	--	--	--	22,2	--	--	--	22,2	--	22,2
Mouvements sur actions propres	202	--	--	(9,4)	--	--	10,8	1,4	--	1,4
Total des transactions avec les actionnaires	26 529	79,0	961,9	(215,5)	--	--	10,8	836,2	(0,9)	835,3
Différence de conversion	--	--	--	--	--	(159,0)	--	(159,0)	(0,2)	(159,2)
Instruments financiers (note 19-d)	--	--	--	--	41,3	--	--	41,3	--	41,3
Autres	--	--	--	(11,7)	--	--	--	(11,7)	--	(11,7)
Total des produits et charges de l'exercice directement reconnus en capitaux propres	--	--	--	(11,7)	41,3	(159,0)	--	(129,4)	(0,2)	(129,6)
Résultat 2007	--	--	--	887,4	--	--	--	887,4	1,3	888,7
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--	--	--	(4,4)	(4,4)
Au 31 décembre 2007	195 401	595,0	3 638,2	(173,8)	90,5	(139,4)	(129,6)	3 880,9	3,3	3 884,2
Augmentation de capital	391	1,2	9,6	--	--	--	--	10,8	--	10,8
Dividendes (a)	--	--	--	(195,3)	--	--	--	(195,3)	--	(195,3)
Stock-options (note 19-c)	--	--	--	27,9	--	--	--	27,9	--	27,9
Mouvements sur actions propres	(811)	--	--	(20,4)	--	--	(20,6)	(41,0)	--	(41,0)
Total des transactions avec les actionnaires	(420)	1,2	9,6	(187,8)	--	--	(20,6)	(197,6)	--	(197,6)
Différence de conversion	--	--	--	--	--	(258,9)	--	(258,9)	(0,5)	(259,4)
Instruments financiers (note 19-d)	--	--	--	--	(30,2)	--	--	(30,2)	--	(30,2)
Autres	--	--	--	(5,2)	--	--	--	(5,2)	--	(5,2)
Total des produits et charges de l'exercice directement reconnus en capitaux propres	--	--	--	(5,2)	(30,2)	(258,9)	--	(294,3)	(0,5)	(294,8)
Résultat 2008	--	--	--	559,9	--	--	--	559,9	0,5	560,4
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--	--	--	(0,4)	(0,4)
Au 31 décembre 2008	194 981	596,2	3 647,8	193,1	60,3	(398,3)	(150,2)	3 948,9	2,9	3 951,8

(a) Les montants unitaires des dividendes mis en distribution s'élèvent respectivement à 1,00 € en 2008, 0,87 € en 2007 et 0,83 € en 2006.

Le Conseil d'administration proposera aux actionnaires conviés en assemblée générale le 19 mai 2009 la distribution d'un dividende unitaire de 1,05 €.

(b) Émission, le 5 janvier 2007, de 25 millions d'actions de nominal 3 €, au prix unitaire de 40 €. Dans les comptes consolidés, l'augmentation de capital est valorisée au cours de bourse du jour de l'opération, soit 37,63 € par action.

E. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en millions d'euros à l'exception des informations par action.

Le 26 février 2009, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Thales pour l'exercice clos le 31 décembre 2008. Conformément à la législation française, les états financiers seront considérés comme définitifs lorsqu'ils auront été approuvés par les actionnaires du Groupe lors de l'assemblée générale des actionnaires convoquée le 19 mai 2009.

Thales (société mère) est une société anonyme cotée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 552 059 024.

1. PRINCIPES COMPTABLES

- Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés du Groupe Thales sont conformes aux normes et interprétations IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 et disponible sur le site www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm.

- Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

- IFRIC 11 (actions propres et transactions intra-groupe),
- modification de IAS 39 et IFRS 7 liée à la « reclassification des actifs financiers ».

Ces textes n'ont pas d'incidence pour le Groupe.

- Au 31 décembre 2008, ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB, à l'exception d'IFRIC 12 (contrats de concessions de services) et d'IFRIC 14 (limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction) qui sont sans effet sur les comptes du Groupe.

- S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2008, le Groupe a décidé ne pas appliquer par anticipation :

- IFRS 8 (Secteurs opérationnels), applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Cette nouvelle norme ne devrait pas affecter le périmètre des UGT retenus par le Groupe pour tester la valeur des écarts d'acquisition,
- IAS 23 révisée (coût d'emprunt), sans incidence pour le Groupe qui incorpore déjà dans la valeur des actifs les

frais financiers encourus lors de l'acquisition ou pendant la période de construction desdits actifs,

- IAS 1 révisée (présentation des états financiers), applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Cette révision modifie la structure des états financiers principalement en réservant le tableau de variation des capitaux propres aux seules transactions avec les actionnaires, les autres composantes actuelles devant être incluses dans un compte de résultat global,
- IFRIC 13 (programmes de fidélisation clientèle),
- IFRS 2 révisée (Païement fondé sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulations).

- En outre, le Groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 :

- IFRS 3 révisée (Regroupements d'entreprises) et IAS 27 révisée (États financiers consolidés et individuels),
- IAS 39 révisée (Instruments financiers: comptabilisation et évaluation – Éléments couverts admissibles),
- IFRIC 15 (Vente de biens immobiliers),
- IFRIC 16 (Couverture d'un investissement net dans une filiale étrangère),
- IFRIC 17 (Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires),
- amendements d'IAS 32 (Instruments financiers: Informations à fournir et présentation) et d'IAS 1 (Présentation des états financiers – Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations générées par une liquidation),
- améliorations des normes IFRS (« Improvements to IFRS »).

Le processus de détermination des impacts potentiels sur les comptes consolidés du Groupe est en cours.

- En tant que premier adoptant des IFRS pour l'exercice clos au 31 décembre 2005, les règles spécifiques à une première adoption, telles que définies dans IFRS 1, ont été appliquées. Les options retenues le cas échéant sont indiquées dans les chapitres suivants.

a. Consolidation

Les états financiers des sociétés d'importance significative que Thales contrôle directement ou indirectement, sont intégrés globalement. Les sociétés dans lesquelles Thales exerce, directement ou indirectement, une influence notable sans en avoir le contrôle, sont mises en équivalence. Les sociétés contrôlées conjointement sont intégrées proportionnellement.

Les états financiers des sociétés consolidées, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif ont été retraités pour les besoins de la consolidation afin qu'ils soient conformes aux IFRS.

Les transactions entre les sociétés intégrées globalement ou proportionnellement sont éliminées, ainsi que les résultats internes relatifs à l'ensemble consolidé. Les opérations, affectant ou non le résultat consolidé, qui interviennent entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement sont éliminées dans la limite du pourcentage d'intégration de l'entreprise contrôlée conjointement. Par exception à ce principe, les transactions intervenant entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement sont éliminées dans leur totalité lorsque la société détenue conjointement intervient en tant que simple intermédiaire ou effectue des prestations équilibrées au profit ou dans le prolongement direct de l'activité de ses différents actionnaires.

b. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (ou « purchase accounting ») : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis sont évalués à la juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans l'actif net ainsi réévalué constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition peuvent être corrigés dans les douze mois qui suivent la date d'acquisition pour tenir compte de l'estimation définitive de la juste valeur des actifs et passifs acquis.

Principaux cours de clôture et cours moyens retenus pour les derniers exercices :

Euros	31/12/2008		31/12/2007		31/12/2006	
	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
Dollar australien	2,0274	1,7487	1,6757	1,6366	1,6691	1,6685
Livre Sterling	0,9525	0,8026	0,7334	0,6873	0,6715	0,6819
Dollar U.S.	1,3917	1,4726	1,4721	1,3797	1,3170	1,2630

Rappel des règles de première adoption des normes IFRS:

Le Groupe a retenu l'option offerte par IFRS 1 de ne pas reconstituer de manière rétrospective les différences de conversion accumulées en capitaux propres au 1^{er} jan-

vier 2004. Ainsi, les écarts de conversion antérieurs à la date de transition aux IFRS ne seront pas pris en compte dans les résultats de cession futurs d'entités consolidées.

Les écarts d'acquisition négatifs sont comptabilisés immédiatement en « autres résultats opérationnels ». Les écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan en « immobilisations incorporelles ». Les écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en « titres mis en équivalence ».

Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font, chaque année, l'objet de tests de perte de valeur (cf. note 1-f). Les pertes de valeur éventuelles relatives aux écarts d'acquisition sont inscrites sur la ligne « perte de valeur » au sein du résultat opérationnel et ne sont pas réversibles.

Rappel des règles de première adoption des normes IFRS:

Le Groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004.

c. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle du Groupe sont convertis selon les méthodes suivantes :

- les postes du bilan sont convertis aux cours de clôture ;
- les postes du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont convertis aux cours moyens de l'exercice ;
- les différences de conversion sont portées directement dans les capitaux propres au sein du poste « différence de conversion ».

d. Comptabilisation des opérations en devises

Les transactions en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les dettes et créances en devises sont converties au taux de change de clôture. Les écarts de conversion sont portés en résultat en profit ou perte de change.

Les opérations de change sont traitées par la direction centrale de la trésorerie de Thales qui utilise des instruments dérivés de change pour se prémunir contre les variations de valeur des flux futurs de trésorerie relatifs aux flux commerciaux en devises étrangères.

Pour qu'un dérivé de change soit éligible à la comptabilité de couverture, il est nécessaire de définir et de documenter la relation de couverture et de démontrer son efficacité dès l'origine et tout au long de sa vie. Lorsque l'efficacité de la couverture est démontrée, la comptabilité de couverture de flux est appliquée comme suit :

- la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée directement en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture, jusqu'à ce que les flux couverts impactent le résultat. La partie inefficace est enregistrée en résultat ;
- le montant de la transaction en devise est alors ramené au cours du jour de l'opération de couverture.

La variation de juste valeur du report ou déport relatif aux contrats de change à terme ainsi que la valeur « temps » des options de change sont enregistrées en « autres résultats financiers » car ils sont exclus de la relation de couverture.

Le Groupe procède par ailleurs à la couverture d'investissement net dans des filiales étrangères. Les écarts de conversion sur les instruments financiers libellés en devises correspondant à de telles couvertures sont inscrits dans les capitaux propres en « différence de conversion » jusqu'à la date de cession de ces investissements. À cette date, les écarts de conversion sont enregistrés en résultat.

e. Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements figurent au bilan à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. L'amortissement des immobilisations corporelles est généralement pratiqué en fonction des durées d'utilisations suivantes :

- 20 ans pour les constructions ;
- 1 à 10 ans pour les installations techniques, matériels et outillages industriels ;
- 5 à 10 ans pour les autres immobilisations corporelles (matériel de transport, mobilier...).

Le montant amortissable tient compte de la valeur résiduelle du bien. Les différentes composantes d'une immobilisation

corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée ou leur rythme d'utilisation estimés et donc leur durée ou leur mode d'amortissement sont significativement différents.

Les frais financiers directement supportés lors de l'acquisition ou pendant la période de construction d'une immobilisation sont incorporés dans le coût de cet actif.

Les biens financés par un contrat de location-financement qui, en substance, transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés à l'actif du bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Ces actifs sont amortis comme les actifs acquis en pleine propriété. La dette correspondante est inscrite au passif.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles du Groupe incluent essentiellement :

- les écarts d'acquisition (note 1-b) ;
- les frais de développement ayant fait l'objet d'une inscription à l'actif (note 1-j) ;
- les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, principalement la technologie, la relation clientèle et le carnet de commandes. Ces actifs sont évalués à la juste valeur et amortis sur leur durée d'utilité. Dans le compte de résultat, cet amortissement est présenté sous la ligne « amortissement des actifs incorporels valorisés en juste valeur dans le cadre de regroupements d'entreprises ». La juste valeur des actifs est basée sur des valeurs de marché. En l'absence de marché actif, le Groupe utilise des approches fondées sur des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation attendus (méthode des superprofits, méthode des redevances...).

Les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de perte de valeur selon les dispositions de la note 1-f.

f. Pertes de valeur des actifs immobilisés

À chaque fois que des événements ou circonstances indiquent qu'un actif immobilisé, corporel ou incorporel, a pu perdre de la valeur, et de manière systématique à chaque clôture annuelle pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, des tests de dépréciation sont effectués.

Pour réaliser les tests de dépréciation des écarts d'acquisition résultant de regroupements d'entreprises ainsi que des actifs ne générant pas d'entrées de trésorerie indépendantes, ces actifs sont affectés à des unités génératrices de trésorerie (UGT) ; le périmètre d'une UGT ne peut être plus large que celui d'une division opérationnelle.

Les tests de dépréciation consistent à s'assurer que les valeurs recouvrables de chaque UGT du Groupe sont au

moins égales à la valeur comptable des actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition). La valeur recouvrable d'un actif est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de trois ans et d'une valeur terminale. Ces données sont issues des plans stratégiques établis selon les procédures du Groupe. Le taux d'actualisation retenu est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital du Groupe (8,5 % en 2008, 9,2 % en 2007 et 8,0 % en 2006), corrigé éventuellement du risque propre à chaque secteur d'activité. Les hypothèses retenues en matière de croissance de l'activité et de valeur terminale sont fondées sur une approche raisonnable et spécifique au secteur (en général, valeur terminale basée sur une moyenne pondérée du résultat opérationnel courant des trois années du plan stratégique, et croissance limitée à 2 %).

Les tests de dépréciation des frais de développement capitalisés (note 1-j) sont effectués, projet par projet, sur la base des projections actualisées des flux de trésorerie futurs relatifs au projet.

g. Titres de participation et titres de placement / prêts et créances financiers

Les titres de participation et titres de placement sont qualifiés de « disponibles à la vente » et sont évalués à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse à la date de clôture. Pour les titres non cotés, des modèles d'évaluation sont utilisés. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective de perte durable de valeur, une provision pour dépréciation est enregistrée sur la ligne « autres résultats financiers ». Cette dépréciation n'est reprise en résultat qu'à la date de cession du titre considéré.

Les prêts et créances financiers sont comptabilisés au coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Cette dépréciation, enregistrée sur la ligne « autres résultats financiers », peut ultérieurement être reprise en résultat si les conditions qui ont conduit à cette dépréciation ont cessé d'exister.

h. Stocks et en-cours

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient (par les méthodes du FIFO ou du prix moyen pondéré) et dépréciés lorsque le coût devient supérieur à la valeur nette de réalisation. Les en-cours, produits semi-finis et produits finis sont évalués au coût direct des matières premières, de la main-d'œuvre de production et

des achats de sous-traitance consommés au cours de la production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels et de tous les autres coûts directement affectables aux contrats.

Dans le bilan consolidé, les travaux en-cours relatifs aux contrats de construction sont inclus sous les lignes « Contrats de construction: actif » ou « Contrats de construction: passif » (note 1-i).

i. Revenus

Les revenus du Groupe peuvent être répertoriés en deux principales catégories comptables: les ventes de biens et services et les contrats de construction.

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence de différé de paiement a un effet significatif sur la détermination de la juste valeur, les revenus sont corrigés pour prendre en compte l'effet financier des différés de paiement.

Ventes de biens et services

Les revenus liés à la vente de biens et services, ainsi que les produits de redevances et de licences, sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et lorsqu'ils peuvent être évalués de façon fiable. Les critères de reconnaissance spécifiques suivants doivent également être remplis pour que les revenus puissent être reconnus :

- les produits d'une vente de biens sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens ;
- les produits relatifs à une prestation de services sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la transaction.

Les coûts relatifs à la prestation rendue (vente de biens ou prestations de services) sont reconnus en résultat en même temps que les produits correspondants ont été comptabilisés.

Contrats de construction

Un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'un actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés ou interdépendants en termes de conception, de technologie et de fonction, ou de finalité ou d'utilisation.

En fonction de ses caractéristiques, un contrat de construction notifié peut soit directement correspondre à une affaire comptable, soit être segmenté en plusieurs affaires comptables, soit être combiné à un autre contrat de construction en cours d'exécution pour former le périmètre de l'affaire comptable sur laquelle seront reconnus les produits et les charges correspondants.

Les produits et les charges d'une affaire comptable ainsi définie sont enregistrés selon la méthode de l'avancement technique. Toutefois, lorsque l'avancement technique et les dates contractuelles de transfert de propriété ne présentent pas de décalage significatif, l'avancement retenu est celui des clauses contractuelles de transfert de propriété.

Les pénalités de retard ou relatives à la mauvaise exécution du contrat sont comptabilisées en diminution des revenus. Au bilan, les provisions pour pénalités sont déduites des actifs du contrat.

Toute perte probable sur un contrat en cours ou en carnet est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue.

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charge dans l'exercice.

L'estimation des travaux restant à effectuer ne tient compte des produits résultant de réclamations présentées que lorsqu'il est très probable que celles-ci seront acceptées par le client.

Les paiements partiels reçus sur contrats de construction sont imputés sur les actifs du contrat au rythme de l'avancement du contrat. Les paiements partiels reçus, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont présentés en « avances et acomptes reçus » au passif du bilan.

Le montant cumulé des coûts encourus et des profits comptabilisés, diminué des pertes comptabilisées et des facturations intermédiaires, est déterminé contrat par contrat. Si ce montant est positif, il est comptabilisé à l'actif du bilan sous la ligne « contrats de construction : actif » et s'il est négatif, en « contrats de construction : passif » au passif du bilan.

j. Frais de recherche et de développement

Une partie significative des dépenses de recherche et développement est financée par des clients et organismes publics. Les frais de recherche et de développement autofinancés sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus et sont identifiés dans le compte de résultat, à l'exception des frais de développement des projets répondant aux critères suivants :

- le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- il existe un marché potentiel pour le produit, ou il sera utilisé en interne ;
- le produit procurera des avantages économiques futurs au Groupe, soit par sa commercialisation soit par son utilisation en interne.

Les frais de développement sont inscrits à l'actif du bilan dès lors que les critères ci-dessus sont satisfaits. Ils sont amortis sur la durée d'utilisation du produit. Le mode d'amortissement est déterminé par référence aux quantités ou aux revenus sur la période de prise en compte des avantages futurs. Si ce mode ne peut être déterminé de manière fiable, l'amortissement linéaire est pratiqué. La période d'amortissement est fonction du domaine d'activité. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée.

Le Groupe reçoit des financements publics pour le développement de certains projets, sous forme d'avances remboursables. Le remboursement de ces avances est généralement fonction des revenus futurs générés par le développement. Le Groupe comptabilise ces avances au passif du bilan compte tenu de la probabilité de leur remboursement. Les coûts engagés relatifs à ces projets sont par ailleurs portés à l'actif du bilan en travaux en cours.

Le Groupe bénéficie de crédits d'impôt liés à l'effort de recherche de ses filiales. Ces crédits d'impôt sont assimilés à des subventions et inclus, à ce titre, dans le résultat opérationnel courant.

k. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel avant prise en compte :

- du résultat de cession d'immobilisations incorporelles ou corporelles, d'activités ou de participations opérationnelles ;
- des pertes de valeurs sur actifs immobilisés ;
- des autres résultats opérationnels, provenant d'événements non usuels par leur fréquence, leur nature et leur montant.

l. Imposition différée

Thales comptabilise un impôt différé lorsque la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur comptable. Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé, sauf si les opérations concernées ont été enregistrées directement dans les capitaux propres. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés ne sont pas constatés à l'actif dès lors que la société concernée n'a pas l'assurance raisonnable de les récupérer. Pour apprécier sa capacité à récupérer ces actifs, le Groupe tient compte notamment des prévisions de résultats fiscaux futurs des entités fiscales sur un horizon généralement de cinq ans, des éléments passés non récurrents, des stratégies fiscales spécifiques à chaque pays.

Lorsqu'un actif d'impôt différé de l'entreprise acquise n'a pas été comptabilisé par l'acquéreur en tant qu'actif

identifiable à la date d'un regroupement d'entreprises et est comptabilisé ultérieurement dans les états financiers consolidés de l'acquéreur, le produit d'impôt différé qui en résulte est comptabilisé dans le compte de résultat. L'acquéreur doit en sus :

- ajuster la valeur comptable de l'écart d'acquisition du montant qui aurait été enregistré si l'actif d'impôt différé avait été comptabilisé en tant qu'actif identifiable à la date du regroupement d'entreprises ; et
- comptabiliser la réduction de la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition en charge. Dans les comptes consolidés, cette charge est présentée sur une ligne spécifique au sein du compte « impôt sur les bénéfices ».

m. Restructurations

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dès lors qu'il constitue un passif résultant d'une obligation du Groupe vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision prise par un organe compétent, matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés et à condition que le Groupe n'attende plus de contrepartie de ces coûts.

Ces coûts sont essentiellement constitués des indemnités au titre de la fin des contrats de travail, des indemnités de licenciement, des coûts de préavis non effectués, ainsi que des dépenses diverses liées aux fermetures de sites telles que les mises au rebut d'actifs. L'ensemble de ces coûts ainsi que les coûts liés directement à des mesures de restructuration (déménagement, formation du personnel muté...) sont présentés en « coût des restructurations » au compte de résultat.

n. Retraite et prestations assimilées

Conformément aux lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe accorde à ses salariés des avantages postérieurs à l'emploi (régimes de retraites, d'indemnités de fin de carrière, de couverture médicale...) ainsi que d'autres avantages à long terme (médailles du travail, primes d'ancienneté au moment du départ...).

Le Groupe évalue et comptabilise ses engagements de retraite et prestations assimilées de la manière suivante :

- pour les régimes à cotisations définies et les régimes de base, les paiements du Groupe sont constatés en charge de période ;
- pour les régimes à prestations définies, la méthode actuarielle utilisée est la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière.

Dans le cas des avantages postérieurs à l'emploi, les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en produit ou en charge lorsque les gains et pertes actuariels cumulés non reconnus pour chaque régime à la fin de l'exercice précédent excèdent 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation

au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime à cette date. Ces gains ou pertes sont reconnus sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des salariés du régime (méthode dite du « corridor »).

La charge représentative de l'évolution des engagements nets est comptabilisée en résultat opérationnel courant pour le montant correspondant au coût normal de la période et sur la ligne « Autres composantes de la charge de retraite et prestations assimilées » pour les autres éléments.

Rappel des règles de première adoption des normes IFRS :

Le Groupe a décidé de bénéficier de l'option prévue par IFRS 1 en imputant en capitaux propres les écarts actuariels non amortis au 1^{er} janvier 2004. Après cette date, le Groupe continue d'appliquer la règle du corridor, n'ayant pas retenu la nouvelle option offerte par IAS 19 révisée de présenter les pertes et gains actuariels directement en capitaux propres.

o. Paiements fondés sur des actions

Plans d'options et actions gratuites

Thales attribue à ses salariés des options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que des actions gratuites. Le Groupe utilise un modèle binomial pour évaluer le montant représentatif de l'avantage consenti aux bénéficiaires des options et actions gratuites attribuées. Les justes valeurs de ces instruments sont déterminées à leurs dates d'attributions respectives. Les montants ainsi obtenus sont étalés en résultat sur la durée d'acquisition des droits. Cette comptabilisation en résultat n'est pas linéaire mais dépend des conditions d'acquisition des droits spécifiques à chaque plan.

Plans d'épargne entreprise

Les offres d'achat d'actions proposées aux salariés avec une décote par rapport au prix moyen de marché dans le cadre des Plans d'Épargne Entreprise ne comportent pas de période d'acquisition des droits mais sont grevées d'une interdiction légale de céder les actions pendant une période de 5 ans. L'évaluation de l'avantage accordé au salarié tient compte de la perte de valeur associée à cette condition d'incessibilité.

La charge comptable relative aux paiements fondés sur des actions est incluse dans le résultat opérationnel courant avec pour contrepartie le compte de réserves consolidées, sans incidence sur les capitaux propres totaux.

Rappel des règles de première adoption des normes IFRS :

Le Groupe a retenu l'option offerte par IFRS 1 permettant de ne pas retraiter les plans émis avant le 7 novembre 2002.

p. Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net, part du Groupe, par la moyenne pondérée prorata temporis du nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des actions détenues en autocontrôle.

Le résultat par action dilué prend en compte les instruments ayant un effet dilutif et exclut les instruments n'ayant pas un effet dilutif. Il est calculé à partir de la moyenne pondérée prorata temporis du nombre d'actions et d'obligations assimilables à des actions, en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des actions détenues en autocontrôle. Le résultat net est corrigé des charges d'intérêt, nettes d'impôt, relatives aux obligations convertibles. L'effet dilutif des options de souscription ou d'achat d'actions est calculé selon la méthode dite du rachat d'action, en prenant en compte le cours de bourse moyen de la période concernée.

q. Dettes financières – instruments composés

Les dettes financières sont initialement comptabilisées à la juste valeur du montant reçu, déduction faite des coûts de transaction directement attribuables. Elles sont par la suite évaluées au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de dette financière et une composante de capitaux propres.

Ces deux composantes sont comptabilisées séparément et déterminées comme suit :

- la « composante dette » correspond à la valeur des cash-flows futurs contractuels (incluant les coupons et le remboursement) actualisée au taux de marché (tenant compte du risque de crédit à l'émission) d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions (maturité, flux de trésorerie) mais sans option de conversion ;
- la « composante capitaux propres » représente la valeur de l'option de conversion des obligations en actions. Elle est déterminée par différence entre le produit d'émission de l'emprunt et la composante dette recalculée selon les modalités décrites ci-dessus.

r. Coûts d'emprunts

Le coût des emprunts encouru pendant la période de construction d'un actif qualifié, que celui-ci soit corporel ou incorporel (frais de développement), est incorporé dans la valeur de cet actif. Le taux retenu est celui de l'emprunt lorsque le financement est spécifique, ou à défaut, le taux marginal de financement du Groupe.

s. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie présentée au bilan comprend les montants en caisse, les comptes bancaires ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

En sont exclus les découverts bancaires assimilés à un financement.

t. Structure du bilan consolidé

Le Groupe exerce dans ses différents secteurs, et pour une part significative, des activités à cycle d'exploitation long. En conséquence, les actifs (passifs) généralement réalisés (réglés) dans le cadre du cycle d'exploitation des entités (stocks, créances et dettes fournisseurs, avances, provisions...) sont présentés dans le bilan consolidé en actifs et passifs courants, sans distinction entre la part à moins d'un an et la part à plus d'un an. Les actifs et passifs financiers sont par contre considérés comme courants s'ils sont à échéance de moins d'un an à la date de clôture de l'exercice, et comme non courants au-delà.

u. Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt et des cours de change. Les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan. Pour être éligibles à la comptabilité de couverture, les instruments financiers doivent avoir les deux caractéristiques suivantes :

- existence formelle et documentée d'une relation de couverture lors de la mise en place de l'instrument financier ;
- efficacité attendue de la couverture ; cette efficacité devant pouvoir être mesurée de façon fiable et démontrée tout au long de la relation de couverture déterminée initialement.

Les principes comptables relatifs aux instruments dérivés de change sont présentés dans la note 1-d. Les instruments financiers relatifs aux couvertures de taux font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de valeurs d'actifs, de passifs ;
- une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeurs de flux futurs de trésorerie (flux d'intérêts futurs inconnus générés par des emprunts souscrits à taux révisables ou des emprunts futurs à émettre hautement probables, par exemple).

Dans le cas des relations de couverture de juste valeur, les passifs financiers couverts par des instruments dérivés de

taux d'intérêt sont réévalués à hauteur du risque couvert. Les variations de valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques de l'instrument dérivé. Dans le cas des relations de couverture de flux de trésorerie, les variations de juste valeur des instruments dérivés de taux enregistrés au bilan sont alors comptabilisées directement en contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace, jusqu'à ce que les flux couverts impactent le résultat.

v. Cessions de créances sans recours

Le Groupe procède à des cessions de créances commerciales, principalement sur la Direction Générale de l'Armement, et notamment de créances échues portant intérêt moratoire. Ces cessions, sans recours contre le cédant en cas de défaut de paiement du débiteur, emportent transfert de la quasi-totalité des risques et avantages associés à l'actif. Dans ces conditions, les créances commerciales ainsi cédées font l'objet d'une « décomptabilisation » de l'actif.

w. Principales sources d'estimation

La préparation des comptes consolidés du Groupe conduit à effectuer des estimations et à retenir des hypothèses qui ont une incidence sur l'évaluation des résultats, des actifs et des passifs consolidés. Ces estimations pourraient devoir être révisées en cas de changements dans les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou comme suite à de nouvelles informations ou à un surcroît d'expérience. Les principaux comptes sujets à des estimations comptables significatives sont les suivants :

Contrats de construction

La comptabilisation des produits et charges relatifs aux contrats de construction est basée sur l'estimation des résultats à terminaison de ces contrats (note 1-i). Ces estimations sont réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la Direction Générale, selon les procédures du Groupe.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de perte de valeur (note 1-f). La valeur des actifs concernés est appréciée à partir de données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis selon les procédures du Groupe pour chacune des activités ou divisions du Groupe.

Frais de développement

Les frais de développement répondant aux critères permettant leur capitalisation (note 1-j) sont inscrits en im-

mobilisations incorporelles et amortis sur leurs durées d'utilisation. L'appréciation de la satisfaction aux critères ainsi que l'appréciation de la valeur recouvrable de ces actifs sont effectuées à partir des prévisions d'activité et de profitabilité des projets correspondants.

Retraites et prestations assimilées

Les engagements de retraite et prestations assimilées sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles selon les modalités décrites en note 1-n. Les hypothèses actuarielles retenues par le Groupe (taux d'actualisation, rendement attendu des placements, augmentations futures des salaires, taux de rotation du personnel, tables de mortalité...) sont revues chaque année avec les actuaires du Groupe.

Impôts différés

Les impôts différés actifs résultent des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs. La recouvrabilité de ces actifs est appréciée sur base des données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis pour chacun des périmètres fiscaux considérés.

Risques et litiges

Le Groupe procède au recensement et à la revue régulière des litiges en cours, et constitue le cas échéant des provisions comptables jugées raisonnables. Les incertitudes éventuelles relatives aux litiges en-cours sont décrites dans la note 23.

Allocation du prix d'acquisition d'un regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (ou « purchase accounting ») : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis sont évalués à la juste valeur. Ces évaluations sont confiées à des experts indépendants qui fondent leurs travaux sur des hypothèses et sont amenés à estimer l'effet d'événements futurs, incertains à la date d'acquisition.

2. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

a. En 2008

En mars 2008, Thales a cédé, pour 93,7 M€, ses activités de solutions de paiement électronique au groupe américain Hypercom. Ce montant sera éventuellement complété de versements ultérieurs, dans la limite de 30 M USD, en fonction des résultats dégagés en 2008 par ces activités.

En mars 2008, Thales a cédé, pour 11 M€, sa filiale Thales Computers à la société Kontron Modular Computers GmbH.

En octobre 2008, Thales a finalisé le rachat de la société britannique nCipher Plc, spécialisée dans les logiciels et les équipements de cryptage, pour 50,7 M€. Cette société sera consolidée à compter du 1^{er} janvier 2009. En 2008, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 30 M€. Le total de son bilan s'élève à 25 M€ au 31 décembre 2008.

En octobre 2008, Thales a racheté, au prix de 24,5 M€, 49 % du site Airbus de Laupheim en Allemagne, et financé, par un prêt de 29,9 M€, l'acquisition d'actifs industriels. La nouvelle société, Diehl Aircabin GmbH, détenue conjointement avec Diehl, sera consolidée par intégration proportionnelle à compter du 1^{er} janvier 2009. En 2008, la nouvelle société a réalisé un chiffre d'affaires de 70 M€ (correspondant à un trimestre d'activité). Le total de son bilan au 31 décembre 2008 s'élève à 235 M€.

Suivi des opérations d'acquisition / apport de 2007:

Au terme de la procédure d'expertise relative à l'acquisition par Thales des activités Transport et Sécurité d'Alcatel-Lucent, le complément de prix a été fixé à 35,9 M€ (dont 10,2 M€ déjà réglés en 2007). Dans les comptes consolidés, l'écart d'acquisition a été ajusté en conséquence.

Conformément aux accords, le prix d'acquisition des actions d'Alcatel Alenia Space doit faire l'objet d'un réexamen en 2009 selon une procédure contradictoire pouvant déboucher sur une expertise indépendante et conduire, le cas échéant, à un complément de prix⁽¹⁾ au profit d'Alcatel-Lucent. À ce stade, le Groupe ne dispose pas d'éléments permettant d'évaluer le montant de cet ajustement. En tout état de cause, un tel paiement ne devrait pas affecter de manière significative la solidité financière du Groupe.

L'accord de mars 2007 relatif au rapprochement des activités navales de Thales et DCNS prévoit pour Thales la possibilité, à compter du 31 mars 2009 et ce, pendant une période de 3 ans, de porter sa participation dans DCNS de 25 % à 35 %. Le Groupe ne dispose pas, à ce stade, de la totalité des éléments nécessaires pour évaluer cette option.

b. En 2007

Début octobre 2007, Thales a cédé pour 140 M€ (dont 7,5 M sous la forme d'un prêt) ses parts dans le groupe Faceo, spécialiste européen du facility management,

à Apax Partners. Le groupe Faceo, auparavant détenu conjointement avec Cegelec, a été déconsolidé à fin septembre 2007.

Fin août 2007, Thales a cédé pour 2,5 M€ ses parts dans la société allemande Bayern-Chemie / Protac au missilier européen MBDA. La société Bayern-Chemie, auparavant détenue conjointement avec EADS, a été déconsolidée à la fin du premier semestre 2007.

Fin juillet 2007, Thales a cédé pour 6,8 M€ sa filiale britannique Thales MESL Ltd.

Le 29 mars 2007, Thales a cédé à DCNS, pour un prix de 514 M€, ses activités navales de surface en France (hors équipements destinés à des programmes navals), DCNS devenant l'actionnaire unique des filiales communes créées par les deux sociétés, à savoir principalement les filiales Armaris et MOPA2. Simultanément, Thales est entré, pour un prix d'acquisition de 569,1 M€, au capital de DCNS à hauteur de 25 % au côté de l'État qui en conserve 75 %. En sus des droits attachés à sa participation, l'État bénéficie d'un dividende prioritaire d'un montant maximal de 376,0 M€, qui sera versé en fonction des résultats distribuables futurs.

Dans les comptes consolidés du Groupe, cette opération conduit à enregistrer, d'une part, une plus-value de cession de 316,0 M€ et, d'autre part, un écart d'acquisition de 366,5 M€ affecté à des actifs incorporels pour un montant net d'impôt égal à 142,5 M€ (note 12).

L'accord comporte par ailleurs des clauses de rémunération conditionnelle liées à l'obtention de certains contrats et à certaines conditions de performance opérationnelle. Thales aura par ailleurs la possibilité, à compter du 31 mars 2009 et ce, pendant une période de 3 ans, de porter sa participation à 35 %. Le Groupe ne dispose pas, à ce stade, d'éléments permettant d'évaluer cette option.

Le nouvel ensemble est inclus dans les comptes consolidés de Thales par mise en équivalence à compter du 31 mars 2007.

Le 6 avril 2007, Alcatel Participations a cédé à Thales, pour un prix de 671,7 M€, ses participations dans deux sociétés du domaine spatial, soit 67 % de la société Alcatel Alenia Space, fabricant de satellites, et 33 % de la société Telespazio Holding, opérateur de satellites, toutes deux sociétés détenues conjointement avec Finmeccanica. L'accord prévoit une réévaluation du prix de la transaction, fonction des conclusions d'un expert indépendant devant se prononcer en 2009. À ce stade, le Groupe ne dispose pas d'éléments permettant d'évaluer cet ajustement.

(1) Ce complément de prix suit le mécanisme suivant: le prix de base de 600 M€ constitue le prix plancher. Si la valorisation de 67 % des capitaux propres de la cible est comprise entre 600 et 760 M€, alors Thales versera à Alcatel-Lucent l'intégralité de la différence entre le prix obtenu et 600 M€. Au-delà de 760 M€ pour 67 % des capitaux propres, Thales versera, en complément des 160 M€, la moitié de la valeur obtenue au-delà de 760 M€.

Coût d'acquisition

Versement en numéraire	671,7 M€
Frais d'acquisition	7,1 M€
Coût d'acquisition total:	678,8 M€

Dans le cadre de cette opération, des actifs incorporels ont été identifiés et reconnus à hauteur de 172,5 M€ et les travaux en-cours ont été réévalués à hauteur de 6,7 M€. Après imputation des impôts différés passifs (60,9 M€), le bilan de ces activités à la date d'acquisition se présente comme suit :

Quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs acquis

Relation clientèle (amortissement linéaire sur 22 ans)	100,6
Technologie acquise (amortissement linéaire sur 7 ans)	38,1
Carnet de commandes (amortissement au rythme de l'écoulement prévu)	33,8
	172,5
Immobilisations corporelles	157,7
Autres actifs non courants	52,0
Impôt différé actif	80,7
Impôt différé passif / purchase accounting	(60,9)
Retraite et prestations assimilées	(81,4)
Actifs (passifs) opérationnels courants	(77,9)
Trésorerie (dette) nette	77,8
Actif net acquis en juste valeur	320,5 M€

L'écart d'acquisition résiduel résultant de l'opération est déterminé comme suit :

Écart d'acquisition

Coût d'acquisition total	678,8 M€
Moins, juste valeur des actifs et passifs acquis	(320,5) M€
Écart d'acquisition	358,3 M€

Ces deux sociétés sont consolidées par intégration proportionnelle à compter du 1^{er} avril 2007.

Le 5 janvier 2007, Alcatel-Lucent a apporté à Thales ses activités Transport et Sécurité. Ces apports ont été rémunérés par l'émission de 25 millions de titres Thales au profit d'Alcatel-Lucent et le paiement d'une somme provisoire de 40 M€.

Des actifs incorporels ont été identifiés et reconnus à hauteur de 674,3 M€, et les travaux en-cours ont été réévalués à hauteur de 26,3 M€. Après imputation des impôts différés passifs (238,2 M€), l'écart d'acquisition résiduel résultant de l'opération s'élève à 857,2 M€. Il peut être analysé comme suit :

Coût d'acquisition

25 millions d'actions ordinaires Thales multiplié par le cours de bourse (37,63 €) au 5 janvier 2007	940,7 M€
Versement en numéraire à la date de l'opération	40,0 M€
Frais d'acquisition	10,9 M€
Coût d'acquisition total	991,6 M€

Juste valeur des actifs et passifs acquis

Relation clientèle (amortissement linéaire sur 14 ans)	289,0
Technologie acquise (amortissement linéaire sur 9 ans)	208,0
Carnet de commandes (amortissement au rythme de l'écoulement prévu)	177,3
	674,3
Autres actifs non courants	56,6
Retraite et prestations assimilées	(49,0)
Impôt différé actif	17,9
Impôt différé passif / purchase accounting	(238,2)
Actifs (passifs) opérationnels courants	(450,3)
Actifs (passifs) financiers	(7,8)
Trésorerie	130,9
Actif net acquis en juste valeur	134,4 M€

Écart d'acquisition

Coût d'acquisition total	991,6 M€
Moins, juste valeur des actifs et passifs acquis	(134,4) M€
Écart d'acquisition	857,2 M€

c. En 2006

En octobre 2006, acquisition de la totalité d'ADI, la filiale australienne auparavant détenue conjointement avec Transfield Holdings, suite à l'exercice par Thales des options existantes. Comme prévu dans les accords, le Groupe a décaissé 5,8 M\$ australiens. Les options existantes ayant été valorisées dans les comptes du Groupe en 2005, aucun goodwill n'a été reconnu au titre de cette opération en 2006.

Fin août 2006, cession à un groupe d'investissement des activités de systèmes et équipements de navigation pour 170 M\$ (dont 60 M\$ sous forme d'une créance payable en 2011 et 2012).

En mai 2006, acquisition auprès de Diehl VA Systeme Stiftung & Co. KG de 49 % de Diehl Luftfahrt Elektronik GmbH au prix de 24,5 M€. Cette société est consolidée par intégration proportionnelle.

d. Compte de résultat ajusté

Pour permettre le suivi et la comparabilité des performances économiques du Groupe, le compte de résultat consolidé est re-traité des écritures relatives à l'ajustement des actifs et passifs acquis auprès d'Alcatel-Lucent (activités spatiales, Transport et Sécurité) et de l'État (acquisition de 25 % de DCNS, société mise en équivalence dans les comptes du Groupe). La comptabilisation de ces actifs et passifs en « juste valeur » dans le cadre du « purchase price allocation (PPA) » a en effet conduit à :

- réévaluer des travaux en cours ;
- corriger l'incidence comptable des relations de couverture (comptabilisation des contrats au cours de change du jour de l'acquisition) ;
- amortir des actifs incorporels (relation clientèle, technologie acquise, carnet de commandes) générés dans le cadre des regroupements d'entreprises ;
- enregistrer les effets impôts associés.

L'incidence du PPA pour les trois périodes présentées, s'analyse comme suit :

en millions d'euros	2008	2007	2006
Coût de l'activité	(14,8)	(45,9)	--
Amortissement des actifs incorporels acquis	(109,8)	(127,9)	--
Résultat opérationnel courant	(124,6)	(173,8)	--
Impôt	42,4	59,1	--
Résultat des sociétés mises en équivalence	(8,2)	(6,1)	--
Résultat net	(90,4)	(120,8)	--

Le compte de résultat ajusté, pour les trois périodes présentées, s'analyse donc comme suit :

en millions d'euros	2008	2007	2006
Revenus	12 664,8	12 295,6	10 264,3
Coût de l'activité	(9 905,2)	(9 515,0)	(7 883,6)
Frais de recherche et développement	(440,2)	(443,4)	(360,8)
Frais commerciaux	(851,2)	(841,0)	(805,7)
Frais généraux et administratifs	(558,7)	(560,4)	(459,6)
Coût des restructurations	(32,5)	(77,9)	(193,1)
Résultat opérationnel courant	877,0	857,9	561,5
Perte de valeur sur actifs immobilisés	(69,1)	(96,5)	(8,5)
Résultat des cessions	35,2	432,1	22,9
Résultat opérationnel	843,1	1 193,5	575,9
Intérêts financiers relatifs à la dette brute	(101,4)	(100,3)	(83,9)
Produits financiers relatifs à la trésorerie et équivalents	49,6	55,2	42,1
Coût de l'endettement financier net	(51,8)	(45,1)	(41,8)
Autres résultats financiers	(49,8)	(34,0)	(31,5)
Autres composantes de la charge de retraite	(11,1)	65,2	(19,0)
Impôt sur les bénéfices	(145,4)	(216,8)	(100,4)
Résultat des sociétés mises en équivalence	65,8	46,7	7,9
Résultat net	650,8	1 009,5	391,1
Dont :			
Part du Groupe	650,3	1 008,2	388,0
Part des minoritaires	0,5	1,3	3,1

3. INFORMATIONS À PÉRIMÈTRE ET TAUX DE CHANGE COMPARABLES

a. Incidence des variations de périmètre et de change sur le résultat opérationnel courant consolidé

Sur la base du compte de résultat ajusté, les résultats à périmètre et taux de change comparables se présentent comme suit :

	2008 ajusté	Moins sociétés acquises (a)	2008 retraité	2007 ajusté	Activités Espace janvier- mars 2007 (b)	Moins sociétés cédées (c)	Écart de conver- sion (d)	2007 retraité
Revenus	12 664,8	(81,3)	12 583,5	12 295,6	208,2	(339,5)	(421,5)	11 742,8
Coût de l'activité	(9 905,2)	60,5	(9 844,7)	(9 515,0)	(170,6)	251,4	342,3	(9 091,9)
Frais de recherche et développement	(440,2)	0,6	(439,6)	(443,4)	(7,9)	18,4	8,5	(424,4)
Frais commerciaux	(851,2)	4,1	(847,1)	(841,0)	(11,9)	21,5	25,1	(806,3)
Frais généraux et administratifs	(558,7)	4,4	(554,3)	(560,4)	(16,5)	17,0	21,7	(538,2)
Coût des restructurations	(32,5)	--	(32,5)	(77,9)	(1,9)	0,6	4,3	(74,9)
Résultat opérationnel courant	877,0	(11,7)	865,3	857,9	(0,6)	(30,6)	(19,6)	807,1

(a) Les comptes des sociétés acquises en 2008 sont exclus du compte de résultat 2008 et les comptes des sociétés acquises en 2007 sont retraités afin d'affecter le compte de résultat 2008 sur une période identique à celle durant laquelle ces sociétés ont été consolidées en 2007.

(b) Les résultats du premier trimestre 2007 de la division Espace sont ajoutés pour que ces sociétés contribuent au compte de résultat sur une période identique en 2008 et 2007.

(c) Les comptes des sociétés cédées en 2007 sont exclus du compte de résultat 2007 retraité. Les comptes des sociétés cédées en 2008 sont retraités pour que ces sociétés contribuent au compte de résultat sur une période identique en 2008 et 2007.

(d) Les résultats de 2007 des filiales étrangères sont convertis aux taux de change moyens de 2008. L'impact des évolutions des devises sur les transactions réalisées dans une devise différente de la monnaie fonctionnelle de la filiale n'est pas inclus dans l'écart présenté.

b. Incidence des variations de périmètre et de change sur le bilan consolidé

Le tableau ci-après détaille les mouvements permettant de passer du bilan au 31 décembre 2006 au bilan au 31 décembre 2008 : impact des variations de périmètre et de cours de change, reclassements entre postes du bilan et impact des flux de trésorerie.

	Capitaux propres	Retraite et pres- tations assimilées	Impôts courant / différé	Actif opéra- tionnel non courant	Actif financier non courant	Passif net opéra- tionnel courant	Dettes financière nette hors trésor.	Trésorerie
Bilan au 31/12/06	2 294,2	1 030,2	(360,4)	(3 265,2)	(416,0)	808,0	2 242,3	2 333,1
Flux financiers								
Cash flow opérationnel	478,8	(140,4)	14,3	520,4	(27,7)	139,5	--	984,9
Cash flow d'investissement	432,1	(16,0)	--	(502,6)	(1 079,4)	--	(36,5)	(1 202,4)
Cash flow de financement	(125,7)	--	--	--	--	--	(476,4)	(602,1)
Flux non financiers								
Variation de périmètre	936,0	94,5	233,4	(2 156,4)	532,3	296,3	63,9	--
Variation de change	(159,2)	(15,7)	13,8	52,0	19,7	88,5	(48,5)	(49,4)
Instruments financiers	41,3	--	5,3	--	(2,3)	(44,3)	--	--
Reclassifications et autres	(13,3)	(7,5)	21,6	138,7	(95,3)	(54,8)	10,6	--
Bilan au 31/12/07	3 884,2	945,1	(72,0)	(5 213,1)	(1 068,7)	1 233,2	1 755,4	1 464,1
Flux financiers								
Cash flow opérationnel	553,1	(118,8)	4,7	502,0	(35,2)	(85,9)	0,9	820,8
Cash flow d'investissement	35,2	--	--	(512,1)	(154,8)	--	(10,1)	(641,8)
Cash flow de financement	(239,8)	--	--	--	--	--	228,4	(11,4)
Flux non financiers								
Variation de périmètre	(0,4)	(4,5)	(19,6)	(34,0)	26,1	24,9	7,5	--
Variation de change	(259,4)	(14,0)	11,0	146,4	20,4	11,5	(47,8)	(131,9)
Instruments financiers	(30,2)	--	2,9	--	0,5	26,8	--	--
Reclassifications et autres	9,1	(4,3)	(16,1)	(74,6)	85,1	(21,0)	21,8	--
Bilan au 31/12/08	3 951,8	803,5	(89,1)	(5 185,4)	(1 126,6)	1 189,5	1 956,1	1 499,8

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

a. Information par secteur d'activité

Après avoir cédé ses activités non stratégiques au cours des dernières années et finalisé, au premier semestre 2007, des opérations majeures avec Alcatel-Lucent et DCNS, Thales dispose d'un portefeuille d'activités recentré sur ses compétences clés. Dédiées aux systèmes d'information critiques, ses activités sont désormais regroupées en trois domaines principaux, Aéronautique / Espace, Défense et Sécurité :

- le domaine Aéronautique / Espace regroupe les activités des divisions Aéronautique et Espace ;
- le domaine Défense regroupe les activités des divisions Systèmes Aériens, Systèmes Terre & Interarmées et Naval ;
- le domaine Sécurité regroupe les anciennes divisions Sécurité et Services ainsi que les activités Transport et Sécurité apportées par Alcatel-Lucent.

2008	Aéronautique / Espace (a)	Défense	Sécurité	Autres / élim (b)	Thales
Carnet de commandes au 31/12 hors Groupe	7 019,8	10 799,7	5 079,9	38,4	22 937,8
Prises de commandes hors Groupe	4 184,1	6 510,8	3 535,7	67,5	14 298,1
Revenus hors Groupe	4 140,4	5 446,9	2 990,2	87,3	12 664,8
Revenus interdomaines	78,3	168,0	329,0	(575,3)	--
Revenus totaux	4 218,7	5 614,9	3 319,2	(488,0)	12 664,8
Résultat opérationnel courant avant PPA	202,6	531,7	159,4	(16,7)	877,0
Effet du purchase accounting	(23,7)	--	(100,9)	--	(124,6)
Résultat opérationnel courant (c)	178,9	531,7	58,5	(16,7)	752,4
Actif opérationnel courant	3 097,3	2 948,6	2 369,6	1 117,2	9 532,7
Passif opérationnel courant	(2 963,0)	(4 010,5)	(2 402,9)	(1 345,8)	(10 722,2)
Net	134,3	(1 061,9)	(33,3)	(228,6)	(1 189,5)
Actif opérationnel non courant	1 608,3	1 322,4	1 924,6	330,1	5 185,4
Acquisitions d'immos corp. et incorporelles	197,7	116,8	99,8	120,3	534,6
Dot. aux amort. des immos corp et incorp.	155,5	80,3	161,3	35,9	433,0
Effectif consolidé fin de période (d)	17 904	22 843	19 667	2 834	63 248

2007	Aéronautique / Espace (a)	Défense	Sécurité	Autres / élim (b)	Thales
Carnet de commandes au 31/12 hors Groupe	7 222,1	10 405,7	4 986,5	61,1	22 675,4
Prises de commandes hors Groupe	4 014,0	5 467,4	3 076,6	297,6	12 855,6
Revenus hors Groupe	3 580,7	5 185,6	3 130,9	398,4	12 295,6
Revenus interdomaines	60,4	155,8	316,7	(532,9)	--
Revenus totaux	3 641,1	5 341,4	3 447,6	(134,5)	12 295,6
Résultat opérationnel courant avant PPA	237,2	423,9	197,7	(0,9)	857,9
Effet du purchase accounting	(30,3)	--	(143,5)	--	(173,8)
Résultat opérationnel courant (c)	206,9	423,9	54,2	(0,9)	684,1
Actif opérationnel courant	2 871,3	2 954,1	2 480,9	1 011,9	9 318,2
Passif opérationnel courant	(2 803,3)	(3 798,1)	(2 604,7)	(1 345,3)	(10 551,4)
Net	68,0	(844,0)	(123,8)	(333,4)	(1 233,2)
Actif opérationnel non courant	1 596,3	1 286,9	2 033,8	296,1	5 213,1
Acquisitions d'immos corp. et incorporelles	240,7	121,7	103,2	62,6	528,2
Dot. aux amort. des immos corp et incorp.	129,8	77,5	177,1	39,5	423,9
Effectif consolidé fin de période (d)	17 805	21 937	18 488	2 965	61 195

2006	Aéronautique	Défense	Sécurité	Autres / élim (b)	Thales
Carnet de commandes au 31/12 hors Groupe	5 047,4	9 684,6	2 956,2	2 988,1	20 676,3
Prises de commandes hors Groupe	2 365,9	5 453,7	2 342,9	655,1	10 817,6
Revenus hors Groupe	2 466,7	4 965,3	1 971,0	861,3	10 264,3
Revenus interdomaines	56,0	200,9	340,9	(597,8)	--
Revenus totaux	2 522,7	5 166,2	2 311,9	263,5	10 264,3
Résultat opérationnel courant (c)	157,6	348,6	96,0	(40,7)	561,5
Actif opérationnel courant	2 321,5	2 447,1	1 484,6	2 123,2	8 376,4
Passif opérationnel courant	(2 077,0)	(3 301,9)	(1 235,7)	(2 569,8)	(9 184,4)
Net	244,5	(854,8)	248,9	(446,6)	(808,0)
Actif opérationnel non courant	866,0	1 360,3	616,9	422,0	3 265,2
Acquisitions d'immos corp. et incorporelles	191,8	76,3	83,6	60,4	412,1
Dot. aux amort. des immos corp et incorp.	78,2	75,8	66,1	75,0	295,1
Effectif consolidé fin de période (d)	12 558	21 653	13 867	4 082	52 160

(a) La division Espace, créée en avril 2007 après l'acquisition, par Thales, des activités spatiales d'Alcatel-Lucent, a contribué comme suit aux comptes consolidés du Groupe :

	2008	2007 proforma (12 mois)	2007 avril-décembre
Carnet de commandes au 31/12 hors Groupe	1 980,9	2 094,6	2 094,6
Prises de commandes hors Groupe	1 358,4	1 523,2	1 354,8
Revenus hors Groupe	1 472,6	1 274,0	1 065,8
Revenus interdivisions	35,2	24,1	19,2
Revenus totaux	1 507,8	1 298,1	1 085,0
Résultat opérationnel courant avant PPA	78,1	46,3	46,9
Effet du purchase accounting	(23,7)	(30,3)	(30,3)
Résultat opérationnel courant	54,4	16,0	16,6
Effectif consolidé fin de période	5 471	5 258	5 258

Cette division recouvre l'activité des sociétés Thales Alenia Space, détenue à 67 % par Thales, et Telespazio, détenue à 33 % par Thales. Ces sociétés, contrôlées conjointement avec Finmeccanica, sont consolidées par intégration proportionnelle depuis le 1^{er} avril 2007.

(b) La colonne « autres et éliminations » correspond à l'élimination des flux entre les trois domaines, aux données concernant les activités corporate (centres de recherche du Groupe, pôle immobilier et holdings) ainsi que les activités cédées l'année précédente.

Le résultat opérationnel courant corporate est réparti entre les trois domaines à l'exception :

- du résultat opérationnel courant du pôle immobilier correspondant aux coûts des surfaces inoccupées par les domaines (respectivement -16,7 M€, -15,3 M€ et -19,8 M€ en 2008, 2007 et 2006) ;
- du résultat des activités cédées.

(c) Les crédits d'impôt recherche inclus dans le résultat opérationnel courant s'élèvent respectivement à 169,3 M€, 55,5 M€ et 49,7 M€ en 2008, 2007 et 2006.

(d) L'effectif consolidé inclut les effectifs totaux des sociétés intégrées globalement et le prorata des effectifs des sociétés intégrées proportionnellement. Il n'inclut pas les effectifs des sociétés mises en équivalence ou non intégrées. Les frais de personnel des périodes correspondantes s'élèvent respectivement à 4 552,3 M€, 4 376,0 M€ et 3 717,7 M€ en 2008, 2007 et 2006.

b. Information par zone géographique

Par destination

Revenus (directs ou indirects)	2008	2007	2006
France	3 165,1	3 108,5	3 064,1
Royaume-Uni	1 555,6	1 583,7	1 341,5
Autres pays d'Europe	3 301,8	3 275,8	2 079,4
Amérique du Nord	1 189,7	1 225,6	1 192,4
Proche et Moyen-Orient	1 134,6	878,0	616,8
Asie et Pacifique	1 710,0	1 678,7	1 576,8
Afrique et Amérique Latine	608,0	545,3	393,3
Total	12 664,8	12 295,6	10 264,3

Par origine

Revenus	2008	2007	2006
France	6 101,1	5 798,5	5 365,0
Royaume-Uni	1 704,8	1 863,0	1 619,8
Autres pays d'Europe	2 567,3	2 487,8	1 231,3
Reste du monde	2 291,6	2 146,3	2 048,2
Total	12 664,8	12 295,6	10 264,3

Actifs opérationnels (courants et non courants)	2008	2007	2006
France	8 299,8	7 902,6	7 524,1
Royaume-Uni	1 162,7	1 323,7	1 305,2
Autres pays d'Europe	3 521,6	3 438,0	1 252,8
Reste du monde	1 734,0	1 867,0	1 559,5
Total	14 718,1	14 531,3	11 641,6

Acquisitions d'immobilisations	2008	2007	2006
France	251,6	300,7	210,9
Royaume-Uni	143,7	70,9	64,9
Autres pays d'Europe	61,0	66,1	36,8
Reste du monde	78,3	90,5	99,5
Total	534,6	528,2	412,1

Information par type de contrats

Revenus	2008	2007	2006
Contrats de construction	6 440,2	6 249,8	4 569,6
Ventes de biens	3 479,8	3 324,7	3 389,6
Prestations de services	2 683,6	2 684,5	2 286,8
Autres	61,2	36,6	18,3
Total	12 664,8	12 295,6	10 264,3

5. PERTE DE VALEUR SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

	2008	2007	2006
Frais de développement (a)	(1,2)	(50,9)	--
Écarts d'acquisition (b)	(67,2)	(40,7)	(8,5)
Autres immobilisations corporelles et incorporelles	(0,7)	(4,9)	--
Total	(69,1)	(96,5)	(8,5)

(a) En 2007, les pertes de valeur relatives aux frais de développement concernent la division Aéronautique et sont essentiellement liées à l'évolution de la parité euro / dollar.

(b) Les pertes de valeur concernent essentiellement:

- en 2008:

- dans la division Sécurité, l'écart d'acquisition relatif aux activités de billetterie et de contrôle d'accès des voyageurs, suite aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de certains contrats complexes (42,8 M€), ainsi que l'écart d'acquisition relatif aux activités de services en Suisse (8,7 M€),
 - dans la division Aéronautique, l'écart d'acquisition relatif aux activités In-Flight Entertainment suite au décalage de planning de livraison sur le programme B787 (13,6 M€);
- en 2007, divers écarts d'acquisition à hauteur de -31,5 M€ dans la division Sécurité et -9,2 M€ dans la division Aéronautique;

- en 2006, divers écarts d'acquisition dans la division Sécurité.

Les tests de dépréciation de 2008 ont été réalisés avec une hypothèse initiale de taux d'actualisation de 8,5 % (coût moyen du capital du Groupe à fin 2008). Une augmentation du taux d'actualisation de 2 % (soit 10,5 %) ne conduirait pas le Groupe à passer des pertes de valeur significatives supplémentaires.

6. RÉSULTAT DES CESSIONS

	2008	2007	2006
Cessions de titres:	46,0	435,0	16,7
Thales e-Transactions	53,6	--	--
Thales Computers	(3,7)	--	--
Thales Naval France / Armaris	--	316,0	--
Faceo	--	119,3	--
Thales MESL Ltd	--	14,1	--
Bayern-Chemie / Protac	--	(4,2)	--
Embraer	--	--	41,1
Thales Navigation	--	(1,2)	(24,7)
Autres	(3,9)	(9,0)	0,3
Cessions d'autres actifs:	(10,8)	(2,9)	6,2
Actifs immobiliers	(1,7)	(0,6)	12,2
Actifs mobiliers	(9,1)	(2,3)	(6,0)
Total	35,2	432,1	22,9

7. RÉSULTAT FINANCIER

a. Coût de l'endettement financier net

	2008	2007	2006
Charges financières:			
- sur dette brute	(104,7)	(106,1)	(89,6)
- sur swaps de taux	3,3	5,8	5,7
	(101,4)	(100,3)	(83,9)
Produits financiers / trésorerie et équivalents	49,6	55,2	42,1
Total	(51,8)	(45,1)	(41,8)

b. Autres résultats financiers

	2008	2007	2006
Profits (pertes) de change	(8,7)	(3,8)	(8,8)
Variation de juste valeur des instruments dérivés de change	(23,6)	(18,8)	(14,8)
Inefficacité des couvertures de change	(5,2)	0,8	5,5
Résultat de change	(37,5)	(21,8)	(18,1)
Produits financiers nets sur créances et dettes d'exploitation	3,3	1,0	3,5
Dividendes reçus	6,5	2,3	2,6
Pertes de valeur / titres « disponibles à la vente »	(4,8)	(9,1)	(4,2)
Dépréciation des prêts et autres créances financières	(18,7)	(0,4)	(3,6)
Autres	1,4	(6,0)	(11,7)
Total	(49,8)	(34,0)	(31,5)

8. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La détermination de la charge d'impôt tient compte des règles spécifiques locales utilisées par Thales, telles que les régimes d'intégration fiscale en France, du Group Relief au Royaume-Uni, de la consolidation fiscale aux États-Unis et de l'Organschaft en Allemagne.

a. Charge d'impôt

	2008	2007	2006
Impôt courant	(123,0)	(154,9)	(101,8)
Impôt différé	33,4	(2,8)	1,4
Réduction de l'écart d'acquisition relative aux actifs d'impôt différés initialement non reconnus (note 1-I)	(13,4)	--	--
Total	(103,0)	(157,7)	(100,4)

b. Taux d'impôt effectif

	2008	2007	2006
Résultat net	560,4	888,7	391,1
Moins charge d'impôt	103,0	157,7	100,4
Moins résultat net des sociétés mises en équivalence	(57,6)	(40,6)	(7,9)
Résultat avant impôt	605,8	1 005,8	483,6
Taux moyen d'imposition	29,0 %	31,6 %	31,1 %
Produit (charge) d'impôt théorique	(175,5)	(318,2)	(150,6)
Éléments en rapprochement:			
- résultats des cessions non imposables	14,7	144,1	14,8
- autres éléments non imposables	26,2	(3,7)	30,1
- utilisation (création) de déficit reportable non inscrit à l'actif	8,3	10,4	(2,7)
- activation de déficits précédemment non constatés	50,0	6,3	27,5
- réduction de l'écart d'acquisition / actifs d'impôt différés initialement non reconnus	(13,4)	--	--
- ajustements / exercices antérieurs	(10,1)	8,0	(7,0)
- incidence des baisses de taux d'imposition futures votées	6,3	(12,4)	(2,5)
- autres (a)	(9,5)	7,8	(10,0)
Charge nette d'impôt réelle	(103,0)	(157,7)	(100,4)
Taux d'impôt effectif	17,0 %	15,7 %	20,8 %

(a) Essentiellement fiscalité étrangère spécifique.

c. Impôts différés actif et passif

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Impôt différé actif	433,5	461,0	440,8
Impôt différé passif	(268,6)	(325,1)	(39,1)
Actif d'impôt différé, net	164,9	135,9	401,7

d. Évolution de l'actif net d'impôt différé

	Au 01/01/2008	(Charge) / produit de l'exercice	Imputation en capitaux propres	Var. de change, périm et autres	Au 31/12/2008
Différences temporelles:	59,5	(9,4)	13,5	(21,0)	42,6
- retraite et prestations assimilées	210,5	(32,7)	--	(6,2)	171,6
- actifs incorporels	(250,6)	27,5	--	1,1	(222,0)
- autres	99,6	(4,2)	13,5	(15,9)	93,0
Déficits reportables	386,4	(15,5)	--	(18,0)	352,9
Total	445,9	(24,9)	13,5	(39,0)	395,5
Dont, non reconnus au bilan	(310,0)	58,3	(11,2)	32,3	(230,6)
Actif net d'impôt différé total	135,9	33,4	2,3	(6,7)	164,9

	Au 01/01/2007	(Charge) / produit de l'exercice	Imputation en capitaux propres	Var. de change, périm et autres	Au 31/12/2007
Différences temporelles:	327,9	6,7	(33,0)	(242,1)	59,5
- retraite et prestations assimilées	251,6	(48,5)	--	7,4	210,5
- actifs incorporels	(8,7)	49,7	--	(291,6)	(250,6)
- autres	85,0	5,5	(33,0)	42,1	99,6
Déficits reportables	320,8	(48,4)	--	114,0	386,4
Total	648,7	(41,7)	(33,0)	(128,1)	445,9
Dont, non reconnus au bilan	(247,0)	38,9	6,1	(108,0)	(310,0)
Actif net d'impôt différé total	401,7	(2,8)	(26,9)	(236,1)	135,9

	Au 01/01/2006	(Charge) / produit de l'exercice	Imputation en capitaux propres	Var. de change, périm et autres	Au 31/12/2006
Différences temporelles:	348,3	(3,9)	(14,0)	(2,5)	327,9
- retraite et prestations assimilées	267,2	(16,8)	--	1,2	251,6
- autres	81,1	12,9	(14,0)	(3,7)	76,3
Déficits reportables	373,4	(40,6)	--	(12,0)	320,8
Total	721,7	(44,5)	(14,0)	(14,5)	648,7
Dont, non reconnus au bilan	(297,7)	45,9	(1,0)	5,8	(247,0)
Actif net d'impôt différé total	424,0	1,4	(15,0)	(8,7)	401,7

e. Déficits fiscaux reportables

Les déficits fiscaux reportables totaux représentent une économie potentielle d'impôt de 352,9 M€ au 31 décembre 2008. Les dates de péremption correspondantes sont les suivantes :

	31/12/2008
2009	--
2010-2013	20,9
> 2013 (a)	332,0
Total	352,9

(a) Dont 280,0 M€ sans limitation de durée.

9. RÉSULTAT PAR ACTION

	2008	2007	2006
Numérateur (en millions d'euros):			
Résultat net part du Groupe	559,9	887,4	388,0
Moins, charge d'intérêt, nette d'impôt, des OCEANE	--	--	18,6
Résultat net part du Groupe après dilution	559,9	887,4	406,6
Dénominateur (en milliers):			
Nombre moyen d'actions en circulation	195 139	194 425	168 772
OCEANE (note 19-b)	--	--	10 261
Options de souscription et d'achat d'actions	1 107	1 911	1 065
Nombre moyen d'actions en circulation dilué	196 246	196 336	180 098
Résultat net par action (en euros)	2,87	4,56	2,30
Résultat net par action dilué (en euros)	2,85	4,52	2,26

10. ÉCARTS D'ACQUISITION

a. Analyse des écarts d'acquisition

	31/12/2008			31/12/2007	31/12/2006
	Brut	Pertes de valeur	Net	Net	Net
Aéronautique	382,8	(23,6)	359,2	376,3	387,2
Espace	344,1	--	344,1	358,3	--
Domaine Aéronautique / Espace	726,9	(23,6)	703,3	734,6	387,2
Systèmes Terre & Interarmées	499,6	(7,4)	492,2	490,4	510,2
Naval	335,3	--	335,3	346,1	441,5
Systèmes aériens	119,6	--	119,6	123,8	125,8
Domaine Défense	954,5	(7,4)	947,1	960,3	1 077,5
Transport et sécurité (ex Alcatel-Lucent)	890,4	--	890,4	857,2	--
Autres	354,9	(107,1)	247,8	315,5	358,3
Domaine Sécurité	1 245,3	(107,1)	1 138,2	1 172,7	358,3
Autres	4,6	--	4,6	2,4	2,4
Total	2 931,3	(138,1)	2 793,2	2 870,0	1 825,4

b. Évolution des écarts d'acquisition

	2008	2007	2006
Valeur nette au 1^{er} janvier	2 870,0	1 825,4	1 859,1
Acquisitions:	56,7	1 215,5	29,4
- acquisition des activités Espace d'Alcatel-Lucent	(6,0)	358,3	--
- apport des activités transport et sécurité d'Alcatel-Lucent	35,9	857,2	--
- acquisition de Diehl Luftfahrt Elektronik GmbH	--	--	23,7
- acquisition complémentaire (60 %) de Wynid Technologies	--	--	5,7
- autres	26,8	--	--
Cessions:	(19,4)	(103,9)	(44,8)
- Thales e-Transactions	(9,6)	--	--
- activités navales de surface en France	--	(93,7)	--
- Faceo	--	(10,2)	--
- Thales Navigation	--	--	(41,0)
- autres	(9,8)	--	(3,8)
Réduction de l'écart d'acquisition relative aux actifs d'impôt différés initialement non reconnus (note 8)	(13,4)	--	--
Perte de valeur (note 5)	(67,2)	(40,7)	(8,5)
Variations de change et autres	(33,5)	(26,3)	(9,8)
Valeur nette au 31 décembre	2 793,2	2 870,0	1 825,4

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

a. Détail des postes du bilan

	31/12/2008			31/12/2007	31/12/2006
	Brut	Amortissements et pertes de valeur cumulés	Net	Net	Net
Relation clientèle acquise	389,7	(50,6)	339,1	364,4	--
Carnet de commandes acquis	211,1	(130,1)	81,0	137,0	--
Technologie acquise	246,1	(57,0)	189,1	217,6	--
Incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	846,9	(237,7)	609,2	719,0	--
Frais de développement	744,6	(316,7)	427,9	386,1	338,1
Autres	454,8	(362,6)	92,2	96,3	94,3
Immobilisations incorporelles (hors écart d'acquisition)	2 046,3	(917,0)	1 129,3	1 201,4	432,4
Terrains	46,8	--	46,8	52,0	41,5
Constructions	937,1	(467,7)	469,4	356,3	284,9
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 916,1	(1 424,7)	491,4	442,4	482,5
Autres	655,5	(400,2)	255,3	291,0	198,5
Immobilisations corporelles	3 555,5	(2 292,6)	1 262,9	1 141,7	1 007,4
Total	5 601,8	(3 209,6)	2 392,2	2 343,1	1 439,8
Dont:					
Immobilisations en crédit-bail	71,4	(33,6)	37,8	44,1	40,9
Immobilisations en-cours	30,5	--	30,5	82,8	28,1

b. Analyse de l'évolution des immobilisations nettes

	Incorp. acquises / regroupements d'entreprises	Frais de développement	Autres incorporelles	Immobilisations corporelles	Total
Valeur nette au 1^{er} janvier 06	--	253,3	94,9	1 027,9	1 376,1
Acquisitions / capitalisations	--	156,2	28,4	227,5	412,1
Cessions	--	--	--	(39,3)	(39,3)
Dotation aux amortissements	--	(49,3)	(37,6)	(208,2)	(295,1)
Perte de valeur (note 5)	--	--	--	--	--
Périmètre, change et autres	--	(22,1)	8,6	(0,5)	(14,0)
Valeur nette au 31 décembre 06	--	338,1	94,3	1 007,4	1 439,8
Acquisitions / capitalisations	--	140,6	42,6	345,0	528,2
Cessions	--	--	--	(22,7)	(22,7)
Dotation aux amortissements	(127,9)	(45,9)	(32,1)	(218,0)	(423,9)
Perte de valeur (note 5)	--	(50,9)	--	(4,9)	(55,8)
Périmètre, change et autres	846,9	4,2	(8,5)	34,9	877,5
Valeur nette au 31 décembre 07	719,0	386,1	96,3	1 141,7	2 343,1
Acquisitions / capitalisations	--	129,0	27,2	378,4	534,6
Cessions	--	--	(2,2)	(9,5)	(11,7)
Dotation aux amortissements	(109,8)	(56,1)	(35,0)	(232,1)	(433,0)
Perte de valeur (note 5)	--	(1,2)	(0,7)	--	(1,9)
Périmètre, change et autres	--	(29,9)	6,6	(15,6)	(38,9)
Valeur nette au 31 décembre 08	609,2	427,9	92,2	1 262,9	2 392,2

12. TITRES DE PARTICIPATION MIS EN ÉQUIVALENCE

a. Part du groupe dans la situation nette et le résultat des sociétés mises en équivalence

	% détenu en fin de période			Situation nette fin de période			Résultat		
	31/12/08	31/12/07	31/12/06	31/12/08	31/12/07	31/12/06	2008	2007	2006
Aviation Communications & Surveillance Systems	30	30	30	57,3	54,2	60,6	4,9	5,1	2,8
Camelot Plc	20	20	20	48,9	55,0	49,8	13,4	4,1	--
DCNS (b)	25	25	--	505,5	484,0	--	25,1	22,7	--
DpiX	20	20	20	15,7	12,8	7,2	2,0	(0,4)	(0,3)
Elettronica	33	33	33	28,1	25,8	22,4	5,3	5,9	2,0
Indra Espacio (a)	33	33	--	16,3	15,1	--	2,6	1,6	--
Autres	--	--	--	20,6	17,8	17,9	4,3	1,6	3,4
Total				692,4	664,7	157,9	57,6	40,6	7,9

(a) Les titres Indra Espacio, filiale à 49 % de Thales Alenia Space, sont mis en équivalence depuis le 1^{er} avril 2007.

(b) DCNS est mise en équivalence depuis le 31 mars 2007. La valeur des titres inclut un écart d'acquisition qui s'analyse comme suit:

	Montants définitifs au 31/12/08	Montants provisoires au 31/12/07
Écart d'acquisition avant PPA	366,5	358,4
Relation clientèle acquise (amortie sur 21 ans)	110,2	110,2
Technologie acquise (amortie sur 27 ans)	70,5	70,5
Carnet de commandes acquis et autres (amorti sur 8 ans)	36,7	36,7
Impôt différé passif	(74,9)	(74,9)
Total allocation	142,5	142,5
Écart d'acquisition résiduel	224,0	215,9

b. Évolution du poste « Titres de participation mis en équivalence »

	2008	2007	2006
Titres de participation mis en équivalence au 1^{er} janvier	664,7	157,9	161,8
Résultat des sociétés mises en équivalence	57,6	40,6	7,9
Distribution de dividendes	(28,0)	(24,4)	(12,0)
Impact des variations de périmètre (DpiX en 2006, DCNS et Indra Espacio en 2007)	--	480,6	1,1
Augmentations de capital	--	21,8	6,7
Impact des variations de change et autres	(1,9)	(11,8)	(7,6)
Titres de participation mis en équivalence au 31 décembre	692,4	664,7	157,9

c. États financiers résumés de DCNS

Bilan au 31 décembre	2008						2007 (9 mois)					
	Normes IFRS à 100 %	Normes IFRS à 25 %	Retrai- tements Thales	Écart d'acqu. Thales	PPA net Thales	Total à 25 %	Normes IFRS à 100 %	Normes IFRS à 25 %	Retrai- tements Thales (a)	Écart d'acqu. Thales	PPA net Thales	Total à 25 %
Actifs	6 290,6						6 853,0					
Passifs	(5 405,4)						(6 043,5)					
Capitaux propres	885,2	221,7	(67,9)	224,0	128,1	505,5	809,5	202,4	(70,7)	215,9	136,4	484,0

Compte de résultat au 31 décembre	2008						2007 (9 mois)					
	Normes IFRS à 100 %	Normes IFRS à 25 %	Retrai- tements Thales	Écart d'acqu. Thales	PPA net Thales	Total à 25 %	Normes IFRS à 100 %	Normes IFRS à 25 %	Retrai- tements Thales (a)	Écart d'acqu. Thales	PPA net Thales	Total à 25 %
Revenus	2 522,3						2 819,6					
Résultat net	138,6	34,7	(1,4)	--	(8,2)	25,1	102,7	25,6	3,2	--	(6,1)	22,7

(a) Dans les comptes de DCNS à fin 2007, 284 M€ correspondent à de la trésorerie réservée à l'État, qui doit lui revenir par un mécanisme de distribution de dividendes prioritaires. Thales, pour évaluer sa quote-part dans la situation nette de DCNS, a exclu cette part de trésorerie réservée à l'État (284 x 25 % = 71 M€).

13. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS**a. Titres de participation**

Les titres de participation sont qualifiés de « disponibles à la vente » et sont évalués à leur juste valeur. Les variations de valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective de perte durable de valeur, une provision pour dépréciation est enregistrée sur la ligne « autres résultats financiers ».

Juste valeur des titres au 31 décembre

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Titres détenus par Thales Corporate Ventures (a)	17,5	19,2	25,4
Titres détenus par Thales International Offsets (b)	27,0	27,0	20,9
nCipher (50,7 M€) (c)	53,3	--	--
Diehl Air Cabin (c)	24,5	--	--
Autres	53,1	52,9	52,5
Total	175,4	99,1	98,8

(a) Société de capital-risque du Groupe.

(b) Société de compensation du Groupe.

(c) Consolidées à compter du 1^{er} janvier 2009.

Évolution sur la période

	2008	2007	2006
Titres de participation au 1^{er} janvier	99,1	98,8	196,0
Cession d'Embraer	--	--	(106,6)
Acquisition nCipher (50,7 M€)	63,2	--	--
Acquisition Diehl Air Cabin	24,5	--	--
Autres acquisitions / cessions	5,7	8,4	13,7
Pertes de valeur enregistrées en résultat (note 7-b)	(4,8)	(9,1)	(4,2)
Variations de valeur enregistrées en capitaux propres (note 19-d)	(0,2)	1,3	(0,1)
Impact des variations de change et autres	(12,1)	(0,3)	--
Titres de participation au 31 décembre	175,4	99,1	98,8

b. Prêts et créances financiers

Les prêts et créances financiers sont comptabilisés au coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Prêts accordés à des partenaires	88,1	46,0	52,6
Location-financement	--	95,4	--
Prêts dans le cadre d'opérations de cession	60,1	52,9	56,0
Autres	138,1	126,8	63,5
Prêts et créances financiers, brut	286,3	321,1	172,1
Provisions pour dépréciation	(27,5)	(16,2)	(12,8)
Prêts et créances financiers, net	258,8	304,9	159,3

14. STOCKS ET EN-COURS

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Matières premières	489,0	483,8	387,5
En-cours (hors contrats de construction - note 15)	1 191,1	1 192,0	978,5
Produits semi-ouvrés et finis	877,5	826,8	675,5
Marchandises	142,6	119,8	127,5
Total, brut	2 700,2	2 622,4	2 169,0
Provisions pour dépréciation	(472,8)	(479,8)	(431,7)
Total, net	2 227,4	2 142,6	1 737,3

15. CONTRATS DE CONSTRUCTION

Les montants présentés au bilan dans le cadre d'un contrat de construction correspondent, pour chaque contrat, au montant cumulé des coûts encourus et des profits comptabilisés (diminué des éventuelles pertes comptabilisées), déduction faite des facturations intermédiaires.

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Contrats de construction : actif (a)	2 400,6	2 422,1	2 096,7
Contrats de construction : passif	578,4	523,9	359,4
Contrats de construction, actif net	1 822,2	1 898,2	1 737,3

Ce solde correspond au :

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Cumul des coûts encourus et des profits comptabilisés (diminué des éventuelles pertes comptabilisées)	31 706,3	28 667,2	26 969,5
Moins, facturations intermédiaires	(29 884,1)	(26 769,0)	(25 232,2)

(a) Inclut des travaux encourus à hauteur de 1066,3 M€ au 31 décembre 2008, 1029,2 M€ au 31 décembre 2007 et 873,2 M€ au 31 décembre 2006.

Les avances reçues des clients sur contrats de construction correspondant à des travaux non encore exécutés s'élèvent à 2 577,8 M€ au 31 décembre 2008 (2 392,1 M€ au 31 décembre 2007 et 2 050,5 M€ au 31 décembre 2006). Elles couvrent en partie les travaux encourus relatifs à certains contrats. Les retenues sur contrats de construction s'élèvent à 18,2 M€ au 31 décembre 2008 (25,3 M€ au 31 décembre 2007 et 21,9 M€ au 31 décembre 2006).

16. CRÉANCES ET DETTES COURANTES

a. Créances courantes

	31/12/2008			31/12/2007	31/12/2006
	Total	< 1 an	> 1 an		
Clients et factures à établir, brut	3 142,3	3 022,9	119,4	3 224,8	2 512,9
Provisions pour dépréciation clients (a)	(101,0)	(56,2)	(44,8)	(112,3)	(109,2)
Clients et factures à établir, net	3 041,3	2 966,7	74,6	3 112,5	2 403,7
Impôts et taxes (hors IS)	692,6	684,3	8,3	546,4	598,6
Autres créances, brut	372,0	320,9	51,1	369,4	321,2
Provisions pour dépréciation des autres créances (a)	(41,8)	(41,7)	(0,1)	(37,0)	(43,1)
Net	1 022,8	963,5	59,3	878,8	876,7
Clients et autres créances courantes	4 064,1	3 930,2	133,9	3 991,3	3 280,4

(a) L'évolution des provisions pour dépréciation s'analyse comme suit :

	Provision à l'ouverture	Dotations (reprises) nettes	Périmètre, change et autres	Provision à la clôture
31/12/08:				
Dépréciation clients:	112,3	(9,9)	(1,4)	101,0
Dépréciation des autres créances:	37,0	4,8	--	41,8
31/12/07:				
Dépréciation clients:	109,2	(2,2)	5,3	112,3
Dépréciation des autres créances:	43,1	(6,4)	0,3	37,0

b. Dettes courantes

	31/12/2008			31/12/2007	31/12/2006
	Total	< 1 an	> 1 an		
Fournisseurs et effets à payer	2 622,0	2 568,5	53,5	2 607,4	2 591,8
Provisions pour congés payés et organismes sociaux	1 059,7	1 054,0	5,7	1 057,0	860,6
Impôts et taxes (hors IS)	617,3	616,0	1,3	583,7	651,3
Autres créanciers et charges à payer	746,9	734,8	12,1	915,6	762,3
Fournisseurs et autres dettes courantes	5 045,9	4 973,3	72,6	5 163,7	4 866,0

17. ENTITÉS SOUS CONTRÔLE CONJOINT

Contribution aux états financiers consolidés de Thales des entités intégrées proportionnellement :

Compte de résultat	2008	2007	2006
Revenus	2 458,1	2 108,0	1 293,0
Résultat opérationnel	165,1	145,7	96,9
Résultat net	122,2	112,8	65,8

Bilan	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Actifs courants	2 101,8	2 007,9	2 350,2
Actifs non courants	977,7	979,4	210,4
Total actif	3 079,5	2 987,3	2 560,6
Capitaux propres	744,0	880,6	66,4
Passifs non courants	350,2	387,2	309,0
Passifs courants	1 985,3	1 719,5	2 185,2
Total passif	3 079,5	2 987,3	2 560,6

Tableau des flux de trésorerie	2008	2007	2006
Cash-flow opérationnel	149,1	198,5	44,0
Cash-flow d'investissement	(154,8)	(160,8)	(11,4)
Cash-flow de financement	(5,7)	(14,8)	(22,3)
Variation de change et périmètre	(20,4)	(74,1)	0,1
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(31,8)	(51,2)	10,4

18. PARTIES LIÉES

Le Groupe a retenu, conformément à IAS 24, les parties liées suivantes : actionnaires de Thales société mère (État français inclus), sociétés contrôlées par ces mêmes actionnaires, sociétés sous contrôle conjoint (pour la part des transactions revenant aux actionnaires), sociétés sous influence notable et dirigeants.

a. Ventes et achats auprès de parties liées

	2008	2007	2006
Ventes :			
Part non contrôlée des joint-ventures	176,4	143,1	138,5
Actionnaires et sociétés contrôlées par les actionnaires (a)	3 443,3	3 214,1	3 376,9
Autres	10,1	47,4	42,4
Achats :			
Part non contrôlée des joint-ventures	321,6	337,5	265,9
Actionnaires et sociétés contrôlées par les actionnaires	117,5	161,8	262,7
Autres	9,8	11,6	2,9

(a) Ventes au ministère français de la Défense incluses.

b. Créances et dettes aux parties liées

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Actif opérationnel courant :			
Part non contrôlée des joint-ventures	100,7	145,5	99,2
Actionnaires et sociétés contrôlées par les actionnaires	863,1	908,8	1 330,8
Autres	42,4	46,3	105,3
Comptes courants financiers débiteurs :			
Joint-ventures	62,1	53,8	113,7
Autres	3,0	4,1	8,9
Passif opérationnel courant :			
Part non contrôlée des joint-ventures	66,6	93,9	127,2
Actionnaires et sociétés contrôlées par les actionnaires	871,4	785,1	1 063,0
Autres	47,0	15,6	8,7
Comptes courants financiers créditeurs :			
Joint-ventures	137,5	87,8	118,6
Autres	21,6	19,9	22,2

c. Accords conclus avec les actionnaires de Thales

Le 1^{er} décembre 2006, un accord-cadre a été conclu entre Alcatel-Lucent, Alcatel Participations et Thales. Il définit les conditions et le déroulement des opérations d'apport et de cession décrites dans la note 2. Cet accord organise la période de transition pour les filiales acquises, ces dernières continuant à bénéficier en 2007 de prestations de services fournies par Alcatel-Lucent (informatique, location immobilière).

En complément de cet accord-cadre, un certain nombre de contrats ont été conclus pour :

- créer une nouvelle « *Space Alliance* » entre Finmeccanica et Thales (Protocole avec Finmeccanica) ;
- renforcer la coopération entre Alcatel-Lucent et Thales. Cet accord, se substituant au précédent accord de coopération conclu le 18 novembre 1999 entre Alcatel, Thales, TSA et GIMD, est destiné à renforcer la coopération entre Alcatel-Lucent et Thales, en exploitant les synergies qui résultent de la complémentarité de leurs compétences en matière de technologies et de systèmes ainsi que de leurs implantations industrielles et commerciales à travers le monde ;
- régir les droits dont disposent l'État et/ou Alcatel-Lucent au sein de Thales (Pacte d'actionnaires et Convention Spécifique).

Dans le cadre de la cession (qui devrait être finalisée au printemps 2009) de la participation d'Alcatel-Lucent à

Dassault Aviation, il est prévu que les relations entre l'État et Dassault Aviation soient régies par un pacte d'actionnaires sensiblement identique à celui liant actuellement l'État et Alcatel-Lucent.

d. Accords conclus fin janvier 2007 avec DCNS

Fin janvier 2007, dans le cadre du rapprochement des activités navales de Thales et DCNS, le pacte d'actionnaires entre l'État et Thales a été modifié : Thales est devenu « l'actionnaire industriel partenaire » de DCNS, les modalités de gouvernance lui conférant des droits lui permettant de jouer un rôle actif au sein du Conseil d'administration de DCNS. Thales aura par ailleurs la possibilité, à compter du 31 mars 2009 et ce, pendant une période de 3 ans, de porter sa participation à 35 %.

Thales et DCNS ont par ailleurs signé un accord de coopération industriel et commercial qui a pour vocation d'optimiser l'articulation de l'activité des deux groupes dans le domaine naval (accès au marché, R&D, achats).

e. Engagements reçus

En janvier 1999, Thales a acquis la filiale d'Alcatel Sogelerg Ingenierie, et à ce titre, obtenu une garantie de passif plafonnée à 19 M€, étant entendu que, dans l'éventualité où le montant du préjudice réel subi viendrait à excéder cette somme, les parties se réuniraient pour négocier de bonne foi une indemnisation complémentaire.

f. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations, avantages et charges sociales attribués aux Administrateurs et aux membres du Comité exécutif compris dans le résultat net se décomposent comme suit :

Charges	2008	2007	2006
Avantages à court terme :			
- rémunérations fixes	6,2	5,6	5,0
- rémunérations variables	4,1	4,0	3,3
- charges sociales patronales	3,2	2,8	2,4
- rémunérations exceptionnelles (a)	--	0,4	--
- jetons de présence	0,4	0,4	0,4
Autres avantages :			
- avantages postérieurs à l'emploi	0,6	0,6	0,7
- rémunérations fondées sur des actions (IFRS 2)	3,9	3,5	2,5

(a) Le cas échéant, comprend indemnités de fin de carrière, départ en retraite.

Le Groupe évalue le montant représentatif de l'avantage consenti aux bénéficiaires d'options de souscription ou d'achat d'actions. Les justes valeurs de ces options sont déterminées à leurs dates d'attribution respectives. Les montants ainsi obtenus sont reconnus en résultat sur la durée d'acquisition des droits.

19. CAPITAUX PROPRES

a. Capital

Le capital social de Thales s'élève à 596 174 427 € et se compose de 198 724 809 actions de 3 € (contre 198 333 666 actions de 3 € au 31 décembre 2007 et 172 006 808 actions de 3 € au 31 décembre 2006).

b. Titres en circulation donnant accès au capital de la société

En décembre 2001, Thales avait émis 9 809 691 obligations à option de conversion en actions nouvelles ou d'échange en actions existantes (OCEANE – cf. note 24). Les obligations sont arrivées à échéance le premier janvier 2007. À l'exception de 16 d'entre elles, toutes les obligations ont été remboursées au pair à cette date.

c. Rémunérations fondées sur des actions

1. Description des différents plans attribués par le Groupe

Le Groupe attribue de façon régulière à ses salariés et à ses dirigeants des options de souscription ou d'achat d'actions, dans le cadre de sa politique habituelle de gestion de la performance des personnels du Groupe. Depuis juillet 2007, des plans d'attribution d'actions gratuites destinés à ses salariés ont également été mis en place. Ces différents plans sont décrits ci-après :

Options d'achat d'actions

Date du Conseil ayant décidé l'attribution	25/11/2008	04/07/2007	13/11/2001	02/04/2001	10/05/2000	14/09/1999
Décote à l'attribution	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Période d'exercice (a)	du 25 nov. 2012 au 24 nov. 2018	du 4 juillet 2011 au 3 juillet 2017	du 13 nov. 2005 au 12 nov. 2011	du 2 avril 2005 au 1 ^{er} avril 2011 (b)	du 10 mai 2004 au 9 mai 2010 (b)	du 14 sept. 2004 au 13 sept. 2009
Prix d'exercice	38,50 €	44,77 €	42,18 € (c)	42,37 € (c)	37,72 € (c)	32,59 € (c)
Nombre d'options exercées depuis leur attribution	néant	néant	8 183	néant	103 696	965 207
Nombre d'options en vigueur au 31/12/06	--	--	152 836	58 332	231 839	849 410
Options attribuées en 2007	--	80 000	--	--	--	--
Options exercées en 2007	--	--	8 183	--	87 778	486 850
Options annulées en 2007 (d)	--	--	21 215	--	3 091	7 425
Nombre d'options en vigueur au 31/12/07 (d)	--	80 000	123 438	58 332	140 970	355 135
Options attribuées en 2008	73 900	--	--	--	--	--
Options exercées en 2008	--	--	--	--	9 552	86 451
Options annulées en 2008	--	--	3 694	15 908	10 701	--
Nombre d'options en vigueur au 31/12/08, net des annulations (e) et des exercices	73 900	80 000	119 744	42 424	120 717	268 684
dont options exerçables au 31/12/08	--	--	119 744	42 424	120 717	268 684
dont options en vigueur détenues au 31/12/08 par :						
- le Président	--	80 000	--	--	--	--
- les autres membres du Comité exécutif	néant	néant	néant	néant	néant	79 540
Nombre de bénéficiaires des options en vigueur	12	1	323	4	41	46
dont membres du Comité exécutif (hors Président) au 31/12/08	néant	néant	néant	néant	néant	4
Attribution globale aux dix premiers bénéficiaires (à la date du plan)	72 200	80 000	20 000	70 000	101 500	290 000

(a) Cas de la France. Information détaillée dans le paragraphe « Modalités d'exercice » ci-après.

(b) Différé d'exercice ramené de 5 à 4 ans par décision du conseil d'administration, le 12 juillet 2001.

(c) Prix d'exercice et quantités ajustés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur (art. D 174-12 et D 174 13) en raison de la distribution de dividendes par prélèvement sur les réserves, postérieurement à la date d'attribution des options.

(d) Données du plan 1999 modifiées suite à ajustement identifié après la clôture des comptes.

(e) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le bénéficiaire et le groupe depuis la date d'attribution.

ÉLÉMENTS FINANCIERS 2008

Options de souscription d'actions

Date du Conseil ayant décidé l'attribution	01/07/2008	04/07/2007	09/11/2006	30/06/2005	01/07/2004	01/07/2003	02/07/2002	12/07/2001
Décote à l'attribution	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Période d'exercice (a)	du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2018	du 4 juillet 2011 au 3 juillet 2017	du 09 nov. 2010 au 08 nov. 2016	du 30 juin 2009 au 29 juin 2015	du 1 ^{er} juillet 2008 au 30 juin 2014	du 1 ^{er} juillet 2007 au 30 juin 2013	du 2 juillet 2006 au 1 ^{er} juillet 2012	du 12 juillet 2005 au 11 juillet 2011
Prix d'exercice	38,50 €	44,77 €	36,47 €	34,01 €	29,50 €	25,70 €	40,97 € (b)	42,18 € (b)
Nombre d'options exercées depuis leur attribution	néant	néant	2 709	58 079	262 412	1 078 424	221 039	182 240
Nombre d'options en vigueur au 31/12/06	--	--	2 223 950	2 145 400	2 463 754	2 718 633	3 012 357	3 213 189
Options attribuées en 2007	--	1 574 530	--	--	--	--	--	--
Options exercées en 2007	--	--	--	44 445	85 765	738 020	221 039	182 240
Options annulées en 2007 (c)	--	100	28 950	49 139	30 800	91 899	37 407	68 163
Nombre d'options en vigueur au 31/12/07 (c)	--	1 574 430	2 195 000	2 051 816	2 347 189	1 888 714	2 753 911	2 962 786
Options attribuées en 2008	1 688 070	--	--	--	--	--	--	--
Options exercées en 2008	--	--	2 709	12 134	151 867	224 733	--	--
Options annulées en 2008	250	2 560	18 300	13 333	92 111	11 464	43 039	51 067
Nombre d'options en vigueur au 31/12/08, net des annulations (d) et des exercices	1 687 820	1 571 870	2 173 991	2 026 349	2 103 211	1 652 517	2 710 872	2 911 719
dont options exerçables au 31/12/08	--	210	261 616	363 576	2 103 211	1 652 517	2 710 872	2 911 719
Dont options en vigueur détenues au 31/12/08 par :								
- le Président	80 000	--	80 000	80 000	100 000	100 000	102 954	83 718
- les autres membres du Comité exécutif	320 000	305 000	265 000	220 000	224 500	155 000	213 119	226 044
Nombre de bénéficiaires des options en vigueur	1 302	1 284	1 945	1 905	2 799	2 465	4 556	4 506
Dont membres du Comité exécutif (hors Président) au 31/12/08	15	14	12	12	11	6	10	11
Attribution globale aux dix premiers bénéficiaires (à la date du plan)	230 000	240 000	235 000	275 000	285 000	280 000	263 000	329 500

(a) Cas de la France. Information détaillée dans le paragraphe « Modalités d'exercice » ci-après.

(b) Prix d'exercice et quantités ajustés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur (art. D 174-12 et D 174 13) en raison de la distribution de dividendes par prélèvement sur les réserves, postérieurement à la date d'attribution des options.

(c) Données des plans modifiées suite à ajustement identifié après la clôture des comptes.

(d) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le bénéficiaire et le groupe depuis la date d'attribution.

Modalités d'exercice des stock-options

Les options d'achat et de souscription d'actions Thales sont toutes attribuées pour une durée de dix ans à un prix d'exercice sans décote par rapport au cours de bourse.

Les options d'achat et de souscription consenties entre le 14 septembre 1999 et le 1^{er} juillet 2004 sont d'ores et déjà exerçables en totalité.

Les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées depuis le 30 juin 2005 suivent des calendriers d'ouverture progressive (« vesting ») sur quatre ans et deviennent exerçables comme suit :

Dans tous les pays sauf en France, à hauteur de 37,5 % du nombre attribué dix-huit mois après leur attribution, puis, à hauteur de 6,25 % du nombre attribué à l'issue de chaque trimestre suivant, soit en cumul 100 % au terme des quatre années suivant la date d'attribution.

Pour la France, en application de dispositions législatives spécifiques, les bénéficiaires salariés résidents fiscaux français et/ou soumis à la sécurité sociale française ne peuvent exercer aucune option avant le quatrième anniversaire de la date de leur attribution.

Attributions et exercices d'options au cours de l'exercice 2008

	Nombre d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix d'exercice	Date d'échéance	Date du plan
1 – Administrateurs	80 000	38,50 €	30/06/2018	01/07/2008
Options exercées en 2008	0			
2 – Dix (a) plus importantes attributions d'options à des salariés(b)				
Options attribuées en 2008	230 000	38,50 €	30/06/2018	01/07/2008
3 – Dix plus importants exercices d'options par des salariés(b)				
Options exercées en 2008	21 211	32,59 €	--	14/09/1999
	21 210	32,59 €	--	14/09/1999
	20 000	25,70 €	--	01/07/2003
	17 513	32,59 €	--	14/09/1999
	10 000	25,70 €	--	01/07/2003
	10 000	25,70 €	--	01/07/2003
	10 000	25,70 €	--	01/07/2003
	8 000	29,50 €	--	01/07/2004
	7 000	29,50 €	--	01/07/2004
	6 000	25,70 €	--	01/07/2003

(a) Durant l'exercice 2008, les dix plus importantes attributions individuelles d'options, consenties à des salariés de la société ou de ses filiales, non mandataires sociaux de Thales ont été comprises entre 35 000 et 15 000 options: un bénéficiaire a reçu un nombre de 35 000 options, 3 ont reçu un nombre de 25 000 options, neuf ont reçu un nombre de 20 000 options et quatre ont reçu un nombre de 15 000 options.

(b) Toutes sociétés du Groupe confondues.

Attribution gratuite d'actions

Le conseil d'administration, sur autorisation de l'assemblée générale, a décidé de mettre en œuvre un deuxième plan d'attribution gratuite d'actions. La société a décidé d'exclure du bénéfice du plan d'attribution gratuite d'actions le Président-directeur général (seul mandataire social), les membres du Comité exécutif et les 395 principaux cadres dirigeants.

Les principales caractéristiques du plan sont les suivantes :

- tous les bénéficiaires désignés du plan se verront attribuer les actions à l'issue d'une période d'acquisition de 4 ans sous réserve du respect des conditions stipulées dans le règlement du plan ;
- les bénéficiaires résidents fiscaux français ou rattachés à la sécurité sociale française devront ensuite respecter une période de conservation d'une durée de deux ans au cours de laquelle les titres ne pourront pas être cédés. Cette période de conservation ne s'applique pas aux bénéficiaires non résidents fiscaux français.

Date du Conseil ayant décidé l'attribution	01/07/2008	04/07/2007
Nombre de bénéficiaires à la date d'octroi	3 624	3 545
Cours de l'action à la date d'octroi	35,72 €	45,13 €
Nombre d'actions attribuées	317 705	312 435
Solde d'actions gratuites au 31/12/2007	--	312 435
Annulation d'attributions pendant l'exercice (a)	1 590	5 455
Attributions anticipées pendant l'exercice (b)	--	310
Solde d'actions gratuites net des annulations et attributions anticipées au 31/12/2008	316 115	306 670
Nombre de bénéficiaires restants au 31/12/2008	3 611	3 479
Période d'acquisition	du 01/07/2008 au 01/07/2012	du 04/07/2007 au 04/07/2011
Date de transfert des actions	02/07/2012	05/07/2011
Période de conservation pour les résidents fiscaux français	du 02/07/2012 au 02/07/2014	du 05/07/2011 au 05/07/2013

(a) Du fait du départ du bénéficiaire.

(b) Du fait du décès du bénéficiaire pendant la période d'acquisition.

ÉLÉMENTS FINANCIERS 2008

2. Analyse de la charge liée aux paiements en actions

Le Groupe évalue le montant représentatif de l'avantage consenti aux bénéficiaires d'options de souscription ou d'achat d'actions, d'actions gratuites et d'actions avec décote dans le cadre de plans d'épargne entreprise. Les justes valeurs de ces instruments sont déterminées à leurs dates d'attribution respectives. Les montants ainsi obtenus sont étalés en résultat sur la durée d'acquisition des droits et la charge correspondante est incluse dans le résultat opérationnel courant.

Montants comptabilisés au titre des paiements fondés sur des actions (a) :

Date d'attribution	Nombre initial d'options / actions	Juste valeur à la date d'octroi	Charge 2006	Charge 2007	Charge 2008	Juste valeur à fin 2008
01/07/03	3 034 200	(21,3)	1,8	0,3	--	--
01/07/04	2 638 750	(21,4)	4,0	1,8	0,1	--
30/06/05	2 201 500	(19,5)	9,4	3,6	1,3	(0,2)
09/11/06	2 223 950	(23,5)	1,6	11,3	6,9	(3,4)
04/07/07	1 654 530	(15,6)	--	3,7	7,7	(4,5)
01/07/08	1 688 076	(11,2)	--	--	2,7	(8,5)
25/11/08	71 700	(0,3)	--	--	--	(0,3)
Total options	13 512 706	(112,8)	16,8	20,7	18,7	(16,9)
04/07/07	312 435	(11,5)	--	1,5	3,0	(7,3)
01/07/08	317 705	(9,3)	--	--	1,2	(8,1)
Total actions gratuites	630 140	(20,8)	--	1,5	4,2	(15,4)
24/04/08	2 519 280	(5,0)	--	--	5,0	--
Plan Épargne Entreprise	2 519 280	(5,0)	--	--	5,0	--
Total	16 662 126	(138,6)	16,8	22,2	27,9	(32,3)

(a) Plans émis après le 7 novembre 2002, date de première application de la norme.

Hypothèses retenues :

- Plans d'options et actions gratuites

Date d'attribution	Cours de l'action à la date d'attribution	Volatilité attendue (a)	Taux sans risque	Taux de distribution du résultat futur	Taux d'annulation d'options attendu avant ouverture (vesting)	Taux de départ attendu après ouverture (vesting)	Plafond de prix
Options :							
01/07/03	25,85 €	34 %	3,8 %	3,5 %	2 %	3 %	1,50
01/07/04	30,07 €	32 %	4,4 %	3,5 %	2 %	3 %	1,50
30/06/05	33,90 €	30 %	3,0 %	2,5 %	2 %	3 %	1,50
09/11/06	37,32 €	30 %	3,8 %	2,5 %	2 %	3 %	1,50
04/07/07	44,77 €	20 %	4,5 %	2,5 %	2 %	3 %	1,30
01/07/08	35,72 €	20 %	4,5 %	2,5 %	2 %	3 %	1,30
25/11/08	31,96 €	20 %	3,5 %	2,5 %	2 %	3 %	1,30
Actions gratuites :							
04/07/07	45,13 €	N/A	4,5 %	2,5 %	2 %	N/A	N/A
01/07/08	35,72 €	N/A	4,5 %	2,5 %	2 %	N/A	N/A

(a) Déterminée sur base d'un mixte de volatilité historique et implicite.

- Plans d'épargne entreprise

Au premier semestre 2008, le Groupe a mis en œuvre un plan d'achat d'actions Thales pour ses salariés avec décote par rapport au prix moyen de marché. Ce plan comporte :

- une option classique ;
- une option à effet de levier. Dans cette option, une banque tierce complète l'investissement du salarié de telle sorte que le montant investi au total est un multiple du montant payé par le salarié. Cette formule permet au salarié de bénéficier, après une période de 5 ans, d'un pourcentage de gains réalisés sur l'investissement total, avec comme plancher son investissement initial.

Ces plans présentent les caractéristiques suivantes :

	Plan d'actionnariat classique	Plan avec effet de levier (a)
Date d'annonce du plan	24 avril 2008	
Maturité du plan	5 ans	
Nombre de titres souscrits	607 818	1 911 462
Prix de référence	41,75 €	
Décote faciale	20 %	15 %
Prix de souscription	33,40 €	35,49 €
Montant souscrit par les salariés	20,3 M€	17,0 M€
Montant global souscrit	20,3 M€	67,8 M€

(a) Le coût de ce plan d'actionnariat est évalué conformément à la recommandation du CNC (Conseil National de la Comptabilité), en prenant en considération la restriction de 5 ans pour l'employé. Cette approche valorise l'action par le biais d'une stratégie de réplcation dans laquelle le participant au marché vendrait l'action au terme de la restriction de 5 ans et emprunterait le montant nécessaire pour acheter une action libre immédiatement en finançant l'emprunt par la vente à terme et les dividendes versés pendant la période de restriction. Dans le cas du plan avec effet de levier, est ajouté au coût l'opportunité de gain implicitement apportée par Thales en faisant bénéficier ses employés de cours institutionnels (et non de cours au détail) pour des instruments dérivés.

Les hypothèses retenues pour valoriser l'avantage accordé aux bénéficiaires sont les suivantes :

	Plan d'actionnariat classique	Plan avec effet de levier
Taux d'emprunt du participant au marché (in fine)	6,3 %	
Taux d'intérêt sans risque à 5 ans	4,48 %	
Spread de volatilité au détail / institutionnel	N/A	8 %
Taux d'emprunt des titres (repo)	1,5 %	
Frais de structuration	N/A	1 %
Coût d'indisponibilité	15,89 %	N/A
Mesure du gain d'opportunité	N/A	4,96 %
Coût global pour le Groupe (% action)	4,11 %	4,96 %
Coût global pour le Groupe (% décote) (a)	20,54 %	33,09 %
Coût global pour le Groupe (millions d'€)	1,0	4,0
		5,0

(a) La décote d'incapacité s'élève donc respectivement à 4,0 M € et 8,0 M €.

d. Variations de justes valeurs d'instruments financiers directement reconnus en capitaux propres

	Couverture de flux		Actifs disponibles à la vente	Impôt différé	Total
	Change	Taux			
Au 1^{er} janvier 2006	36,9	--	37,0	(14,8)	59,1
- variation de valeur	57,5	(0,1)	(0,1)	(21,5)	35,8
- recyclé en charges / (produits) de l'exercice	(17,5)	--	--	6,5	(11,0)
- consolidation (Wynid tech.)	--	--	(3,7)	--	(3,7)
- cessions (Embraer)	--	--	(31,0)	--	(31,0)
Variation de la période	40,0	(0,1)	(34,8)	(15,0)	(9,9)
Au 31 décembre 2006	76,9	(0,1)	2,2	(29,8)	49,2
- variation de valeur	87,4	(4,2)	1,3	(8,6)	75,9
- recyclé en charges / (produits) de l'exercice	(38,9)	--	1,0	3,3	(34,6)
Variation de la période	48,5	(4,2)	2,3	(5,3)	41,3
Au 31 décembre 2007	125,4	(4,3)	4,5	(35,1)	90,5
- variation de valeur	20,3	(3,0)	(0,2)	(12,4)	4,7
- recyclé en charges / (produits) de l'exercice	(42,8)	--	--	9,4	(33,4)
- variation de périmètre et change	(2,5)	1,5	(0,3)	(0,2)	(1,5)
Variation de la période	(25,0)	(1,5)	(0,5)	(3,2)	(30,2)
Au 31 décembre 2008	100,4	(5,8)	4,0	(38,3)	60,3

e. Différence de conversion

Ce poste inclut les différences provenant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères établie sur la base des cours de clôture et cours moyens dont les principaux sont présentés en note 1-c.

f. Actions propres

Les actions détenues par Thales société mère en propre sont au nombre de 3 743 382 au 31 décembre 2008 (contre 2 932 229 au 31 décembre 2007 et 3 134 701 au 31 décembre 2006). Dans les comptes consolidés, elles figurent en diminution des capitaux propres consolidés pour un montant de -150,2 M€ au 31 décembre 2008 (-129,6 M€ au 31 décembre 2007 et -140,4 M€ au 31 décembre 2006).

g. Gestion du capital

Le Groupe gère son capital, dans le **cadre des autorisations** qui lui sont conférées par les assemblées, avec pour objectif l'optimisation de la rentabilité et du risque du capital investi par ses actionnaires, l'adéquation et la maîtrise des moyens financiers nécessaires à son développement à moyen terme.

Cette gestion tient également compte de la **structure de l'actionariat** et notamment de la participation de l'État au-dessus du seuil de 15 %, qui implique que toute dilution ou diminution de cette participation doit faire l'objet d'une autorisation spécifique, quant à ses conditions financières de réalisation, de la part de la Commission des participations et des transferts.

Le principal paramètre de cette gestion est le **maintien d'une qualité de crédit de bon niveau**, lui permettant de souscrire des engagements commerciaux dans des conditions compétitives, de disposer d'un accès aux marchés financiers à un coût optimisé et de disposer d'une flexibilité financière suffisante pour être à même d'assurer son développement. À ce titre, le Groupe suit plus particulièrement les ratios de crédit publiés par les principales agences de notation ou retenus par les établissements financiers auxquels le Groupe fait ou pourrait faire appel.

Par ailleurs, le Groupe apprécie la pertinence de ses **projets d'acquisition ou d'investissement** non seulement sur la base de leur intérêt stratégique mais également de leur profil financier, et organise leur financement en tenant compte des paramètres indiqués précédemment et des éventuelles opportunités et contraintes existant sur les marchés de la dette et des capitaux.

À titre indicatif, le taux d'endettement consolidé, tel que déterminé ci-après, est le suivant :

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Capitaux propres	3 951,8	3 884,2	2 294,2
Endettement net (note 24)	456,3	291,3	(90,8)
Endettement net / Capitaux propres + endettement net	10 %	7 %	nc (a)

(a) Non calculable à fin 2006, le Groupe disposant d'une situation de trésorerie nette positive à cette date.

20. INTÉRÊTS MINORITAIRES

Il n'existe plus d'intérêts minoritaires significatifs depuis le rachat par Thales :

- en octobre 2006, des intérêts minoritaires détenus par Transfield holdings dans Australian Defence Industries ;
- en décembre 2007, de la participation de TSA dans Thales Holding GmbH.

21. PROVISIONS POUR RETRAITE ET PRESTATIONS ASSIMILÉES

Le Groupe accorde à ses salariés des avantages postérieurs à l'emploi (régimes de retraite, d'indemnités de fin de carrière, de couverture médicale...) ainsi que d'autres avantages à long terme (médailles du travail, primes d'ancienneté au moment du départ...). Au-delà des régimes de base, les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

a. Régimes de base

Dans certains pays, et plus particulièrement en France, le Groupe participe à des régimes de sécurité sociale de base (Sécurité sociale, régimes complémentaires obligatoires tels que

Les provisions constatées au bilan s'analysent comme suit :

	31/12/2008			31/12/2007			31/12/2006		
	Pays à financement		Total	Pays à financement		Total	Pays à financement		Total
	externe	interne		externe	interne		externe	interne	
Engagements	(2 420,0)	(847,2)		(3 171,2)	(771,0)		(3 783,9)	(744,3)	
Placements	2 100,4	136,4		2 984,6	162,0		3 078,2	134,5	
Sous-financement latent	(319,6)	(710,8)		(186,6)	(609,0)		(705,7)	(609,8)	
Écarts actuariels restant à amortir	155,3	(85,8)		(132,6)	(83,9)		207,3	11,7	
Modifications de régime à amortir	33,8	123,6		38,3	28,7		41,8	24,5	
Provision nette	(130,5)	(673,0)	(803,5)	(280,9)	(664,2)	(945,1)	(456,6)	(573,6)	(1 030,2)
Dont :									
Présenté à l'actif	38,3	5,7	44,0	73,2	1,6	74,8	39,3	1,0	40,3
Présenté au passif	(168,8)	(678,7)	(847,5)	(354,1)	(665,8)	(1 019,9)	(495,9)	(574,6)	(1 070,5)
Dont :									
Avantages postérieurs à l'emploi	(127,9)	(550,6)	(678,5)	(277,9)	(533,2)	(811,1)	(453,1)	(435,2)	(888,3)
Autres avantages à long terme	(2,6)	(122,4)	(125,0)	(3,0)	(131,0)	(134,0)	(3,5)	(138,4)	(141,9)

l'ARRCO, l'AGIRC, ...) pour lesquels la charge reconnue dans l'exercice est égale aux cotisations appelées.

b. Régimes à cotisations définies

Ces régimes garantissent aux salariés des prestations directement liées au cumul des cotisations versées, augmenté du rendement des placements. La charge de l'entreprise se limite ainsi aux cotisations versées. En 2008, le montant des cotisations ainsi comptabilisées en charge dans l'exercice s'élève à 18,7 M€ (19,5 M€ en 2007 et 14,9 M€ en 2006).

c. Régimes à prestations définies

On distingue dans le Groupe Thales :

- des pays où le financement des retraites et prestations assimilées fait l'objet essentiellement d'un financement par capitalisation externe, il s'agit du Royaume-Uni et des Pays-Bas.
- des pays où le financement des retraites repose essentiellement sur des régimes à cotisations définies et où certaines autres prestations assimilées (indemnités de départ en retraite, médailles du travail, ...) relèvent de régimes à prestations définies sans qu'un financement externe ne soit systématiquement mis en place. La France et l'Allemagne font notamment partie de ce groupe.

ÉLÉMENTS FINANCIERS 2008

L'évolution des engagements et des placements correspondants, par groupe de pays, est présentée dans les tableaux ci-après :

Pays à financement par capitalisation externe

	2008			2007			2006		
	R.-U.	Pays-Bas	Total	R.-U.	Pays-Bas	Total	R.-U.	Pays-Bas	Total
Engagements au 1^{er} janvier	(2 461,5)	(709,7)	(3 171,2)	(3 025,1)	(758,8)	(3 783,9)	(2 751,6)	(844,0)	(3 595,6)
Coût normal de la période	(21,9)	(6,7)	(28,6)	(50,8)	(12,0)	(62,8)	(45,3)	(17,6)	(62,9)
Charge d'intérêt	(138,6)	(40,5)	(179,1)	(153,6)	(36,6)	(190,2)	(139,2)	(37,5)	(176,7)
Cotisations versées par les salariés	(11,7)	(8,0)	(19,7)	(13,7)	(6,6)	(20,3)	(14,7)	(6,2)	(20,9)
Nouvelles modifications de régime	--	--	--	76,5	--	76,5	(3,5)	--	(3,5)
Réductions et liquidations de régime	84,1	--	84,1	30,4	0,4	30,8	1,9	7,4	9,3
Nouveaux écarts actuariels (b)	98,4	107,6	206,0	327,2	96,9	424,1	(100,9)	122,3	21,4
Prestations payées par le fond	100,9	21,0	121,9	113,1	18,2	131,3	96,6	16,1	112,7
Prest. payées par l'employeur (a)	--	0,3	0,3	--	0,5	0,5	--	0,4	0,4
Var. de change, périmètre et autres	549,1	17,2	566,3	234,5	(11,7)	222,8	(68,4)	0,3	(68,1)
Engagements au 31 décembre	(1 801,2)	(618,8)	(2 420,0)	(2 461,5)	(709,7)	(3 171,2)	(3 025,1)	(758,8)	(3 783,9)
Placements au 1^{er} janvier	2 326,0	658,6	2 984,6	2 387,5	690,7	3 078,2	2 088,1	636,9	2 725,0
Rendement attendu des placements	143,0	35,7	178,7	146,4	35,2	181,6	129,6	33,6	163,2
Contribution de l'employeur (a)	138,5	12,6	151,1	121,2	10,9	132,1	101,5	13,8	115,3
Cotisations versées par les salariés	11,7	8,0	19,7	13,7	6,6	20,3	14,7	6,2	20,9
Réductions et liquidations de régime	(77,1)	--	(77,1)	(27,2)	--	(27,2)	--	--	--
Prestations payées par le fond	(100,9)	(21,0)	(121,9)	(113,1)	(18,2)	(131,3)	(96,6)	(16,1)	(112,7)
Nouveaux écarts actuariels	(455,1)	(86,1)	(541,2)	(7,7)	(66,6)	(74,3)	103,5	16,3	119,8
Var. de change, périmètre et autres	(481,5)	(12,0)	(493,5)	(194,8)	--	(194,8)	46,7	--	46,7
Placements au 31 décembre	1 504,6	595,8	2 100,4	2 326,0	658,6	2 984,6	2 387,5	690,7	3 078,2
Sous-financement latent au 31 décembre	(296,6)	(23,0)	(319,6)	(135,5)	(51,1)	(186,6)	(637,6)	(68,1)	(705,7)
Écarts actuariels restant à amortir	311,0	(155,7)	155,3	11,5	(144,1)	(132,6)	335,8	(128,5)	207,3
Modifications de régime à amortir	--	33,8	33,8	--	38,3	38,3	--	41,8	41,8
Provision nette au 31 décembre	14,4	(144,9)	(130,5)	(124,0)	(156,9)	(280,9)	(301,8)	(154,8)	(456,6)

(a) Les contributions et prestations payées par l'employeur s'élèvent respectivement à 189,7 M€ en 2008, 168,0 M€ en 2007 et 140,2 M€ en 2006 (cf. analyse de ces montants dans le tableau des flux de trésorerie consolidés). En 2009, les contributions / prestations récurrentes devraient, à taux de change comparable, baisser d'environ 10 %.

(b) Les pertes et gains actuariels d'expérience générés en 2008 sur les obligations s'élèvent à -48,8 M€ (contre +109,2 M€ en 2007 et +61,0 M€ en 2006).

Pays à financement principalement interne

	2008			2007			2006		
	France	Autres	Total	France	Autres	Total	France	Autres	Total
Engagements au 1^{er} janvier	(476,9)	(294,1)	(771,0)	(530,3)	(214,0)	(744,3)	(504,7)	(225,3)	(730,0)
Coût normal de la période	(19,1)	(12,1)	(31,2)	(23,0)	(9,2)	(32,2)	(26,0)	(5,9)	(31,9)
Charge d'intérêt	(27,2)	(13,6)	(40,8)	(22,9)	(13,1)	(36,0)	(21,1)	(9,3)	(30,4)
Nouvelles modifications de régime	(98,0)	--	(98,0)	15,9	0,1	16,0	(32,9)	(0,3)	(33,2)
Réductions et liquidations de régime	0,3	(0,1)	0,2	(5,5)	0,7	(4,8)	7,2	22,3	29,5
Nouveaux écarts actuariels (b)	43,2	7,5	50,7	88,0	18,9	106,9	22,2	(6,7)	15,5
Prestations payées par le fond	1,2	2,4	3,6	0,7	2,5	3,2	0,9	2,9	3,8
Prestations payées par l'employeur(a)	23,8	9,9	33,7	23,8	6,3	30,1	13,5	5,2	18,7
Variations de périm, change et autres	9,3	(3,7)	5,6	(23,6)	(86,3)	(109,9)	10,6	3,1	13,7
Engagements au 31 décembre	(543,4)	(303,8)	(847,2)	(476,9)	(294,1)	(771,0)	(530,3)	(214,0)	(744,3)
Placements au 1^{er} janvier	101,4	60,6	162,0	90,4	44,1	134,5	82,8	59,9	142,7
Rendement attendu des placements	5,3	3,8	9,1	3,7	3,9	7,6	4,0	3,6	7,6
Contribution de l'employeur (a)	1,0	3,6	4,6	1,2	4,1	5,3	1,9	3,9	5,8
Prestations payées par le fond	(1,2)	(2,4)	(3,6)	(0,7)	(2,5)	(3,2)	(0,9)	(2,9)	(3,8)
Nouveaux écarts actuariels	(16,3)	(14,7)	(31,0)	0,4	0,8	1,2	4,1	1,1	5,2
Variations de périm, change et autres	(3,1)	(1,6)	(4,7)	6,4	10,2	16,6	(1,5)	(21,5)	(23,0)
Placements au 31 décembre	87,1	49,3	136,4	101,4	60,6	162,0	90,4	44,1	134,5
Sous-financement latent au 31 décembre	(456,3)	(254,5)	(710,8)	(375,5)	(233,5)	(609,0)	(439,9)	(169,9)	(609,8)
Écarts actuariels restant à amortir	(88,4)	2,6	(85,8)	(80,3)	(3,6)	(83,9)	(6,1)	17,8	11,7
Modification de régime restant à amortir	123,6	--	123,6	28,7	--	28,7	24,8	(0,3)	24,5
Provision nette au 31 décembre	(421,1)	(251,9)	(673,0)	(427,1)	(237,1)	(664,2)	(421,2)	(152,4)	(573,6)

(a) Les contributions et prestations payées par l'employeur s'élèvent respectivement à 189,7 M€ en 2008, 168,0 M€ en 2007 et 140,2 M€ en 2006 (cf. analyse de ces montants dans le tableau des flux de trésorerie consolidés). En 2009, les contributions / prestations récurrentes devraient, à taux de change comparable, baisser d'environ 10 %.

(b) Les pertes et gains actuariels d'expérience générés en 2008 sur les obligations s'élèvent à -48,8 M€ (contre +109,2 M€ en 2007 et +61,0 M€ en 2006).

Les hypothèses actuarielles utilisées sont déterminées par les actuaires selon les spécificités de chaque pays et de chaque régime :

2008	Royaume-Uni	Pays-Bas	France	Autres pays
Taux d'inflation	2,90 %	2,00 %	2,00 %	2,00 % à 3,50 %
Taux de revalorisation des pensions	2,2 % - 2,7 %	1,20 %	--	--
Taux d'actualisation	6,50 %	5,81 %	5,61 %	3,46 % à 6,00 %
Taux de rendement attendu des placements pour l'exercice	6,70 %	6,00 %	5,30 %	3,75 % à 8,25 %
Taux moyen attendu d'augmentation de salaires	3,9 %	3,00 %	3,00 %	3,50 % à 4,25 %
Esp. de durée de vie active moyenne résiduelle (ans)	10	11,4	17,6	10 à 18 ans

2007	Royaume-Uni	Pays-Bas	France	Autres pays
Taux d'inflation	3,40 %	2,00 %	1,80 %	2,00 % à 3,00 %
Taux de revalorisation des pensions	2,3 % - 3,2 %	2,00 %	--	--
Taux d'actualisation	6,30 %	5,70 %	5,50 %	4,35 % à 6,25 %
Taux de rendement attendu des placements pour l'exercice	6,30 %	5,60 %	3,50 %	5,40 % à 8,25 %
Taux moyen attendu d'augmentation de salaires	4,40 %	3,00 %	3,00 %	2,60 % à 4,50 %
Esp. de durée de vie active moyenne résiduelle (ans)	10	13,3	17,1	9 à 19 ans

2006	Royaume-Uni	Pays-Bas	France	Autres pays
Taux d'inflation	3,00 %	2,00 %	1,80 %	2,25 % à 4,00 %
Taux de revalorisation des pensions	2,3 % - 2,8 %	2,00 %	--	--
Taux d'actualisation	5,30 %	4,70 %	4,50 %	4,35 % à 5,66 %
Taux de rendement attendu des placements pour l'exercice	6,20 %	5,10 %	4,50 %	3,75 % à 8,25 %
Taux moyen attendu d'augmentation de salaires	4,00 %	3,00 %	3,00 %	2,50 % à 4,50 %
Esp. de durée de vie active moyenne résiduelle (ans)	10	13,3	16,9	9 à 14 ans

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations d'entités de première catégorie de chaque pays (obligations émises par l'État et les entreprises de première catégorie de maturité équivalente à la durée des régimes évalués). Ainsi, le Groupe se réfère à l'indice Iboxx. Au 31 décembre 2008, afin de corriger les anomalies de marché liées au contexte de la crise financière, le Groupe a retenu :

- dans la zone euro, le nouvel indice Iboxx € Corporate AA +10 ans au 02/01/09, dont la composition ajustée à cette date permet de donner une image fidèle du rendement des obligations de haute sécurité à fin 2008. L'indice est ajusté en fonction de la durée des engagements des pays concernés ;

- au Royaume-Uni, l'indice Iboxx £ A +15 ans au 31/12/07, ajusté de la progression en 2008, de l'Iboxx £ AA + 15 ans des sociétés non financières.

Les taux de rendement des placements sont fixés plan par plan. Ils dépendent de la composition du portefeuille et des performances futures attendues. Au 31 décembre 2008, les placements sont investis à hauteur de 38 % en actions (52 % en 2007 et 55 % en 2006), 52 % en obligations (44 % en 2007 et 41 % en 2006), 6 % en placements alternatifs (nul en 2007 et 2006), 3 % en actifs immobiliers (2 % en 2007 et 3 % en 2006) et 1 % en autres placements (2 % en 2007 et 1 % en 2006). Le rendement réel des actifs en 2008 est de -389,2 M€ (+116,1 M€ en 2007 et +295,8 M€ en 2006).

La sensibilité du sous-financement latent à une évolution du taux d'actualisation est la suivante :

Sensibilité en points de base	+0,10 %	-0,10 %	+0,25 %	-0,25 %	+0,50 %	-0,50 %
Réduction (hausse) du sous-financement	39,4	(39,9)	98,1	(100,1)	194,5	(203,0)

La charge afférente aux régimes à prestations définies s'analyse comme suit:

	2008	2007	2006
Coût normal de la période	(59,8)	(95,0)	(94,8)
Charge d'intérêt	(219,9)	(226,2)	(207,1)
Rendement attendu des placements	187,8	189,2	170,8
Impact des modifications et liquidations de régime	(3,2)	92,8 (a)	21,2
Amortissement des écarts actuariels	24,2	9,4	(3,9)
Total autres composantes de la charge de retraite	(11,1)	65,2	(19,0)
Charge totale de la période	(70,9)	(29,8)	(113,8)

(a) Ce montant inclut 73,8 M€ liés à la renégociation de certains régimes de retraite au Royaume-Uni. Ces modifications, qui concernent à la fois la population active, retraitée et rade, ont pour effet une diminution du coût normal des exercices à compter de 2008. Lors de ces négociations, Thales (société mère) a accordé aux fonds une contre-garantie sur trois années de contributions pour un montant maximum de 150 M€. Thales holding UK a par ailleurs accordé une garantie de 445 M€ en cas de sous-financement éventuel.

22. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

31/12/2008	Ouverture	Var. de périmètre Change et reclassements	Dotations	Reprises (a)	Clôture
Restructuration	201,3	(7,9)	30,0	(115,9)	107,5
Provisions sur contrats	581,2	9,2	167,4	(191,4)	566,4
- garanties	208,3	(10,8)	80,3	(54,8)	223,0
- litiges	185,0	16,2	21,6	(33,7)	189,1
- perte à terminaison	47,1	1,3	19,9	(28,0)	40,3
- autres	140,8	2,5	45,6	(74,9)	114,0
Autres provisions pour risques et charges	243,5	20,8	87,4	(64,1)	287,6
Total	1 026,0	22,1	284,8	(371,4)	961,5

31/12/2007	Ouverture	Var. de périmètre Change et reclassements	Dotations	Reprises (a)	Clôture
Restructuration	254,3	31,1	64,4	(148,5)	201,3
Provisions sur contrats	411,4	98,9	207,9	(137,0)	581,2
- garanties	152,3	14,9	85,2	(44,1)	208,3
- litiges	176,2	18,6	25,3	(35,1)	185,0
- perte à terminaison	49,2	4,0	21,0	(27,1)	47,1
- autres	33,7	61,4	76,4	(30,7)	140,8
Autres provisions pour risques et charges	168,6	51,4	113,1	(89,6)	243,5
Total	834,3	181,4	385,4	(375,1)	1 026,0

31/12/2006	Ouverture	Var. de périmètre Change et reclassements	Dotations	Reprises (a)	Clôture
Restructuration	232,2	(0,7)	151,6	(128,8)	254,3
Provisions sur contrats	386,8	40,0	111,5	(126,9)	411,4
- garanties	154,1	(2,7)	33,5	(32,6)	152,3
- litiges	133,3	41,8	15,9	(14,8)	176,2
- perte à terminaison	69,8	(15,6)	40,4	(45,4)	49,2
- autres	29,6	16,5	21,7	(34,1)	33,7
Autres provisions pour risques et charges	168,2	22,7	36,0	(58,3)	168,6
Total	787,2	62,0	299,1	(314,0)	834,3

(a) Dont, reprises de provisions non utilisées: 28,3 M€, 13,4 M€ et 26,8 M€ respectivement en 2008, 2007 et 2006.

Le coût net des restructurations s'analyse comme suit :

	2008	2007	2006
Dotations de l'exercice	(30,0)	(64,4)	(151,6)
Reprises de l'exercice	115,9	148,5	128,8
Dépenses de l'exercice	(118,4)	(162,0)	(170,3)
Coût net des restructurations	(32,5)	(77,9)	(193,1)

23. RISQUES JURIDIQUES ET ENVIRONNEMENT

a. Risques juridiques

Le Groupe est exposé, par son activité, à des litiges techniques et commerciaux. Les litiges mentionnés dans le rapport de l'an dernier ont connu les évolutions suivantes :

La procédure d'arbitrage introduite par la Republic of China Navy (Taïwan) portant sur une demande de dommages et intérêts de l'ordre de 599 millions de dollars US et relative à l'exécution d'un contrat de fournitures d'équipements et de matériels en partenariat avec un autre industriel, signé en 1991, n'a pas connu d'évolution sur la période de nature à remettre en cause la position prise par le Groupe.

La partie adverse, qui avait porté sa demande à 1 119 millions de dollars US (hors intérêts de retard) en juin 2005, l'a finalement ramenée à 882 millions de dollars US (hors intérêts de retard) en avril 2006. En cas de sentence défavorable, l'indemnisation due par Thales serait limitée à environ 30 %, ce qui correspond à ses droits dans le contrat de fournitures. Thales, en liaison avec son partenaire industriel, a contesté de manière constante cette demande.

Sur la base des éléments dont elle disposait à la date de l'arrêté des comptes 2008, Thales a procédé à une revue des risques financiers auxquels le Groupe pourrait se trouver exposé du fait de ce dossier. En l'absence d'éléments significatifs nouveaux, Thales a décidé de maintenir, au titre de l'exercice 2008, le montant de la provision au même

niveau que celui constaté dans les comptes de l'exercice 2007. En application de la norme IAS 37§92, ce montant ne fait l'objet d'aucune information détaillée.

Aucun autre litige significatif n'est né depuis le début de l'exercice 2008. Et, à la connaissance de Thales, il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige ayant eu ou de nature à avoir une influence significative sur les résultats, la situation financière et les objectifs du Groupe.

b. Environnement

De manière générale, les activités de Thales ne sont pas génératrices d'impacts environnementaux significatifs.

La gestion des risques environnementaux concerne :

- la conformité et la maîtrise des impacts des installations et des produits ;
- la mise en place d'un système de management environnemental adapté à chaque site (plus de 70 sites sont certifiés ISO 14001) ;
- la cartographie des risques environnementaux engagée sur plus d'une dizaine de pays dans lesquels Thales est implanté et permettant de vérifier que nos salariés, et les populations environnant nos sites, ne sont pas exposés à des risques sanitaires et environnementaux ;
- les actions correctives éventuelles : modification des installations, dépollution et surveillance.

Au 31 décembre 2008, le montant des provisions pour risques environnementaux s'élève à 3,3 M€.

24. DETTE FINANCIÈRE NETTE

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Dettes financières à long terme	761,3	1 519,8	1 610,2
Part à court terme des dettes financières	1 136,3	212,4	638,5
Comptes courants créditeurs auprès de parties liées	159,1	107,7	140,8
Juste valeur des instruments dérivés - gestion de la dette	(13,1)	2,1	(1,9)
Dettes financières brutes (I)	2 043,6	1 842,0	2 387,6
Comptes courants débiteurs auprès de parties liées	65,1	57,9	122,6
Titres de placement	22,4	28,7	22,7
Trésorerie (a)	1 499,8	1 464,1	2 333,1
Trésorerie et autres placements (II)	1 587,3	1 550,7	2 478,4
Dettes financières nettes (I - II)	456,3	291,3	(90,8)

(a) Inclut respectivement en 2008, 2007 et 2006 : 902,5 M€, 832,7 M€ et 1 738,6 M€ de titres de créances négociables, SICAV à moins de trois mois et autres placements à très court terme.

Détail de la dette brute

		31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Emprunts auprès d'établissements de crédit	(a)	--	100,0	100,0
Autres emprunts auprès des établissements de crédit		38,1	18,7	23,5
Emprunt obligataire convertible (OCEANE)	(b)	--	--	484,0
Emprunt obligataire (émis en juillet 2004)	(c)	510,3	496,0	499,9
Emprunt à moyen terme négociable (EMTN)	(d)	699,5	699,1	698,7
Billets de trésorerie	(e)	329,5	--	--
Financement des immobilisations en crédit-bail		22,4	29,8	37,7
Financement de projets	(f)	211,5	306,2	284,8
Dettes financières diverses		30,5	26,6	24,4
Comptes courants auprès de parties liées		159,0	107,7	140,8
Découverts bancaires		41,0	44,1	57,4
Intérêts courus		14,9	11,7	38,3
Juste valeur des instruments dérivés - gestion de la dette	(g)	(13,1)	2,1	(1,9)
Dettes financières brutes		2 043,6	1 842,0	2 387,6

(a) Emprunt à taux variable de nominal 100 M€ à échéance juin 2008.

(b) Emprunt obligataire à option de conversion en actions nouvelles ou d'échange en actions existantes (OCEANE) émis à taux fixe 2,5 %, de nominal 500 M€. Cet emprunt est arrivé à échéance le 1^{er} janvier 2007. 9 809 675 obligations ont été remboursées au pair à cette date et 16 obligations ont été converties en 17 actions Thales.

(c) Emprunt de nominal 500 M€ à échéance juillet 2011, émis à un taux fixe 4,375 % dont 300 M€ transformés en taux variable par des swaps de taux. À compter du 1^{er} janvier 2005, l'emprunt est évalué au coût amorti à un taux effectif hors couverture de 4,4776 %, et corrigé des variations de juste valeur de la couverture de taux.

(d) Emprunt de nominal 700 M€ à taux variable (Euribor 3 mois + 0,125%) émis en décembre 2006, à échéance décembre 2009. L'emprunt est évalué au coût amorti à un taux effectif de Euribor 3 mois + 0,1864%.

(e) Emprunts émis à taux fixe dont 75,7 M€ transformés à taux variable par des swaps de taux. Compte tenu de leur courte échéance, ces emprunts sont assimilés dans leur totalité à des emprunts à taux variable.

(f) Dettes sans recours, ou à recours limité, dont la charge et le remboursement sont assurés par la part des revenus des projets garantie contractuellement par les clients. Emprunts à taux fixes (ou à taux variable swapés à taux fixe) et échelonnés jusqu'en 2020.

(g) Selon IAS 39, la valeur des emprunts prend en compte les variations de juste valeur du risque couvert. Cette variation de valeur de la dette est compensée par la réévaluation des swaps de couverture enregistrée sur la ligne « juste valeur des instruments dérivés : gestion de la dette ».

Ventilation de la dette brute par devise⁽¹⁾

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Euro	1 672,0	1 363,9	1 812,5
Livre sterling	194,4	281,2	269,1
Dollar US	10,7	16,6	110,9
Dollar Singapour	102,9	97,0	102,0
Dollar australien	55,7	74,4	81,4
Autres	7,9	8,9	11,7
Total	2 043,6	1 842,0	2 387,6

Ventilation de la dette brute par nature de taux⁽¹⁾

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Taux fixe	466,6	547,2	1 036,2
Taux variable	1 577,0	1 294,8	1 351,4
Total	2 043,6	1 842,0	2 387,6

(1) Après incidence des instruments dérivés y afférant.

Ventilation de la dette brute par échéance

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
2007			779,3
2008		320,1	127,1
2009	1 295,4	729,2	727,3
2010	28,0	29,6	39,8
2011	529,5	537,6	531,3
2012	34,9	39,6	182,8 (a)
2013	32,0	185,9 (b)	--
2014 et au-delà	123,8	--	--
Total à plus d'un an	748,2	1 521,9	1 608,3
Total	2 043,6	1 842,0	2 387,6

(a) 2012 et au-delà.

(b) 2013 et au-delà

Échéances contractuelles de la dette brute

Dette brute au 31/12/08	Flux de trésorerie contractuels prévus en :				
	2009	2010	2011	2012	2013 et au-delà
2 043,6 (a)	1 342,9	59,4	555,3	38,3	181,2

(a) Les flux contractuels incluent 133,5 M€ d'intérêts à payer non comptabilisés au bilan.

Au 31 décembre 2008, il n'existe pas de financement utilisé, d'un montant significatif, comportant des clauses de remboursement ou d'exigibilité anticipée fondées sur le rating ou sur des ratios financiers. À cette date, les lignes de crédit confirmées, accordées par les banques et non utilisées, s'élèvent à 1 500 M€ venant à échéance en 2011. Ces lignes de crédit servent de lignes de substitution au programme de billets de trésorerie et de réserve financière. La documentation desdites lignes de crédit précise que dans l'hypothèse où l'État ne détiendrait plus son action spécifique au capital de la société, et que, simultanément, la dette financière nette consolidée rapportée à l'EBITDA⁽¹⁾ serait supérieure à 3, des clauses d'exigibilité anticipées entreraient en vigueur.

Par ailleurs au 31 décembre 2008 le groupe bénéficie d'un engagement de prise ferme d'un montant de 275,0 M€

correspondant au placement dans le marché d'une nouvelle tranche fongible dans l'emprunt obligataire d'échéance juillet 2011. Le versement du produit de cet emprunt à Thales a été réalisé le 9 janvier 2009.

Juste valeur de la dette

La juste valeur de la dette est déterminée pour chaque emprunt en actualisant les flux de trésorerie futurs avec un taux correspondant à la courbe de taux d'intérêt Euribor à la clôture de l'exercice corrigé du risque de crédit du Groupe. Pour les emprunts et concours bancaires à taux variable, la juste valeur est approximativement égale à la valeur nette comptable. Au 31 décembre 2008, la juste valeur de la dette s'élève à 2 056,9 M€ (1 835,9 M€ au 31 décembre 2007 et 2 405,3 M€ au 31 décembre 2006).

(1) L'EBITDA, tel que défini dans les accords de financement, est la somme du résultat d'exploitation, de l'amortissement des actifs mobiliers et immobiliers et de toute dépréciation des biens incorporels, déduction faite de l'amortissement du goodwill. Cet agrégat est établi selon les principes comptables français.

25. SYNTHÈSE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments financiers actifs

	Prêts et créances	À la juste valeur				Total
		Actifs financiers		Instruments dérivés		
		Par le résultat	En capitaux propres (AFS)	En couverture	Non éligibles à la compta. de couverture	
Au 31 décembre 2008						
Actifs non courants :						
Titres de participation	--	--	175,4	--	--	175,4
Prêts et créances financiers	258,8	--	--	--	--	258,8
Juste valeur des instruments dérivés	--	--	--	13,1	--	13,1
Actifs courants :						
Clients et autres créances courantes	4 064,1	--	--	--	--	4 064,1
Juste valeur des instruments dérivés	--	--	--	238,4	54,0	292,4
Comptes courants auprès de parties liées	65,1	--	--	--	--	65,1
Titres de placement	--	--	22,4	--	--	22,4
Trésorerie	--	1 499,8	--	--	--	1 499,8
Total des actifs	4 388,0	1 499,8	197,8	251,5	54,0	6 391,1

	Prêts et créances	À la juste valeur				Total
		Actifs financiers		Instruments dérivés		
		Par le résultat	En capitaux propres (AFS)	En couverture	Non éligibles à la compta. de couverture	
Au 31 décembre 2007						
Actifs non courants :						
Titres de participation	--	--	99,1	--	--	99,1
Prêts et créances financiers	304,9	--	--	--	--	304,9
Juste valeur des instruments dérivés	--	--	--	--	--	--
Actifs courants :						
Clients et autres créances courantes	3 991,3	--	--	--	--	3 991,3
Juste valeur des instruments dérivés	--	--	--	142,0	5,6	147,6
Comptes courants auprès de parties liées	57,9	--	--	--	--	57,9
Titres de placement	--	--	28,7	--	--	28,7
Trésorerie	--	1 464,1	--	--	--	1 464,1
Total des actifs	4 354,1	1 464,1	127,8	142,0	5,6	6 093,6

	Prêts et créances	À la juste valeur				Total
		Actifs financiers		Instruments dérivés		
		Par le résultat	En capitaux propres (AFS)	En couverture	Non éligibles à la compta. de couverture	
Au 31 décembre 2006						
Actifs non courants :						
Titres de participation	--	--	98,8	--	--	98,8
Prêts et créances financiers	159,3	--	--	--	--	159,3
Juste valeur des instruments dérivés	--	--	--	1,9	--	1,9
Actifs courants :						
Clients et autres créances courantes	3 280,4	--	--	--	--	3 280,4
Juste valeur des instruments dérivés	--	--	--	50,4	10,3	60,7
Comptes courants auprès de parties liées	122,6	--	--	--	--	122,6
Titres de placement	--	--	22,7	--	--	22,7
Trésorerie	--	2 333,1	--	--	--	2 333,1
Total des actifs	3 562,3	2 333,1	121,5	52,3	10,3	6 079,5

Instruments financiers passifs

Au 31 décembre 2008	Au coût amorti	Instruments dérivés à la juste valeur		Total
		En couverture	Non éligibles à la compta. de couverture	
Passifs non courants:				
Dettes financières à long terme	761,3	--	--	761,3
Juste valeur des instruments dérivés	--	--	--	--
Passifs courants:				
Fournisseurs et autres dettes courantes	5 045,9	--	--	5 045,9
Juste valeur des instruments dérivés	--	235,6	43,9	279,5
Part à court terme des dettes financières	1 136,3	--	--	1 136,3
Comptes courants auprès de parties liées	159,1	--	--	159,1
Total des passifs	7 102,6	235,6	43,9	7 382,1

Au 31 décembre 2007	Au coût amorti	Instruments dérivés à la juste valeur		Total
		En couverture	Non éligibles à la compta. de couverture	
Passifs non courants:				
Dettes financières à long terme	1 519,8	--	--	1 519,8
Juste valeur des instruments dérivés	--	2,1	--	2,1
Passifs courants:				
Fournisseurs et autres dettes courantes	5 163,7	--	--	5 163,7
Juste valeur des instruments dérivés	--	76,9	15,7	92,6
Part à court terme des dettes financières	212,4	--	--	212,4
Comptes courants auprès de parties liées	107,7	--	--	107,7
Total des passifs	7 003,6	79,0	15,7	7 098,3

Au 31 décembre 2006	Au coût amorti	Instruments dérivés à la juste valeur		Total
		En couverture	Non éligibles à la compta. de couverture	
Passifs non courants:				
Dettes financières à long terme	1 610,2	--	--	1 610,2
Juste valeur des instruments dérivés	--	--	--	--
Passifs courants:				
Fournisseurs et autres dettes courantes	4 866,0	--	--	4 866,0
Juste valeur des instruments dérivés	--	30,4	4,4	34,8
Part à court terme des dettes financières	638,5	--	--	638,5
Comptes courants auprès de parties liées	140,8	--	--	140,8
Total des passifs	7 255,5	30,4	4,4	7 290,3

26. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

a. Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

Seules les acquisitions ayant donné lieu à un mouvement de trésorerie figurent dans le tableau des flux de trésorerie. Sont notamment incluses les capitalisations de frais de développement (129,0 M€ en 2008, 140,6 M€ en 2007 et 156,2 M€ en 2006).

b. Investissement financier net

Investissements dans les filiales et participations

	2008	2007	2006
NCipher Plc	(63,2)	--	--
Diehl Aircabin GmbH	(54,4)	--	--
Stesa (rachat de la part du co-actionnaire)	(8,6)	--	--
Thales Holding GmbH (rachat des minoritaires)	(3,1)	--	--
Activités spatiales d'Alcatel-Lucent		(671,7)	--
Activités transport et sécurité d'Alcatel-Lucent : part en numéraire	(25,7)	(50,2)	--
Prise de participation dans DCNS (25 %)	--	(569,1)	--
Souscription au capital de Camelot	--	(14,6)	--
Rachat de minoritaires dans ADS (20 %)	--	(4,2)	--
Acquisition de Diehl Luftfahrt Elektronik GmbH	--	--	(24,5)
Investissements de Thales International Offsets	--	(6,4)	(18,2)
Souscription au capital de DpiX	--	(7,2)	(6,7)
Rachat des minoritaires dans ADI	--	--	(3,4)
Investissements de Thales Corporate Ventures	--	(1,3)	(3,6)
Autres	(19,5)	(16,2)	(12,8)
Investissements dans les filiales et participations	(174,5)	(1 340,9)	(69,2)
Trésorerie des sociétés acquises	1,3	208,8	7,7
Investissements dans les filiales et participations, net	(173,2)	(1 132,1)	(61,5)

Cessions de titres de participation

	2008	2007	2006
Thales e-Transactions	93,7	--	--
Thales Computers	11,0	--	--
Thales Naval France / Armaris	--	514,0	--
Faceo	--	132,5	--
Thales MESL Ltd	--	5,7	--
Bayern-Chemie / Protac	--	2,5	--
Thales Navigation	--	(7,2)	86,9
Embraer	--	--	119,4
Broadcast et Multimedia	--	(3,3)	133,6
Thales Geosolutions (ajustement de prix)	--	(6,6)	--
Autres	(4,8)	(24,3)	5,1
Cessions de titres de participation	99,9	613,3	345,0
Trésorerie des sociétés cédées	(10,8)	(151,8)	--
Cession de titres de participation, net	89,1	461,5	345,0

c. Augmentation (diminution) des fonds propres et des intérêts minoritaires

	2008	2007	2006
Augmentation de capital / levées de stock-options	12,3	39,3	2,4
Prix de cession (acquisition) des actions propres	(56,8)	4,0	2,8
Total	(44,5)	43,3	5,2

27. ENGAGEMENTS HORS BILAN

a. Engagements liés aux contrats commerciaux

Dans le cadre de son activité, le Groupe répond régulièrement à des appels d'offres. Afin d'assurer le caractère définitif de l'offre présentée, et obtenir une indemnisation à défaut, le client peut exiger une garantie de soumission. Au 31 décembre 2008, le montant total de ces garanties s'élève à 133,8 M€ (148,2 M€ au 31 décembre 2007 et 52,2 M€ au 31 décembre 2006).

De la signature du contrat jusqu'à la fin de son exécution, le Groupe s'engage, par l'intermédiaire de banques, à dédommager son client en cas de manquement à ses obligations contractuelles et procède à la mise en place de cautions de bonne exécution. Au 31 décembre 2008, le montant total de ces garanties s'élève à 1 344,5 M€ (1 465,9 M€ au 31 décembre 2007 et 935,0 M€ au 31 décembre 2006).

Le coût des moyens techniques, opérationnels et financiers permettant au Groupe de respecter ses obligations est évalué, affaire par affaire, et fait partie intégrante du

coût à terminaison de l'affaire. À défaut, tout risque potentiel avéré est estimé, affaire par affaire, et est provisionné dans les comptes du Groupe le cas échéant.

Pour financer l'exécution du contrat, le Groupe perçoit, selon les termes du contrat, des paiements de la part du client qui sont enregistrés en dettes au bilan. Afin d'en garantir la restitution éventuelle en cas de non respect de ses obligations contractuelles, le Groupe peut mettre en place à la demande du client une garantie de restitution d'avances.

Au 31 décembre 2008, le montant total de ces garanties s'élève à 1 708,1 M€ (1 619,3 M€ au 31 décembre 2007 et 1 837,9 M€ au 31 décembre 2006).

Le Groupe estime et provisionne le coût de la garantie destinée à assurer au client la bonne conformité des produits livrés pendant la période de garantie contractuelle. Dans de nombreux cas, la retenue provisoire de trésorerie s'appliquant contractuellement pendant cette période peut être substituée par la mise en place, par l'intermédiaire de banques, d'une caution de garantie. Au 31 décembre 2008, ces engagements s'élèvent à 332,8 M€ (209,7 M€ au 31 décembre 2007 et 99,8 M€ au 31 décembre 2006).

L'échéancier de ces engagements se présente comme suit :

	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Garantie de soumission	121,5	11,9	0,4	133,8
Cautions de bonne exécution	727,7	497,7	119,1	1 344,5
Garantie de restitution d'avances	1 099,7	449,4	159,0	1 708,1
Cautions de garantie	181,9	150,8	0,1	332,8
Autres cautions bancaires	101,0	66,9	6,7	174,6
Total	2 231,8	1 176,7	285,3	3 693,8

Par ailleurs, Thales est amené à accorder à des tiers, pour le compte de ses filiales et sans l'intermédiaire d'une banque, des garanties dites « maison mère ». Celles-ci s'élèvent respectivement aux 31 décembre 2008, 2007 et 2006 à 8 295,1 M€, 5 891,1 M€ et 4 537,9 M€.

b. Autres engagements

Fin 2002, un groupe d'industriels français, parmi lesquels Thales et une de ses filiales, avait été saisi collectivement

d'une demande d'arbitrage relative à l'exécution d'anciens contrats. Au prorata de la participation de chacun des groupes concernés dans chaque contrat, la part correspondant à Thales aurait été de 20 % du montant total (\$ 260 millions) de la réclamation du demandeur. Dans le cadre d'un accord signé en 2003 avec ce groupe d'industriels, le client a retiré sa demande d'arbitrage. En contrepartie, Thales et les autres industriels se sont engagés à ne pas se prévaloir des délais de prescription initiaux éventuellement opposables au demandeur.

c. Obligations en matière de location et engagements fermes d'achats d'immobilisations corporelles

Contrats de location

Les sociétés du groupe détiennent à bail des ensembles immobiliers et des installations techniques. Les loyers payables dans le cadre de ces baux sont susceptibles de nouvelles négociations selon des rythmes variables prévus aux contrats. Les engagements de loyers irrévocables existant au 31 décembre 2008 s'analysent comme suit :

	Loyers à payer			Total
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
Contrats de crédit-bail (a)	3,1	1,8	19,7	24,6
Contrats de location simple	175,4	470,8	312,8	959,0

(a) Intérêts inclus (2,2 M€). La dette correspondante figure au bilan consolidé pour un montant hors intérêts (note 24).

Achats d'immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2008, les engagements fermes d'achats d'immobilisations corporelles s'élèvent à 20,7 M€ (35,6 M€ au 31 décembre 2007 et 17,0 M€ au 31 décembre 2006).

d. Garanties données / reçues dans le cadre d'opérations de cessions / acquisitions de filiales

Dans le cadre des opérations d'acquisitions (cessions) d'entreprises, le Groupe reçoit (accorde) des garanties de passif, généralement limitées tant en valeur qu'en durée. Ces garanties de passif incluent notamment les risques environnementaux.

Certains contrats d'acquisition (cession) d'entreprises prévoient des clauses d'ajustement de prix, généralement fonction de critères de performance de la cible concernée. À la date d'acquisition (cession), le Groupe comptabilise en dette ou créance sa meilleure estimation de l'ajustement de prix attendu.

e. Engagements sociaux

Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du Groupe accordent aux salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans et au terme de ce délai à défaut de son utilisation l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

Thales a conclu un accord sur l'anticipation des évolutions d'emploi, le développement professionnel et la formation applicable à l'ensemble de ses filiales en France. Cet accord précise les modalités d'exercice du droit individuel à la formation (DIF) au sein de l'entreprise. Il rappelle que ce droit garantit l'accès des salariés à la formation pour leur maintien ou leur évolution dans l'emploi ou le développement de leurs compétences. À ce titre, seules les actions de formation contribuant au développement professionnel

des salariés et prévues au plan de formation sont imputables sur le DIF. En conséquence, les coûts engagés bénéficiant à l'entreprise, aucune provision n'a été constatée.

28. RISQUES DE MARCHÉ

Thales a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie dans le but, notamment, de couvrir l'ensemble des risques de marché: risque de taux d'intérêt et risque de change. Le Groupe utilise divers instruments financiers pour réduire ses risques de change et de taux d'intérêt.

a. Gestion du risque de change

Thales couvre les risques de change nés de la négociation de contrats en devises différentes de la devise principale de production, les risques de change générés par les opérations commerciales courantes et dans certains cas, les risques patrimoniaux sur ses actifs nets à l'étranger.

La variation de valeur des instruments financiers utilisés en couverture de flux de trésorerie est comptabilisée en capitaux propres. Une baisse (hausse) de 5 % du dollar, par rapport aux devises €, GBP, et CAD augmenterait (diminuerait) les capitaux propres d'environ 95 M€ au 31 décembre 2008.

La variation de valeur des instruments économiquement adossés au portefeuille d'offres commerciales et non éligible à la comptabilité de couverture est comptabilisée dans le compte de résultat. Une baisse (hausse) de 5 % du dollar, par rapport aux devises €, GBP, et CAD augmenterait (diminuerait) le résultat d'environ 9 M€ au 31 décembre 2008.

Les créances et les dettes d'exploitation libellées en devises étrangères ne sont pas sensibles au risque de change car elles font l'objet d'une couverture de change.

Les dettes financières en devises ne génèrent aucune sensibilité dans le compte de résultat car elles sont, soit libellées dans la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les porte, soit utilisées pour la couverture d'investissements nets à l'étranger.

ÉLÉMENTS FINANCIERS 2008

Aux 31 décembre 2008, 2007 et 2006, Thales détient principalement des contrats de change à terme. Les montants nominaux d'achats et de ventes à terme convertis en euros au cours de clôture sont détaillés ci-dessous par devises. En ce qui concerne les options, les montants indiqués correspondent aux nominaux des opérations de change sous-jacentes, et sont portés dans les colonnes « acheteur » ou « vendeur » en fonction du sens de l'opération au dénouement.

Achats de devises étrangères	2008				Valeur de marché	2007		2006	
	USD	GBP	Autres	Total		Total	Valeur de marché	Total	Valeur de marché
Contrats à terme	614,6	354,0	402,4	1 371,0	51,6	970,7	(11,9)	762,4	(9,6)
Swaps de change:									
- en couverture de titres	--	--	--	--	--	--	--	--	--
- en couverture d'engagements commerciaux	589,9	439,1	619,4	1 648,4	(32,8)	1 799,6	(17,9)	1 671,1	6,1
Options de change:									
- achat de call	132,5	8,4	2,4	143,3	19,9	295,6	4,2	4,7	--
- vente de put	1 161,9	--	--	1 161,9	(14,5)	547,2	--	39,7	1,3

Ventes de devises étrangères	2008				Valeur de marché	2007		2006	
	USD	GBP	Autres	Total		Total	Valeur de marché	Total	Valeur de marché
Contrats à terme	1 349,5	254,6	375,1	1 979,2	(68,0)	1 399,2	44,7	1 251,0	26,5
Swaps de change:									
- en couverture de titres	--	34,5	102,8	137,3	4,0	142,7	2,7	254,0	(2,0)
- en couverture d'engagements commerciaux	1 417,5	290,7	474,8	2 183,0	26,7	1 789,5	28,6	1 379,6	3,1
Options de change:									
- achat de put	251,5	82,3	99,8	433,6	51,7	74,6	27,0	8,0	--
- vente de call	536,3	16,7	9,8	562,8	(17,7)	657,9	(1,1)	28,5	(0,1)

L'échéancier se présente ainsi :

Achats de devises étrangères	2008			
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Contrats à terme	1 165,3	205,7	--	1 371,0
Swaps de change:				
- en couverture de titres	--	--	--	--
- en couverture d'engagements commerciaux	1 622,2	26,2	--	1 648,4
Options de change:				
- achat de call	143,3	--	--	143,3
- vente de put	1 161,9	--	--	1 161,9

Ventes de devises étrangères	2008			
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Contrats à terme	1 477,4	479,8	22,0	1 979,2
Swaps de change:				
- en couverture de titres	137,3	--	--	137,3
- en couverture d'engagements commerciaux	1 812,4	370,6	--	2 183,0
Options de change:				
- achat de put	433,6	--	--	433,6
- vente de call	562,8	--	--	562,8

b. Gestion du risque de taux

Aux 31 décembre 2008, 2007 et 2006, Thales détient essentiellement des contrats d'échange de taux destinés à diminuer la sensibilité de la position de taux du Groupe. Ces instruments couvrent ainsi la position de trésorerie (dette) excédentaire et les flux nets générés par certains contrats significatifs, signés ou en négociation ; ces derniers faisant également l'objet de couvertures de change mentionnées ci-avant.

Les en-cours nominaux par nature d'instruments de taux se détaillent comme suit et correspondent à la branche fixe des swaps :

	2008				Valeur de marché	2007		2006	
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total		Total	Valeur de marché	Total	Valeur de marché
Swaps de taux									
- prêteur	75,7	575,0	--	650,7	13,3	510,0	(1,9)	520,0	2,3
- emprunteur	--	--	--	--	--	117,1	0,1	135,0	0,4
Currency swap									
- prêteur	--	--	--	--	--	54,8	(0,4)	--	--

Une hausse de 1 % des taux d'intérêts, appliquée aux actifs et passifs financiers après prise en compte des instruments de couverture au 31 décembre 2008, serait sans impact sur la charge financière (contre une diminution de 2,5 M€ en 2007 et 11,0 M€ en 2006).

c. Gestion du risque de crédit

Les risques de crédit auxquels Thales est exposé sont peu élevés, en raison, d'une part, de la nature de ses clients, principalement des institutionnels, notamment des administrations, disposant d'une qualité de crédit de premier rang et, d'autre part, de la politique mise en œuvre pour les autres qualités de crédit, à savoir :

- la couverture par des assurances crédit ;
- la cession des crédits fournisseurs sans recours à des établissements bancaires.

La direction financière du Groupe consolide les informations relatives à l'exposition du Groupe au risque de crédit, notamment par le recensement et l'analyse de l'antériorité des créances clients dues mais non dépréciées. Au 31 décembre 2008, l'antériorité de ces créances s'échelonne comme suit :

	Total	Créances échues depuis :		
		Moins de 3 mois	3 à 6 mois	Au-delà de 6 mois
Créances échues non provisionnées	439,6	210,6	69,6	159,4

Le Groupe considère qu'à ce jour, ces retards ne présentent pas de risque significatif particulier.

d. Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe correspond au niveau d'exposition de Thales aux évolutions des principaux paramètres de marché pouvant entraîner un renchérissement du crédit, voire une limitation temporaire de l'accès aux sources externes de financement.

La couverture de ces risques est assurée par les ressources financières à court et à long terme du Groupe suivantes :

- des capitaux propres, (cf. note 19) ;
- un endettement brut, dont la présentation détaillée, notamment sa ventilation par échéance, est présentée dans la note 24 ;
- des lignes de crédits confirmées, accordées par les banques et non utilisées, qui servent de lignes de substitution au programme de billets de trésorerie et constituent, à ce titre, une réserve de financement (note 24).

Au 31 décembre 2008, la trésorerie disponible figurant à l'actif consolidé (1 500 M€, contre 1 464 M€ à fin 2007) inclut :

- 1 015 M€ détenus par la société mère et mobilisables immédiatement ;
- 313 M€ de positions bancaires créditrices des filiales, principalement à l'étranger. Ce montant comprend, entre autres, les encaissements intervenus dans les derniers jours de l'exercice qui sont ultérieurement transférés à la trésorerie centralisée ;
- 172 M€ de trésorerie placée directement par les sociétés en joint-venture (montant comptabilisé au prorata de la participation de Thales) dans lesquelles la gestion centralisée de trésorerie du Groupe ne peut s'appliquer.

La trésorerie de fin d'année est exclusivement placée soit en dépôt bancaire soit en certificats de dépôt bancaire à très court terme auprès de banques de première qualité.

À la date de publication du présent document, les notations attribuées aux emprunts du groupe Thales par les agences de rating étaient les suivantes :

	Moody's	Standard & Poor's
Emprunts à moyen & long terme	A1	A-
Perspective	perspective stable	perspective stable
Billets de trésorerie & emprunts à court terme	Prime-1	A2

L'abaissement de la notation n'aurait aucun impact sur les financements confirmés.

29. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés aux commissaires aux comptes en 2008, 2007 et 2006 sont présentés ci-après (a) :

	Mazars						Ernst & Young					
	Montant (HT)			%			Montant (HT)			%		
Audit	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (b)												
- émetteur	718	681	855	12 %	11 %	11 %	561	544	465	10 %	9 %	8 %
- filiales intégrées globalement	4 748	4 814	4 372	83 %	76 %	57 %	4 455	4 736	4 719	79 %	78 %	83 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes (c)												
- émetteur	50	528	1 607	1 %	8 %	21 %	40	620	126	1 %	10 %	2 %
- filiales intégrées globalement	228	291	841	4 %	5 %	11 %	491	117	377	9 %	2 %	7 %
Sous-total	5 744	6 314	7 675	100 %	100 %	100 %	5 547	6 017	5 687	99 %	99 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement (d)												
Juridique, fiscal, social	--	--	--				49	54	--	1 %	1 %	0 %
Autres (si > 10 % des honoraires d'audit)	--	--	--				--	--	--			
Sous-total	0	0	0	0 %	0 %	0 %	49	54	0	1 %	1 %	0 %
Total	5 744	6 314	7 675	100 %	100 %	100 %	5 596	6 071	5 687	100 %	100 %	100 %

(a) Concernant la période à considérer, il s'agit des prestations effectuées au titre d'un exercice comptable prises en charge au compte de résultat.

(b) Y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau des commissaires aux comptes auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.

(c) Cette rubrique reprend les diligences et prestations directement liées rendues à l'émetteur ou à ses filiales :

- par le commissaire aux comptes dans le respect des dispositions de l'article 10 du Code de déontologie ;
- par un membre du réseau dans le respect des dispositions des articles 23 et 24 du Code de déontologie.

(d) Il s'agit des prestations hors Audit rendues, dans le respect des dispositions de l'article 24 du Code de déontologie, par un membre du réseau aux filiales de l'émetteur dont les comptes sont certifiés.

► Liste des principales sociétés consolidées

F. LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES (OUTRE THALES SOCIÉTÉ MÈRE)

	% Contrôle 31/12/08	% Contrôle 31/12/07	% Contrôle 31/12/06	% Intérêt 31/12/08	% Intérêt 31/12/07	% Intérêt 31/12/06
1. INTÉGRATION GLOBALE						
African Defence Systems Pty Ltd (Afrique du Sud)	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %	60 %
Thales Australia Ltd (Australie)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
TDA Armements SAS (France)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Air Systems SA (France)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales ATM GmbH (Allemagne)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Aerospace Asia Pte Ltd (Singapour)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Avionics SA (France)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Avionics Inc. (États-Unis)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Avionics Ltd (Royaume-Uni)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Avionics Electrical Systems SA (France)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Canada Inc. (Canada)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Communications SA (France)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Communications Inc. (États-Unis)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Defence Deutschland GmbH (Allemagne)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	99 %
Thales Air Defence Ltd (Royaume-Uni)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales UK Ltd (Royaume-Uni)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Electron Devices SA (France)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Electron Devices GmbH (Allemagne)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales e-Transactions GmbH (Allemagne)	--	100 %	100 %	--	100 %	100 %
Thales International in Saudi Arabia (Arabie Saoudite)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Italia SpA (Italie)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Missile Electronics Ltd (Royaume-Uni)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Naval (France)	--	--	100 %	--	--	100 %
Thales Naval Ltd (Royaume-Uni)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Nederland BV (Pays-Bas)	99 %	99 %	99 %	99 %	99 %	99 %
Thales Optronique SA (France)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Optronics Ltd (Royaume-Uni)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Rail Signalling Solutions GmbH (Allemagne)	100 %	100 %	--	100 %	100 %	--
Thales Rail Signalling Solutions Inc. (Canada)	100 %	100 %	--	100 %	100 %	--
Thales Rail Signalling Solutions SLU (Espagne)	100 %	100 %	--	100 %	100 %	--
Thales Rail Signalling Solutions Ltd (Royaume-Uni)	100 %	100 %	--	100 %	100 %	--
Thales Security Solutions & Services SA (Espagne)	100 %	100 %	--	100 %	100 %	--
Thales Security Solutions & Services SpA (Italie)	100 %	100 %	--	100 %	100 %	--
Thales Security Systems SAS (France)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Services SAS (France)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Suisse SA (Suisse)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Systèmes Aéroportés SA (France)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Transport & Security Ltd (Royaume-Uni)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Transportation Systems SA (France)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Training & Simulation Ltd (Royaume-Uni)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Underwater Systems Ltd (Royaume-Uni)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Underwater Systems SAS (France)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Thales Components Corp. (États-Unis)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
2. INTÉGRATION PROPORTIONNELLE						
Air Command Systems International SAS (ACSI) (France)	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %
Armaris (France)	--	--	50 %	--	--	50 %
Citylink Telecommunications Holding Ltd (Royaume-Uni)	33 %	33 %	33 %	33 %	33 %	33 %
Diehl Avionik Systeme GmbH (Allemagne)	49 %	49 %	49 %	49 %	49 %	49 %
Faceo (France)	--	--	50 %	--	--	50 %
Horizon SAS (France)	--	--	25 %	--	--	25 %
Samsung Thales Co. Ltd (Corée)	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %
Navigation Solutions LLC (États-Unis)	22 %	22 %	22 %	22 %	22 %	22 %
Thales Alenia Space SA (France)	67 %	67 %	--	67 %	67 %	--
Thales Alenia Space Italia SpA (Italie)	67 %	67 %	--	67 %	67 %	--
Telespazio holding SRL (Italie)	33 %	33 %	--	33 %	33 %	--
Thales-Raytheon Systems Company LLC (États-Unis)	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %
Thales-Raytheon Systems Company SAS (France)	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %
Trixiell (France)	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %
3. MISE EN ÉQUIVALENCE						
Aviation Communications & Surveillance Systems (États-Unis)	30 %	30 %	30 %	30 %	30 %	30 %
Camelot Group Plc (Royaume-Uni)	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %
DCNS (France)	25 %	25 %	--	25 %	25 %	--
DpiX LLC (États-Unis)	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %
Elettronica SpA (Italie)	33 %	33 %	33 %	33 %	33 %	33 %
ESG GmbH (Allemagne)	30 %	30 %	30 %	30 %	30 %	30 %
Indra Espacio SA (Espagne)	33 %	33 %	--	33 %	33 %	--

G. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société THALES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de présentation du coût des restructurations dans le compte de résultat, intégré dans le résultat opérationnel courant, et sur la

note 23 « Risques juridiques et environnement » de l'annexe des comptes consolidés qui décrit le risque relatif à la demande d'arbitrage déposée par un client du Groupe.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note 1.w « Principales sources d'estimation », la Direction générale de Thales est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent certains montants figurant dans ses comptes consolidés et les notes qui les accompagnent. Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations dans les circonstances prévues dans la note 1.w de l'annexe.

Nous avons estimé que, parmi les comptes sujets à des estimations comptables significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations, figurent l'enregistrement des résultats sur les contrats de construction, les tests de perte de valeur relatifs aux écarts d'acquisition et aux frais de recherche et de développement, la valorisation des impôts différés actifs, les provisions pour retraites et prestations assimilées, l'évaluation de l'exposition éventuelle aux risques et litiges et l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises réalisés par le Groupe.

- Contrats de construction

Thales constate les résultats sur les contrats de construction selon les modalités décrites dans la note 1.i « Revenus » de l'annexe. Ces résultats sont notamment dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la Direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et

les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction générale.

- Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2008 s'établit à 2.793,2 millions d'euros, ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites en note 1.f « Pertes de valeurs des actifs immobilisés » de l'annexe. Nous avons revu les modalités de réalisation de ces tests fondés sur l'actualisation des prévisions de flux futurs de trésorerie des activités et divisions concernées, et contrôlé la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis pour chacune des activités ou divisions sous le contrôle du Groupe.

- Frais de développement

Comme indiqué dans la note 1.j « Frais de recherche et de développement » de l'annexe, Thales comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne (montant net au 31 décembre 2008 de 427,9 millions d'euros). Nous avons examiné, pour les principaux projets concernés, les prévisions d'activité et de rentabilité sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation, les modalités retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable.

- Impôts différés actifs

Comme indiqué dans les notes 1.l et 1.w de l'annexe, la recouvrabilité des impôts différés actifs, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2008 s'établit à

433,5 millions d'euros, a été appréciée par Thales sur la base de données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis pour chacun des périmètres fiscaux considérés, sous le contrôle du Groupe. Nous avons revu les tests de recouvrabilité de ces actifs réalisés par Thales.

- Retraites et prestations assimilées

Les postes du bilan, à l'actif et au passif des comptes consolidés, et les engagements hors bilan relatifs aux engagements de retraite et prestations assimilées du Groupe sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles. Les modalités de détermination sont décrites dans les notes 1.n et 21 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues dans les modèles de valorisation de ces éléments, au regard notamment de l'expérience de Thales, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

- Risques et litiges

S'agissant des risques et litiges, nous nous sommes assurés que les procédures en vigueur dans votre Groupe permettaient leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes.

Nous nous sommes également assurés que les risques et les litiges significatifs identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures étaient décrits de façon appropriée dans les notes annexes aux comptes et notamment la note 23 « Risques juridiques et environnement » et la note 26 « Engagements hors-bilan ».

- Allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprise

Comme indiqué dans les notes 1.b et 2 de l'annexe, dans le cadre de l'enregistrement des regroupements d'entreprise réalisés par le Groupe, Thales est amené à évaluer

la juste valeur des différents actifs et passifs identifiables acquis, notamment les actifs incorporels. Ces évaluations, principalement confiées à des experts indépendants, se fondent notamment sur des hypothèses (prévisions) et des paramètres caractérisant les activités acquises.

Nos travaux ont consisté à apprécier la méthodologie utilisée, les hypothèses retenues dans les modèles de valorisation des actifs et passifs identifiables concernés ainsi que le caractère raisonnable des paramètres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris

dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris-La Défense et à Courbevoie, le 6 mars 2009,

ERNST & YOUNG AUDIT

Christian Chiarasini

Nour-Eddine Zanouda

MAZARS

Jean-Louis Simon



3. RAPPORT DE GESTION ET COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

A. RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Aucune modification dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenues n'est intervenue au cours de l'exercice 2008.

1. ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

Les **produits d'exploitation** s'élèvent à 480 M€ contre 489 M€ en 2007. Le chiffre d'affaires, à 148 M€, est inchangé par rapport à 2007.

La description des activités par domaine est présentée dans le chapitre « Activités » du présent DDR.

Les principales composantes du chiffre d'affaires correspondent à des refacturations de loyers aux filiales opérationnelles et à des ventes d'études, réalisées pour l'essentiel par le département central de recherche et technologie du Groupe.

Les autres produits d'exploitation (y compris les reprises sur provisions et transferts de charges) s'élèvent à 316 M€, contre 306 M€ l'année précédente, et correspondent, pour des parts quasi similaires, aux redevances versées par les filiales opérationnelles directes, ainsi qu'à des refacturations à ces filiales. Ces produits couvrent les prestations générales ou spécifiques rendues aux filiales par les services centraux exercés par la société mère.

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 44 M€, contre un déficit de 27 M€ en 2007. Cette détérioration résulte notamment de la réduction des transferts de charges de 10 M€ en 2008 contre 30 M€ en 2007.

Le résultat financier est positif de 50 M€, contre un résultat négatif de 78 M€ en 2007. Cette amélioration provient de la très nette augmentation des revenus de participations de 276 M€ contre 72 M€ en 2007. Les frais financiers nets ont augmenté de (113) à (127) M€. Les dotations pour provisions financières (principalement provisions sur titres) excèdent les reprises à hauteur de (103) M€; par rapport à (75) M€ en 2007.

Le résultat exceptionnel est négatif de 77 M€, contre un bénéfice exceptionnel de 585 M€ en 2007, qui était dû aux importantes plus-values de cession comptabilisées en 2007 (dans le cadre de l'opération DCNS en particulier). En 2008, des moins-values de cessions ont été enregistrées en particulier dans le cadre de la réorganisation des filiales australiennes et lors de la cession de Thales e-Transactions.

L'impôt sur les sociétés est un produit de 135 M€ (produit de 49 M€ en 2007), qui reflète l'économie d'impôts réali-

sée par le Groupe en application du régime d'intégration fiscale dont relèvent Thales et ses filiales ⁽¹⁾.

L'exercice 2008 se solde par un bénéfice net de 64 M€, en forte réduction sur le bénéfice net de l'exercice précédent, d'un montant de 529 M€.

2. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008

Le total du bilan est de 11 129 M€ à fin 2008, en augmentation de 408 M€ par rapport au total du bilan de la fin 2007 de 10 721 M€. L'actif immobilisé, de 8 353 M€ contre 8 739 M€ en 2007, est constitué principalement par les immobilisations financières, qui se réduisent de 8 652 M€ à 8 265 M€, compte tenu, notamment des cessions de certaines de ses filiales australiennes à la holding locale. L'actif circulant, de 2 777 M€ à fin décembre 2008, est en hausse de 795 M€: le poste « comptes sociétés du Groupe » a augmenté de 477 M€, principalement du fait de comptes courants de trésorerie plus importants sur Thales Avionics et Thales Security Solutions & Services. Le montant des disponibilités est de 1 015 M€ fin 2007 contre 904 M€ fin 2007.

Le solde des créances et dettes vis-à-vis des sociétés du Groupe correspond à une dette nette de 2 098 M€ à fin 2008, contre 1 753 M€ fin 2007. Les « autres dettes financières » incluent également les dettes en devises vis-à-vis des filiales et participations du Groupe, pour un montant de 466 M€ contre 1 120 M€ fin 2007: le solde total des créances et dettes de la société mère vis-à-vis des sociétés du groupe, soit 2 564 M€ fin 2008, a augmenté par rapport à son montant de 2 873 M€, à fin 2007.

Les « autres dettes financières » s'inscrivent en hausse à 1 534 M€ fin 2008 contre 1 300 M€ fin 2007. Elles incluent:

- 500 M€ correspondant aux obligations à taux fixe de 4,375 % émises en 2004 et venant à échéance en 2011;
- 700 M€ correspondant aux obligations à taux variable (Euribor 3 mois + 0,125%) émis le 30 novembre 2006 et venant à échéance en décembre 2009;
- 334 M€ correspondant à des billets de trésorerie.

À fin 2008, **la dette financière nette** de Thales, société mère (hors dette vis-à-vis des sociétés du groupe) est de 534 M€, contre 412 M€ à fin 2007.

À fin 2008, le capital social s'élève à 596 M€ contre 595 M€ un an auparavant.

À fin décembre 2008, **les capitaux propres atteignent 5 001 M€** contre 5 122 M€ un an auparavant.

(1) En 2008, les dépenses exclues des charges déductibles (article 223 quarter et 39.4 du Code Général des Impôts) se sont élevées à 349 000 € contre 329 000 € en 2007.

Structure de l'actionariat

	31/12/08	31/12/07	31/12/06
TSA	22,43 %	22,43 %	22,43 %
Sofivision	4,08 %	4,10 %	4,10 %
État (a)	--	--	--
Sogepa	0,54 %	0,54 %	0,54 %
Secteur public (b)	27,05 %	27,11 %	31,25 %
Alcatel-Lucent Participations	20,76 % (c)	20,80 %	9,46 %
GIMD	5,17 % (c)	5,18 %	5,71 %
Thales	1,88 %	1,48 %	1,82 %
Salariés	3,07 %	2,03 %	4,42 %
Autres actionnaires	42,07 %	43,40 %	47,34 %
Total général	100 %	100 %	100 %
Nombre d'actions composant le capital	198 724 809	198 333 666	172 006 808

(a) L'État détient directement 2 022 titres Thales dont une action spécifique.

(b) Aux termes du Pacte d'actionnaires (cf. AMF 27-11-08), le « Secteur Public » comprend TSA et sa filiale Sofivision, à l'exclusion de Sogepa et de l'État directement.

(c) À la clôture de l'exercice, les participations d'Alcatel-Lucent Participations et de GIMD sont en cours d'acquisition par Dassault Aviation (cf. communiqués du 19 décembre 2008).

État récapitulatif des opérations sur titres réalisées en 2008 par les dirigeants, dirigeants assimilés et personnes liées

Visé par l'article 223-26 du règlement général de l'AMF

Conformément à l'article L.621-18-2 a) du Code monétaire et financier, les membres du Conseil d'administration sont soumis à cette obligation déclarative.

En application de l'article L.621-18-2 b) du Code monétaire et financier, la société a déclaré à l'AMF que l'ensemble des membres du Comité exécutif relève de la catégorie des dirigeants assimilés au titre de l'obligation déclarative des opérations sur titres.

Les personnes liées au sens de l'article L.621-18-2 c) du Code monétaire et financier sont des personnes ayant, dans des conditions définies par décret en Conseil d'État, des liens personnels étroits avec les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 a) et b) précité.

À la connaissance de la société, les déclarations suivantes ont été adressées à l'AMF en vue d'une publication sur son site (<http://www.amf-france.org>) :

Nom / Qualité	Achats / souscriptions (a) (b)		Cessions (c)	
	Nb actions	Euros	Nb actions	Euros
D. RANQUE - Président et Directeur général	7 132	250 000,00		
D. FLOCH - Administrateur	525	22 100,00		
P. LEPINAY - Administrateur	398	14 000,00		
J.-P. PERRIER - Membre du comité exécutif	4 995	172 500,00		
A. DORRIAN - Membre du comité exécutif	4 508	161 829,20		
B. RAMBAUD - Membre du comité exécutif	1 532	54 000,00		
A. de JUNIAC - Membre du comité exécutif	23 614	776 266,49	21 210	903 546,00
O. HOUSSIN - Membre du comité exécutif	5 071	180 000,00		
Y. BAROU - Membre du comité exécutif	3 944	140 000,00		
S. DUMAINE - Membre du comité exécutif	31 379	954 233,90	26 710	1 134 971,10
P. DURAND - Membre du comité exécutif	1 426	50 000,00		
J.-L. PICARD - Membre du comité exécutif	4 878	170 000,00		
R. SEZNEC - Membre du comité exécutif	2 553	90 000,00		
J.-P. LEPEYTRE - Membre du comité exécutif	2 254	80 000,00		
J.-G. MALCOR - Membre du comité exécutif	2 613	92 000,00	4 000	172 120,00
F. QUENTIN - Membre du comité exécutif	20 500	529 787,35	13 333	533 320,00
P. SOURISSE - Membre du comité exécutif	1 592	56 000,00		

(a) Actions Thales à l'exclusion des instruments financiers dérivés. Les déclarations relatives aux opérations sur instruments financiers dérivés réalisées par GIMD figurent sur le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org>).

(b) Les opérations sur titres réalisées en 2008 comprennent le cas échéant les opérations réalisées par des personnes liées.

(c) Les opérations sur titres réalisées en 2008 comprennent le cas échéant les opérations réalisées par des personnes liées.

3. PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE EN COURS

Le résultat dégagé par la société en 2009 devrait être le reflet des dividendes versés par certaines filiales au titre de l'exercice 2008 et des mouvements affectant les provisions pour dépréciation de titres et pour risques sur filiales, commandés par l'évolution de leur activité et de leurs performances en 2008.

4. AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable, composé du bénéfice net comptable de l'exercice 2008	63 611 457,67 €
Déduction faite de la dotation à la réserve légale	-117 342,90 €
Et majoré du report à nouveau créditeur	496 572 206,29 €
S'élève au total à (en euros)	560 066 321,06 €

L'assemblée générale décide d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

Distribution d'un dividende unitaire de 1,05 euro, aux 198 724 809 actions portant jouissance 1 ^{er} janvier 2008	208 661 049,45 €
Report à nouveau, pour le solde	351 405 271,61 €
Total égal au bénéfice distribuable (en euros)	560 066 321,06 €

5. DIVIDENDE ET POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Les dividendes sont valablement payés aux titulaires d'actions. La société utilise la procédure de paiement direct via l'organisme de compensation de place Euroclear, qui permet à chaque actionnaire de percevoir le dividende trois jours de bourse après la date de son détachement.

S'il est approuvé par l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2008, le dividende proposé par le Conseil d'administration sera détaché le 27 mai 2009 et mis en paiement trois jours plus tard, conformément aux règles en vigueur, soit le 1^{er} juin 2009.

Tout dividende non réclamé dans un délai de cinq ans est prescrit dans les conditions prévues par la loi et est versé au Trésor Public.

Conformément à la loi, il est rappelé que, pour les trois exercices précédents, les montants unitaires de dividendes mis en distribution ont été les suivants, **étant précisé que les dividendes versés au titre de 2005, 2006 et 2007 ont ouvert éventuellement droit à un abattement dans les conditions prévues par le Code général des impôts, de 40 %.**

Exercice	Dividende unitaire
2005	0,83 €
2006	0,87 €
2007	1,00 €
2008	1,05 € (a)

(a) Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2009, qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008. Dividende détaché le 27 mai 2009 et mis en paiement le 1^{er} juin 2009.

6. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement susceptible de modifier la situation financière de Thales n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

À la clôture de l'exercice, les participations détenues par Alcatel-Lucent et GIMD sont en cours d'acquisition par Dassault Aviation (cf. communiqués du 19 décembre 2008). À la date de publication de ce document, aucune communication supplémentaire relative à cette opération n'a été faite par ces deux sociétés, hormis l'indication d'une date prévisionnelle de réalisation d'opération au cours du 2^e trimestre 2009.

7. AUTORISATIONS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DÉLÉGATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Assemblée générale	Décision	Observations
AG du 16/05/2007		
Attribution d'options d'achat d'actions sans décote par rapport à la moyenne des 20 cours de bourse. Plafond: 3 millions d'actions. Durée des options: 10 ans. Durée de l'autorisation: 38 mois <u>jusqu'au 15 juillet 2010</u>	CA du 04/07/07 Attribution de 80 000 options au Président – prix d'exercice: 44,77 euros CA du 25/11/08 Attribution de 73 900 options à 12 bénéficiaires au prix d'exercice de 38,50 euros (complément au plan du 1-07-08)	Solde: 2 846 100 options
Annulation d'actions (dans la limite de 10 % du capital à la date de l'opération) – Durée de l'autorisation: 24 mois <u>jusqu'au 15 mai 2009</u>	--	À renouveler à l'AG du 19-05-09
Attribution gratuite d'actions existantes au personnel (dans la limite de 1,3 million d'actions. durée minimum d'acquisition des droits = 2 ans; l'engagement de conservation des actions (2 ans) peut être supprimé si durée d'acquisition est supérieure ou égale à 4 ans. Durée de l'autorisation: 38 mois, <u>jusqu'au 15 juillet 2010</u>)	CA du 04/07/07 - Attribution de 312 435 actions à 3 545 bénéficiaires - Période d'acquisition des droits: 4 ans - Période de conservation des actions: 2 ans pour les bénéficiaires France, 0 hors de France CA du 01/07/08 - Attribution de 317 705 actions à 3 624 bénéficiaires - Autres cond: idem	Solde: 669 860 actions
AG du 15/05/2008		
Attribution d'options de souscription d'actions sans décote par rapport à la moyenne des 20 cours de bourse – (Plafond: 5 millions d'actions. Durée des options: 10 ans. Durée de l'autorisation: 38 mois, <u>jusqu'au 14 juillet 2011</u>)	CA du 01/07/08 - Attribution de 1 688 070 options – dont 80 000 au Président - Prix d'exercice: 38,50 euros	Solde: 3 311 930 options
Émission de valeurs mobilières donnant accès au capital - Plafonds avec DPS: 30 millions d'actions et 1 500 milliards d'euros de titres de créance - Plafonds sans DPS (possibilité de délai de priorité): idem - Possibilité de « Green shoe » dans chacun des cas max 15 % des émissions réalisées, dans les limites ci-dessus - Durée 26 mois, soit <u>jusqu'au 14 juillet 2010</u>	--	Plafond global avec les opérations relevant de la délégation suivante: 50 millions d'actions et 2 000 milliards d'euros de titres de créance
Émission d'actions nouvelles (dans la limite de 19,8 millions d'actions) en rémunération d'apports de titres de sociétés tierces Durée 26 mois, soit <u>jusqu'au 14 juillet 2010</u>	--	Plafond global avec les opérations relevant de la délégation précédente: 50 millions d'actions et 2 000 milliards d'euros de titres de créance
Émission d'actions nouvelles réservées aux salariés adhérents du PEG - Plafond: 6 millions d'actions - Décote max = 20% pour PEE 5 ans et 30 % avec conservation des titres pendant 10 ans - Durée 26 mois, soit <u>jusqu'au 14 juillet 2010</u>	--	

8. PRINCIPAUX ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE (INFORMATIONS VISÉES PAR L'ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE)

Compte tenu de la structure du capital et de la répartition des droits de vote, l'incidence d'une éventuelle offre publique reste limitée, étant en outre précisé, notamment, que :

- A. les deux principaux actionnaires (Alcatel-Lucent et TSA) ont déclaré agir de concert dans le cadre d'un pacte d'actionnaires, dont les principales dispositions sont rappelées pages 164 et 165 ;
- B. Thales et ses deux principaux actionnaires ont conclu un accord de coopération valide jusqu'au 31 décembre 2011 et reconductible tacitement par période de cinq ans ;

C. tout franchissement du dixième ou d'un multiple du dixième du capital ou des droits de vote de la société doit être préalablement approuvé par le ministre chargé de l'Économie.

À la clôture de l'exercice, les participations détenues par Alcatel-Lucent et GIMD sont en cours d'acquisition par Dassault Aviation (cf. communiqués du 19 décembre 2008).

9. PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2008

Détention, par pays	En nombre d'actions	En % de l'actionnariat salarié L. 225-102	En % du capital	Droits de vote afférents en % du total des droits de votes
France (3 fonds dédiés (a))	5 805 769	95,30%	2,92%	3,39%
France, PEE ex-Dassault Électronique	37 406	0,61 %	0,02 %	0,01 %
Pays-Bas (2 fonds dédiés (b))	132 312	2,17%	0,07%	0,06%
Italie (2 fonds dédiés (c))	14 870	0,00%	0,00%	0,00%
Royaume-Uni (Trust – SIP(d))	67 780	1,11%	0,03%	0,02%
Actions en détention directe en PEG (offres 2002 et 2008)	33 903	0,56 %	0,02 %	0,02 %
Total Article L. 225-102 du Code de commerce	6 092 040	100,00 %	3,07 %	3,52 %
Titres détenus par des FCPE diversifiés	2 247			
Nombre total de titres détenus par les salariés	6 094 287		3,07 %	
Capital total	198 724 809			

(a) Fonds « Actions Thales », « World classic », Action Plus 2008.

(b) Fonds Netherlands classic et Netherlands Action Plus 2008.

(c) Fonds Italy Classic et Italy Action Plus 2008.

(d) Équivalents FCPE.

Au cours de l'année 2008, Thales société mère a vendu des actions à des salariés dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié.

10. ANNEXES

- Sont inclus ci-après avec les **comptes de la société mère de l'exercice 2008** :

- le tableau des prises de participation et franchissements de seuils dans des sociétés françaises ;
- le tableau des filiales et participations ;
- le tableau des options en cours de validité au 31 décembre 2008 ;
- le tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

- Figurent dans d'autres parties du présent **document de référence** :

- le rapport financier (Partie 1.1. et 1.2.), qui intègre :
 - > l'analyse de l'évolution des résultats du Groupe et de sa situation financière,
 - > une description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté (y compris les risques financiers, de taux et, de change et les risques actions), avec l'indication de leur impact éventuel sur Thales société mère. On rappellera que Thales société mère n'a pas d'activité commerciale propre générant des risques de change. En revanche, elle assure la ges-

tion de ces risques pour le compte de ses filiales. Dans ce cadre, elle met en place des instruments dérivés sur les marchés financiers adossés aux flux commerciaux et matérialisés par des dérivés internes vis-à-vis des filiales et assure la couverture des offres commerciales.

On notera, par ailleurs, que Thales société mère est incluse dans les programmes d'assurances du Groupe et, par son activité, ne nécessite pas de couverture particulière complémentaire,

- > des informations sur l'utilisation des instruments financiers, en particulier la note 27 en annexe aux comptes consolidés, qui complète la note 16 B en annexe aux comptes sociaux et les mentions afférentes aux risques de change, indiquées ci-dessus,
- > les informations sur les activités de recherche et développement ;

- une présentation des activités (Partie 2.), avec :
 - > un compte rendu par domaine d'activité des filiales et sociétés contrôlées,
 - > des informations sur les activités de recherche et développement ;
- le chapitre information des actionnaires (Partie 3.), qui comprend :
 - > le descriptif du programme de rachat d'actions soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 19 mai 2009,
 - > le rapport du Président à l'assemblée générale du 19 mai 2009 sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne,
 - > les informations sur les mandataires sociaux (mandats, fonctions, rémunérations, engagements pris par la société, options attribuées),
 - > les informations sur l'évolution du cours de bourse sur les cinq derniers exercices.

B. COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

COMPTE DE RÉSULTAT PAR NATURE

<i>en millions d'euros</i>	Notes	2008	2007
Produits d'exploitation	(note 3)		
Chiffre d'affaires		147,9	148,1
Reprises sur provisions		4,9	4,9
Transfert de charges		10,5	30,0
Autres produits d'exploitation		316,2	306,2
Total		479,5	489,2
Charges d'exploitation			
Achats et variations de stocks et en-cours		(26,9)	(25,4)
Autres charges externes		(288,3)	(294,7)
Impôts et taxes		(25,1)	(23,7)
Frais de personnel		(159,8)	(156,7)
Dotations aux amortissements		(14,2)	(11,6)
Dotations aux provisions		(9,3)	(3,7)
Total		(523,6)	(515,8)
Bénéfice (perte) d'exploitation		(44,1)	(26,6)
Résultat financier	(note 4)		
Intérêts financiers assimilés nets		(127,0)	(112,5)
Revenus de participation		276,1	72,2
Autres revenus financiers		69,7	90,6
Autres charges financières		(169,2)	(128,6)
Total résultat financier		49,6	(78,3)
Résultat courant avant impôt		5,5	(104,9)
Résultat exceptionnel	(note 5)		
Coûts des restructurations		(4,0)	(4,6)
Plus ou moins-values sur cessions et autres		(73,0)	589,4
Total résultat exceptionnel		(77,0)	584,8
Résultat avant impôt sur les sociétés		(71,5)	479,9
Impôt sur les sociétés	(note 6)	135,1	49,5
Résultat net		63,6	529,4

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes de la société mère.

BILAN**Actif**

<i>en millions d'euros</i>	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Actif immobilisé :			
Immobilisations incorporelles, brut	(note 7)	23,9	23,5
Moins : amortissements	(note 7)	(23,4)	(22,6)
Immobilisations incorporelles, net		0,5	0,9
Immobilisations corporelles, brut	(note 7)	170,6	161,5
Moins : amortissements	(note 7)	(83,0)	(74,7)
Immobilisations corporelles, net		87,6	86,8
Immobilisations financières :			
Titres de participation	(note 8)	7 834,7	8 014,1
Autres titres immobilisés (actions propres)	(note 13)	109,2	119,0
Autres immobilisations financières	(note 9)	320,8	518,7
Total immobilisations financières		8 264,7	8 651,8
Total actif immobilisé		8 352,8	8 739,5
Actif circulant :			
Stocks et en-cours		2,6	2,5
Avances et acomptes versés sur commandes en cours		0,5	0,4
Clients et effets à recevoir		183,5	177,7
Contrats de commissionnaires	(note 3)	16,3	31,3
Comptes sociétés du groupe	(note 10)	1 162,1	685,2
Autres débiteurs et frais payés d'avance	(note 11)	397,0	181,2
Disponibilités		1 014,6	903,6
Total de l'actif circulant		2 776,6	1 981,9
Total de l'actif		11 129,4	10 721,4

Passif

<i>en millions d'euros</i>	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Capitaux propres (note 12)			
Capital		596,2	595,0
Primes d'émission, de fusion ou d'apport		3 647,8	3 638,2
Réserves et report à nouveau		693,5	359,5
Résultat de l'exercice		63,6	529,4
Total capitaux propres		5 001,1	5 122,1
Provisions pour risques et charges	(note 14)	255,2	231,3
Dettes financières :			
Dettes sociétés du groupe	(note 10)	3 259,9	2 437,7
Autres dettes financières	(note 15)	2 014,7	2 436,4
Total dettes financières		5 274,6	4 874,1
Dettes d'exploitation et divers :			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		16,0	14,3
Fournisseurs et effets à payer		60,8	72,8
Autres créanciers et charges à payer	(note 11)	505,4	375,5
Contrats de commissionnaires	(note 3)	16,3	31,3
Total dettes d'exploitation et divers		598,5	493,9
Total du passif		11 129,4	10 721,4

Engagements hors bilan (note 16).

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes de la société mère.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>en millions d'euros</i>	Notes	2008	2007
Cash flow des activités d'exploitation			
Résultat net		63,6	529,4
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		14,2	11,7
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des actifs immobilisés, aux provisions pour retraite et provisions réglementées		111,1	73,4
Perte (profit) sur cessions d'actif		64,1	(605,8)
Autofinancement d'exploitation		253,0	8,7
Variation des provisions hors exploitation		(14,5)	(27,1)
Variation des besoins en fonds de roulement		(101,9)	130,0
Total		136,6	111,6
Cash flow des activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(32,1)	(25,7)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		1,6	6,5
Investissement net d'exploitation		(30,5)	(19,2)
Cessions autres titres de participation	(note 8)	167,5	683,7
Investissements dans les filiales et participations	(note 8)	(82,7)	(1 461,3)
Autre investissement financier net		(285,8)	(8,4)
Total		(231,5)	(805,2)
Cash flow des activités de financement			
Mouvement sur capital, primes et autres fonds propres (a)		(183,0)	(129,7)
Cession actions propres	(note 13)	(45,7)	4,0
Augmentation des dettes financières		393,1	230,0
Remboursement des dettes financières		(852,6)	(549,0)
Augmentation (diminution) des dettes avec les sociétés du groupe		894,1	212,2
Total		205,9	(232,5)
Augmentation (diminution) de la trésorerie avant opérations sur titres de placement		111,0	(926,1)
Diminution (augmentation) des titres de placement		0,0	0,0
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie		111,0	(926,1)
Trésorerie en début d'année		903,6	1 829,7
Trésorerie en fin d'année		1 014,6	903,6

(a) Correspond principalement à la distribution de dividendes: pour 2008 (-195,3 M€) et pour 2007 (-169,1 M€).

Les notes en annexe font partie intégrante des comptes de la société mère.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET DES AUTRES FONDS PROPRES

Période du 01/01/06 au 31/12/08	Nombre d'actions en circulation (milliers)	Capital	Primes d'émission	Résultats non distribués	Résultat de l'exercice	Écarts de réévaluation	Total des capitaux propres
<i>en millions d'euros</i>							
Au 01 janvier 2006	171 910	515,7	2 674,0	213,8	140,8	0,7	3 545,0
Affectation du résultat 2005	--	--	--	140,8	(140,8)	--	0,0
Distribution de dividendes	--	--	--	(140,0)	--	--	(140,0)
Augmentation de Capital	97	0,3	2,3	--	--	--	2,6
Reclassement de la réévaluation	--	--	--	0,7	--	(0,7)	0,0
Résultat 2006	--	--	--	--	313,3	--	313,3
Au 31 décembre 2006	172 007	516,0	2 676,3	215,3	313,3	0,0	3 720,9
Affectation du résultat 2006	--	--	--	313,3	(313,3)	--	0,0
Distribution de dividendes	--	--	--	(169,1)	--	--	(169,1)
Augmentation de Capital	26 327	79,0	961,9	--	--	--	1 040,9
Résultat 2007	--	--	--	--	529,4	--	529,4
Au 31 décembre 2007	198 334	595,0	3 638,2	359,5	529,4	0,0	5 122,1
Affectation du résultat 2007	--	--	--	529,4	(529,4)	--	0,0
Distribution de dividendes	--	--	--	(195,4)	--	--	(195,4)
Augmentation de Capital (note 12a)	391	1,2	9,6	--	--	--	10,8
Résultat 2008	--	--	--	--	63,6	--	63,6
Au 31 décembre 2008	198 725	596,2	3 647,8	693,5	63,6	0,0	5 001,1

NOTES ANNEXES AUX COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Tous les montants figurant dans ces notes sont exprimés en millions d'euros (M€) à l'exception des informations par action.

1. Principes comptables mis en œuvre

Les comptes annuels de Thales sont établis selon les normes comptables définies par le Plan Comptable Général annexé à l'arrêté du 22.06.99.

a. Consolidation

Les comptes consolidés de l'ensemble constitué par Thales et ses filiales sont présentés par ailleurs.

b. Comptabilisation des opérations en devises

À l'exception des transactions décrites dans le paragraphe suivant, les dettes et créances en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture. Les écarts sont portés au bilan dans les « Autres créditeurs » ou « Autres débiteurs » selon le cas. Les écarts de change défavorables sur opérations en devises font l'objet de provisions pour risques dotées pour leur totalité sur l'exercice de la constatation de l'écart. Ces provisions et les pertes et profits de change réalisés sont portés sur la ligne « Autres revenus et charges financiers » du compte de résultat.

Les opérations de change sont traitées par la direction centrale de la trésorerie de Thales. Ces opérations permettent de garantir aux unités opérationnelles des cours de change spécifiques déterminés pour chaque transaction. Les créances et dettes des unités sont évaluées aux cours spécifiques ainsi garantis.

Les reports et déports sur contrats de change à terme sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la durée des contrats. Les gains de change ainsi que les reports et déports relatifs à des contrats de change à terme destinés à couvrir des engagements commerciaux du Groupe sont différés jusqu'à la date de réalisation de ces engagements.

Les gains et pertes sur opérations de change à terme ne faisant pas l'objet d'une couverture sont pris en résultat ; ce résultat correspond à la différence entre le cours à terme, à la date de clôture de l'exercice, des devises concernées et le cours à terme du contrat.

c. Instruments financiers de taux

Le Groupe utilise des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt. Lorsque ces contrats sont qualifiés de couverture, les profits et pertes sur ces contrats sont comptabilisés dans la même période que l'élément couvert ; dans le cas contraire, si la valeur de marché est inférieure à la valeur d'origine, la moins-value potentielle est constatée dans les comptes.

d. Primes sur émissions d'emprunts et charges d'emprunts

Les emprunts sont comptabilisés à leur valeur de remboursement. Les primes d'émission ou de remboursement éventuelles sont portées dans la rubrique correspondante du bilan et amorties en mode financier.

Les frais d'émission des emprunts sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt.

e. Titres de placement

Les titres de créances négociables d'une durée initiale inférieure à 3 mois figurent au poste « Trésorerie ».

f. Valeurs immobilisées

Les terrains, bâtiments et équipements figurent au bilan à leur coût d'acquisition sauf pour celles des immobilisations qui ont fait l'objet d'une réévaluation, conformément à la loi. L'incidence comptable de ces réévaluations est présentée dans les capitaux propres sous la rubrique séparée : « Écart de réévaluation ».

Cet écart est repris au rythme des amortissements des immobilisations concernées ou lors de leur cession. Ces réévaluations restent donc sans impact sur le résultat.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations, selon les durées d'utilisation précisées en note 7.

Les immobilisations louées en crédit-bail ou en location-vente, selon un contrat présentant les caractéristiques d'une acquisition, ne sont pas comptabilisées et sont présentées le cas échéant en engagements hors bilan.

g. Participations (note 8)

Cette rubrique regroupe les titres de ses filiales que la société à l'intention de conserver. Ces titres sont évalués à leur coût de revient dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité. L'appréciation de la valeur tient compte :

- pour les titres consolidés des perspectives de rentabilité ou de la valeur patrimoniale ;
- pour les titres non consolidés, de la quote-part de capitaux propres détenue, des perspectives de rentabilité et de la valeur de marché (cours de bourse pour les titres cotés) ;
- les provisions constituées au-delà de la valeur brute des titres sont présentées au passif du bilan sous la rubrique « Risques filiales » ;

- les tests de dépréciation de 2008 ont été réalisés avec une hypothèse initiale de taux d'actualisation de 8,5 % (coût moyen du capital du Groupe à fin 2008) Une augmentation du taux d'actualisation de 2 % (soit 10,5 %) ne conduirait pas le Groupe à passer des pertes de valeur significatives supplémentaires sur ses écarts d'acquisition.

h. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont évalués à leur coût de revient (par les méthodes du FIFO ou du prix moyen pondéré), déprécié lorsqu'il devient supérieur à la valeur probable de réalisation. Les en-cours, produits semi-finis et produits finis sont évalués au coût direct des matières premières, de la main-d'œuvre de production et des achats de sous-traitance consommés au cours de la production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels et de tous les autres coûts directement affectables aux contrats.

i. Contrats de longue durée

Le chiffre d'affaires et les résultats sur contrat à long terme sont enregistrés selon la méthode de l'avancement technique. Toutefois, lorsque l'avancement technique et les dates contractuelles de transfert de propriété ne présentent pas de décalage significatif, l'avancement retenu est celui des clauses contractuelles de transfert de propriété.

Les produits financiers qui se rattachent aux contrats de longue durée sont comptabilisés en produits financiers, lorsqu'ils sont acquis, sauf si les avances reçues des clients excèdent de façon significative les coûts encourus au titre de ces contrats. Dans ce dernier cas, la quote-part des produits financiers y afférent fait partie du chiffre d'affaires du contrat et affecte le résultat comme indiqué ci-dessus.

Toute perte probable sur contrat en cours ou en carnet est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue. Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charge dans l'exercice. L'estimation des travaux restant à effectuer sur les contrats en perte ne tient compte des produits résultant de réclamations présentées que lorsque celles-ci sont acceptées par le client.

Les paiements partiels reçus sur contrats à long terme sont présentés en « Avances et acomptes reçus sur commandes en cours ».

j. Frais de recherche et de développement

Une partie significative des dépenses de recherche et développement est financée par des clients et organismes publics. Les frais de recherche et de développement autofinancés sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus et sont identifiés dans le compte de résultat, à l'exception des frais de développement des projets répondant aux critères suivants :

- le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit est démontrée ;
- le produit ou procédé sera commercialisé ou utilisé en interne ;
- il existe un marché potentiel pour le produit ou son utilité en interne est démontrée ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Ces frais de développement sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur la durée d'utilisation du produit. Le mode d'amortissement est déterminé par référence aux quantités ou au chiffre d'affaires, relatifs à la période de prise en compte des avantages futurs.

À compter de 2004, le crédit d'impôt recherche est présenté en résultat d'exploitation selon les règles applicables aux subventions.

k. Imposition différée

Les impôts différés reflètent les écarts temporaires apparaissant entre les résultats comptables et les résultats fiscaux. Ils ne sont pas comptabilisés mais sont détaillés dans la note 6.

l. Retraite et prestations assimilées

Le Groupe procède à l'évaluation de ses engagements de retraite et prestations assimilées. Cette évaluation est effectuée selon la méthode actuarielle « Projected unit credit » telle que définie dans la norme IAS 19. Ces engagements sont comptabilisés dans la rubrique « provisions pour risques et charges » (note 14). La charge représentative de l'évolution des engagements nets est comptabilisée en résultat d'exploitation pour le montant correspondant au coût normal de la période et en autres charges ou produits financiers pour les autres éléments.

m. Tableau des flux de trésorerie

La « Méthode indirecte » (mettant en évidence le passage du résultat à la trésorerie provenant de l'exploitation) a été retenue.

La trésorerie, dont la variation est justifiée par ce tableau, inclut les disponibilités, ainsi que les actifs financiers considérés comme leurs équivalents. La variation des découverts bancaires est présentée dans le cash-flow des activités de financement. Les acquisitions (cessions) de titres de placement à plus de trois mois ne relèvent pas, pour le Groupe, de la politique d'investissement, mais sont des décisions d'optimisation de la trésorerie. Elles sont donc exclues du cash-flow des activités d'investissement, et présentées en diminution (augmentation) de la variation des disponibilités pour déterminer la variation de la trésorerie.

n. Actions propres

À la clôture de l'exercice les actions propres sont inventoriées. La valeur d'inventaire est constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

2. Évolutions des participations directes de Thales

a. Principales opérations enregistrées en 2008

En mars 2008, Thales société mère a cédé, pour 11 M€, sa filiale Thales Computers à la société Kontron Modular Computers GmbH. Thales a également cédé, pour 93,7 M€, ses activités de solutions de paiement électronique au groupe américain Hypercom.

Suivi des opérations d'acquisition / apport de 2007:

Au terme de la procédure d'expertise relative à l'acquisition par Thales des activités Transport et Sécurité d'Alcatel-Lucent, le complément de prix a été fixé à 35,9 millions d'euros (dont 10,2 millions d'euros déjà réglés en 2007).

Conformément aux accords, le prix d'acquisition des actions d'Alcatel Alenia Space doit faire l'objet d'un réexamen en 2009 selon une procédure contradictoire pouvant déboucher sur une expertise indépendante et conduire, le cas échéant, à un complément de prix⁽¹⁾ au profit d'Alcatel-Lucent.

À ce stade, le Groupe ne dispose pas d'éléments permettant d'évaluer le montant de cet ajustement. En tout état de cause, un tel paiement ne devrait pas affecter de manière significative la solidité financière du Groupe.

L'accord de mars 2007 relatif au rapprochement des activités navales de Thales et DCNS prévoit pour Thales la possibilité, à compter du 31 mars 2009 et ce, pendant une période de 3 ans, de porter sa participation dans DCNS de 25 % à 35 %. Le Groupe ne dispose pas, à ce stade, de la totalité des éléments nécessaires pour évaluer cette option.

b. Principales opérations enregistrées en 2007

Les principaux événements intervenus au cours de l'année 2007 sont les suivants :

- début octobre 2007, Thales a cédé pour 140 millions d'euros (dont 7,5 millions sous la forme d'un prêt) ses parts dans le groupe Faceo, spécialiste européen du facility management, à Apax Partners ;
- fin août 2007, Thales a cédé pour 2,5 millions d'euros ses parts dans la société allemande Bayern-Chemie / Protac au missilier européen MBDA.

Rapprochement des activités navales de Thales et DCNS

Le 29 mars 2007, Thales a cédé à DCNS, pour un prix de 514 M€, ses activités navales de surface en France (hors équipements destinés à des programmes navals), DCNS devenant l'actionnaire unique des filiales communes créées par les deux sociétés, à savoir principalement les filiales Armaris et MOPA2. Simultanément, Thales est entré, pour un prix d'acquisition de 569,1 M€, au capital de DCNS à hauteur de 25 % au côté de l'État qui en conserve 75 %.

L'accord comporte par ailleurs des clauses de rémunération conditionnelle liées à l'obtention de certains contrats et à certaines conditions de performance opérationnelle. Thales aura par ailleurs la possibilité, à l'échéance de deux ans, de porter sa participation à 35 %. Le Groupe ne dispose pas, à ce stade, d'éléments permettant d'évaluer cette option.

Dans les comptes sociaux de Thales, cette opération conduit à enregistrer, d'une part, une plus-value de cession de 484,2 M€ (note 5) et, d'autre part, des titres de DCNS pour 569,1 M€ (note 8).

Acquisition des activités spatiales d'Alcatel-Lucent

Le 6 avril 2007, après obtention de l'approbation de la Commission européenne, Alcatel Participations a cédé à Thales, contre le versement d'une somme de 671,7 millions d'euros en numéraire⁽²⁾, ses participations dans deux sociétés du domaine spatial, soit 67 % de la société Alcatel Alenia Space, fabricant de satellites, et 33 % de la société Telespazio Holding, opérateur de satellites, toutes deux sociétés détenues conjointement avec Finmeccanica.

(1) Ce complément de prix est fonction de la valeur, à dire d'expert, de 67 % des capitaux propres de la cible au 31 décembre 2006: complément de 0 à 160 M€ si cette valeur est comprise entre 600 et 760 M€, partage (50/50) entre Thales et Alcatel-Lucent au-delà.

(2) Le prix d'acquisition des actions d'Alcatel Alenia Space fera l'objet d'une réévaluation par un expert indépendant au début de 2009, qui pourra se traduire par un réajustement à la hausse de la valeur initialement convenue. À ce stade, le Groupe ne dispose pas d'éléments permettant d'évaluer cet ajustement.

Coût d'acquisition :

Versement en numéraire	671,7 M€
Frais d'acquisition	7,1 M€
Coût d'acquisition total:	678,8 M€

Ces participations sont inscrites au bilan de Thales en Titres de participations (note 8) pour respectivement :

- Thales Alenia Space SAS (601,0 M€) ;
- Telespazio Holding SRL (70,7 M€).

3. Produits d'exploitation

a. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total réalisé par Thales se répartit comme suit :

- Par destination

	2008	2007
France	138,0	139,5
Europe de l'Ouest et du Sud	0,7	0,5
Moyen-Orient	9,2	8,1
Total	147,9	148,1

- Par nature

	2008	2007
Contrats de commissionnaires	13,4	17,6
Refacturation des loyers	118,6	106,3
Études	15,5	16,2
Divers	0,4	8,0
Total	147,9	148,1

b. Autres produits d'exploitation

	2008	2007
Redevances	156,7	156,2
Refacturations de frais	159,5	150,0
Total	316,2	306,2

c. Contrats de commissionnaires

À l'occasion des opérations de filialisation de 1995 et afin de permettre la bonne exécution des traités d'apports, Thales avait été amené à conclure des contrats de commissionnaires à l'achat et à la vente avec ses nouvelles filiales.

Compte tenu de l'importance de ces contrats dans le bilan de Thales leur contribution a été isolée sur des lignes distinctes à l'actif et au passif « contrats de commissionnaires ». Elles s'analysent comme suit :

	31/12/08	31/12/07
ACTIF		
Acomptes sur commandes	5,4	28,2
Créances clients	10,9	3,1
Contrats de commissionnaires Actif	16,3	31,3
PASSIF		
Acomptes sur commandes	11,0	31,0
Autres dettes	5,3	0,3
Contrats de commissionnaires Passif	16,3	31,3

4. Résultat financier

Intérêts, produits et charges financiers :

	2008	2007
Intérêts et produits financiers :		
- sur créances financières (a)	92,4	89,2
- sur swaps de taux	27,8	43,2
	120,2	132,4
Intérêts et charges financiers :		
- sur dettes financières (b)	(217,3)	(201,8)
- sur swaps de taux	(29,9)	(43,1)
	(247,2)	(244,9)
Total	(127,0)	(112,5)

(a) Dont avec les entreprises liées 65,1 M€ en 2008 contre 55,2 M€ en 2007.

(b) Dont avec les entreprises liées 132,3 M€ en 2008 contre 118,3 M€ en 2007.

ÉLÉMENTS FINANCIERS 2008

Autres revenus et charges financiers :

	2008	2007
Revenus de participations :		
Thales Air Systems SA	66,0	7,0
Thales Communications SA	45,1	1,9
Thales Underwater Systems Pty Ltd	26,2	--
Thales Underwater Systems SAS	26,1	--
Thales Systèmes Aéroportés SA	20,9	1,7
Thales Electron Devices SA	18,9	7,4
Thales e-Transactions SA	13,3	--
Thales International - Services Communs	11,7	4,0
Thales Avionics SA	11,5	19,4
TDA Armement SAS	9,4	4,9
Telespazio Holdings SRL	6,6	--
DCNS	3,8	4,1
Elettronica SpA	3,1	2,4
Amper Programmas SA	2,6	2,2
Thales Assurances et Gestion des Risques	2,3	2,2
Thales Safare SA	1,0	--
Sofradir	1,0	1,0
Thales Geodis Freight & Logistics SA	0,9	0,7
SAS Ferté	0,4	0,4
Faceo	--	6,5
Thales Transportation Systems SA	--	2,6
Thales ATM SpA	--	1,6
Thales Suisse SA	--	0,8
Geris consultants	--	0,4
Autres	5,3	1,0
Total	276,1	72,2
Autres revenus financiers :		
Gains de change (a)	7,8	42,9
Reprises sur provisions financières (b)	51,6	43,2
Retour à meilleure fortune (c)	7,4	3,8
Autres	2,9	0,7
Total	69,7	90,6
Autres charges financières :		
Perte de change	(0,2)	(0,4)
Dotations aux provisions financières (d)	(154,8)	(117,6)
Abandons de créances consentis à des filiales (e)	(11,4)	--
Autres	(2,8)	(10,6)
Total	(169,2)	(128,6)

(a) Dont en 2007, gain de change sur le remboursement d'un emprunt de 135MUSD en couverture de titres.

(b) Dont en 2008, reprise de provisions sur titres (40,5 M€) (note 8) reprise de provisions risques filiales (10,1 M€) (note 14).

Dont en 2007, reprise de provisions sur titres (22,5 M€) (note 8), reprise de provisions risques filiales (8,8 M€) (note 14) et reprise de provisions sur actions propres (9,5 M€) (note 13).

(c) Dont en 2008, Thales Communications Belgium (+7,3 M€).

Dont en 2007, Thales Communications Belgium (+3,3 M€) et Thales Université (+0,5 M€).

(d) Dont en 2008, provisions sur titres (110,7 M€) (note 8), reprise provisions risques filiales (0,9 M€) (note 14) et reprise provisions sur actions propres (40,2 M€) (note 13).

Dont en 2007, provisions sur titres (104,8 M€) (note 8) et provisions risques filiales (9,2 M€) (note 14).

(e) Dont en 2008, SAS Sartrouville (-4,3 M€), SAS Pessac (-3,7 M€) et SAS Chatelleraut (-3,4 M€).

5. Résultat exceptionnel

	2008	2007
Coût des restructurations	(4,0)	(4,6)
Plus ou moins-values sur cessions et autres :		
Cession actions propres	(15,8)	--
Cession THALES ATM Pty	(14,1)	--
Cession THALES e-Transactions	(12,1)	--
Cession THEC	(7,5)	--
Cession Thales Navigation	0,2	(1,4)
Cession THALES COMPUTERS	0,6	--
Cession THALES e-Transactions Espagne	1,7	--
Cession THALES UNDERWATER SYSTEMS Pty Ltd	4,4	--
Cession THALES NAVAL	--	484,2
Cession FACEO	--	122,2
Cession THALES ITALIA	--	0,9
Cession BAYERN CHEMIE	--	(3,6)
Cession TELEMATICS	--	(2,0)
Cession THALES GEOSOLUTIONS	--	(0,4)
Frais complémentaires sur cession HTO	(8,0)	(7,6)
Autres	(22,4)	(2,9)
Total	(73,0)	589,4
Total	(77,0)	584,8

6. Impôt sur les sociétés

Thales intègre depuis le 1^{er} janvier 1992 une grande partie de ses filiales françaises dans le cadre du régime prévu à l'article 223A du Code Général des Impôts.

Les sociétés intégrées supportent l'impôt comme si elles étaient imposées séparément. Les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservées chez la mère et constatées en produits. Cependant la société mère pourra être amenée à supporter une charge d'impôt correspondant aux déficits transmis par les filiales déficitaires dans la mesure où ces filiales redeviendraient bénéficiaires et seraient en mesure d'imputer les déficits transmis comme si elles n'avaient pas été intégrées fiscalement.

L'impôt relatif à l'exercice 2008 a été déterminé en tenant compte :

- du taux de droit commun 33,33 % ;
- de la contribution sociale de 3,30 %, prévue à l'article 235 ter ZC du code général des impôts, assise sur l'impôt au taux normal de 33,33 % sur la partie du résultat fiscal excédant 2,3 M€.

L'effet de cette contribution a été pris en compte pour le calcul de la charge d'impôt courant en 2008 et 2007 et des impôts différés.

Les montants d'impôt 2008 et 2007 s'analysent comme suit :

	2008	2007
Produit de l'intégration	119,4	114,2
Impôt différé sur résultat des GIE (La Pérouse, Hobart)	2,6	2,3
Charge d'IS	(4,5)	(57,0)
Autres impôts (a)	17,6	(10,0)
Total	135,1	49,5

(a) Dont en 2008, 12,0 M€ de régularisation d'IS 2007 et 6,3 M€ de Crédit Impôt Recherche.

À l'exception de l'impôt différé lié aux GIE, l'impôt différé n'est pas comptabilisé, toutefois les principales différences temporaires se détaillent comme suit :

Différences temporaires actives nettes :	31/12/2008	31/12/2007
Provisions pour congés payés	16,2	14,9
Provisions pour restructuration	1,3	--
Écarts de conversion	4,7	6,5
Provisions risques et charges	30,9	38,3
Autres	15,5	11,7
Solde actif net (a)	68,6	71,4

(a) Ce solde serait à l'origine d'un actif net d'impôt différé 22,5 M€ au 31 décembre 2008 s'il était comptabilisé.

Le résultat d'intégration fiscale de droit commun, de Thales SA qui sera arrêté définitivement en avril, a été estimé en base imposable à 13 M€ soit un impôt de 4,5 M€.

Les dépenses exclues des charges déductibles (art. 223 quater et 39.4 du Code Général des Impôts), représentent 349 K€ en 2008 contre 329 K€ en 2007.

7. Immobilisations incorporelles et corporelles

	31/12/2008			31/12/2007
	Brut	Amortissement	Net	Net
Immobilisations incorporelles	23,9	23,4	0,5	0,9
Immobilisations corporelles				
Constructions	109,1	39,4	69,7	50,3
Installations techniques, matériels et outillages industriels	39,3	32,2	7,1	7,8
Autres immobilisations corporelles	22,2	11,4	10,8	28,7
Total	170,6	83,0	87,6	86,8

Pour le calcul des amortissements, les durées de vie habituelles retenues sont de :

- 20 ans pour les constructions ;
- 3 à 10 ans pour les installations techniques, matériels et outillages industriels ;
- 3 ou 4 ans pour les logiciels ;
- 5 à 10 ans pour les autres immobilisations corporelles (matériel de transport, mobilier...).

8. Titres de participation

	Montants au 31/12/07	Décaissements	Encaissements	Dotation nette aux provisions	Autres mouvements	Montants au 31/12/08	dont	
							Valeur brute	Provision
Amper Programas SA	11,1	--	--	--	--	11,1	11,1	--
Thales Underwater Systems NV (Pays-Bas)	8,2	--	--	--	--	8,2	129,2	121,0
Thales Underwater Systems SAS (France)	96,5	--	--	--	--	96,5	96,5	--
Thales Transportation Systems SA	36,2	29,3	--	(60,0)	--	5,5	109,3	103,8
Avimo Group Ltd	132,6	--	--	--	--	132,6	250,7	118,1
Thales Underwater System Pty Ltd	50,0	--	(54,4)	--	4,4	0,0	0,0	--
Thales-Raytheon Systems Company Ltd	56,3	--	--	--	--	56,3	56,3	--
Thales Canada Inc.	19,7	--	--	--	--	19,7	19,7	--
Aerothermal Technology	0,2	--	--	--	--	0,2	2,0	1,8
Thales Italia SpA	0,0	--	--	--	--	0,0	--	--
UMS Holding	16,2	--	--	--	--	16,2	24,3	8,1
Elettronica SpA	25,8	--	--	0,9	--	26,7	26,7	--
Thales Security Solutions & Services GmbH	0,0	--	--	--	--	0,0	--	--
Thales Europe SAS (ex-Parelec)	43,2	--	--	--	--	43,2	43,2	--
Thales Alenia Space SAS	601,0	--	(1,2)	--	--	599,8	599,8	--
Telespazio Holding SRL	70,7	--	--	--	--	70,7	70,7	--
DCNS	569,1	--	--	--	--	569,1	569,1	--
Thales Engineering & Consulting SA	11,4	0,1	(4,0)	--	(7,5)	0,0	--	--
SAS Saint-Héand	12,9	--	(10,2)	--	--	2,7	2,7	--

	Montants au 31/12/07	Décaissements	Encaissements	Dotation nette aux provisions	Autres mouvements	Montants au 31/12/08	dont	
							Valeur brute	Provision
SAS Chatelleraut Brelandière	0,0	--	--	0,4	--	0,4	8,0	7,6
Thales ATM Pty Ltd	71,0	--	(56,9)	--	(14,1)	0,0	0,0	--
Thales Corporate Ventures SA	32,6	--	--	(16,6)	--	16,0	71,7	55,7
SEERI	5,9	--	--	0,1	--	6,0	10,2	4,2
Thales Computers SA	9,4	--	(10,2)	--	0,8	0,0	--	--
TDA Armements SAS	51,6	--	--	--	--	51,6	51,6	--
Thales Information System Belgium	0,5	--	--	(0,5)	--	0,0	14,0	14,0
Thales Suisse SA	23,1	--	--	--	--	23,1	23,1	--
Thales e-Transactions SA	26,2	--	(14,0)	--	(12,2)	0,0	--	--
Thales Microelectronics SA	4,0	--	--	0,9	--	4,9	51,6	46,7
Thales e-Transactions Espana SA	9,7	--	(11,4)	--	1,7	0,0	--	--
Sifelec	40,6	--	--	0,8	--	41,4	111,8	70,4
Thales International SA - Titres	378,0	--	--	20,5	--	398,5	398,5	--
Thales Avionics SA	442,1	--	--	--	--	442,1	442,1	--
Thales Communications Belgium SA	34,6	--	--	--	--	34,6	34,6	--
Thales Nederland BV	235,2	--	--	--	--	235,2	235,2	--
Thales Air System SA	314,1	--	--	--	--	314,1	314,1	--
Thales Electron Devices SA	39,2	--	--	--	--	39,2	39,2	--
Thales Communications SA	311,9	--	--	--	--	311,9	311,9	--
Thales Holding Norway AS	4,4	--	--	15,7	--	20,1	77,2	57,1
Thales Deutschland Holding GmbH	623,3	18,8	--	--	0,2	642,3	642,3	--
Thales North America Inc.	519,9	--	--	--	--	519,9	603,2	83,3
Thales Optronique SA	73,4	11,4	--	--	--	84,8	106,3	21,5
Thales Avionics Electrical Systems SA	18,6	--	--	--	--	18,6	18,6	--
Thales Security Systems SAS	35,8	--	--	(25,8)	--	10,0	59,4	49,4
Thales Safare SA	7,9	--	--	--	--	7,9	7,9	--
Thales Services SAS	126,3	--	--	--	--	126,3	126,3	--
Thales Services Industrie SA	0,0	--	--	--	--	0,0	79,3	79,3
Thales Systèmes Aéroportés SA	706,1	--	--	--	--	706,1	706,1	--
Thales Laser SA	0,0	7,5	--	(7,5)	--	0,0	24,6	24,6
SAS Bagneux	4,6	--	--	--	--	4,6	4,6	--
Thales Holdings UK Plc.	2 070,0	--	--	--	--	2 070,0	2 571,7	501,7
Autres sociétés immobilières	9,8	1,0	--	0,7	--	11,5	23,2	11,7
Autres	23,2	14,6	(5,2)	0,2	2,3	35,1	51,5	16,4
Total	8 014,1	82,7	(167,5)	(70,2)*	(24,4)	7 834,7	9 231,1	1 396,4

* Dont: dotations (110,7) (note 4)
reprises 40,5
(70,2)

9. Autres immobilisations financières

Ces immobilisations se ventilent comme suit :

Par catégorie

	31/12/2008	31/12/2007
Créances rattachées à des participations et entreprises liées :		
Thales North America Inc.	66,1	37,3
Thalisa	60,4	45,5
Thales Espana Grp SA	42,4	236,4
Thales Australia Holdings Pty Ltd	21,6	26,2
Thales Electronics Plc	15,8	15,8
Thales Italia SpA - Dep Communications	13,0	20,3
Thales Information Systems SA/NV	6,5	3,6
Thales Canada Inc.	6,3	11,2
Thales Norway AS	4,8	9,4
Thales Security Solutions & Services SpA	4,0	20,2
Stesa	3,9	1,8
ADS	3,4	--
Global Telematics SA (Pty) Ltd	2,7	6,0
Thales Information Systems Austria	1,9	--
Thales e-Transactions Italia SpA	1,5	--
Thales Italia Spa - Dept Corporate	1,1	4,1
Thales Rail Signalling Solutions s.p.z.o.o.	1,0	2,5
Alcatel Security Safety Command Controls Mexico	0,8	0,7
Thales Limited	0,3	0,2
Thales ATM SpA	--	5,0
Thales Security Asia Pte Ltd	--	4,3
Thales e-Transactions SA	--	4,1
Thales e-Transactions Espana	--	4,0
Thales International Offsets SA	--	0,7
Thales Suisse SA	--	0,6
Autres	8,5	10,8
Total	266,0	470,7
GIE La Pérouse	3,7	3,7
GIE Hobart	25,7	27,9
Actionnariat salarié	8,9	--
Autres	16,5	16,4
Total	54,8	48,0
Total	320,8	518,7

Par échéance

	31/12/2008	31/12/2007
Inférieure à un an	271,5	476,5
De un an à cinq ans	22,7	20,9
Supérieure à cinq ans	26,6	21,3
Total	320,8	518,7

Par devise

	31/12/2008	31/12/2007
Euro	149,6	369,6
Dollar US	66,9	38,4
Ryal saoudien	64,3	47,3
Dollar Australien	21,6	26,2
Dollar Canadien	6,3	11,2
Rand d'Afrique du Sud	6,3	6,8
Couronne norvégienne	4,8	9,4
Livre sterling	0,8	0,2
Couronne suédoise	--	4,1
Dollar Singapour	--	4,3
Franc suisse	--	0,6
Autres devises	0,2	0,6
Total	320,8	518,7

10. Créances et dettes sociétés du groupe

	31/12/2008		31/12/2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Thales Underwater Systems - SAWARI II	--	44,2	--	59,5
Thales Underwater Systems SAS France	--	171,3	--	137,4
Trixell SAS	--	--	--	2,6
Thales Engineering and Consulting SA	--	0,3	--	16,9
SAS Saint-Héand	--	--	--	9,7
SAS Chatelleraut Brelandière	4,3	--	6,7	--
SAS Pessac	4,0	--	6,1	--
Thales Corporate Ventures SA	2,2	--	1,4	--
SAS Seeri	--	6,0	--	6,0
UMS SAS	--	11,2	--	4,5
Thales Assurances et Gestion des Risques	--	8,0	--	15,1
TDA Armements SAS	--	13,7	--	36,7
Thales Angenieux SA	7,8	--	10,6	--
Thales e-Transactions SA	--	--	23,6	--
Sifelec	--	26,4	--	28,7
Thales International SA - Titres	167,4	--	119,8	--
Thales Close Air Defence	--	8,3	--	7,5
Thales Avionics SA	124,9	--	--	49,3
Thales Communications Belgium SA	--	24,0	--	0,7
Thales International Offsets SA	16,1	--	8,5	--
Thales International Western Countries	--	22,2	--	11,0
Thales Air Systems SA - Dep AIR DEFENSE	--	642,9	--	673,8
Thales Electron Devices SA	25,0	--	8,7	--
Thales Communications SA	--	636,9	--	537,7
Thales International Middle East Sal	0,4	18,9	--	14,3
Thales Deutschland Holding GmbH	180,9	--	252,7	--
Thales International - Services communs	--	13,5	--	5,4
Thales Avionics LCD SA	22,8	--	17,3	--
Thales Optronique SA	67,8	--	60,1	--
Moss SAS	--	19,8	--	22,1
Thales Avionics Electrical Systems SA	5,7	--	--	3,5
Thales Security Systems SAS	45,4	--	6,8	--
Thales Safare SA	--	9,1	--	6,6
Thales Services SAS	13,1	--	--	5,0
Thales Systèmes Aéroportés SA	--	331,4	--	245,2
Thales Laser SA	5,8	--	9,8	--
SAS Bagneux	--	7,1	--	7,1
SAS Sartrou	2,9	--	7,5	--
Thales Holding UK Plc	--	387,5	--	116,6
Thales Transportation Systems SA	147,7	--	79,6	--
Thales Raytheon Systems Company SAS	--	62,2	--	9,9
Thales Nederland BV	--	234,7	--	--
Thales Microelectronics SA	11,9	--	7,6	--
Tharc	--	28,5	--	46,5

	31/12/2008		31/12/2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Thales International Latin America BV	--	6,0	--	6,2
Thales International in Saoudi Arabia	--	5,3	--	10,2
Thales Underwater Systems - Dep FREMM	--	5,3	--	3,9
Thales Asia Holding Pte Ltd	13,2	41,3	--	36,3
Junghans T2M SAS	--	6,9	--	9,9
Thales Rail Signalling Solutions Inc.	23,3	3,4	31,9	--
Thales Rail Signalling Solutions SLU	--	142,5	--	4,8
Thales Rail Signalling Solutions SA	--	--	9,4	--
Thales Security Solutions & Services SA	222,2	--	--	15,9
Parelec	24,1	--	--	9,4
Thales Alenia Space France SAS	2,6	173,4	--	138,8
Thales Alenia Space Antwerp SA	--	5,1	--	5,7
Thales Alenia Space Espana SA	7,0	--	7,0	--
Thales Alenia Space Italia SpA	1,7	69,1	--	47,8
Thales Air Systèmes SA	--	25,7	--	39,6
Autres	11,9	47,8	10,1	29,9
Total	1 162,1	3 259,9	685,2	2 437,7

11. Autres débiteurs et autres créanciers

	31/12/2008		31/12/2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Créances et dettes fiscales et sociales	10,2	70,0	15,4	73,1
État, impôt sur les sociétés	196,9	4,2	46,2	11,3
Impôt différé sur résultat des GIE	--	24,1	--	26,7
Créances et dettes sur immobilisations	--	1,1	--	1,6
Intérêts courus	8,2	4,9	8,1	4,7
Écarts de conversion	1,8	1,3	2,0	1,6
Primes sur options de change, swaptions	61,9	47,5	19,2	14,1
Réévaluation de change	85,5	191,0	50,1	178,7
Créances et dettes fiscales sur sociétés intégrées	1,3	142,3	14,3	50,2
Autres	31,2	18,8	25,9	13,5
Total	397,0	505,2	181,2	375,5

12. Capitaux propres

a. Capital

Le capital social de Thales, d'une valeur de 596 174 427,00 EUR au 31 décembre 2008, est composé de 198 724 809 actions de 3 EUR.

L'augmentation du capital de 10,8 M€ correspond aux levées d'options de souscriptions (391 443 options exercées en 2008) (voir note 13 options de souscription d'actions).

b. Titres en circulation donnant accès au capital de la société

Répartition du capital

	31/12/2008		31/12/2007	
	En nombre d'actions	En %	En nombre d'actions	En %
Public (a)	89 687 719	45,14	91 188 985	45,98
État Français (b)	53 754 184	27,05	52 672 928	26,56
Thales (c)	3 743 382	1,88	2 932 229	1,48
Alcatel-Lucent Participations	41 262 481	20,76	41 262 481	20,80
Groupe Industriel Marcel Dassault	10 277 043	5,17	10 277 043	5,18
Total	198 724 809	100,00	198 333 666	100,00

(a) Y compris actions détenues par les salariés directement ou via les FCP.

(b) Indirectement, au travers de sociétés détenues à 100 % par l'État (TSA SOFIVISION et SOGEPa et directement via une action spécifique).

(c) Actions propres (note 13).

Réserves et report à nouveau

	31/12/2007	Affectation du résultat 2007	Distribution de dividendes	31/12/2008
Réserve Légale	51,6	7,9	--	59,5
Réserve indisponible	8,3	--	--	8,3
Réserve ordinaire	128,9	--	--	128,9
Autres réserves	0,3	--	--	0,3
Report à nouveau	170,4	521,5	-195,4	496,5
Total	359,5	529,4	-195,4	693,5

13. Actions propres

Au 31 décembre 2008 THALES détient 3 743 382 actions propres (1,88 % du capital), cessibles librement. 630 140 actions propres sont affectées aux plans d'attribution d'actions gratuites destinés aux salariés.

Par plan cette affectation se détaille comme suit :

- Plan du 4 juillet 2007 : 312 435 actions (cours de l'action à la date d'octroi de 45,13 €) ;
- Plan du 1^{er} juillet 2008 : 317 705 actions (cours de l'action à la date d'octroi de 35,72 €).

	31/12/2007	Décassements	Encaissements	Autres mouvements (a)	31/12/2008
Nombre d'actions	2 932 229	4 447 421	(3 636 268)		3 743 382
Valeur	119,0	177,0	(131,3)	(55,5)	109,2

(a) Dépréciation des titres sur la base du taux moyen retenu * (40,2)

Moins-value réalisée lors de la cession des titres (15,8)

Autres mouvements 0,5

Total (55,5)

* Le cours moyen du mois de décembre 2007 était de 40,59.
Le cours moyen du mois de décembre 2008 s'établit à 29,17.

Tableaux des options en cours de validité au 31 décembre 2008*Options en vigueur au 31 décembre 2008*

Au 31 décembre 2008, sont en vigueur :

- 705 469 options d'achat d'actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,68 € ;
- 16 758 349 options de souscription d'actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 36,93 €.

Options d'achat d'actions

Date du Conseil ayant décidé l'attribution	25/11/08	04/07/07	13/11/01	02/04/01	10/05/00	14/09/99
Décote à l'attribution	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Période d'exercice (a)	du 25 nov. 2012 au 24 nov. 2018	du 4 juillet 2011 au 3 juillet 2017	du 13 nov. 2005 au 12 nov. 2011	du 2 avril 2005 au 1 ^{er} avril 2011 (b)	du 10 mai 2004 au 9 mai 2010 (b)	du 14 sept. 2004 au 13 sept. 2009
Prix d'exercice	38,50 €	44,77 €	42,18 € (c)	42,37 € (c)	37,72 € (c)	32,59 € (c)
Nombre d'options exercées depuis leur attribution	néant	néant	8 183	néant	103 696	965 207
Nombre d'options en vigueur au 31/12/06	--	--	152 836	58 332	231 839	849 410
Options attribuées en 2007	--	80 000	--	--	--	--
Options exercées en 2007	--	--	8 183	--	87 778	486 850
Options annulées en 2007 (d)	--	--	21 215	--	3 091	7 425
Nombre d'options en vigueur au 31/12/07 (d)	--	80 000	123 438	58 332	140 970	355 135
Options attribuées en 2008	73 900	--	--	--	--	--
Options exercées en 2008	--	--	--	--	9 552	86 451
Options annulées en 2008	--	--	3 694	15 908	10 701	--
Nombre d'options en vigueur au 31/12/08, net des annulations (e) et des exercices	73 900	80 000	119 744	42 424	120 717	268 684
dont options exerçables au 31/12/08	--	--	119 744	42 424	120 717	268 684
dont options en vigueur détenues au 31/12/08 par :						
le Président	--	80 000	--	--	--	--
les autres membres du Comité exécutif	néant	néant	néant	néant	néant	79 540
Nombre de bénéficiaires des options en vigueur	12	1	323	4	41	46
dont membres du Comité exécutif (hors Président) au 31/12/08	néant	néant	néant	néant	néant	4
Attribution globale aux dix premiers bénéficiaires (à la date du plan)	72 200	80 000	20 000	70 000	101 500	290 000

(a) Cas de la France. Information détaillée dans le paragraphe « Modalités d'exercice » ci-après.

(b) Différé d'exercice ramené de 5 à 4 ans par décision du conseil d'administration, le 12 juillet 2001.

(c) Prix d'exercice et quantités ajustés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur (art. 174-12 et 13 du Décret n° 67-236 du 23 mars 1967) en raison de la distribution de dividendes par prélèvement sur les réserves, postérieurement à la date d'attribution des options.

(d) Données du plan 1999 modifiées suite à ajustement identifié après la clôture des comptes.

(e) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le bénéficiaire et le groupe depuis la date d'attribution.

ÉLÉMENTS FINANCIERS 2008

Options de souscription d'actions

Date du Conseil ayant décidé l'attribution	01/07/08	04/07/07	09/11/06	30/06/05	01/07/04	01/07/03	02/07/02	12/07/01
Décote à l'attribution	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Période d'exercice (a)	du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2018	du 4 juillet 2011 au 3 juillet 2017	du 09 nov. 2010 au 08 nov. 2016	du 30 juin 2009 au 29 juin 2015	du 1 ^{er} juillet 2008 au 30 juin 2014	du 1 ^{er} juillet 2007 au 30 juin 2013	du 2 juillet 2006 au 1 ^{er} juillet 2012	du 12 juillet 2005 au 11 juillet 2011
Prix d'exercice	38,50 €	44,77 €	36,47 €	34,01 €	29,50 €	25,70 €	40,97 € (b)	42,18 € (b)
Nombre d'options exercées depuis leur attribution	néant	néant	2 709	58 079	262 412	1 078 424	221 039	182 240
Nombre d'options en vigueur au 31/12/06	--	--	2 223 950	2 145 400	2 463 754	2 718 633	3 012 357	3 213 189
Options attribuées en 2007	--	1 574 530	--	--	--	--	--	--
Options exercées en 2007	--	--	--	44 445	85 765	738 020	221 039	182 240
Options annulées en 2007 (c)	--	100	28 950	49 139	30 800	91 899	37 407	68 163
Nombre d'options en vigueur au 31/12/07 (c)	--	1 574 430	2 195 000	2 051 816	2 347 189	1 888 714	2 753 911	2 962 786
Options attribuées en 2008	1 688 070	--	--	--	--	--	--	--
Options exercées en 2008	--	--	2 709	12 134	151 867	224 733	--	--
Options annulées en 2008	250	2 560	18 300	13 333	92 111	11 464	43 039	51 067
Nombre d'options en vigueur au 31/12/08, net des annulations (d) et des exercices	1 687 820	1 571 870	2 173 991	2 026 349	2 103 211	1 652 517	2 710 872	2 911 719
dont options exerçables au 31/12/08	--	210	261 616	363 576	2 103 211	1 652 517	2 710 872	2 911 719
dont options en vigueur détenues au 31/12/08 par :								
- le Président	80 000	--	80 000	80 000	100 000	100 000	102 954	83 718
- les autres membres du Comité exécutif	320 000	305 000	265 000	220 000	224 500	155 000	213 119	226 044
Nombre de bénéficiaires des options en vigueur	1 302	1 284	1 945	1 905	2 799	2 465	4 556	4 506
dont membres du Comité exécutif (hors Président) au 31/12/08	15	14	12	12	11	6	10	11
Attribution globale aux dix premiers bénéficiaires (à la date du plan)	230 000	240 000	235 000	275 000	285 000	280 000	263 000	329 500

(a) Cas de la France. Information détaillée dans le paragraphe « Modalités d'exercice » ci-après.

(b) Prix d'exercice et quantités ajustés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur (art. 174-12 et 13 du Décret n° 67-236 du 23 mars 1967) en raison de la distribution de dividendes par prélèvement sur les réserves, postérieurement à la date d'attribution des options.

(c) Données des plans modifiées suite à ajustement identifié après la clôture des comptes.

(d) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le bénéficiaire et le groupe depuis la date d'attribution.

Modalités d'exercice des stock-options

Les options d'achat et de souscription d'actions Thales sont toutes attribuées pour une durée de dix ans à un prix d'exercice sans décote par rapport au cours de bourse.

Les options d'achat et de souscription consenties entre le 14 septembre 1999 et le 1^{er} juillet 2004 sont d'ores et déjà exerçables en totalité.

Les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées depuis le 30 juin 2005 suivent des calendriers d'ouverture progressive (« vesting ») sur quatre ans et deviennent exerçables comme suit :

- dans tous les pays sauf en France, à hauteur de 37,5 % du nombre attribué dix-huit mois après leur attribution, puis, à hauteur de 6,25 % du nombre attribué à l'issue de chaque trimestre suivant, soit en cumul 100 % au terme des quatre années suivant la date d'attribution ;
- pour la France, en application de dispositions législatives spécifiques, les bénéficiaires salariés résidents fiscaux français et/ou soumis à la sécurité sociale française ne peuvent exercer aucune option avant le quatrième anniversaire de la date de leur attribution.

Attributions et exercices d'options au cours de l'exercice 2008

	Nombre d'options attribuées / d'ac- tions souscrites ou achetées	Prix d'exercice	Date d'échéance	Date du plan
1 – Administrateurs	80 000	38,50 €	30/06/2018	01/07/2008
Options exercées en 2008	0			
2 – Dix (a) plus importantes attributions d'options à des salariés(b)				
Options attribuées en 2008	230 000	38,50 €	30/06/2018	01/07/2008
3 – Dix plus importants exercices d'options par des salariés(b)				
Options exercées en 2008	21 211	32,59 €	--	14/09/1999
	21 210	32,59 €	--	14/09/1999
	20 000	25,70 €	--	01/07/2003
	17 513	32,59 €	--	14/09/1999
	10 000	25,70 €	--	01/07/2003
	10 000	25,70 €	--	01/07/2003
	10 000	25,70 €	--	01/07/2003
	8 000	29,50 €	--	01/07/2004
	7 000	29,50 €	--	01/07/2004
	6 000	25,70 €	--	01/07/2003

(a) Durant l'exercice 2008, les dix plus importantes attributions individuelles d'options, consenties à des salariés de la société ou de ses filiales, non mandataires sociaux de Thales ont été comprises entre 35 000 et 15 000 options: un bénéficiaire a reçu un nombre de 35 000 options, trois ont reçu un nombre de 25 000 options, neuf ont reçu un nombre de 20 000 options et quatre ont reçu un nombre de 15 000 options.

(b) Toutes sociétés du Groupe confondues.

Attribution gratuite d'actions

Le conseil d'administration, sur autorisation de l'assemblée générale, a décidé de mettre en œuvre un deuxième plan d'attribution gratuite d'actions. La société a décidé d'exclure du bénéfice du plan d'attribution gratuite d'actions le Président-directeur général (seul mandataire social), les membres du Comité exécutif et les 395 principaux cadres dirigeants.

Les principales caractéristiques du plan sont les suivantes :

- tous les bénéficiaires désignés du plan se verront attribuer les actions à l'issue d'une période d'acquisition de 4 ans sous réserve du respect des conditions stipulées dans le règlement du plan ;
- les bénéficiaires résidents fiscaux français ou rattachés à la sécurité sociale française devront ensuite respecter une période de conservation d'une durée de deux ans au cours de laquelle les titres ne pourront pas être cédés. Cette période de conservation ne s'applique pas aux bénéficiaires non résidents fiscaux français.

Date du Conseil ayant décidé l'attribution	01/07/2008	04/07/2007
Nombre de bénéficiaires à la date d'octroi	3 624	3 545
Cours de l'action à la date d'octroi	35,72 €	45,13 €
Nombre d'actions attribuées	317 705	312 435
Solde d'actions gratuites au 31/12/2007	--	312 435
Annulation d'attributions pendant l'exercice (a)	1 590	5 455
Attributions anticipées pendant l'exercice (b)	--	310
Solde d'actions gratuites net des annulations et attributions anticipées au 31/12/2008	316 115	306 670
Nombre de bénéficiaires restants au 31/12/2008	3 611	3 479
Période d'acquisition	du 01/07/2008 au 01/07/2012	du 04/07/2007 au 04/07/2011
Date de transfert des actions	02/07/2012	05/07/2011
Période de conservation pour les résidents fiscaux français	du 02/07/2012 au 02/07/2014	du 05/07/2011 au 05/07/2013

(a) Du fait du départ du bénéficiaire.

(b) Du fait du décès du bénéficiaire pendant la période d'acquisition.

14. Provisions pour risques et charges

	Montants en début d'exercice	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Montants en fin d'exercice
Restructurations	18,2	2,2	(16,7)	--	3,7
Risques filiales (note 4)	12,5	0,9	(10,1)	--	3,3
IFC et autres (note 16)	56,8	3,5	(2,8)	--	57,5
Autres	143,8	49,6	(8,6)	5,9	190,7
Total	231,3	56,2	(38,2)	5,9	255,2

Détail des Indemnités de Fin de Carrière et autres :

	IFC	Autres	Total
Position bilan à fin 2007	53,4	3,4	56,8
Coût normal	1,4	0,1	1,5
Charge d'intérêt	3,8	0,2	4,0
Rendement attendu des placements	(0,2)	--	(0,2)
Amortissement des écarts actuariels	(1,0)	(0,5)	(1,5)
Amortissement des modifications de régime	0,3	--	0,3
Réductions et liquidations de régime	(1,3)	--	(1,3)
Total composante financière	2,0	(0,3)	1,7
Impact résultat	3,4	(0,2)	3,2
Prestations employeur	(1,0)	(0,4)	(1,4)
Cotisations employeur	(1,5)	--	(1,5)
Mutations	0,4	--	0,4
Position bilan à fin 2008	54,7	2,8	57,5
Écarts actuariels restant à amortir			8,9

a. Risques juridiques

Le Groupe est exposé, par son activité, à des litiges techniques et commerciaux. Les litiges mentionnés dans le rapport de l'an dernier ont connu les évolutions suivantes :

La procédure d'arbitrage introduite par la Republic of China Navy (Taïwan) portant sur une demande de dommages et intérêts de l'ordre de 599 millions de dollars US et relative à l'exécution d'un contrat de fournitures d'équipements et de matériels en partenariat avec un autre industriel, signé en 1991, n'a pas connu d'évolution sur la période de nature à remettre en cause la position prise par le Groupe.

La partie adverse, qui avait porté sa demande à 1 119 millions de dollars US (hors intérêts de retard) en juin 2005, l'a finalement ramenée à 882 millions de dollars US (hors intérêts de retard) en avril 2006. En cas de sentence défavorable, l'indemnisation due par Thales serait limitée à environ 30 %, ce qui correspond à ses droits dans le contrat de fournitures. Thales, en liaison avec son partenaire industriel, a contesté de manière constante cette demande.

Sur la base des éléments dont elle disposait à la date de l'arrêté des comptes 2008, Thales a procédé à une revue

des risques financiers auxquels le Groupe pourrait se trouver exposé du fait de ce dossier. En l'absence d'éléments significatifs nouveaux, Thales a décidé de maintenir, au titre de l'exercice 2008, le montant de la provision au même niveau que celui constaté dans les comptes de l'exercice 2007. En application de l'article 531-2/4 modifié du PCG, ce montant ne fait l'objet d'aucune information détaillée.

Aucun autre litige significatif n'est né depuis le début de l'exercice 2008. Et, à la connaissance de Thales, il n'existe aucun autre fait exceptionnel ou litige ayant eu ou de nature à avoir une influence significative sur les résultats, la situation financière et les objectifs du Groupe.

b. Environnement

De manière générale, les activités de Thales ne sont pas génératrices d'impacts environnementaux significatifs.

La gestion des risques environnementaux concerne :

- la conformité et la maîtrise des impacts des installations et des produits ;
- la mise en place d'un système de management environnemental adapté à chaque site (plus de 70 sites sont certifiés ISO 14001) ;

- la cartographie des risques environnementaux engagée sur plus d'une dizaine de pays dans lesquels Thales est implanté et permettant de vérifier que nos salariés, et les populations environnant nos sites, ne sont pas exposés à des risques sanitaires et environnementaux ;

- les actions correctives éventuelles : modification des installations, dépollution, surveillance.

Au 31 décembre 2008, le montant des provisions pour risques environnementaux s'élève à 1,6 M€.

15. Autres dettes financières

Ces dettes se ventilent comme suit :

Par catégorie

	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts auprès des établissements de crédit (a)	--	100,0
Emprunt obligataire (émis en juillet 2004) (b)	500,0	500,0
Emprunt à moyen terme négociable (EMTN)(c)	700,0	700,0
Billets de Trésorerie	333,8	--
Avimo Asia Pte Ltd	128,2	119,0
Thales Australia	108,4	19,0
Thales Electronics Europe BV	102,6	97,9
Thales Rail Signalling Solutions AG	23,9	14,0
Thales Suisse SA	22,9	13,3
Thales Rail Signalling Solutions Austria GmbH	20,4	21,8
Thales International in Saudi Arabia	14,2	--
Thales Europe SAS (ex Parelec)	12,8	19,6
Thales Underwater Systems NV	8,4	8,0
Forges de Zeebrugge SA	7,6	--
Thales Security Solutions & Services SA	5,3	5,1
Thales International Western Countries	4,3	36,2
Avimo Group Ltd	4,2	3,9
Thales Components Corporation	2,0	--
Thales International Africa Ltd	0,7	0,7
Thales Holdings UK Plc	--	538,6
Thales Rail Signalling Solutions SLU	--	86,0
Thales Australia Holdings Pty Ltd	--	75,2
Thales Nederland BV	--	25,0
Thales e Transactions SA	--	9,8
Thales Communications Belgium SA	--	8,7
Thales Italia SpA - Dept Communications	--	6,8
Thales North America Inc.	--	3,4
Découverts bancaires	0,2	--
Autres emprunts	0,4	8,0
Total	2 000,3	2 420,0
Dettes financières diverses :		
Intérêts courus sur dettes financières	14,4	16,4
Total	14,4	16,4
Total	2 014,7	2 436,4

(a) Emprunt à taux variable de nominal 100 M€ échu en juin 2008.

(b) Emprunt de nominal 500 M€ à échéance juillet 2011, émis à un taux fixe 4,375 %.

(c) Emprunt de 700 M€ à échéance décembre 2009 à taux variable (Euribor 3 mois +0,125 %).

ÉLÉMENTS FINANCIERS 2008

Au 31 décembre 2008, il n'existe pas de financement utilisé, d'un montant significatif, comportant des clauses de remboursement ou d'exigibilité anticipée fondées sur le rating ou sur des ratios financiers.

Au 31 décembre 2008, les lignes de crédit confirmées, accordées par les banques et non utilisées, s'élèvent à 1 500 M€ venant à échéance en 2011. Ces lignes de crédit servent de

lignes de substitution au programme de billets de trésorerie et de réserve financière. La documentation des dites lignes de crédit précise que dans l'hypothèse où l'État ne détient plus son action spécifique au capital de la société, et que, simultanément, la dette financière nette consolidée rapportée à l'EBITDA consolidé⁽¹⁾ serait supérieure à 3, des clauses d'exigibilité anticipées entreraient en vigueur.

Par échéance

	31/12/2008	31/12/2007
2008	--	1 220,0
2009	1 500,3	700,0
2010	--	--
2011	500,0	500,0
Total à plus d'un an	500,0	1 200,0
Total	2 000,3	2 420,0

Par devise

	31/12/2008	31/12/2007
Euro	1 707,6	1 637,8
Dollar singapourien	132,4	123,0
Dollar australien	86,0	76,9
Franc suisse	46,8	27,7
Dollar US	13,3	16,0
Ryal saoudien	14,2	--
Livre sterling	--	538,6
Total	2 000,3	2 420,0

16. Engagements hors bilan

a. Engagements donnés et reçus

	Loyers à payer :			
	Total	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Engagements de loyers				
Contrats de location simple	498,1	96,1	269,1	132,9

	31/12/2008	31/12/2007
Engagements (écarts actuariels) liés aux retraites (note 14)	8,9	1,7

(1) L'EBITDA est la somme du résultat d'exploitation, de l'amortissement des actifs mobiliers et immobiliers et de toute dépréciation des biens incorporels, déduction faite de l'amortissement du goodwill. Cet agrégat est établi selon les principes comptables français.

	31/12/2008	31/12/2007
Engagements donnés		
Garantie de passif donnée à Thomson dans le cadre de la cession de Broadcast Multimedia	110,0	110,0
Avals et cautions	8 185,1	5 781,1
Dont entreprises liées (a)	7 864,2	5 762,4
(a) Les principales sociétés concernées sont :		
Thales Alenia Space France	1 331,3	900,2
Thales Nederland BV	669,0	519,2
Thales Rail Signalling Solutions Inc.	628,0	267,2
Stesa	538,6	80,2
Thales International in Saudi Arabia	530,0	149,7
Thales UK Ltd - Dep SAS	329,2	--
Thales e-Transactions	314,2	326,2
Thales Australia	298,4	346,2
Thales Rail Signalling Solutions Ltd	284,3	369,3
Thales Rail Signalling Solutions AG	283,7	251,6
Thales Training & Simulation Ltd	223,4	170,6
Thales Underwater Systems UK Ltd	193,4	62,1
Thales UK Ltd - Dep Corporate	182,0	--
Thales Missile Electronics Ltd	179,5	246,8
Thales Rail Signalling Solutions GmbH	164,6	167,2
DCNS	154,6	154,6
Thales ATM Pty Ltd	140,6	170,1
Thales Underwater Systems SAS	121,5	51,9
Thales Transportation Systems SA	113,2	99,9
Thales Rail Signalling Solutions SLU	105,0	105,0
ACSI SAS	98,3	98,5
Thales Systèmes Aéroportés SA	98,0	208,3
Thales Security Systems SAS	90,0	--
Thales Holding UK Plc	78,7	--
Thales Norway AS	70,0	--
Thales Security Solutions & Services SA	60,0	60,0
Thales Canada Inc.	57,7	67,8
TH Alenia Space Italia SpA 1342	51,9	--
Thales SUISSE SA	49,5	49,5
Thales Raytheon System Company SAS	47,5	25,0
Thales UK Dep. Communications Ltd	41,8	54,3
Thales Transportation Automation US Inc.	39,1	--
Thales Optronics Ltd	38,9	44,0
Helicopter Training Media International GmbH	38,0	38,0
Thales Canada Inc.	32,9	--
Thales Rail Signalling Solutions SA	26,7	26,6
SAS PESSAC	26,0	--
Thales Security Solutions & Services SpA	24,0	24,0
Thales Services SAS	--	113,5
Thales Information Systems Ltd	--	54,5
Thales Naval Ltd	--	27,3
Thales North America Inc.	--	43,0
Thales Communications SA	--	59,0
Engagements reçus :		
Abandons de créance consentis avec clause de retour à meilleure fortune à des entreprises liées	260,6	256,7

Fin 2002, un groupe d'industriels français, parmi lesquels Thales et une de ses filiales, avait été saisi collectivement d'une demande d'arbitrage relative à l'exécution d'anciens contrats.

Au prorata de la participation de chacun des groupes concernés dans chaque contrat, la part correspondant à Thales aurait été de 20 % du montant total (260 M USD) de la réclamation du demandeur.

Dans le cadre d'un accord signé en 2003 avec ce groupe d'industriels, le client a retiré sa demande d'arbitrage. En contrepartie, Thales et les autres industriels se sont engagés à ne pas se prévaloir des délais de prescription initiaux éventuellement opposables au demandeur.

Gestion du risque de taux

Aux 31 décembre 2008 et 2007, Thales détient essentiellement des contrats d'échange de taux destinés à diminuer la sensibilité de la position de taux du groupe. Les en-cours nominaux par nature d'instruments de taux se détaillent comme suit, ils correspondent à la branche fixe du swap :

	2008		2007	
	Acheteur / prêteur	Vendeur / emprunteur	Acheteur / prêteur	Vendeur / emprunteur
Swaps de taux	650,7	--	510,0	117,1
Currency swaps	--	--	54,8	--

Les valeurs de marchés correspondantes s'analysent comme suit :

	2008			2007		
	Acheteur / prêteur	Vendeur / emprunteur	Dont positions retournées	Acheteur / prêteur	Vendeur / emprunteur	Dont positions retournées
Swaps de taux	13,3	--	--	(1,9)	0,1	0,2
Currency swaps	--	--	--	(0,4)	--	--

La durée des contrats s'échelonne comme suit :

	2008						2007					
	< 1 an		1 à 5 ans		> 5 ans		< 1 an		1 à 5 ans		> 5 ans	
	Prêteur	Empr.	Prêteur	Empr.	Prêteur	Empr.	Prêteur	Empr.	Prêteur	Empr.	Prêteur	Empr.
Swaps de taux	75,7	--	575,0	--	--	--	210,0	110,0	300,0	--	--	7,1
Currency swaps	--	--	--	--	--	--	54,8	--	--	--	--	--

Gestion du risque de change

Thales société mère couvre les risques de change nés de la négociation par ses filiales de contrats en devises différentes de la devise principale de production, les risques de change générés par les opérations commerciales courantes de ses filiales et les risques patrimoniaux sur ses actifs nets à l'étranger.

b. Instruments financiers

Thales utilise divers instruments financiers pour réduire ses risques de taux d'intérêts et de change.

Les gains et pertes sur opérations de marché réalisées dans le cadre des contrats en négociation sont pris en résultat selon les principes généraux énoncés en note 1.

La couverture des contrats signés par les filiales se traduit par des opérations de marché ayant en contrepartie des opérations symétriques conclues avec la filiale.

Aux 31 décembre 2008 et 2007, Thales détient principalement des contrats de change à terme.

Les montants nominaux d'achats et de ventes à terme convertis en euros au cours de clôture sont détaillés ci-dessous par devises. En ce qui concerne les options, les montants indiqués correspondent aux nominaux des opérations de change sous-jacentes, et sont portés dans les colonnes « acheteur » ou « vendeur » en fonction du sens de l'opération au dénouement.

	2008		2007	
	Acheteur / prêteur	Vendeur / emprunteur	Acheteur / prêteur	Vendeur / emprunteur
Contrats à terme				
USD	614,64	1 340,18	377,77	780,39
GBP	353,98	254,61	250,10	284,78
CHF	62,72	105,44	33,93	46,05
Autres	350,01	283,98	343,43	287,27
	1 381,35	1 984,21	1 005,23	1 398,49
Swaps de change				
En couverture de titres				
GBP		34,49		44,80
SGD				97,37
Autres		102,83		0,54
		137,32	0,00	142,71
En couverture d'engagements				
Commerciaux				
USD	589,85	1 417,53	431,38	1 033,30
GBP	439,11	300,69	705,96	347,05
CHF	67,65	22,65	67,11	19,35
Autres	551,75	452,08	595,14	402,73
	1 648,36	2 192,95	1 799,59	1 802,43
Total	3 029,71	4 314,48	2 804,82	3 343,63
Options de change				
PUT				
AUD	9,31			
CAD	71,90		30,25	5,88
GBP	82,25		30,57	5,45
NOK	18,64			
PLN			9,22	9,22
USD	1 108,00	1 355,90	440,49	540,35
CALL				
AUD			17,90	7,97
CAD				7,78
GBP	8,42	16,67		70,03
HKD			6,18	6,18
JPY				1,41
MYR	12,25	12,25		
PLN				9,22
RUB			2,03	2,03
SEK				26,68
USD	505,05	668,81	638,34	796,78
	1 815,82	2 053,63	1 174,98	1 488,98

ÉLÉMENTS FINANCIERS 2008

Les valeurs de marché correspondantes s'analysent comme suit :

	2008		2007	
	Acheteur / prêteur	Vendeur / emprunteur	Acheteur / prêteur	Vendeur / emprunteur
Contrats à terme	51,85	-68,75	-10,36	35,03
Swaps de change :				
- en couverture de titres	--	3,93	--	2,67
- en couverture d'engagements commerciaux	-32,77	27,31	-17,88	28,86
Options de change				
- PUT	66,15	-66,15	25,2	25,2
- CALL	37,57	-37,57	1,69	1,69

L'échéancier se présente ainsi :

	2008		2007	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Contrats à terme	janv. 2009	mars 2009	janv. 2008	juin 2013
Swaps de change :				
- en couverture de titres	janv. 2009	juin 2009	janv. 2008	juin 2008
- en couverture d'engagements commerciaux	janv. 2009	oct. 2013	janv. 2008	oct. 2013
Options de change				
- CALL	janv. 2009	sept. 2009	janv. 2008	août 2008
- PUT	janv. 2009	sept. 2009	janv. 2008	août 2008

Les opérations de change conclues avec les filiales pour couvrir les risques de change relatifs à leurs seuls contrats signés en devises se détaillent comme suit :

	31/12/2008		31/12/2007	
	Ventes	Achats	Ventes	Achats
Dollar US	840,3	2 421,3	673,7	1 651,8
Dollar Canadien	341,7	106,9	377,7	64,9
Livre Sterling	359,6	387,7	293,5	512,6
Ryal Saoudien	52,3	91,2	71,3	86,6
Franc Suisse	50,4	95,2	54,8	52,8
Dollar Australien	37,3	34,4	39,2	29,1
Couronne Danoise	28,8	81,1	35,9	87,6
Dirham des Émirats Arabes	44,6	61,8	26,9	52,9
Dollar de Singapour	29,0	25,4	18,5	7,0
Couronne Norvégienne	12,6	5,7	16,4	11,3
Couronne Suédoise	1,8	0,2	8,7	6,0
Yen	10,5	9,4	3,7	8,9
Dollar Hong-Kong	1,5	5,8	--	9,5
Rand d'Afrique du Sud	0,3	1,5	0,5	4,5
Ryal du Qatar	0,2	37,8	--	36,4
Rouble	--	1,8	--	2,1
Sloty Polonais	0,1	0,3	--	0,9
Autres devises	0,4	--	--	--
Total	1 811,4	3 367,5	1 620,8	2 624,9

Gestion du risque de contrepartie

Les opérations de marché ne sont réalisées qu'avec des banques ou des institutions de premier plan en terme de notation et dans la limite des autorisations par contre-

partie fixées par la Direction Générale pour chaque contrepartie.

Les contrats d'échanges de taux retournés avec la même contrepartie se présentent comme suit :

	2008	2007
Montant nominal total (a)	--	110,0
Dont retourné avec la même contrepartie	--	110,0

(a) Il s'agit des encours nominaux correspondant à la branche fixe des swaps.

17. Autres informations**Effectifs**

Effectif moyen	2008	2007
Ingénieurs et cadres	775	721
Techniciens et agents de maîtrise	215	194
Total	990 (a)	915

(a) En 2008 – Création du SPAG et du GIE FORMATION 75 personnes.

Rémunération des dirigeants

Les rémunérations, avantages et charges sociales attribués aux Administrateurs et aux membres du Comité exécutif compris dans le résultat net se décomposent comme suit :

Montant avant refacturation aux filiales	2008	2007	2006
Avantages à court terme :			
Rémunérations fixes	6,2	5,6	5,0
Rémunérations variables	4,1	4,0	3,3
Charges sociales patronales	3,2	2,8	2,4
Rémunération exceptionnelle	--	0,4	--
Jetons de présence	0,4	0,4	0,4
Autres avantages :			
Avantages postérieurs à l'emploi	0,6	0,6	0,7
Rémunérations fondées sur des actions (IFRS 2)	3,9	3,5	2,5

Le Groupe évalue le montant représentatif de l'avantage consenti aux bénéficiaires d'options de souscription ou d'achat d'actions suivant la méthode décrite dans la norme IFRS 2. Les justes valeurs de ces options sont déterminées à leurs dates d'attribution respectives. Les montants ainsi obtenus sont étalés en résultat sur la durée d'acquisition des droits.

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

en millions d'euros	2004	2005	2006	2007	2008
1. Capital en fin d'exercice					
Capital social	515,6	515,7	516,0	595,0	596,2
Nombre des actions ordinaires existantes	171 868 968	171 909 863	172 006 808	198 333 666	198 724 809
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer:					
Par conversion d'obligations	10 260 937	10 260 937	10 260 937	--	
Bons de souscription d'actions (non cotés)	55 419	55 049	55 049	--	
Par exercice d'options de souscription d'actions (a)	12 304 724	14 312 013	15 777 283	15 684 698	16 838 349
2. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	856,2	476,9	180,9	148,1	147,9
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-111,1	201,9	173,2	537,2	56,1
Impôt sur les bénéfices	136,3	103,5	84,3	49,5	135,1
Participation des salariés due au titre de l'exercice	--	--	--	--	--
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	21,4	140,8	313,3	529,4	63,6
Résultat distribué	133,7	140,0	169,1	195,4	--
3. Résultat par action					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,15	1,78	1,5	2,96	0,96
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,12	0,81	1,82	2,67	0,32
Dividende net attribué à chaque action	0,80	0,83	0,87	1,00	--
4. Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	1 030	993	863	915	863
Montant de la masse salariale de l'exercice	104,8	108,8	102,4	114,1	115,0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales)	41,7	42,7	40,1	42,6	44,7

2004 : capital porté de 515 592 876,00 € à 515 606 904,00 € suite à une augmentation de capital.

2005 : capital porté de 515 606 904,00 € à 515 729 589,00 € suite à une augmentation de capital.

2006 : capital porté de 515 729 589,00 € à 516 020 424,00 € suite à une augmentation de capital.

2007 : capital porté de 516 020 424,00 € à 595 000 998,00 € suite à une augmentation de capital.

2008 : capital porté de 595 000 998,00 € à 596 174 427,00 € suite à une augmentation de capital.

(a) Sur les 19 039 883 options de souscriptions d'actions attribuées en juillet 2001, juillet 2002, juillet 2003, juillet 2004, juin 2005, novembre 2006, juillet 2007 et juillet 2008, 16 838 349 sont en vigueur au 31 décembre 2008.

Tableau des filiales et participations situation au 31 décembre 2008

		Capital (devise locale)	Capitaux propres autres que le capital (devise locale)	Quote- part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par Tha- les et non encore rembour- sés (EUR)	Mon- tants des cautions et avals donnés par Thales (EUR)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (devise locale)	Résul- tat du dernier exercice clos (devise locale)	Divi- dendes encaissés par Thales au cours de l'exercice (EUR)
					Brute (EUR)	Nette (EUR)					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales ou participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société											
1. Filiales											
THALES HOLDINGS UK PLC	GBP	726848	849030	100,00 %	2 571 704	2 070 000		78 740		11 109	
THALES SYSTÈMES AÉROPORTÉS SA	EUR	184 445	40 813	100,00 %	706 107	706 107		98 072	775 693	83 854	20 865
THALES HOLDING GmbH	EUR	27 124	645 892	99,58 %	642 280	642 280				76 468	
THALES NORTH AMERICA Inc.	USD	118 103	444 822	100,00 %	603 196	519 958	66 106			74 460	
THALES ALENIA SPACE SAS	EUR	1 530 035	(2 968)	67,00 %	599 852	599 852				6 445	
THALES AVIONICS SA	EUR	230 539	221 695	100,00 %	442 089	442 089			918 112	422	11 481
THALES INTERNATIONAL SA	EUR	313 000	19 230	100,00 %	398 542	398 542				19 746	11 685
THALES AIR SYSTEMS SA	EUR	126 348	200 571	88,88 %	314 100	314 100		6 839	820 893	93 948	66 048
THALES COMMUNICATIONS SA	EUR	153 750	4 996	100,00 %	311 951	311 951		8 589	1 254 816	99 717	45 100
AVIMO GROUP Ltd	SGD	22 104	5 581	100,00 %	250 690	132 590				168	
THALES NEDERLAND BV	EUR	29 510	(12 817)	99,00 %	235 174	235 174		669 032	522 978	24 243	
THALES UNDERWATER SYSTEMS NV (PAYS-BAS)	EUR	4 538	3 619	100,00 %	129 206	8 153				289	
THALES SERVICES SAS	EUR	1 479	103 267	100,00 %	126 368	126 368		110 000	596 906	3 534	
SIFELEC	EUR	38 304	2 229	100,00 %	111 755	41 321				378	
THALES TRANSPORTATION SYSTEMS SA	EUR	21 244	32 011	66,27 %	109 242	5 442		113 236	151 176	(51 803)	
THALES OPTRONIQUE SA	EUR	43 440	4 535	100,00 %	106 287	84 787			320 392	17 904	
THALES UNDERWATER SYSTEM SAS	EUR	15 253	(10 909)	100,00 %	96 473	96 473		121 485	355 524	40 949	26 148
THALES SERVICES INDUSTRIE SA	EUR	10 500	(10 780)	100,00 %	79 339	0				(3)	
THALES HOLDING NORWAY AS	NOK	419 845	(189 124)	100,00 %	77 157	20 000				(10)	
THALES CORPORATE VENTURES SA	EUR	15 000	15 573	100,00 %	71 697	16 025				(4 102)	
THALES SECURITY SYSTEMS SAS	EUR	31 155	5 371	100,00 %	59 373	9 973		90 000	110 355	(4 700)	
TDA ARMEMENT SAS	EUR	306	19 038	100,00 %	51 678	51 678			79 544	36 535	9 390
THALES MICROELECTRONICS SA	EUR	2 188	5 233	100,00 %	51 633	4 900		70	60 191	(2 401)	
THALES EUROPE SAS	EUR	43 182	283	100,00 %	43 182	43 182				456	
THALES ELECTRON DEVICES SA	EUR	30 999	33 005	100,00 %	39 227	39 227		564	271 015	5 827	18 868
THALES COMMUNICATIONS BELGIUM SA	EUR	8 701	(1 101)	100,00 %	34 616	34 616		4 947	56 570	190	
THALES LASER SA	EUR	1 977	1 781	99,99 %	24 602	0			6 918	(4 336)	
UNITED MONOLITHIC SEMICONDUCTORS HOLDING SAS	EUR	33 898	(6 751)	50,00 %	24 268	16 150				5 865	
THALES SUISSE SA	CHF	7 200	(4 115)	100,00 %	23 147	23 147		49 500	120 517	2 788	

ÉLÉMENTS FINANCIERS 2008

		Capital (devise locale)	Capitaux propres autres que le capital (devise locale)	Quote- part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par Tha- les et non encore rembour- sés (EUR)	Mon- tants des cautions et avals donnés par Thales (EUR)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (devise locale)	Résul- tat du dernier exercice clos (devise locale)	Divi- dendes encaissés par Thales au cours de l'exercice (EUR)
					Brute (EUR)	Nette (EUR)					
THALES Canada Inc.	CAD	6802	53554	55,46 %	19670	19670	6313	41770	203604	8952	
THALES AVIONICS ELECTRICAL SYSTEMS SA	EUR	6851	17729	100,00 %	18599	18599			81329	990	
THALES INFORMATION SYSTEMS SA / NV (BELGIUM)	EUR	1062	(614)	100,00 %	14000	0	6521		9697	(159)	
SAS D'ÉTUDES D'ÉVAL.& DE RESTAUR. IMMOB. (SEERI)	EUR	7520	(1604)	100,00 %	10199	6060				143	
THALES ANGENIEUX	EUR	2717	2922	100,00 %	8136	7000		206	33542	555	
SAS CHATELLERAULT BRELANDIERE	EUR	5600	(8860)	100,00 %	8013	409			1441	2682	
THALES SAFARE SA	EUR	37	294	99,72 %	7910	7910			14297	1089	999
TH COMMUNICATIONS LTDA	BRL		2631	100,00 %	7799	811		719	3047	(386)	
Total des filiales					8429260	7054545					210584
2. Participations											
DCNS	EUR	563000	(84115)	25,00 %	569100	569100		154620		133308	3800
TELESPAZIO HOLDING SRL	EUR	10380	224116	33,00 %	70677	70677			432838	23306	6633
THALES SYSTEMS IRLANDE Ltd	EUR	1	251158	22,50 %	56330	56330				19	225
ELETTRONICA SpA	EUR		31158	33,33 %	26724	26724				15873	3125
AMPER PROGRAMAS SA	EUR	3005	13114	49,00 %	11190	11190			74823	7825	2618
Total des participations					734022	734022					16401
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations											
1. Filiales non reprises au paragraphe A.											
Filiales françaises					43039	28629		26443			3772
Filiales étrangères					3995	130					
Total					47035	28759					3772
2. Participations non reprises au paragraphe A.											
dans des sociétés françaises					13318	13232		7120			5845
dans des sociétés étrangères					7501	4141		550651			
Total					20819	17373					5845
Total général					9231135	7834698					236602

Données issues des comptes arrêtés selon les normes du Groupe Thales telles que prises en compte dans la consolidation.

Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille situation au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)

1. Participations et valeurs mobilières de placement dont la valeur nette d'inventaire est égale ou supérieure à 15 244 euros			
Nombre de titres	Valeur	% de participation	Valeur nette d'inventaire
11 527 811	THALES SYSTÈMES AÉROPORTÉS SA	100,00 %	706 107
41 005 675	THALES ALENIA SPACE SAS	67,00 %	599 852
14 075 000	DCNS	25,00 %	569 100
4 610 764	THALES AVIONICS SA	100,00 %	442 089
20 866 664	THALES INTERNATIONAL SA	100,00 %	398 542
10 208 356	THALES AIR SYSTEMS SA	88,88 %	314 100
10 249 992	THALES COMMUNICATIONS SA	100,00 %	311 951
147 889	THALES SERVICES SAS	100,00 %	126 368
1 089 516	THALES UNDERWATER SYSTEMS SAS (FRANCE)	100,00 %	96 473
2 714 991	THALES OPTRONIQUE SA	100,00 %	84 787
2 000	TDA ARMEMENT SAS	100,00 %	51 678
2 698 875	THALES EUROPE SAS	100,00 %	43 182
2 503 544	SIFELEC	100,00 %	41 321
2 066 588	THALES ELECTRON DEVICES SA	100,00 %	39 227
449 394	THALES AVIONICS ELECTRICAL SYSTEMS SA	100,00 %	18 599
1 129 920	UNITED MONOLITHIC SEMICONDUCTORS HOLDING SAS	50,00 %	16 150
937 494	THALES CORPORATE VENTURES SA	100,00 %	16 025
2 076 974	THALES SECURITY SYSTEMS SAS	100,00 %	9 973
2 171	THALES SAFARE SA	99,72 %	7 910
181 150	THALES ANGENIEUX SA	100,00 %	7 000
938 620	THALES TRANSPORTATION SYSTEMS SA	66,27 %	5 442
145 832	THALES MICROELECTRONICS SA	100,00 %	4 900
21 625	EUOTRADIA INTL	16,20 %	3 099
299 998	ODAS	10,00 %	3 000
99 994	THALES CRYOGENIE SA	99,99 %	2 516
160 000	SOFRADIR	40,00 %	2 439
166 025	THALES GEODIS FREIGHT & LOGISTICS SA	50,00 %	2 172
2 714	THALES CORPORATE SERVICES	25,06 %	2 061
2 494	THALES ASSURANCES ET GESTION DES RISQUES	99,76 %	1 566
35 243	THALES UNIVERSITÉ SA	99,98 %	1 500
11 017	SOFRESA	11,02 %	1 338
99	THALES VP	99,00 %	1 306
69 994	ASA ARCHITECTURE SYSTÈME AVANCE	99,99 %	1 067
7 181	SOFEMA	9,57 %	897
5 502	INSTITUT DE PARTICIPATION	0,21 %	156
4 994	GERAC	99,88 %	77
1 300	VIGEO	0,73 %	74
429	IRDI	0,21 %	71
4 194	170CENTELEC	99,86 %	37
3 700	182CENTELEC	100,00 %	37
3 700	181CENTELEC	100,00 %	37
3 700	TRS PRIME SAS	100,00 %	37
2 699	SMB POUR ÉLECTRONIQUE	99,96 %	36
3 994	176CENTELEC	99,85 %	35
3 994	177CENTELEC	99,85 %	35
4 000	THALES GROUP SAS	100,00 %	35
3 994	175CENTELEC	99,85 %	35
3 834	168CENTELEC	99,84 %	33
3 834	167CENTELEC	99,84 %	32
2 494	GERIS CONSULTANTS	99,76 %	25
2. Participations et valeurs mobilières de placement dont la valeur nette d'inventaire est inférieure à 15 244 euros			2
3. Participations dans des sociétés immobilières			24 574
4. Participations dans des sociétés étrangères			3 875 593
Total			7 834 698

Prises de participation et franchissements de seuils dans des sociétés françaises au cours de l'exercice 2008

	Montant de l'investissement (Keuro)	Pourcentage de détention									
		Au 31/12/2007					Au 31/12/2008				
		>5%	>20%	>33%	>50%	>66%	>5%	>20%	>33%	>50%	>66%
1. En augmentation											
Thales Property Services SA	980	--	--	--	51,00	--	--	--	--	--	100,00
Thales Transportation Systems SA	29 286	--	--	35,29	--	--	--	--	--	--	66,27
ODAS	3 000	--	--	--	--	--	10,00	--	--	--	--
TRS Prim SAS	37	--	--	--	--	--	--	--	--	--	100,00
181Centelec SAS	37	--	--	--	--	--	--	--	--	--	100,00
182Centelec SAS	37	--	--	--	--	--	--	--	--	--	100,00
2. En diminution											
Thales Engineering & Consulting SA		--	--	--	97,42	--	--	--	--	--	--
Thales Computer SA		--	--	--	--	100,00	--	--	--	--	--
Thales e-Transactions		--	--	--	--	100,00	--	--	--	--	--
Thales Corporate Services SAS		--	--	--	--	100,00	--	25,06	--	--	--
149Centelec		--	--	--	--	100,00	--	--	--	--	--
EURO GNSS SAS		12,50	--	--	--	--	--	--	--	--	--

C. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société THALES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 14 « provisions pour risques et charges » des comptes annuels qui décrit la provision relative à la demande d'arbitrage déposé par un client.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons estimé que parmi les comptes sujets à des estimations comptables significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations figurent les résultats sur les contrats de longue durée, les titres de participation et les provisions pour risques et litiges :

CONTRATS DE LONGUE DURÉE :

Thales constate les résultats sur les contrats de longue durée selon les modalités décrites dans la note 1.i de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbations de ces estimations par la Direction générale.

TITRES DE PARTICIPATION :

Les titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2008 s'établit à 7 834,7 millions d'euros sont évalués à leur coût de revient et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites en note 1.g de l'Annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des

filiales et participations concernées, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis pour chacune de ces filiales ou participations sous le contrôle de la Direction générale.

RISQUES ET LITIGES:

S'agissant des risques et litiges nous nous sommes assurés que les procédures en vigueur dans votre société permettaient leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes. Nous nous sommes également assurés que les litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures étaient décrits de façon appropriée dans les notes annexes aux états financiers et notamment les notes 14 et 16.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur:

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris-La Défense et à Courbevoie, le 6 mars 2009,

ERNST & YOUNG AUDIT

Christian Chiarasini

Nour-Eddine Zanouda

MAZARS

Jean-Louis Simon



1. PANORAMA GÉNÉRAL

A. Description des activités en chiffres	122
B. Présence internationale	123
C. Recherche et Innovation	126
D. Relations entre Thales et ses filiales	130
E. Données sur les principales filiales opérationnelles et principaux sites industriels	132

2. AÉRONAUTIQUE / ESPACE

A. Aéronautique	135
B. Espace	137

3. DÉFENSE

A. Systèmes aériens	141
B. Systèmes Terre & Interarmées	144
C. Naval	147

4. SÉCURITÉ

A. Sécurité	150
B. Composants et sous-systèmes	154

1. PANORAMA GÉNÉRAL

A. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS EN CHIFFRES

		Aéronautique / Espace	Défense	Sécurité	Autres	Total
2008	Carnet de commandes au 31 décembre	7 020	10 800	5 080	38	22 938
	Prises de commandes	4 184	6 511	3 536	68	14 298
	Revenus hors groupe	4 140	5 447	2 990	87	12 665
	Résultat opérationnel courant (après restructurations) (a)	203	532	159	(17)	877
	<i>Effectifs consolidés</i>	17 904	22 843	19 667	2 834	63 248
2007	Carnet de commandes au 31 décembre	7 228	10 333	5 098	16	22 675
	Prises de commandes	4 026	5 402	3 372	56	12 856
	Revenus hors groupe	3 597	5 222	3 415	62	12 296
	Résultat opérationnel courant (après restructurations) (a)	240	424	224	(30)	858
	<i>Effectifs consolidés</i>	17 916	21 685	19 323	2 271	61 195

(a) Avant impact des écritures d'allocation du prix d'acquisition (PPA).

Les **effectifs consolidés** incluent les effectifs totaux des sociétés intégrées globalement et le prorata des effectifs des sociétés intégrées proportionnellement. Ils n'incluent pas les effectifs des sociétés mises en équivalence ou non intégrées.

Les **effectifs gérés** par le Groupe au 31 décembre 2008 ressortent à 69 163 personnes, contre 67 028 fin 2007.

Ce chiffre, supérieur à celui des effectifs consolidés, inclut la totalité des effectifs des sociétés communes ainsi que ceux des sociétés contrôlées non prises en compte dans la consolidation parce qu'elles n'atteignent pas les seuils de signification retenus. Par domaine, les effectifs gérés se répartissent comme suit en fin d'années 2006 à 2008 :

Effectifs gérés au 31 décembre	Aéronautique / Espace	Défense	Sécurité	Autres	Total
2008	20 635	24 114	20 878	3 536	69 163
2007	20 588	23 112	20 425	2 903	67 028
2006	13 588	23 720	17 229	2 310	56 847

PRINCIPAUX PROGRAMMES DANS LE CARNET DE COMMANDES AU 31 DÉCEMBRE 2008

Les programmes mentionnés dans le tableau suivant sont les contrats dont le montant en carnet est supérieur à 200 M€ au 31 décembre 2008.

Programmes	Pays de destination	Montant en carnet au 31/12/2008 (en M€)
FSAF Phase 3 (Systèmes de missile)	France / Italie	712
FREMM (Frégates multimissions)	France / Italie	647
Programmes multimédia de bord	Divers	551
Métro de Londres (Signalisation)	Royaume-Uni	539
Rafale (Avionique et systèmes de combat)	France	534
CVF (Porte-avions anglais)	Royaume-Uni	447
Watchkeeper (Système de surveillance à base de drones)	Royaume-Uni	423
Yahsat system (Communications par satellite duales)	Émirats Arabes Unis	362
Syracuse III (Communications militaires par satellite)	France	302
Hélicoptères NH90 (Avionique & simulation)	France / Allemagne	253
FSTA (Ravitailleurs)	Royaume-Uni	241
ADAPT (Systèmes de défense aérienne)	Royaume-Uni	> 210
Rocade ferroviaire Nord d'Alger	Algérie	200

B. PRÉSENCE INTERNATIONALE

L'**exportation** est une des composantes majeures du Groupe, qui a établi, de longue date, un très large réseau commercial dans ses domaines d'activité historiques, la défense et l'aéronautique. À partir des années quatre-vingt dix, Thales étend son **implantation industrielle internationale**. Cette présence **multidomestique**, réalisée notamment au travers d'opérations de croissance externe, de partenariats (joint-ventures), est un des axes principaux de la stratégie du Groupe, qui localise ses activités à proximité de ses clients.

C'est au **Royaume-Uni** qu'a été réalisé le plus grand nombre d'acquisitions et de prises de participation, dont la

plus importante, celle de Racal Electronics en 2000. À la fin des années quatre-vingt-dix, le développement international **dépasse les frontières de l'Europe** et s'élargit à l'Australie, aux États-Unis, à la Corée, à l'Afrique du Sud et à Singapour.

L'arrivée en 2007 des activités acquises à Alcatel-Lucent a donné une nouvelle impulsion à ce processus d'internationalisation, et donné un poids accru à l'Europe Continentale: les activités de signalisation ferroviaire sont exercées principalement en Allemagne, au Canada et en Espagne, les activités spatiales sont implantées en France mais aussi en Italie.

En 2008, plus de la moitié des revenus consolidés (52 % contre 53 % en 2007) provient des filiales internationales, de Thales UK en premier (13 % des revenus 2008 contre

LES ACTIVITÉS

15 % en 2007), devant Thales North America Inc. (7 %) et Thales Germany (6 %).

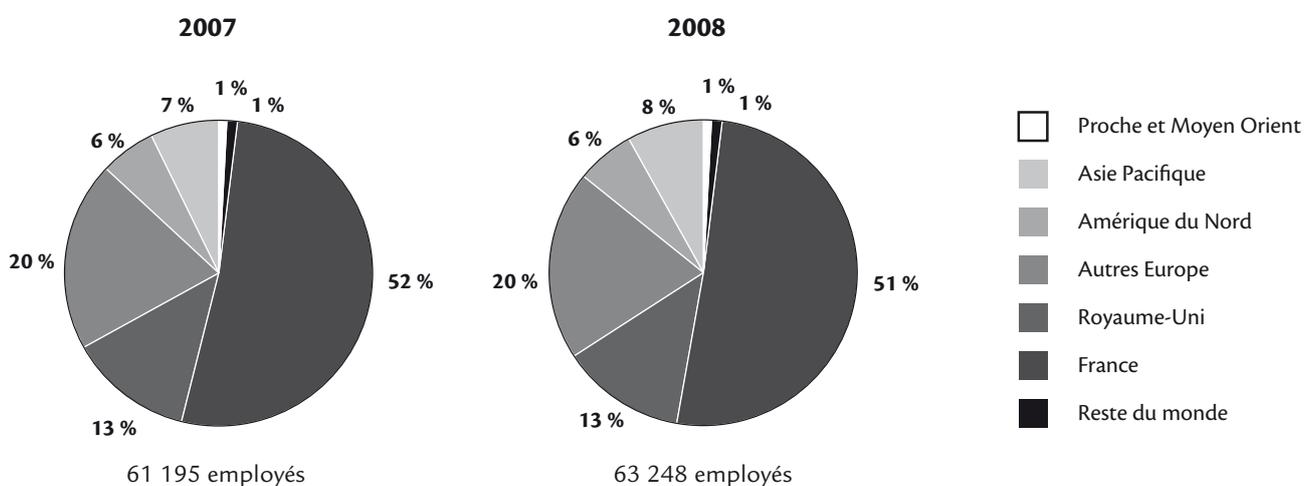
La France reste cependant le premier pays d'implantation, avec un peu plus de la moitié des effectifs consolidés au 31 décembre (51 % contre 52 % fin 2007 et 72 %, dix ans auparavant). C'est également le premier pays de destination, avec un poids relatif qui a assez peu varié au cours des dix dernières années, restant dans la fourchette

de 25 % à 30 % des revenus consolidés (25 % en 2008 comme en 2007, contre 30 % en 2006 et 29 % en 1997). Le deuxième pays de destination est toujours le Royaume-Uni (12 % en 2008 contre 13 % en 2007).

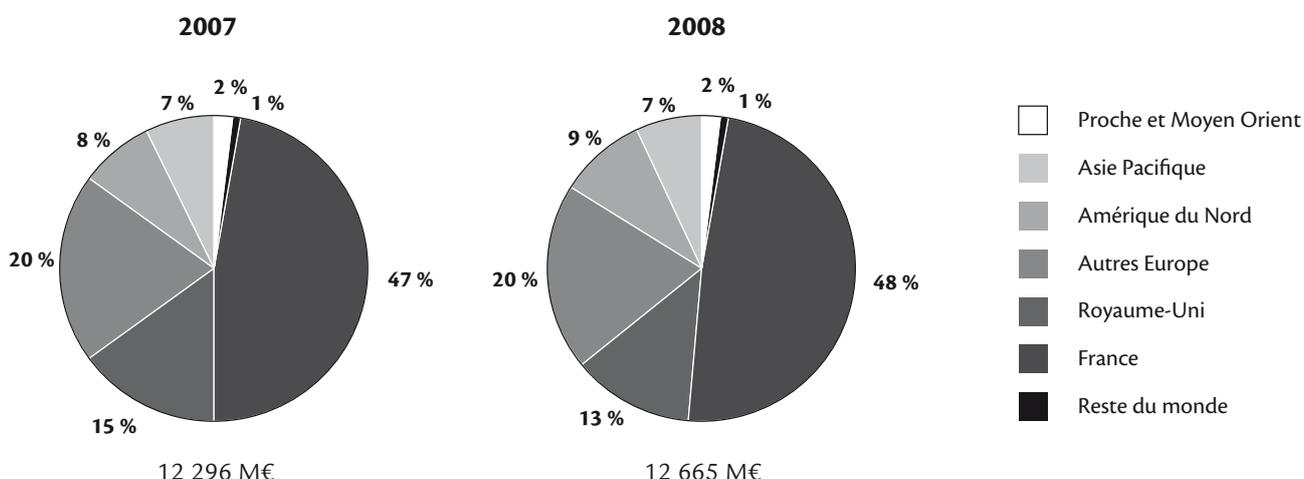
Pour la première fois dans l'histoire du Groupe, le montant des commandes à destination du Royaume-Uni (2 755 M€) a dépassé celui des commandes à destination de la France (2 692 M€).

1. RÉPARTITION DES EFFECTIFS ET DES REVENUS

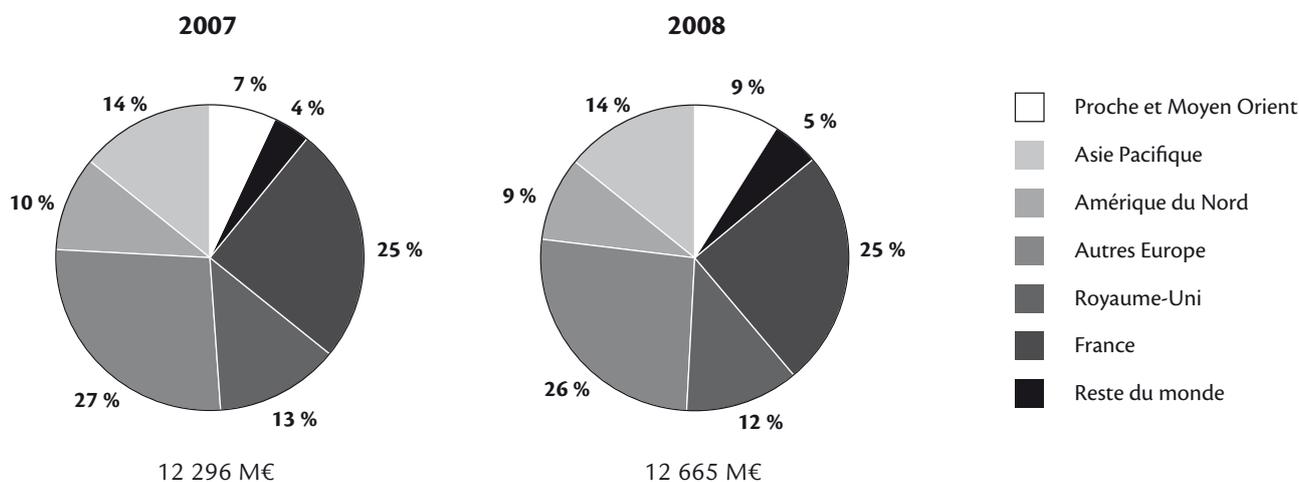
Effectifs consolidés



Revenus par origine



Revenus par destination



2. LA PRÉSENCE INTERNATIONALE EN CHIFFRES

2.1. Évolution globale sur deux ans

Revenus en M€		France	Royaume-Uni	Autres pays d'Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Proche et Moyen Orient	Reste du Monde	Total
2008	Revenus par destination	3 165	1 556	3 302	1 190	1 710	1 134	608	12 665
	Revenus par origine	6 101	1 705	2 567	1 079	907	251	55	12 665
	Effectifs consolidés au 31/12	32 233	8 473	12 631	3 597	5 010	826	478	63 248
2007	Revenus par destination	3 108	1 584	3 276	1 225	1 679	878	545	12 296
	Revenus par origine	5 799	1 863	2 488	1 023	807	244	72	12 296
	Effectifs consolidés au 31/12	31 911	8 141	12 381	3 484	4 536	371	371	61 195

2.2. Évolution détaillée sur deux ans

2.2.1. En Europe

Revenus en M€		France	Royaume-Uni	Allemagne	Italie	Pays-Bas	Espagne	Autres pays d'Europe	Total Europe
2008	Revenus par destination	3 165	1 556	805	375	193	348	1 581	8 023
	Revenus par origine	6 101	1 705	734	629	421	337	446	10 373
	Effectifs consolidés au 31/12	32 233	8 473	3 913	2 620	1 919	2 178	2 001	53 337
2007	Revenus par destination	3 108	1 584	882	413	363	352	1 266	7 968
	Revenus par origine	5 799	1 863	833	528	427	345	354	10 149
	Effectifs consolidés au 31/12	31 911	8 141	3 846	2 434	2 041	2 170	1 890	52 433

2.2.2. Hors d'Europe

Revenus en M€		USA	Canada	Australie	Corée du Sud	Autres pays	Total hors d'Europe
2008	Revenus par destination	983	207	571	287	2 594	4 642
	Revenus par origine	846	233	638	177	398	2 292
	Effectifs consolidés au 31/12	2 317	1 280	3 506	742	2 066	9 911
2007	Revenus par destination	997	228	468	285	2 350	4 328
	Revenus par origine	850	174	538	188	397	2 147
	Effectifs consolidés au 31/12	2 339	1 145	3 493	685	1 100	8 762

C. RECHERCHE ET INNOVATION

La gestion du trafic aérien, l'électronique à bord des avions, les grands réseaux informatiques des administrations, les communications sécurisées militaires sont autant de domaines dans lesquels Thales opère. Concevoir et développer les systèmes d'information critiques dont le Groupe a besoin pour se positionner sur ses marchés de l'aéronautique et de l'espace, de la défense et de la sécurité, implique une maîtrise parfaite de technologies de plus en plus sophistiquées intégrées au sein de grands systèmes électroniques à prépondérance logicielle.

C'est dans ce but que Thales consacre une part très significative de son chiffre d'affaires à la recherche et développement (R&D), en s'attachant à recruter les ingénieurs et chercheurs issus des meilleures filières scientifiques internationales et à travailler en étroite relation avec les laboratoires publics et les entreprises à la pointe de la science et de la technologie. La stratégie de Thales repose sur la conviction qu'une entreprise de haute technologie doit disposer d'équipes de très haut niveau, capables de comprendre et d'évaluer les résultats obtenus par les meilleurs centres de recherche mondiaux. L'attribution en 2007 du Prix Nobel de physique à Albert Fert, professeur à l'Université Paris-Sud 11 et directeur scientifique de l'unité mixte de recherche en physique Thales / CNRS, témoigne de la qualité scientifique des activités de recherche conduites par les laboratoires de Thales.

La majeure partie des activités de R&D de Thales est arrêtée sur la base d'orientations exprimées par les divisions du Groupe et vise à apporter à celles-ci les éléments de différenciation et de compétitivité dont elles ont besoin pour affronter la compétition. En particulier, près de 80 % des programmes de recherche conduits dans les laboratoires centraux du Groupe (TRT - Thales Research & Technology) sont définis directement par les divisions, les 20 % restant étant le résultat d'une approche « bottom-up », propice aux innovations de rupture.

1. LA RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R&D), CLÉ DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DE LA CROISSANCE

Les activités techniques du Groupe, de la recherche à l'ingénierie, concernent 22 500 personnes, dont plus de 70 % sont ingénieurs et chercheurs, et représentent près de 3 600 M€ par an. Sur le périmètre restreint de la R&D, facteur essentiel de compétitivité, Thales a dépensé en 2008 près de 2 400 M€. En 2008, la part de ces dépenses de R&D autofinancée par le Groupe a atteint 569 M€, soit 24 % du total.

Le dispositif de R&D mis en place par Thales tire son efficacité de sa décentralisation opérationnelle et d'une coordination sur des sujets stratégiques: les personnels engagés dans ces activités sont répartis sur plus de quatre-vingts sites opérationnels dans les principaux pays d'implantation du Groupe.

en millions d'euros	2008	2007	2006	2005	2004
Dépenses totales	2 400	2 200	2 000	1 900	1 850
Montants autofinancés	569	584	518	504	444
dont comptabilisés en charge	440	443	361	366	368
dont inscrits à l'actif au bilan (a)	129	141	157	138	68
R&D autofinancée en % du total	24 %	26 %	26 %	27 %	24 %

(a) Voir note 1.j en annexe aux comptes consolidés, qui définit notamment les critères auxquels répondent les frais de développement inscrits à l'actif.

Une part significative de ce budget est dédiée aux travaux de recherche amont (« R&T »), en partie conduits au sein des laboratoires TRT, qui regroupent environ 500 personnes. Ces travaux de R&T sont destinés à développer :

- de nouvelles technologies, dans cinq domaines clés ;
- de nouveaux concepts de systèmes ou de produits, comme par exemple les « systèmes infocentrés » qui induisent des transformations profondes aussi bien dans le monde civil (e-government) que dans le monde de la défense (guerre en réseau) ;
- de nouveaux outils et méthodes d'ingénierie des systèmes d'information critiques.

2. LES CINQ DOMAINES TECHNOLOGIQUES CLÉS DE THALES

Les technologies dont la maîtrise est déterminante pour Thales appartiennent à cinq domaines clés : l'optique et les micro-ondes, les communications sécurisées, les technologies logicielles, les sciences de l'information, de la commande et de la cognition et, enfin, les technologies de sécurité.

Que ces technologies s'inscrivent dans une logique de « souveraineté », d'« indépendance économique » ou de dualité, l'objectif reste l'obtention rapide du niveau de maturité suffisant pour les intégrer aux développements des produits et systèmes du Groupe.

FOCUS 1 - L'innovation collaborative dans le domaine du logiciel

Parmi les cinq domaines technologiques clés de Thales, celui intitulé « Logiciel et systèmes d'information critiques » concerne plus de 10 000 ingénieurs et chercheurs et joue donc un rôle déterminant.

Dans ce domaine, de nombreuses problématiques auxquelles les unités du Groupe doivent faire face sont similaires d'une division à l'autre. En particulier, l'un des principaux enjeux pour Thales réside dans la capacité à maîtriser les risques de mise en œuvre de tels systèmes d'information critiques, tout en proposant des solutions innovantes, voire de rupture.

C'est pourquoi une plate-forme technologique, commune à l'ensemble du Groupe, a été mise en place en 2008 dans le domaine « Logiciel et systèmes d'information critiques ». Destinée à apporter un support aux unités opérationnelles, cette plate-forme repose sur la constitution, dans le centre de recherche de Palaiseau (TRT-France), d'une équipe centrale forte d'une quarantaine d'ingénieurs et chercheurs fin 2008. Cette équipe a vocation à travailler en forte interaction, d'une part, avec la communauté scientifique dans le cadre de projets de recherche collaborative et, d'autre part, avec

les unités, afin de résoudre les problématiques concrètes auxquelles celles-ci ont à faire face.

Ainsi, lorsqu'une unité souhaite innover en introduisant une nouvelle technologie logicielle dans un programme, tout en diminuant les risques correspondants, une équipe dédiée est-elle créée. Celle-ci est composée de personnels de l'équipe centrale, apportant la connaissance des technologies à mettre en œuvre, et de personnels de l'unité, apportant la connaissance du domaine d'application et de la problématique rencontrée.

Plusieurs projets de cette nature ont été engagés en 2008, impliquant des équipes en provenance de toutes les divisions. Ces projets ont vocation à durer entre six et dix-huit mois. À l'issue, les ingénieurs des unités rejoindront leur environnement d'origine, en ayant acquis des compétences nouvelles, et les personnels de l'équipe centrale seront disponibles pour un projet provenant d'une autre unité.

3. LES ÉQUIPES DE R&D DE THALES EN FORTE INTERACTION AVEC LE MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Pour développer les technologies dont le Groupe a besoin, les liens tissés entre ses équipes de recherche et le monde académique sont essentiels. Si toutes les divisions opérationnelles entretiennent des contacts avec des établissements d'enseignement supérieur et des laboratoires publics, établir de telles relations est indispensable aux activités de Thales Research & Technology (TRT), réseau international de laboratoires de recherche gérés directement par la direction technique du Groupe.

Les laboratoires de TRT sont implantés en France, Grande-Bretagne, Pays-Bas et à Singapour. Les missions de ce réseau sont nombreuses : participer à la veille scientifique, développer des technologies de rupture, contribuer à la constitution du portefeuille de propriété intellectuelle du Groupe, rayonner vers la communauté scientifique et technique, offrir une plate-forme d'innovation et de partage des connaissances, attirer de jeunes scientifiques de haut niveau et développer l'expertise du Groupe.

Ainsi les laboratoires de TRT sont-ils situés à proximité immédiate de nos partenaires, le plus souvent dans des campus universitaires. C'est en particulier le cas de celui de Palaiseau, situé sur le campus de l'École Polytechnique. Ce laboratoire bénéficie de l'environnement des deux réseaux de recherche avancée d'Ile-de-France « Digiteo » (technologies de l'information) et « Triangle de la Physique », qui rassemblent les meilleures équipes de recherche des principaux établissements publics français dans ces domaines.

FOCUS 2 - Le laboratoire commun de recherche Thales / CEA dans le domaine de l'analyse vidéo (VISION)

L'évolution des menaces que sont le terrorisme, la criminalité et la délinquance massive conduit à un besoin accru de protéger les zones urbaines et les infrastructures critiques comme les gares, les aéroports et certains sites industriels, que leurs gestionnaires soient publics ou privés. L'analyse et la maîtrise des risques nécessitent des réponses méthodologiques, organisationnelles et humaines mais aussi techniques.

Afin de répondre à ces enjeux avec des solutions de vidéo-protection intelligente, fiables et robustes même en environnements complexes et changeants, Thales et le CEA ont signé en 2008 un accord de partenariat et créé un laboratoire commun dédié à l'analyse vidéo baptisé VISION.

Ce laboratoire commun est localisé sur le site de Thales Research & Technology à Palaiseau, au contact direct des équipes de recherche de la division « Solutions de Sécurité et Services » du Groupe. Il bénéficie de l'environnement favorable qui s'est établi au sein du pôle de compétitivité System@tic Paris-Région.

Avec plusieurs autres collaborations du même type, existantes en Italie et en Grande-Bretagne ou en cours de constitution dans d'autres pays, ce laboratoire constitue l'une des pierres angulaires du dispositif international de Thales en matière de solutions de sécurité basées sur l'analyse vidéo.

L'accord de partenariat signé avec le CEA est équilibré : il assure l'exclusivité pour Thales des solutions opérationnelles (applicatifs métiers) qui seront développées en commun pendant les trois années suivant la fin des travaux de développement, le CEA gardant la propriété des briques technologiques développées par les équipes du LIST (laboratoire d'intégration des systèmes et des technologies).

De la même façon, le centre de recherche hollandais est hébergé par l'université de Delft et celui de Singapour dispose d'un laboratoire dans les locaux de la NTU (Nanyang Technological University). Au Royaume-Uni, l'établissement de Reading est directement lié aux grandes universités anglaises, dont Cambridge, Surrey, et au London Imperial College.

Outre leurs 500 personnels propres, les laboratoires de TRT accueillent 80 doctorants et plus de 100 scientifiques venant d'institutions de recherche partenaires. Le GIE de recherche Alcatel/Thales III-V lab consacré aux technologies des semi-conducteurs III-V fait également partie de ce réseau.

FOCUS 3 : Des formations doctorales tournées vers le monde économique

Pour accroître l'attractivité des formations par la recherche auprès des étudiants, tout en remédiant au manque

de visibilité dont elles souffrent parfois aux yeux des employeurs en France, Thales a décidé de soutenir les initiatives des établissements de recherche et d'enseignement supérieur visant à mieux préparer les jeunes docteurs à appréhender le monde industriel et économique.

C'est ainsi qu'en 2008, le Groupe a parrainé le programme « Docteurs pour l'entreprise » mis en place par ParisTech. Chaque année, dans le cadre de ce programme, plusieurs dizaines de doctorants, dont la thèse se déroule dans un laboratoire de recherche d'une école de ParisTech, seront sélectionnés pour leur motivation et leur capacité à embrasser une carrière dans l'entreprise, en alliant expertise et rigueur scientifique à des compétences managériales.

Ils suivront une formation intensive d'un mois, dispensée à 80 % en anglais par la School of international management de l'École des Ponts.

Ce programme ambitieux, qui complètera la réalisation de leur thèse, sera destiné à leur faire acquérir les compétences suivantes :

- comprendre le fonctionnement de l'entreprise dans un environnement mondialisé ;
- valoriser l'innovation technologique ;
- agir dans une dynamique de projets ;
- appliquer les techniques fondamentales de marketing ;
- participer à une stratégie de communication d'entreprise.

Plus généralement, le soutien accordé par Thales à ParisTech s'inscrit dans le cadre de la politique dynamique du Groupe envers les formations doctorales. Irriguer les unités du Groupe à partir de compétences scientifiques forgées au contact des meilleurs laboratoires académiques mondiaux constitue en effet une priorité pour Thales. C'est pourquoi près de 250 jeunes scientifiques préparent, en lien avec une équipe de R&D, une thèse susceptible de faire progresser les connaissances du Groupe dans l'un de ses cinq domaines technologiques clés.

4. THALES AU CŒUR DES ÉCOSYSTÈMES DE L'INNOVATION

Dans tous les pays où l'activité du Groupe est significative, la stratégie de Thales consiste à nouer de solides partenariats au sein d'écosystèmes industriels et scientifiques. Ces relations de proximité se doublent d'une présence forte au sein de réseaux transnationaux, notamment au niveau européen.

Thales se positionne comme un acteur majeur de nombreux pôles de compétitivité français (System@tic Paris-Région, Cap Digital Paris-Région, Aerospace Valley, Mer Bretagne et Mer PACA, etc.), néerlandais, plates-formes technologiques européennes (ACARE, ARTEMIS, ENIAC, NESSI, etc.) et projets bénéficiant du label Eurêka. Autre exemple, en Grande-Bretagne, Thales participe activement au programme de recherche collaborative « Mobile virtual center of excellence », qui fédère les principaux acteurs publics et privés du domaine des communications mobiles.

Dans tous les cas, l'objectif pour les acteurs de ces réseaux est de profiter des synergies du triptyque formé par les grands groupes industriels, les entreprises fournisseurs de technologies (souvent des PME innovantes) et les établissements de formation et de recherche. Ainsi, par exemple, les équipes de recherche de Thales présentes en région Ile-de-France sont-elles très impliquées dans la dynamique qui s'organise autour de la constitution de pôles scientifiques et technologiques d'envergure mondiale, notamment au sein du bassin Palaiseau / Orsay / Saclay.

FOCUS 4 - L'implication de Thales au sein du pôle de compétitivité System@tic Paris-Région. L'exemple du projet « Usine logicielle »

Le pôle System@tic Paris-Région, consacré aux technologies de l'information, est l'un des clusters⁽¹⁾ français les plus dynamiques parmi ceux labellisés « pôle de compétitivité » en 2005.

De nombreuses équipes de R&D de Thales participent à ce pôle, appartenant principalement à TRT-France et aux divisions Systèmes Terre et Interarmées et Solutions de Sécurité et Services. Ainsi, en 3 ans, le Groupe a-t-il participé à plus de 40 projets collaboratifs dans le cadre de System@tic, pour un montant de R&D voisin de 50 M€.

Le projet intitulé « Usine Logicielle » a été l'un des principaux projets de R&D du pôle System@tic Paris-Région. Coordonné par Thales, représentant un effort de 15 M€ pour l'ensemble des partenaires, il est arrivé à son terme en 2008.

Le challenge de ce projet a consisté à fédérer les expertises scientifiques et les capacités industrielles nécessaires au développement des futures générations de systèmes complexes. Les principaux défis à relever sont liés à la dimension importante de ces systèmes (grand nombre de nœuds de calcul, organisation en systèmes de systèmes), à leurs aspects dynamiques, à la forte hétérogénéité technique des composants logiciels et matériels à associer et, enfin, au haut niveau de sûreté de fonctionnement requis, en raison de la criticité des missions correspondantes en termes de sécurité des biens et des personnes.

D'ores et déjà, des résultats tangibles en termes de transfert de technologies ont été obtenus grâce aux travaux menés dans le cadre de ce projet « Usine logicielle ». Issues des meilleurs laboratoires de recherche d'Ile-de-France dans ce domaine (INRIA, CEA, CNRS...), ces avancées bénéficient dès à présent aux éditeurs logiciels de la région (Esterel Technology, Trialog, Softeam, etc.) et aux industriels utilisateurs (Thales, Dassault Aviation, MBDA, Hispano Suiza, etc.)

5. UNE POLITIQUE DYNAMIQUE DE GESTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Thales accompagne ses activités de recherche et développement d'une politique de gestion de la propriété intellectuelle particulièrement dynamique pour protéger ses innovations.

Par le nombre de ses inventions faisant l'objet de brevets (près de 400 nouvelles demandes de premier brevet en 2008), le Groupe se place à une position comparable à la plupart de ses concurrents. La croissance régulière, ces dernières années, du nombre de demandes de brevets (+90 % en 3 ans) traduit l'attention que porte Thales à l'innovation et à la transformation des résultats de la recherche en avantages compétitifs.

Le portefeuille du Groupe, qui compte près de 14 000 brevets et demandes fin 2008, est adapté régulièrement en fonction des besoins des unités opérationnelles. Il est notamment utilisé pour défendre les marchés où Thales opère et comme outil de négociation lors de contentieux avec des tiers. Il peut également constituer une source de revenus complémentaires lorsqu'il apparaît plus pertinent de valoriser un actif intellectuel en concédant une licence à une société tierce.

La gestion de la propriété intellectuelle est coordonnée par la direction de la recherche et de la technologie, qui s'appuie sur un réseau de correspondants appartenant à chaque unité opérationnelle.

FOCUS 5 : Elix-IR™ - un système d'avertissement de menace très innovant

Présenté en juillet 2008 au salon de Farnborough, Elix-IR™ est un système particulièrement innovant d'avertissement de menace destiné aux plates-formes aéronautiques.

Développé en Grande-Bretagne par la division Systèmes Terre et Interarmées, ce système, qui s'appuie sur la technologie infrarouge, est tout à fait illustratif des capacités d'innovation de Thales. Il permet d'identifier très rapidement des menaces en localisant leur origine, qu'elles proviennent de missiles ou d'armes plus légères.

Les composants logiciels d'Elix-IR ont été développés de façon à ce que le système puisse aisément être adapté aux besoins des clients de Thales, tout en maîtrisant ses coûts de développement.

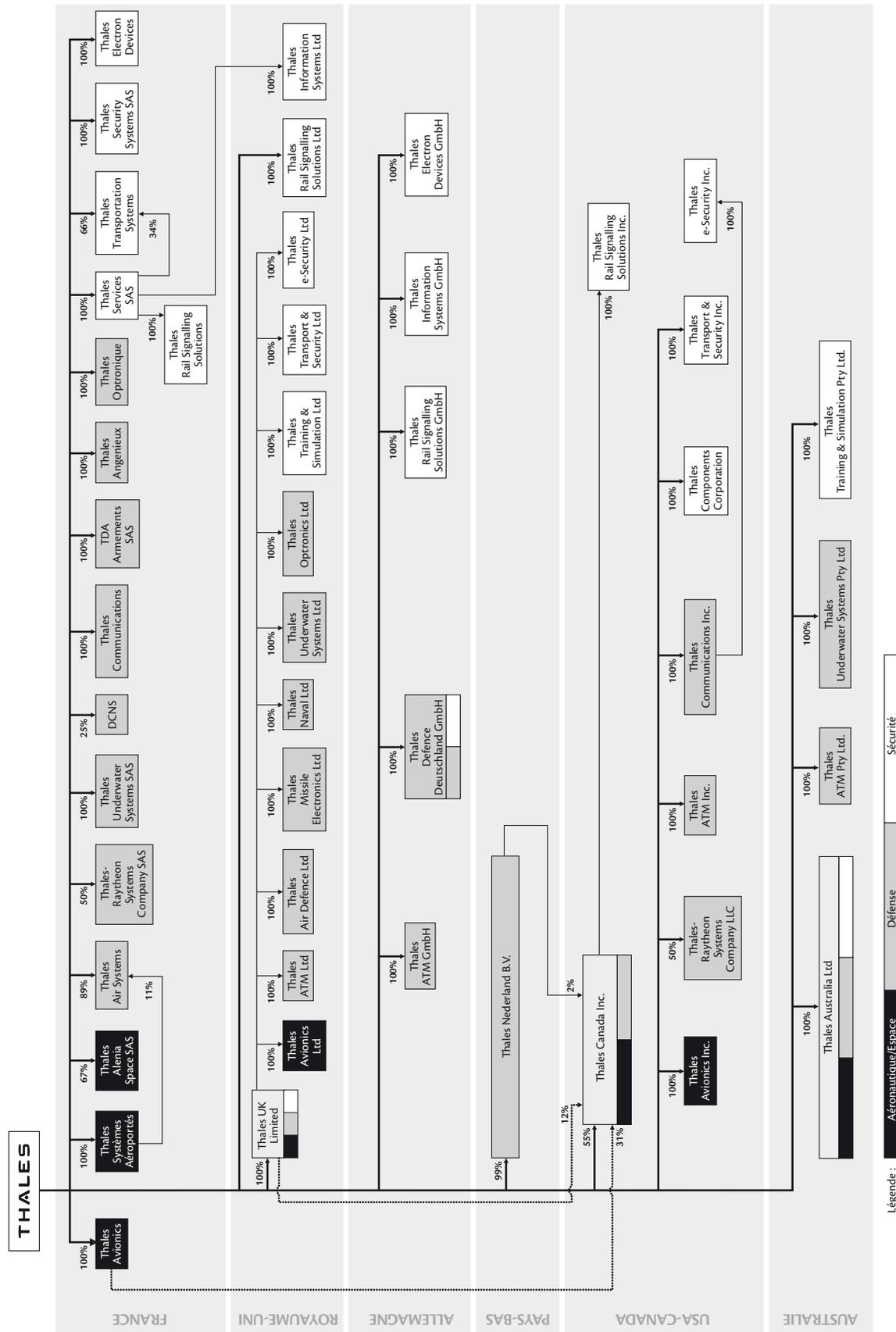
Elix-IR viendra compléter la large gamme de solutions développées par le Groupe afin d'offrir aux plates-formes aériennes modernes des capacités de défense inégalées.

Elix-IR fait partie des nombreuses innovations technologiques, résultats des plus récents travaux de R&D du Groupe, présentées chaque année par la division Systèmes Terre et Interarmées du Groupe à ses clients lors de l'événement international baptisé « TechnoDay ».

(1) Ensemble de laboratoires de recherche, d'établissements d'enseignement supérieur, de petites et grandes entreprises travaillant ensemble dans le cadre de l'innovation ouverte.

D. RELATIONS ENTRE THALES ET SES FILIALES

1. ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DE THALES AU 31 DÉCEMBRE 2008



2. RÔLE DE THALES SOCIÉTÉ MÈRE DANS LE GROUPE

Thales, société mère, assure pour les sociétés du Groupe les fonctions d'une holding :

- la détention de titres dans les principales filiales du Groupe ;
- la gestion des fonctions centrales : élaboration de la stratégie du Groupe, politique commerciale, politique juridique et financière, contrôle des opérations, politique de ressources humaines, communication ;
- l'assistance spécialisée aux filiales : apport d'expertise en matière juridique, fiscale et financière, pour lequel les filiales reversent une redevance ;
- le financement et la trésorerie et la mise en place, le cas échéant, de garanties.

Outre ces fonctions, Thales société mère, exerce une activité propre de recherche, décrite en pages 126 et suivantes du présent document.

La liste des principales sociétés consolidées figure en page 77 du présent document.

3. FLUX FINANCIERS ENTRE THALES SOCIÉTÉ MÈRE ET SES FILIALES

Thales société mère perçoit les dividendes versés par ses filiales, tels qu'approuvés par leurs assemblées générales d'actionnaires respectives et sous condition des dispositions légales ou réglementaires qui leur sont localement applicables.

Outre les remontées de dividendes et la perception d'une redevance pour l'exécution des services partagés, les principaux flux financiers entre Thales société mère et ses filiales concernent la **centralisation de trésorerie**.

La trésorerie excédentaire des filiales en euros est, en règle générale, placée auprès de la société mère dans le cadre d'un système centralisateur (« cash pooling »). En contrepartie, Thales société mère assure le financement des besoins de trésorerie des filiales. Elle intervient, pour son compte et celui des filiales, sur les marchés financiers pour réaliser les placements et les emprunts nécessaires dans le cadre du cash pooling. Sauf exception, ce système s'applique à l'ensemble des filiales détenues à 100 % directement et indirectement par Thales.

E. DONNÉES SUR LES PRINCIPALES FILIALES OPÉRATIONNELLES ET PRINCIPAUX SITES INDUSTRIELS

1. LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les critères de significativité retenus pour l'établissement de ces tableaux ont également été appliqués pour la liste des principales sociétés consolidées figurant en page 77 des comptes consolidés.

1.1. Sociétés par intégration globale

Les sociétés mentionnées dans la liste représentent plus de 0,5% de la contribution aux revenus consolidés 2008.

Dénomination sociale	Siège social / Ville	Nationalité	Division	Domaine	% du capital détenu par Thales	% des droits de vote détenus par Thales
THALES COMMUNICATIONS SA	Colombes	France	Systèmes Terrestres et Interarmées	Défense	100 %	100 %
THALES AVIONICS SA	Neuilly-sur-Seine	France	Aéronautique	Aéronautique / Espace	100 %	100 %
THALES SYSTEMES AEROPORTÉS SA	Élancourt	France	Aéronautique	Aéronautique / Espace	100 %	100 %
THALES AIR SYSTEMS SA	Rungis	France	Systèmes Aériens	Défense	100 %	100 %
THALES UK LIMITED	Weybridge	Royaume-Uni	Corporate UK	Aéronautique / Espace, Défense, Sécurité	100 %	100 %
THALES NEDERLAND BV	Hengelo	Pays-Bas	Naval	Défense	99 %	99 %
THALES AUSTRALIA LIMITED	Potts Point	Australie	Opérations Internationales	Aéronautique / Espace, Défense, Sécurité	100 %	100 %
THALES SERVICES SAS	Velizy-Villacoublay	France	Solutions de Sécurité et Services	Sécurité	100 %	100 %
THALES AVIONICS, Inc.	Edison	États-Unis	Aéronautique	Aéronautique / Espace	100 %	100 %
THALES RAIL SIGNALLING SOLUTIONS GmbH	Stuttgart	Allemagne	Solutions de Sécurité et Services	Sécurité	100 %	100 %
THALES COMMUNICATIONS, Inc.	Clarksburg	États-Unis	Systèmes Terrestres et Interarmées	Défense	100 %	100 %
THALES UNDERWATER SYSTEMS SAS	Valbonne	France	Naval	Défense	100 %	100 %
THALES TRANSPORTATION SYSTEMS SA	Bretigny-sur-Orge	France	Solutions de Sécurité et Services	Sécurité	100 %	100 %
THALES OPTRONIQUE SA	Elancourt	France	Systèmes Terrestres et Interarmées	Défense	100 %	100 %
THALES INTERNATIONAL SAUDI ARABIA	Riyadh	Arabie Saoudite	Opérations Internationales	Aéronautique / Espace, Défense, Sécurité	100 %	100 %
THALES TRAINING AND SIMULATION LIMITED	Weybridge	Royaume-Uni	Solutions de Sécurité et Services	Sécurité	100 %	100 %
THALES UNDERWATER SYSTEMS LIMITED	Weybridge	Royaume-Uni	Naval	Défense	100 %	100 %
THALES TRANSPORT AND SECURITY LIMITED	Weybridge	Royaume-Uni	Solutions de Sécurité et Services	Sécurité	100 %	100 %
THALES ELECTRON DEVICES SA	Velizy	France	Corporate	Sécurité	100 %	100 %
THALES RAIL SIGNALLING SOLUTIONS LIMITED	London	Royaume-Uni	Solutions de Sécurité et Services	Sécurité	100 %	100 %
THALES RAIL SIGNALLING SOLUTIONS, SLU	Madrid	Espagne	Solutions de Sécurité et Services	Sécurité	100 %	100 %
THALES AIR DEFENCE Ltd	Belfast	Irlande du Nord	Systèmes Aériens	Défense	100 %	100 %
THALES OPTRONICS LIMITED	Glasgow	Royaume-Uni	Systèmes Terrestres et Interarmées	Défense	100 %	100 %
THALES DEFENCE DEUTSCHLAND GmbH	Stuttgart	Allemagne	Opérations Internationales	Défense, Sécurité	100 %	100 %
THALES ELECTRON DEVICES GmbH	Ulm	Allemagne	Corporate	Sécurité	100 %	100 %
THALES CANADA Inc. / LA SOCIÉTÉ THALES CANADA Inc.	Saint-Laurent	Canada	Opérations Internationales	Aéronautique / Espace, Défense	100 %	100 %
THALES SECURITY SYSTEMS SAS	Velizy-Villacoublay	France	Solutions de Sécurité et Services	Sécurité	100 %	100 %
THALES SECURITY SOLUTIONS & SERVICES SpA	Milano	Italie	Solutions de Sécurité et Services	Sécurité	100 %	100 %
THALES AVIONICS LIMITED	Weybridge	Royaume-Uni	Aéronautique	Aéronautique / Espace	100 %	100 %
THALES SECURITY SOLUTIONS & SERVICES, SA	Madrid	Espagne	Solutions de Sécurité et Services	Sécurité	100 %	100 %
THALES NAVAL LIMITED	Weybridge	Royaume-Uni	Naval	Défense	100 %	100 %
THALES SUISSE SA	Zurich	Suisse	Thales International	Défense, Sécurité	100 %	100 %
THALES AVIONICS ELECTRICAL SYSTEMS SA	Chatou	France	Division Aéronautique	Aéronautique / Espace	100 %	100 %
THALES RAIL SIGNALLING SOLUTIONS Inc.	Weston - Ontario	Canada	Solutions de Sécurité et Services	Sécurité	100 %	100 %

► Données sur les principales filiales opérationnelles et principaux sites industriels

Dénomination sociale	Siège social / Ville	Nationalité	Division	Domaine	% du capital détenu par Thales	% des droits de vote détenus par Thales
THALES COMPONENTS Corporation	Totowa	États-Unis	Corporate US	Sécurité	100 %	100 %
THALES ATM GmbH	Kornthal-Münchingen	Allemagne	Systèmes Aériens	Défense	100 %	100 %
THALES MISSILE ELECTRONICS LIMITED	Weybridge	Royaume-Uni	Systèmes Aériens	Défense	100 %	100 %
THALES AEROSPACE ASIA PTE. Ltd	Singapore	Singapour	Aéronautique	Aéronautique / Espace	100 %	100 %
THALES ITALIA SpA	Milan	Italie	Opérations Internationales	Aéronautique / Espace, Défense, Sécurité	100 %	100 %
AFRICAN DEFENCE SYSTEMS (PROPRIETARY) LIMITED	Midrand	Afrique du Sud	Opérations Internationales	Défense	80 %	80 %
TDA ARMEMENTS SAS	La Ferté Saint-Aubin	France	Systèmes Terrestres et Interarmées	Défense	100 %	100 %

1.2. Sociétés par intégration proportionnelle

Les sociétés mentionnées dans la liste représentent plus de 0,5% de la contribution aux revenus consolidés 2008, sur une base de 100 %.

Dénomination sociale	Siège social / Ville	Nationalité	Division	Domaine	% du capital détenu par Thales	% des droits de vote détenus par Thales
THALES ALENIA SPACE FRANCE SAS (a)	Toulouse	France	Espace	Aéronautique / Espace	67 %	67 %
THALES ALENIA SPACE ITALIA SpA (a)	Roma	Italie	Espace	Aéronautique / Espace	67 %	67 %
SAMSUNG THALES CO, Ltd	Seoul	Corée du Sud	Opérations Internationales	Aéronautique / Espace, Défense	50 %	50 %
THALES-RAYTHEON SYSTEMS COMPANY LLC	Fullerton	États-Unis	Systèmes Aériens	Défense	50 %	50 %
TELESPAZIO HOLDING SRL (a)	Roma	Italie	Espace	Aéronautique / Espace	33 %	33 %
CITYLINK TELECOMMUNICATIONS HOLDINGS LIMITED	London	Royaume-Uni	Solutions de Sécurité et Services	Sécurité	33 %	33 %
THALES-RAYTHEON SYSTEMS COMPANY SAS	Massy	France	Systèmes Aériens	Défense	50 %	50 %
DIEHL AVIONIK SYSTEME GmbH	Überlingen	Allemagne	Aéronautique	Aéronautique / Espace	49 %	49 %
TRIXELL	Moirans	France	Corporate	Sécurité	50 %	50 %
AIR COMMAND SYSTEMS INTERNATIONAL SAS	Massy	France	Systèmes Aériens	Défense	50 %	50 %
NAVIGATION SOLUTIONS, LLC	Plano	États-Unis	Solutions de Sécurité et Services	Sécurité	22 %	22 %

(a) Le solde du capital est détenu par Finmeccanica, avec qui Thales a conclu un pacte d'actionnaires pour THALES ALENIA SPACE et TELESPAZIO.

1.3. Sociétés mises en équivalence

La liste des sociétés mises en équivalence est exhaustive.

Dénomination sociale	Siège social / Ville	Nationalité	Division	Domaine	% du capital détenu par Thales	% des droits de vote détenus par Thales
CAMELOT GROUP PUBLIC LIMITED COMPANY	Watford	Royaume-Uni	Corporate UK	N/A	20 %	20 %
INDRA ESPACIO, SA	Madrid	Espagne	Espace	Aéronautique / Espace	33 %	33 %
ESG GmbH	Fürstentfeldbruck	Allemagne	Systèmes Terrestres et Interarmées	Défense	30 %	30 %
AVIATION COMMUNICATIONS & SURVEILLANCE SYSTEMS	Wilmington	États-Unis	Aéronautique	Aéronautique / Espace	30 %	30 %
DPIX LLC	Palo Alto	États-Unis	Corporate US	Sécurité	20 %	20 %
DCNS	Paris	France	Naval	Défense	25 %	25 %
ELETTRONICA SpA	Roma	Italie	Aéronautique	Aéronautique / Espace	33,33 %	33,33 %

2. PRINCIPAUX SITES INDUSTRIELS

Les données présentées ci-après correspondent à des effectifs « gérés » (total de 69 163 personnes à fin 2008, voir page 122), incluant à 100 % les effectifs des sociétés consolidées proportionnellement.

À fin 2008, quatorze sites employaient plus de 1 000 personnes, qui regroupaient 43 % des effectifs gérés dans le monde.

Au 31 décembre 2008	Effectifs	Domaine	Propriété	Surface en m ²
En France				
Bordeaux (Sud-Ouest)	2 113	Aéronautique / Espace	Location (Le Haillan) et propriété (Pessac)	59 000
Brest (Bretagne)	1 433	Aéronautique / Espace, Défense	Location	56 000
Cannes (Provence)	1 855	Aéronautique / Espace	Propriété-Location	86 000
Colombes (Ile-de-France)	3 562	Défense, Aéronautique / Espace	Location	95 000
Élancourt (Ile-de-France)	2 312	Aéronautique / Espace, Défense	Location	107 000
Massy / Palaiseau (Ile-de-France)	1 413	Défense, Sécurité	Location	31 000
Meudon la Forêt / Vélizy (Ile-de-France)	4 064	Aéronautique / Espace, Sécurité	Location	60 000
Rungis (Ile-de-France)	1 275	Défense	Location	30 000
Toulouse (Sud-Ouest)	3 737	Aéronautique / Espace, Défense	Propriété-Location	147 000
Au Royaume-Uni				
Crawley	2 006	Sécurité	Location	28 000
En Australie				
Sydney	1 408	Défense, Sécurité	Location	60 000
En Allemagne				
Laupheim	1 198	Aéronautique / Espace	Propriété-Location	30 000
Aux Pays-Bas				
Hengelo	1 593	Défense	Propriété	100 000
En Espagne				
Madrid	1 520	Aéronautique / Espace, Sécurité	Location	11 000

2. AÉRONAUTIQUE / ESPACE

Le domaine Aéronautique / Espace regroupe les activités de deux divisions, la division Aéronautique (équipements, systèmes et services pour aéronefs civils et militaires) et la division Espace (solutions satellitaires chez Thales Alenia Space et services par satellites chez Telespazio).

Ces deux divisions développent des solutions et systèmes embarqués, pour le marché de la défense (avions de combat, hélicoptères militaires, drones, satellites de télécommunication et d'observation militaires), le marché gouvernemental civil (avions de patrouille maritime, hélicoptères de sécurité civile, satellites météorologiques et océanographiques...) ainsi que les marchés commerciaux civils (avions commerciaux, satellites civils de télécommunication...).

A. AÉRONAUTIQUE

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La division aéronautique propose deux grandes familles de systèmes et d'équipements électroniques embarqués, dans le cadre d'applications civiles ou militaires :

- les équipements et les systèmes qui concourent au fonctionnement de la plate-forme, qu'elle soit civile ou militaire (avionique de vol (cockpit, navigation, communications...), systèmes de cabine pour avions civils et génération électrique) ;
- les équipements et systèmes qui, dans le domaine de la défense ou de la sécurité, concourent à la mission confiée à la plate-forme (le combat ou la surveillance).

Intrinsèquement duale, la division a pour objectif de consolider son statut de fournisseur de premier rang de systèmes électroniques embarqués pour tous les avionneurs civils (Airbus, Boeing, Bombardier, Embraer, Sukhoi, Dassault Falcon, ...). Dans le domaine militaire, elle est un partenaire privilégié de Dassault Aviation et d'Eurocopter et développe sa compétence de « systémier » intégrateur dans le cadre de projets de systèmes de drones ou de surveillance maritime.

2. ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Thales est présent dans l'avionique pour les aéronefs civils et militaires, dans le segment des systèmes de combat pour avions d'armes, et dans les systèmes de surveillance, où il peut jouer un rôle de « systémier » et de maître d'œuvre, concevant le système de mission qui permettra de préparer, de gérer et d'exploiter une mission, ou intervenir en tant qu'équipementier dans une approche de sous-systèmes.

3. AXES DE DÉVELOPPEMENT

En aéronautique civile, Thales estime que le marché offre des perspectives de croissance dans la durée, avec toutefois des effets de cycle récurrents. La crise mondiale et ses répercussions sur le trafic aérien mondial font peser à court terme des incertitudes importantes sur l'industrie du transport aérien.

En aéronautique militaire, le marché est moins soumis à des cycles. Son développement est essentiellement tiré par la croissance régulière du contenu électronique des plates-formes aéronautiques et la mise à niveau ou « retrofit » d'avions existants.

4. REVUE DES ACTIVITÉS

4.1. Équipements, produits et fonctions pour les aéronefs civils et militaires

Ces activités concernent l'ensemble des équipements et solutions de bord, dans le segment de l'électronique de vol (cockpit), des systèmes électroniques de cabine (multimédia de bord, connectivité) ainsi que de la puissance électrique, sur appareils civils ou militaires.

Thales fournit ainsi l'avionique des avions militaires et des avions de combat Mirage et Rafale de Dassault Aviation. Le Groupe est également présent sur les avions de combat russes Sukhoi et MiG, à l'exportation, ainsi que sur le marché de l'avionique pour hélicoptères civils et militaires.

En 2008, le consortium AirTanker (dont Thales est membre) a été sélectionné pour le programme britannique d'avions ravitailleurs FSTA (*Future Strategic Tanker Aircraft*).

En outre, à la fin de l'année, Thales a été retenu par Eurocopter pour fournir le détecteur d'alerte radar, destiné à être intégré dans le système d'autoprotection des futures versions des hélicoptères NH90 et Tigre. Thales est également partenaire de rang 1 d'EADS Amérique du Nord pour l'hélicoptère UH-72A destiné à l'armée américaine.

Sur le programme Airbus A350 XWB (Extra Wide Body) dont la mise en service est prévue en 2013, et dans le cadre de l'approche « *New Systems Policy* » d'Airbus, Thales a été retenu, par exemple, pour la fourniture des solutions avioniques relatives au système de visualisation cockpit interactif, à la plate-forme informatique et au système de navigation avec centrale inertielle, pour le système de conversion de puissance électrique et le système d'éclairage de la cabine. Thales sera ainsi le premier partenaire d'Airbus sur cet avion, après le motoriste.

L'avion de transport régional Sukhoi Superjet 100 a effectué son premier vol le 19 mai 2008. Sur cet avion, le premier avion civil à être conçu en Russie depuis plus de

vingt ans, Thales fournit une grande partie de l'avionique ainsi que les systèmes de maintenance intégrés, l'instrumentation de secours, les systèmes de guidage, de gestion et d'enregistrement, les systèmes de communication et de navigation, et les systèmes de visualisation et de commande du poste de pilotage

Dans le domaine des **systèmes multimédia de cabine** (IFE), Thales a signé de nombreux contrats en 2008 dont ceux pour Air AsiaX, Japan Airlines, Etihad et enfin celui pour équiper la future flotte de British Airways. Thales est un des acteurs majeurs dans ce domaine.

Dans le domaine de la **connectivité**, les technologies « TopFlight Satcom » de Thales ont effectué avec succès des tests opérationnels avec la compagnie Air France. Elles permettent à un avion d'être relié en permanence au sol à travers une liaison satellite pour des liaisons internet et de téléphonie – SMS, téléphone – ou pour des liaisons de services et de transmission de données pour l'équipage technique. Dans le domaine de la connectivité cockpit, la solution Thales vient d'être certifiée par Boeing sur le B777F (Freighter) et sera donc inscrite au catalogue Boeing.

Acteur majeur du marché de l'éclairage de la cabine, Diehl Aerospace (détenu par Diehl à 51 % et par Thales à 49 %), est fournisseur de premier rang pour l'éclairage de cabine des nouveaux avions gros porteurs à base de « full-LED » (Light Emitting Diodes). En 2008, Diehl Aerospace a été sélectionné par Airbus pour fournir le système d'éclairage de l'Airbus A350.

En outre, dans le segment des **systèmes de cabine** pour les avions de transport civil, Thales a finalisé en octobre 2008 l'acquisition, en association avec le groupe Diehl, du site Airbus de Laupheim, en Allemagne. Ce site opère désormais sous le nom Diehl Aircabin GmbH, détenu par Diehl à 51 % et par Thales à 49 %.

En outre, en matière de systèmes de génération et de conversion électrique, Thales a été sélectionné pour fournir le système de conversion de puissance électrique de l'Airbus A350, après ses succès sur l'A380 et le B787. Thales a également été sélectionné pour remplacer le système de génération et de conversion électrique de la flotte d'avions Dassault Falcon des gardes-côtes américains.

4.2. Systèmes de combat

Thales conçoit, en étroite intégration avec Dassault Aviation, les systèmes électroniques permettant aux avions de combat d'assurer leurs missions :

- les radars de pointe avant (radar de surveillance et de conduite de tir) ;
- les sous-ensembles de guerre électronique pour la détection des menaces et la protection de l'appareil ;
- les calculateurs du système de navigation et d'attaque ;

auxquels s'ajoutent les équipements optroniques (secteur frontal, nacelles de reconnaissance, nacelle de désignation laser, etc.) et les moyens de communication et d'identification fournis par d'autres divisions du Groupe.

En 2008, la Direction Générale de l'Armement a prononcé la qualification du standard F3 du Rafale qui renforce les capacités de l'avion dans les domaines de la lutte antinavire, de la reconnaissance aérienne et de la dissuasion nucléaire. Le premier Rafale construit au standard F3 devrait être livré début 2009.

Dans le domaine des radars, le système radar RBE2 à antenne active AESA (Active Electronically Scanned Array) de Thales a franchi à l'automne 2008 une étape majeure avec la fin de la phase de développement et le lancement en production du matériel. Les essais en vol à bord de l'avion de combat Rafale, effectués ces derniers mois, ont permis de confirmer les excellentes performances du radar en configuration opérationnelle. La validation finale des fonctionnalités logicielles devrait intervenir au 1^{er} trimestre 2010, avec la livraison des systèmes radars à Dassault.

Dans le domaine des systèmes de guerre électronique, Thales a mis au point les systèmes d'autoprotection qui équipent le Mirage et le Rafale (SPECTRA, Système de Protection et d'Évitement des conduites de Tir du Rafale), en France pour l'armée de l'Air, ainsi qu'à l'exportation. Dans ce domaine également, des études avancées sont déjà engagées pour développer les générations du futur. Par ailleurs, Thales intervient dans le développement de la **guerre électronique navale**, permettant, d'une part, de protéger les bâtiments en exploitant les signaux électromagnétiques émis par les aéronefs, les missiles et les autres navires, et, d'autre part, de fournir des données permettant d'élaborer une vision globale, partagée en réseau, de l'espace de bataille.

En février 2008, le système de détection Vigile a ainsi été sélectionné par la Marine Royale d'Oman pour équiper trois nouveaux patrouilleurs de la classe Khareef. En mai, la Marine Royale du Maroc a choisi pour ses trois nouvelles corvettes de la famille Sigma le système de guerre électronique composé du système de détection Vigile ainsi que du système de contre-mesure Scorpion 2. À la même période, la marine indonésienne a également commandé quatre systèmes de guerre électronique similaires pour ses corvettes Sigma.

4.3. Systèmes de surveillance

Les systèmes de surveillance ISTAR (Intelligence, Surveillance, Target Acquisition et Reconnaissance) couvrent un large spectre de besoins opérationnels pris en charge par les forces armées et constituent des maillons essentiels de la chaîne de commandement militaire ou de certaines autorités de sécurité civile (police, douanes, garde-côtes, etc.).

Le positionnement du Groupe est celui d'un « systémier » et d'un maître d'œuvre, concevant le système de mission qui permettra de préparer, de gérer et d'exploiter une mission. Thales intervient également en tant qu'équipementier dans une approche de sous-systèmes et son offre s'étend même jusqu'à la fourniture de services de surveillance.

Thales jouit de positions traditionnelles de premier plan dans les systèmes aéroportés de renseignement électronique, de surveillance et de patrouille maritime illustrées notamment par son rôle de maître d'œuvre du programme britannique de drones Watchkeeper.

Ce programme, le plus grand contrat européen de surveillance du champ de bataille à base de drones et qui met en relation toutes les composantes de l'armée britannique, a franchi cette année des étapes décisives avec le succès des premiers essais en vol, la démonstration des capacités de décollage et d'atterrissage automatique.

Cette année, Thales a également déployé une capacité de drones tactiques sur les théâtres d'Afghanistan et d'Irak) et assure la formation des personnels associés. En 12 mois, plus de 15 000 heures de surveillance ont été réalisées.

En France, Thales est l'un des acteurs majeurs du projet SDM (Système de Drone MALE) (Medium Altitude Long Endurance) en coopération avec Dassault Aviation.

Dans le domaine du Renseignement, Thales a été retenu par le ministère de la Défense français pour la rénovation du système ELINT (Electronic Intelligence) des avions français de recueil de renseignements Transall C-160 Gabriel.

2008 a également été l'année du premier vol du futur avion CN235 de patrouille maritime de la marine turque. Le programme Meltem est le programme de surveillance et de patrouille maritime le plus ambitieux lancé en Europe durant la dernière décennie.

4.4. Services civils et militaires

L'importance des enjeux liés au support et à la maintenance des appareils, aussi bien civils que militaires, se confirme pour Thales. Reconnaissant à cette activité son importance de premier plan, Thales s'est organisé depuis de nombreuses années pour la développer, mettant en place des infrastructures et des ressources en fonction des besoins spécifiques de ses clients.

Dans le domaine civil, la progression de la flotte d'avions de ligne en service offre une perspective de croissance régulière. En outre, la pression des exigences de compétitivité pousse les compagnies aériennes à confier davantage de responsabilités aux fournisseurs. Thales, qui dispose déjà d'un puissant réseau mondial de soutien au profit des compagnies aériennes, continue à développer son offre de services et son réseau d'implantations géographiques pour être plus près des opérations des compagnies aériennes.

Ainsi OEMServices, société commune créée à l'initiative de Thales, avec Diehl Aerospace, Liebherr-Aerospace et Zodiac propose aux compagnies aériennes un point d'entrée et une interface unique pour les activités de support.

Dans le domaine militaire, Thales est titulaire d'importants contrats de maintien en condition opérationnelle (MCO) des équipements des avions de combat et des autres appareils des forces françaises et signe un nombre croissant de contrats dans d'autres pays.

Dans l'objectif de prendre en charge le soutien de bout en bout, Thales a ainsi signé des contrats de maintenance des équipements électroniques et systèmes équipant les « Mirage 2000 » des Forces Aériennes brésiliennes d'une part, et indiennes d'autre part, pour assurer le maintien en condition opérationnelle et des prestations de service complet « door to door » à haute valeur ajoutée pour le client.

En France, Thales a vu le renouvellement pour cinq années par le ministère de la Défense du contrat de Maintien en Condition Opérationnelle forfaitaire pour la maintenance d'équipements avioniques embarqués sur la flotte d'environ 1500 aéronefs des forces armées françaises.

Enfin en 2008, à l'image de la société OEMServices pour les activités civiles, Diehl Aerospace, Liebherr-Aerospace, SAFRAN, Thales et Zodiac ont signé pour les activités Défense la création de la société OEM Defence Services. Cette co-entreprise offrira aux forces armées des services innovants pour le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) de leurs parcs d'équipements aéronautiques.

B. ESPACE

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Co-entreprise de Thales (67 %) et Finmeccanica (33 %), Thales Alenia Space est un acteur majeur des solutions par satellites et du domaine de l'infrastructure orbitale. Présent en France, en Italie, en Espagne et en Belgique sur 11 sites industriels, Thales Alenia Space est à la pointe des technologies par satellites, appliquées et utilisées à des fins scientifiques, commerciales, militaires ou sécuritaires. Les fortes capacités de recherche, d'ingénierie et d'industrialisation de ses employés en font aujourd'hui une référence mondiale dans les domaines des télécommunications, de la navigation et de l'observation de la terre; notamment pour la météorologie et la gestion de l'environnement.

Thales Alenia Space et Telespazio, également co-entreprise de Thales (33 %) et Finmeccanica (67 %), dédiée au développement de services à valeur ajoutée dans le domaine spatial, forment une alliance spatiale (la « Space Alliance »). La Space Alliance est une structure forte et formalisée entre ces deux co-entreprises dont le but est de mettre en

commun les compétences et les ressources de Thales Alenia Space et de Telespazio en vue d'offrir des solutions intégrées optimisées pour la fourniture de solutions et de services de bout en bout. Cette Alliance possède un potentiel unique pour couvrir les besoins du marché, depuis la conception, la fabrication jusqu'aux opérations et services.

2. ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Thales Alenia Space est un des principaux acteurs parmi les constructeurs de systèmes satellitaires. Dans le domaine des satellites commerciaux, ses concurrents principaux sont Space System Loral, Astrium, Orbital Science et Lockheed Martin. En 2008, Thales Alenia Space a remporté 5 contrats pour 26 satellites de télécommunication commandés, soit 23 % du marché des satellites géostationnaire ainsi qu'un contrat de constellation⁽¹⁾. Dans le domaine institutionnel, le concurrent au niveau européen est essentiellement EADS Astrium. Sur les marchés institutionnels à l'export, la concurrence comprend aussi des entreprises israéliennes, russes, chinoises et nord-américaines.

3. AXES DE DÉVELOPPEMENT

Évolution et tendances du marché

Après plusieurs années de stabilité, le marché spatial a donné des signes de nette reprise depuis 2006 dans les trois principaux segments de marché de Thales Alenia Space : l'institutionnel civil, l'institutionnel militaire et le marché commercial. Cette reprise de croissance est structurelle. Elle est liée, d'une part, au besoin de renouveler les infrastructures actuelles des opérateurs de télécommunications civiles. D'autre part, elle est liée à un raffermissement de la volonté politique en Europe et dans le monde de lancer de nouveaux défis scientifiques, de déployer de nouvelles infrastructures de navigation ou de l'observation de la terre ou de développer de nouvelles capacités d'écoute, de surveillance ou de communications militaires autonomes pour faire face aux nouvelles menaces et instabilités à travers le monde.

Compte tenu de la nature structurelle de cette demande dans ces trois segments de marché, Thales estime que les effets de la crise financière et économique actuelle sont susceptibles de tempérer le niveau de cette croissance, sans l'inverser sensiblement.

Satellites commerciaux

2008 confirme une reprise de croissance soutenue au niveau mondial dans les satellites commerciaux. Cette reprise de demande est liée au besoin de renouvellement des flottes de

satellites géostationnaires et des constellations de satellites de communication mobile des opérateurs en Europe et en Amérique du Nord. L'essor de nouveaux opérateurs à travers le monde et le développement de nouveaux services liés à la téléphonie mobile soutiennent une demande qui s'élargit tant du point de vue géographique que technologique.

Programmes institutionnels

Avec l'adoption de 30 nouvelles lignes programmatiques et l'allocation de près de 10 milliards d'euros à leur financement, les ministres chargés des affaires spatiales des 18 États membres de l'Agence Spatiale Européenne ont exprimé à La Haye, les 25 et 26 novembre 2008, leur confiance dans le secteur spatial européen et dans son industrie. Ils ont également estimé qu'en cette période de crise économique internationale il était indispensable d'investir dans la préparation de l'avenir. Du point de vue industriel, Thales Alenia Space est bien positionné pour bénéficier directement du nouvel élan donné à la veille météorologique et environnemental ainsi qu'à la continuité opérationnelle des missions Sentinelles du programme GMES (Global Monitoring for Environment and Security). Le soutien de l'exploration martienne et le maintien de l'exploitation de la Station Spatiale Internationale sont également des programmes à retombées industrielles directes pour Thales Alenia Space. Enfin, la poursuite d'un effort soutenu dans le domaine des technologies de télécommunications, grâce au programme ARTES, renforce la capacité des industriels européens, dont Thales Alenia Space, de se maintenir au premier rang dans ce secteur de haute technologie hautement concurrentiel. Dans le domaine de la défense, Thales Alenia Space a également de nombreux atouts à jouer dans les programmes Sicral 2 et Athéna Fidus sous coopération franco-italienne, coopération majeure à la fois opérationnelle et industrielle dans les communications militaires par satellite.

Axes stratégiques / facteurs de croissance attendus

Productivité / Compétitivité

Thales Alenia Space entreprend depuis plusieurs années une démarche d'amélioration constante de sa productivité et de sa compétitivité pour faire face à une concurrence accrue dans un contexte de parité Euro / Dollar défavorable. Dans le cadre du programme Optimum 2011, la société poursuit sa politique de productivité liée à l'amélioration de ses marges opérationnelles en s'appuyant de plus en plus sur la synergie de ses compétences et moyens multisites tant pour ses activités commerciales qu'institutionnelles.

(1) Un contrat de constellation est un contrat qui comprend un certain nombre de satellites destinés à fonctionner ensemble en orbite basse pour assurer une seule mission mais sur une couverture terrestre globale. Il se différencie d'un contrat pour un satellite géostationnaire qui se suffit à lui-même pour assurer une mission sur une zone dédiée.

Augmenter la présence de Thales Alenia Space sur les marchés institutionnels

Accroître sa présence sur les marchés institutionnels est un axe stratégique fort pour Thales Alenia Space. Pour cela la société se base sur la possibilité d'acquérir des sociétés ou de développer des partenariats en Europe et à travers le monde pour répondre aux offres de la façon la plus efficace et pour développer de nouveaux projets ; notamment dans les domaines porteurs de l'observation de la terre et des télécommunications à des fins civiles, militaires ou duales. Son expérience dans le domaine des systèmes satellites à applications duales grâce au programme COSMO-SkyMed lui permet d'être bien positionné pour exploiter une évolution potentielle de ces marchés.

Développer nos marchés à l'export

Afin de répondre à un besoin accru de capacité d'observation et de communication autonome et souveraine d'un nombre croissant de nations, Thales Alenia Space entend renforcer sa présence sur les marchés à l'export pour offrir des solutions efficaces face au développement de nouvelles menaces dans des zones d'instabilités géopolitiques de plus en plus nombreuses.

Développer l'offre Space Alliance

Renforcer la Space Alliance est un axe stratégique pour Thales Alenia Space. C'est un atout sur lequel la société s'appuiera pour faire des offres combinées, du système aux services.

Ensemble, Thales Alenia Space et Telespazio ont un positionnement fort pour faire face aux besoins toujours en augmentation de fournir des infrastructures avec des services intégrés. Aujourd'hui la Space Alliance est déjà au cœur des grands projets européens civils et militaires comme Galileo, GMES, ou les programmes Sicral 2 / Athéna Fidus. De plus, la Space Alliance est d'ores déjà active dans le domaine de la surveillance de l'environnement et de la sécurité offrant une large gamme de produits et services à travers la constellation des satellites COSMO-SkyMed et e-GEOS, co-entreprise établie entre Telespazio et l'Agence Spatiale Italienne.

4. REVUE DES ACTIVITÉS

4.1. Descriptif des produits et équipements phares

Les domaines d'excellence de Thales Alenia Space sont répartis sur tous ses sites en Europe. En Italie, les compétences sont centrées en particulier sur les télécommunications, les systèmes de défense, les technologies radar haute résolution et la contribution à la station spatiale internationale. En France, l'expertise est axée sur les télécommunications (charges utiles et plate-formes), l'intégration et

les tests des satellites, l'optique très haute résolution et l'océanographie. La Belgique fournit les sous-systèmes de puissance ainsi que des équipements pour les lanceurs, et l'Espagne l'électronique des charges utiles de télécommunication et d'observation.

Dans le domaine des télécommunications Thales Alenia Space propose une offre complète de bout en bout, du système aux services. Sa gamme de satellites Spacebus et ses charges utiles complexes permettent d'être aujourd'hui à la pointe des applications que sont la Télévision Haute Définition ou la diffusion de contenus vers les mobiles. Dans le domaine des constellations de satellites, Thales a réalisé 80 % de la constellation Globalstar première génération ; elle est maître d'œuvre pour Globalstar seconde génération ainsi que pour le projet de constellation en orbite basse de O3b Networks.

Dans le domaine de l'observation de la Terre, Thales Alenia Space est un acteur majeur européen pour les instruments optiques et radars haute résolution et la majorité des capteurs spatiaux européens liés à l'environnement (surveillance des océans, de la végétation, mesure de l'atmosphère, etc.) ont été fabriqués par Thales Alenia Space (Envisat, Poseidon/Jason, Siral sur Cryosat, Cosmo-SkyMed, Pleiades, Sentinelles 1 et 3). La société opère dans le domaine de la météorologie géostationnaire (Météosat) et dans l'altimétrie spatiale (mesure de la hauteur des océans avec la précision du cm). Cette expertise permet à Thales Alenia Space d'être un acteur majeur du programme européen GMES (Global Monitoring for Environment and Security).

Dans le domaine de la science, Thales Alenia Space contribue à toutes les sondes d'exploration européennes et est le maître d'œuvre du programme Exomars, mission ambitieuse qui a pour objectif de faire in situ des expériences exobiologiques par prélèvement d'échantillons au sol mais surtout sous la surface martienne. En astronomie Thales Alenia Space est le maître d'œuvre du programme Herschel et Planck dont le lancement est prévu en 2009 et qui vise à permettre aux scientifiques d'étudier l'origine de notre univers.

Dans le domaine de la navigation, Thales Alenia Space est à l'origine de la navigation par satellite en Europe, elle est le maître d'œuvre du service de localisation EGNOS (European Geostationary Navigation Overlay Service), qui devrait être certifié en 2009. Concernant Galileo, futur système européen de navigation par satellite et l'un des plus vastes et ambitieux projets mis en place par l'industrie spatiale européenne, Thales est très impliqué dans la phase IOV (In Orbit Validation), le satellite Giove B a été lancé en avril 2008 et Thales Alenia Space est aujourd'hui un candidat pertinent pour la phase FOC (Full Operational Capability) où elle compte jouer un rôle majeur que ce soit dans la maîtrise du système, du segment sol mais aussi dans les charges utiles des satellites.

Thales Alenia Space est également un contributeur majeur à la Station Spatiale Internationale puisque la société fournit 50 % du volume pressurisé. Maître d'œuvre des Nodes 1, 2 et 3 ainsi que des modules logistiques MPLM et du module Cupola, Thales Alenia Space est aussi le principal contributeur des ATV puisqu'en charge de la conception et de la construction du cargo carrier et acteur majeur du laboratoire orbital Columbus.

4.2. Principaux contrats signés

En 2008 la société Thales Alenia Space a renforcé à nouveau sa position en Europe dans les systèmes spatiaux en remportant des contrats pour 5 satellites de télécommunications, 4 charges utiles de télécommunication, 1 satellite d'observation et la constellation en orbite basse de O3b Networks (16 satellites). Avec une activité industrielle soutenue, Thales Alenia Space a été également présent sur 16 lancements.

Dans un marché très concurrentiel et marqué par un taux de change Euro / Dollar très défavorable, Thales Alenia Space a remporté plusieurs succès sur le marché des satellites de télécommunications commerciaux. Ces contrats reflètent à la fois la confiance renouvelée de clients fidèles comme Eutelsat qui a confié à Thales Alenia Space la réalisation de son satellite W3B (18e satellite pour cet opérateur Eutelsat) ou Korea Telecom (Koreasat 6) mais aussi des contrats avec de nouveaux clients comme Nilesat (Nilesat-201) ou encore O3b Networks qui a confié à Thales Alenia Space la réalisation de sa constellation de 16 satellites en orbite basse.

De plus, deux contrats ont été signés pour l'opérateur israélien Spacecom, AMOS-4, développé avec le maître d'œuvre industriel IAI et AMOS-5 en partenariat avec ISS (ex NPO-PM) en Russie.

Dans le domaine de l'observation de la Terre, Thales Alenia Space construira le satellite environnemental Sentinel 3 de l'Agence Spatiale Européenne dans le cadre du programme GMES (Global Monitoring for Environment and Security). Thales a également débuté la phase de définition de la Composante Spatiale Optique (CSO), suite du programme Helios.

Dans le domaine scientifique, le programme Exomars se poursuit sous maîtrise d'œuvre Thales Alenia Space Italie.

Concernant Galileo, Thales Alenia Space a signé la finalisation du contrat concernant le sous-système de puissance et a bénéficié du transfert des activités du consortium ESNI.

4.3. Principaux partenariats

Le partenariat signé fin 2007 avec la société russe ISS (ex NPO-PM) se poursuit et permet de renforcer le positionnement de

Thales Alenia Space en Russie. Après avoir remporté le contrat du satellite AMOS 5, Thales Alenia Space propose des offres communes sur les satellites de télécommunications haute puissance. Par ailleurs, Thales Alenia Space poursuit sa coopération commerciale avec la société Orbital.

3. DÉFENSE

Les activités de Thales dans le domaine de la défense sont le cœur de métier historique du Groupe. Thales conçoit, développe et met en œuvre des systèmes d'information, de commandement et de communication, des systèmes d'armes et des systèmes de protection des forces pour les armées.

La spécificité des besoins des armées leur confère un rôle majeur dans le développement du Groupe: la maîtrise des systèmes complexes et l'excellence technologique indispensables pour satisfaire les exigences des armées sont ensuite mises à la disposition de nos clients civils sur les marchés de l'aéronautique et de la sécurité. Cette dualité est un pilier de la stratégie de Thales.

Les systèmes conçus par Thales s'intègrent à tous types de plates-formes, aériennes, navales ou terrestres. Ils permettent la détection des menaces, la circulation de l'information, la prise de décision et la mise en œuvre de réponses adaptées, en temps limité et avec une fiabilité maximale. Ils contribuent à une efficacité optimale des forces en facilitant la coordination des opérations interarmées ou en coalition.

Les trois divisions de Thales qui composent le domaine Défense (Terre & Interarmées, Systèmes aériens, Naval) couvrent quatre domaines de compétences principaux:

- les communications et le renseignement pour toutes les armées (air, terre, mer, interarmées);
- les systèmes d'information et de commandement;
- les systèmes d'armes et de mission pour tous types de plates-formes (avions de combat, navires, véhicules terrestres, fantassins);
- les systèmes de missiles de défense aérienne.

Le marché mondial de la défense connaît une croissance globale, inégalement répartie entre les grandes régions du monde. Ainsi, la progression des dépenses militaires devrait se poursuivre dans les prochaines années, en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique Latine. En revanche, la croissance du budget d'équipement militaire américain, vive depuis le début de la décennie compte tenu, notamment, des dépenses exceptionnelles induites par les opérations extérieures en Afghanistan et en Irak, est en voie de ralentissement.

Les budgets de défense des États européens devraient connaître une croissance modérée. Les deux principaux contributeurs à l'effort européen de défense que sont le Royaume-Uni et la France ont récemment confirmé leur volonté de maintenir au même niveau, voire d'augmenter, leur effort en faveur des équipements de défense.

En France, les priorités retenues devraient être favorables aux savoir-faire de Thales, premier fournisseur du ministère français de la Défense. Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale donne notamment la priorité à la fonction de connaissance et d'anticipation.

Le projet de loi de programmation militaire 2009-2014 prévoit par ailleurs une enveloppe de crédits pour les équipements militaires en augmentation de 8 % en termes réels par rapport à la programmation précédente. Le plan de relance de l'économie, adopté début 2009 par le Gouvernement français, prévoit également des moyens supplémentaires à court terme pour les équipements de défense afin d'accélérer certains programmes prévus par le Livre blanc et la loi de programmation militaire.

Au Royaume-Uni, les dépenses de défense devraient connaître une croissance annuelle en termes réels de 1,5 % sur la période 2009/2011. La revue des programmes d'armement récemment conduite ne s'est traduite par aucune remise en cause majeure des programmes engagés.

A. SYSTÈMES AÉRIENS

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les systèmes et équipements proposés par Thales participent à la sécurité de l'espace aérien : dans le domaine de l'aviation civile, Thales apporte des réponses adaptées pour le contrôle et la gestion du trafic aérien, pour le contrôle et la navigation aérienne et des solutions pour la sécurité des zones aéroportuaires. Dans le domaine militaire, Thales contribue à la protection des forces armées et des sites sensibles en fournissant des systèmes de surveillance de l'espace aérien, des centres de commandement et de contrôle des opérations et des solutions complètes d'évaluation et de réponse à la menace. Pour l'ensemble de ses activités et produits, et en s'appuyant sur son implantation mondiale pour assurer la proximité à ses clients, Thales propose des services de réparation et de rénovation, de soutien à long terme, de formation et d'assistance technique.

2. ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Acteur majeur dans l'activité du **contrôle du trafic aérien**, les systèmes de contrôle du trafic aérien de Thales sont

reconnus comme une des références technologiques majeures au niveau mondial. À ce titre, Thales participe à la définition de nouvelles architectures et joue un rôle de premier plan dans la gestion aérienne du futur notamment, en Europe, dans le programme SESAR ou aux États-Unis au travers du programme NextGen. De plus, le Groupe est présent dans la surveillance par satellite ou encore l'ADS-B où il a remporté en 2007, au sein du consortium mené par ITT, un contrat pour la fourniture d'un système incluant 1 600 stations sol. Dans le domaine des équipements d'aide à la navigation, Thales est un des acteurs majeurs avec plus de 180 pays équipés dans le monde.

Pour les centres de contrôle et de gestion du trafic aérien, les autres principaux acteurs du domaine sont Raytheon et Lockheed Martin aux États-Unis, Selex et Indra en Europe. Pour les radars, Selex, Raytheon, Indra, Eldis et Ramet sont, avec Thales, les principaux industriels de ce marché, tandis que pour les équipements d'aide à la navigation, Thales se trouve en concurrence avec Sensis et Selex.

Dans le domaine de la **surveillance aérienne**, après avoir investi dans le développement d'une nouvelle gamme de radars de défense aérienne, Thales se trouve en 2008 dans une phase de capitalisation qui s'est concrétisée par les premiers succès commerciaux des Ground Master 400.

Dans le domaine de la **défense aérienne**, ThalesRaytheon-Systems (TRS), co-entreprise détenue paritairement par Thales et Raytheon, occupe une place majeure sur le marché des systèmes de commandement et de contrôle des opérations aériennes, des radars de défense aérienne longue portée, ainsi que des radars de champ de bataille et de contrebatterie. TRS est également un acteur de premier rang dans les programmes majeurs de défense antimissile tels que le programme ALTBMD (Active Layer Theatre Missile Defence) pour l'OTAN.

Dans le secteur des **systèmes de missile**, Thales continue à tenir une position significative et un rôle actif dans le développement et l'évolution des solutions pour la protection des forces et des sites stratégiques et tout particulièrement dans les missiles tactiques. Thales fournit également une gamme de systèmes de missile courte et très courte portée. Il est un partenaire important pour les systèmes de missiles légers notamment dans le programme britannique mené par les industriels de la « Team Complex Weapons » où Thales a été retenu pour fournir le missile LMM « Lightweight Multi-role Missile » dans le cadre du programme Future Anti-Surface Guided Weapon-Light (FASGW-L).

Enfin dans le secteur de l'**électronique de missile**, Thales est un des grands fournisseurs européens avec une offre complète dans le domaine des fusées de proximité et des autodirecteurs actifs, semi-actifs et passifs.

Les autres industriels importants dans le domaine de la détection sont EADS, Indra, Saab, BAE Systems et Selex en Europe, Lockheed Martin, Raytheon et Northrop Grumman aux États-Unis et Elbit en Israël. Pour les centres de contrôle et de commandement, il s'agit des industriels Lockheed Martin et Northrop Grumman aux États-Unis et Tadiran en Israël. Enfin, dans le domaine des systèmes de missiles sol-air, les acteurs les plus importants sont Raytheon, la société russe Almaz-Antey, la société israélienne Rafael et les sociétés européennes MBDA, Diehl et SAAB.

3. AXES DE DÉVELOPPEMENT

Pour la gestion du **trafic aérien**, la tendance émergente privilégie les partenariats client – fournisseur qui s'inscrivent dans la durée pour une meilleure capitalisation de l'état de l'art technologique et un meilleur partage d'expériences bâti sur le long terme. Dès 2006, Thales a pris cette orientation avec les fournisseurs de service de navigation aérienne du Danemark, de l'Irlande et de la Suède au travers du programme COOPANS qui vise à mutualiser les coûts liés à l'harmonisation et la maintenance des systèmes. COOPANS est aujourd'hui considéré comme une référence de modèle de fonctionnement dans ce secteur d'activité et a vocation à s'élargir à de nouveaux membres.

Dans le secteur de la **défense**, un changement du besoin des armées s'opère depuis ces dernières années. Les solutions proposées par les industriels doivent s'adapter aux évolutions des menaces et des doctrines d'emploi notamment pour la protection des forces.

Les besoins des opérationnels se tournent vers des systèmes en réseaux multiplates formes, multimissions et multi-rôles. Les forces, dans le cadre « des besoins opérationnels d'urgence » attendent des industriels une réponse adaptée et profilée selon leurs missions. En illustration, la demande ponctuelle exprimée par l'Armée de Terre britannique pour la protection des forces projetées et à laquelle Thales a répondu en adaptant son offre, tant en délai qu'en contenu, pour fournir un système de contre-mesures de nouvelle génération. Ces demandes tendent à se multiplier compte tenu des spécificités que chaque intervention revêt.

Principaux facteurs de croissance

Selon les prévisions de l'International Air Transport Association (IATA), le trafic aérien devrait doubler d'ici à 2025. Son augmentation dans certaines régions du monde comme l'Asie Pacifique ou le Moyen Orient implique la construction massive d'infrastructures aéroportuaires pour accueillir le trafic croissant de passagers. Pour anticiper les attentes commerciales de ces pays où le taux de

croissance est attendu à la hausse, en dépit de la situation économique mondiale, Thales a multiplié les alliances avec les industries locales.

La croissance, en termes de localisation géographique, est attendue principalement au Brésil, en Russie, en Inde, en Chine et au Moyen-Orient.

Dans le domaine de la protection des forces, le facteur de croissance est principalement lié à l'évolution de la menace. Dans les nouveaux contextes d'affrontement face à des menaces asymétriques conduites avec des armes rudimentaires comme les roquettes et les mortiers, les opérationnels attendent une réponse technologique adaptée pour la détection et la neutralisation. La croissance dans ce domaine est principalement attendue dans les pays occidentaux.

Pour les systèmes traditionnels, le contexte est différent. Si un renouvellement du parc dans les systèmes de missiles courte portée est envisagé dans certains pays pétroliers à très court terme, les opportunités commerciales restent limitées. En réponse aux nouvelles menaces, l'accent est également mis sur la défense antimissile balistique de théâtre, domaine dans lequel Thales a un rôle majeur notamment avec les centres de commandement et de contrôle mais aussi avec les radars de poursuite et d'engagement de cibles.

Principales implantations à l'international

Les principales implantations à l'international pour les activités civiles sont localisées en Australie, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Italie, en Allemagne, en Chine, au Brésil et Singapour.

Les principales implantations pour les activités de défense sont localisées au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Corée et au Brésil.

4. REVUE DES ACTIVITÉS

Gestion du Trafic Aérien

En février 2008, la CAAS (Civil Aviation Authority of Singapore) et Thales ont signé le contrat LORADS III qui porte sur la fourniture de radars et celle d'un nouveau système de contrôle du trafic aérien. Basé sur une nouvelle génération de centre, LORADS III remplacera le précédent système fourni par Thales en 1995. Thales assurera également le soutien du système jusqu'en 2025. LORADS III marque la première intégration des fonctionnalités de contrôle du trafic aérien les plus avancées dans le monde, concrétisant ainsi les investissements en recherche et développement de Thales dans les systèmes de future génération.

En Europe, les membres du programme COOPANS ont poursuivi les développements logiciels du système Eurocat

pour converger vers un système commun opérationnel fin 2010. Au Moyen Orient et en Afrique enfin, Thales, au travers de plusieurs contrats significatifs, a conforté sa forte implantation par exemple sur le continent africain où il équipe aujourd'hui 23 pays.

Ces succès commerciaux sont en partie tirés des innovations technologiques réalisées. En 2008, une présentation en avant-première de la nouvelle interface homme machine du système Eurocat a été réalisée pour les clients. Toujours dans le domaine des innovations technologiques, les évolutions se poursuivent dans le cadre du programme SESAR pour les systèmes de gestion du trafic aérien et les outils d'aide à la navigation.

Opérations aériennes – C2 - radars

Le programme ACCS LOC 1 (système de commandement et de contrôle aérien, niveau de capacité 1) pour l'OTAN, établira de nouveaux standards d'intégration pour les opérations aériennes en Europe. En 2008, le client a signé les tests d'acceptation usine des composants du système ACCS LOC 1 qui, une fois terminé, viendra remplacer les systèmes de commandement et de contrôle des 15 pays membres de l'OTAN après déploiement en 2009. Au cours de l'année 2008, ThalesRaytheonSystems a conforté sa position comme un des acteurs majeurs dans ce domaine, en France avec le système SCCOA-Martha, aux États-Unis, avec le système BCS-F, à l'OTAN avec ACCS LOC 1 et à l'exportation.

Au travers de sa plate-forme commune, Thales a conçu la famille de radars de défense aérienne dernière génération qui bénéficie des meilleurs choix technologiques développés tant pour le domaine naval que pour celui des radars terrestres. C'est en jouant la complémentarité et en s'appuyant sur des briques communes que Thales a élargi la famille Ground Master et mis au point de nouveaux radars.

TRS a signé les premiers contrats du Ground Master 400, nouvelle génération de radar de défense aérienne, avec la Slovénie, la Malaisie et la France. Aux États-Unis, l'armée américaine a signé avec TRS un contrat de mise à niveau de ses systèmes Firefinder ANTPQ-36 et 37.

Systèmes de missile, la concrétisation

Thales est membre du Groupement d'Intérêt Economique Eurosam à 50 % avec MBDA, en charge des grands programmes de missiles conduits en coopération européenne. Le programme PAAMS⁽¹⁾ qui réunit la France, l'Italie et le Royaume-Uni, et SAMP/T, le programme franco-italien

constituent l'ossature de la défense anti-aérienne des pays concernés. En 2008, le système SAMP/T⁽²⁾ est entré dans les forces italiennes et françaises où ses performances ont été confirmées durant les essais d'évaluation technico-opérationnelle notamment avec les premiers tirs de missiles.

Dans le domaine des missiles courte portée, Thales coopère avec DCNS pour équiper le Crotale version navale d'un lanceur vertical. Un tir réussi a été conduit en octobre 2008. Ce succès ouvre aujourd'hui aux deux industriels des perspectives commerciales en Europe, en Asie Pacifique et au Moyen-Orient.

Dans le domaine des missiles très courte portée, Thales a lancé en juin 2008 son nouveau missile LMM (Lightweight Multi-Role Missile). Conçu pour équiper des plates-formes tactiques légères comme les embarcations rapides, les véhicules blindés légers, ou encore les drones, le LMM a la capacité de neutraliser des menaces sol, air ou mer. C'est un missile bas coût qui dès sa sortie sur le marché a été choisi par le ministère de la Défense britannique dans le cadre du programme Future Anti-Surface Guided Weapon Light pour une intégration sur le futur hélicoptère de reconnaissance Lynx, au travers d'un contrat de 12 mois.

Au Royaume-Uni toujours, Thales a remporté un contrat majeur avec le ministère de la Défense portant sur l'engagement de disponibilité du système de très courte portée Starstreak jusqu'en 2020. Cette sélection renforce la position de Thales, notamment au sein de TCW (Team Complex Weapon) comme industriel de premier plan au Royaume-Uni dans ce domaine.

L'engagement à long terme passe par le service client

Par ailleurs dans le domaine des services, le ministère de la Défense brésilienne a signé un programme pour la modernisation de 17 radars et le soutien pour une période de 4 ans de son parc composé de 51 radars.

Dans le secteur de l'innovation, Thales continue à investir dans la recherche et le développement de solutions à haute valeur ajoutée et privilégie les relations avec les universités européennes et américaines pour développer de nouveaux concepts dans les activités civiles et de défense, tel le système d'aide à la décision coopérative entre les fournisseurs de service de navigation aérienne, les aéroports et les compagnies aériennes dont un démonstrateur devrait être présenté en 2009. L'autre illustration est le lancement du programme de recherche et développement du concept d'arme laser à énergie dirigée. Ce système dédié à l'interception de différents types de menace à très courte portée pourrait être commercialisé vers 2015.

(1) PAAMS: Principal Anti Air Missile System.

(2) SAMP/T: Sol Air Moyenne Portée Terrestre.

Après la co-entreprise entre Thales et Raytheon, Thales-RaytheonSystems, Thales continue à affirmer sa présence en local sur les marchés dans lesquels le Groupe opère.

En 2008, Thales a installé un centre support à Singapour et aux Emirats Arabes Unis et également adapté son organisation commerciale pour privilégier la proximité et l'écoute clients.

B. SYSTÈMES TERRE & INTERARMÉES

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La Division Thales Systèmes Terre et Interarmées conçoit, développe et produit des systèmes critiques interopérables, modulaires et sécurisés, incluant les systèmes C4ISR⁽¹⁾ et des solutions de mise en réseau et de partage de l'information des forces armées.

Thales répond ainsi aux besoins d'efficacité opérationnelle des clients dans tous les domaines de la défense au niveau mondial.

Son portefeuille de solutions et de produits couvre toute la chaîne de valeur: des équipements aux systèmes de systèmes en passant par les plate-formes, les systèmes, le support et les services.

L'ambition de la division est d'être un des principaux industriels mondiaux de la fourniture de solutions de maîtrise d'information et de mise en réseau, ainsi que de la transformation des forces terrestres.

2. ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Acteur majeur des communications de défense, de l'optronique et de l'armement, Thales occupe notamment une position significative dans les segments des communications tactiques et de l'optronique.

Grâce à une stratégie de partenariat dynamique et à la maîtrise de l'intégration des technologies civiles, le Groupe dispose d'atouts différenciants lui permettant de s'adapter et d'anticiper les tendances du marché et lui assurant sa compétitivité:

- **une maîtrise de toute la chaîne de valeur:** Thales a la capacité de proposer à la fois des systèmes, des équipements et des services adaptés à des besoins hautement spécifiques;
- **la proximité avec ses clients** facilite la compréhension de leurs besoins: implantation dans plus de 20 pays, stratégie de partenariats locaux, accompagnement des

clients très en amont avec des outils d'expérimentation et d'aide à la définition et à la compréhension de leurs besoins afin de personnaliser les solutions proposées;

- **la maîtrise des standards et des technologies critiques** issus des mondes civil et militaire permet de concilier les bénéfices de chacun d'entre eux, au meilleur rapport efficacité / coût, et de développer des **solutions innovantes**.

3. AXES DE DÉVELOPPEMENT

En quelques années, le monde est devenu plus instable et plus imprévisible. De nouvelles crises apparaissent et les armées doivent faire preuve de réactivité notamment dans des missions de maintien ou de restauration de la paix ou de luttes anti-guérillas; et ce, dans un contexte d'opérations de plus en plus interarmées et interalliés.

Pour s'adapter aux engagements actuels des forces armées et anticiper les menaces futures, Thales renforce son activité dans:

- la conduite des « **crash programmes** » afin de répondre très rapidement aux besoins urgents des forces en opération. Ainsi, par exemple, le véhicule blindé de transport de troupes Bushmaster a été conçu pour répondre aux besoins de l'Armée australienne et vendu à deux pays européens dans le cadre de programmes urgents pour des opérations en Afghanistan;
- la **protection des forces armées** dans toutes ses dimensions (convois, camps, véhicules, soldats): Thales a livré aux forces françaises un brouilleur anti-IED (Improvised Explosive Devices) qui est actuellement utilisé sur le terrain en Afghanistan;
- le développement de solutions reposant sur la **fourniture de services** à haute valeur ajoutée: Thales a poursuivi le déploiement et l'opération de services de communication par satellite destinés aux forces de l'OTAN stationnées en Afghanistan dans le cadre d'un contrat avec l'ISAF (Force Internationale d'Assistance à la Sécurité);
- dans le même temps, Thales s'inscrit dans une vision à long terme avec le développement d'**offres capacitaires** (systèmes de systèmes) notamment dans le domaine des systèmes pour véhicules.

Sur le plan géographique, la division mise sur une stratégie internationale renforcée. Les ventes sur les marchés domestiques restent une priorité, particulièrement dans le domaine des systèmes terrestres. L'export représente un autre levier de croissance significatif.

(1) Command, Control, Communications, Computer, Intelligence, Surveillance, Reconnaissance.

4. REVUE DES ACTIVITÉS

4.1. Solutions C4ISR pour l'efficacité opérationnelle dans les opérations interarmées

Les systèmes C4ISR (*Command, Control, Communications, Computer, Intelligence, Surveillance, Reconnaissance*) permettent la maîtrise du renseignement au profit du commandement et de la conduite des opérations, depuis les états-majors au combattant numérisé.

4.1.1. Communications sécurisées de bout en bout

Réseaux résilients d'infrastructure de défense et de sécurité, segments sols des communications militaires spatiales, surveillance des frontières

L'année 2008 a été marquée par le lancement d'une innovation majeure : DigiM@x. Ce système fait appel à la technologie IP et aux capacités haut débit pour fournir une gamme de services de communications numériques au standard TETRA incluant voix, données et images. Thales a livré le 1^{er} réseau TETRA du Royaume de Jordanie afin de couvrir l'ensemble des besoins des forces de défense et de sécurité du pays.

En France, le programme Syracuse III s'est poursuivi avec les confirmations de commandes d'études complémentaires, de production et d'installation des stations terrestres et navales du système ainsi que du démarrage des contrats de support des premières livraisons.

Sur le marché européen, Thales a remporté de nombreux succès, notamment en Norvège où le ministère de la Défense a confié à Thales la fourniture et l'installation des systèmes embarqués de Communications par Satellite à haut niveau de protection contre le brouillage pour équiper les cinq frégates norvégiennes de la classe NANSEN.

Thales a remporté sur le continent africain un contrat pour la réalisation d'un système complet ultra-moderne de surveillance électronique des frontières terrestres comprenant un réseau de capteurs (radar, optique, sismique, intrusion) de toute dernière génération piloté à distance depuis les salles de commandements.

Communications tactiques terrestres

FlexNet, la première radio logicielle européenne, a connu son 1^{er} succès à l'export. Dans le même domaine, Thales a signé cette année le contrat ESSOR (European Secure Software Radio) pour développer les standards mettant en œuvre la technologie radio logicielle en Europe.

En France, Thales a obtenu des compléments de commandes en 2008 pour doter les forces armées d'un nouveau système de communication HF tactique interarmées,

interopérable et sécurisé. Ce système, baptisé Melchior, prévoit le déploiement de 1200 stations ainsi que la mise à niveau de 600 stations HF actuellement en service.

Aux États-Unis, Thales a remporté un contrat significatif du Département pour la Sécurité Nationale afin de fournir la première radio logicielle (Liberty) destinée à l'ensemble des forces de sécurité américaines.

En Allemagne, Thales a été sélectionné pour les communications du véhicule BOXER intégrant la capacité d'accès à la radio du fantassin IDZ (*Infanterist der Zukunft*). Dans le même domaine, l'Australie et deux pays du Moyen Orient ont retenu la solution SOTAS pour équiper de nouveaux programmes véhicules.

À l'export, des ventes records ont été enregistrées pour les radios PR4G F@stnet sur des pays de l'Europe de l'Est, du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie. Toujours à l'export, Di@ne IP, la nouvelle solution Thales de réseau tactique basée sur les standards IP, a été sélectionnée par 3 pays en Asie et au Moyen Orient.

Communications, navigation et identification (CNI) aéronautiques et navales

Fournisseur mondial de solutions CNI aéronautiques et navales, Thales offre des produits et des systèmes de communications (voix et données), de navigation et d'identification tri-services (air, terre, mer) et interopérables (standards OTAN, standards nationaux, standards civils).

Dans le domaine naval, Thales a été sélectionné pour l'équipement de systèmes intégrés de communication pour le futur porte-avions CVF au Royaume-Uni.

Aux États-Unis, Thales a été choisi par les garde-côtes américains pour son système de radiocommunications HF-ALE (*High Frequency Automated Link Establishment*) destiné à équiper ses patrouilleurs dans le cadre des marchés d'acquisition prévus au cours des 5 à 7 prochaines années.

Dans le domaine aéronautique, Thales renforce sa position sur le marché avec l'installation de ses solutions CNI sur une dizaine de nouvelles plate-formes telles que des avions ravitailleurs (FSTA au Royaume-Uni, MRTT), des avions de transport (C-130), des avions de combat (MIG 29, Gripen), des avions de surveillance (Awacs France) et des hélicoptères (NH90, Panther).

Sécurité des systèmes d'information

Thales offre à ses clients un savoir-faire reconnu en matière de sécurité des systèmes d'information.

En France, la Délégation Générale de l'Armement (DGA) a choisi Thales pour fournir le futur système de cryptophonie gouvernemental de nouvelle génération. Thales a présenté les premiers exemplaires de son nouveau téléphone mo-

ble hautement sécurisé TEOREM et jusqu'à 20 000 exemplaires pourraient être ainsi commandés et produits pour satisfaire les besoins de l'Armée et des ministères.

La DGA a également sélectionné Thales pour le développement de la future génération d'équipements de sécurité des réseaux de la Défense française. Ce marché capital répondra aux nouveaux besoins de performance, de mobilité et de sécurité des réseaux IP, Ethernet, et des artères haut débit.

En Norvège, Thales a remporté le programme de développement et de fourniture des chiffreurs IP ultra-portables (MinIP) destinés à assurer la protection des postes « nomades ».

4.1.2. Systèmes de renseignement, surveillance et reconnaissance (ISR)

Dans ce domaine, Thales offre des systèmes de renseignement à partir de moyens optroniques et électroniques ainsi que des systèmes C4ISR de bout-en-bout sécurisés et interopérables.

Système de traitement de l'information et du renseignement

En réponse au développement des menaces utilisant les moyens de communications les plus diversifiés, Thales a lancé en 2008 une nouvelle gamme de solutions en matière de renseignement, de soutien et de guerre électronique des communications : CIEW (Communications Intelligence & Electronic Warfare). Cette gamme répond aux besoins actuels en matière de défense et de sécurité, et contribue à la supériorité informationnelle en facilitant les opérations de commandement alliées. Plusieurs contrats ont été obtenus sur le marché international (en Asie et en Afrique).

4.1.3. Commandement et conduite des opérations

Dans ce domaine, Thales développe des solutions modulaires, interopérables et sécurisées pour les forces terrestres, navales, aériennes et interarmées, reposant sur des architectures et un socle de services communs.

Au Canada, Thales Systèmes Canada est passé du rôle de sous-traitant à celui de « Lead Software Integrator » en assurant l'intégration de tous les systèmes d'information opérationnels des forces terrestres canadiennes, aux termes d'un contrat de cinq ans renouvelable pour la même période.

À l'export, en matière de systèmes de commandement et de conduite des feux d'artillerie, Thales confirme sa position de premier plan grâce à la signature de deux contrats d'équipements dans deux pays du Moyen-Orient.

4.1.4. Optronique

Thales a remporté plusieurs succès notables en 2008 :

- tout d'abord, 2008 a marqué les 10 ans d'une collaboration fructueuse avec l'entreprise russe Rosoboronexport pour

l'équipement de caméras thermiques sur les plate-formes militaires russes destinées à l'export. 2008 fut également marqué par la première commande directe de l'Armée Russe pour des caméras thermiques Catherine FC destinées à ses propres plate-formes. En complément, Thales a conclu un accord de partenariat avec l'entreprise Vologda Optical en vue d'assurer la maintenance de ces caméras thermiques. Ce nouveau contrat positionne Thales comme le partenaire principal de l'industrie russe dans le domaine optronique ;

- par ailleurs, Thales a reçu la 1000^e commande pour la caméra Catherine XP en Europe. Au total, 5000 caméras thermiques de la gamme Catherine sont utilisées ce jour dans plus de 15 pays dans le monde ;
- la jumelle de vision nocturne Minie D a été choisie pour l'équipement de tête du programme FELIN, programme de modernisation du soldat de l'Armée de Terre française ;
- suite au contrat de développement signé avec le ministère de la Défense du Royaume-Uni, Thales vient de lancer Elix-IR, une nouvelle génération de système de détection de menaces par infrarouge destiné aux hélicoptères et avions militaires ;
- également dans le domaine de l'optronique aéroportée, Thales confirme son excellence avec la vente de la 100^e nacelle de désignation laser *Damocles*.

4.2. L'évolution du combat aéroterrestre

4.2.1. Engagement coopératif

Aujourd'hui, les forces armées recherchent des plates-formes « optimisées », qui dialoguent entre elles pour assurer la coordination et l'efficacité des opérations, ce qui conduit à évoluer vers une approche multirôles et multimissions.

Dans ce domaine, Thales poursuit en France le programme BOA (Bulle Opérationnelle Aéroterrestre) ; un véritable outil de préparation pour le programme SCORPION, opération d'armement d'ensemble pour le combat de contact. La première étape du programme a été atteinte avec succès en 2008.

4.2.2. Systèmes véhicule et soldat

Dans le domaine des systèmes véhicules de combat de haute protection et de grande mobilité, Thales poursuit son développement avec :

- la livraison de 45 systèmes de Reconnaissance Recce Pandur en Belgique. Ces systèmes seront utilisés dans les prochains mois pour les opérations extérieures belges ;
- le véhicule Bushmaster, qui permet d'assurer une excellente protection contre toutes les menaces (mines, IED, tirs balistiques et les armes légères) a franchi, en 2008, le cap des 800 commandes (Australie, Hollande, etc.). Son déploiement est un succès sur les théâtres opérationnels afghan et irakien ;

- le lancement d'une version de transport logistique du Bushmaster, appelé Bushmaster Copperhead qui peut transporter une charge de 4 tonnes sur son plateau et bénéficie de toutes les qualités du Bushmaster.

En ce qui concerne les systèmes de protection active pour véhicule, Thales a effectué les premiers essais dynamiques d'un tel dispositif dans le cadre du programme de démonstration Shark confié à Thales par la DGA.

Dans le domaine des systèmes soldat, au Royaume-Uni, Thales a fourni, dans le cadre d'un programme d'équipement urgent (« crash programme »), le système MILTRAK, système compact et léger qui permet aux fantassins d'améliorer leur connaissance du terrain et de s'orienter lors de combats rapprochés. Il s'intègre dans le programme global FIST (Future Integrated Soldier Technology) pour lequel Thales est par ailleurs maître d'œuvre.

En Australie, afin d'améliorer encore la protection des soldats, Thales s'est vu confier la nouvelle génération du système d'arme Austeyr F88 dans le cadre du programme Land 125.

4.2.3. Armes et munitions

En 2008, Thales a remporté à l'export des contrats majeurs pour la fourniture de son système mortier embarqué sur véhicule (2R2M) dont un pour le Sultanat d'Oman et l'autre en Italie. Ce système d'appui feu est intégrable à tout type de véhicule blindé et déployé très rapidement en cas de nécessité.

La co-entreprise, créée en 2008, entre Diehl Junghans et TDA T2M a atteint ses objectifs dès la première année et se positionne dès à présent comme un acteur majeur du domaine des fusées et munitions.

4.3. Services et soutien aux missions

Dans ce segment en plein développement, l'année 2008 a été marquée par la notification de plusieurs commandes significatives.

Tout d'abord, Thales et l'Agence NC3A⁽¹⁾ (Consultation Command and Control Agency) de l'OTAN ont signé plusieurs avenants majeurs au contrat « SATCOM & CIS services to support ISAF extension » initié en décembre 2006. Ces extensions au contrat initial donnent à Thales mission d'accroître fortement les capacités du réseau de communication de l'OTAN en Afghanistan afin d'accueillir 50 % d'utilisateurs en plus. Par ailleurs, Thales s'est également vu confier la responsabilité d'opérateur logistique de bout en bout pour le transport depuis la France jusqu'aux sites d'implantation des éléments de ce réseau.

Thales a signé un accord avec la NAMSA, l'agence d'entretien et d'approvisionnement de l'OTAN, pour la fourniture

de d'un banc de maintenance multicaméras optroniques (Sophie, Sophie LR, Sophie MF, Catherine XP). Ce banc est co-financé par la NAMSA et le Luxembourg et mis à disposition des pays de l'OTAN.

C. NAVAL

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Thales est l'un des tout premiers industriels mondiaux du domaine naval militaire. Positionné sur l'ensemble de la chaîne de valeur, son offre va de la fourniture d'équipements de détection (sonars, radars, systèmes électro-optiques, etc.), de communication et de guerre électronique, à la réalisation de systèmes d'armes, en passant par l'intégration de systèmes de combat jusqu'à la maîtrise d'œuvre d'ensemble de navires armés. Le Groupe est également présent dans le domaine de la sauvegarde maritime et des services aux Marines. Avec des implantations industrielles dans treize pays – dont les plus importantes sont aux Pays-Bas, en France, en Australie, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Corée – les activités navales de Thales ont équipé plus d'une cinquantaine de Marines dans le monde.

2. ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Aux États-Unis, les grands acteurs industriels navals ont mené, ces dernières années, une stratégie commerciale export beaucoup plus offensive, visant tous les marchés.

En Europe, l'industrie navale militaire reste fragmentée, essentiellement nationale, avec des industries domestiques extrêmement dépendantes des commandes étatiques nationales, ayant des profils variés :

- des groupes essentiellement constructeurs de navires et intégrateurs, tels le français DCNS, l'italien Fincantieri et l'espagnol Navantia ;
- des industriels avant tout électroniciens et « systémiers », comme Thales et Finmeccanica ;
- et deux groupes « verticalisés » (à la fois chantier naval et électronicien), BAE Systems au Royaume-Uni qui s'est rapproché de VT, et TKMS en Allemagne après l'acquisition d'Atlas Elektronik. Le rapprochement Thales-DCNS contribue également à la verticalisation de l'industrie européenne ;
- par ailleurs, on constate une activité croissante des chantiers polonais, roumains et bulgares, y compris en sous-traitance d'activités des chantiers ouest-européens.

Le nombre encore élevé des industriels du naval militaire en Europe, dans un contexte généralisé de contrainte budgétaire, plaide en faveur d'une concentration de ce

(1) Agence de consultation, commandement et contrôle de l'Otan.

secteur, à laquelle Thales participe activement, comme en témoigne le rapprochement avec DCNS et l'accord de coopération entre Thales, DCNS et Finmeccanica dans le domaine des systèmes d'armes sous-marines pour donner naissance à un des acteurs majeurs dans ce domaine.

Dans le reste du monde, les acteurs navals sur le marché export sont essentiellement les chantiers et industriels russes. À noter, le rôle grandissant des chantiers navals chinois, des industriels et chantiers coréens, singapouriens et australiens et, dans une moindre mesure, indiens et turcs.

3. AXES DE DÉVELOPPEMENT

En termes géographiques, Thales poursuit sa consolidation sur les marchés européens grâce à l'acquisition des activités logicielles de sécurité et surveillance maritimes de Barco-Orthogon en Allemagne renforçant ainsi son offre dans le domaine de la sauvegarde maritime. De même le Groupe poursuit son développement aux États-Unis, notamment grâce à sa participation dans la société commune DRS Sonar Systems. En France, et à l'export à partir de la France, le rapprochement de Thales et de DCNS a permis de nouveaux succès, comme le confirme le récent accord stratégique sur les sous-marins au Brésil. Dans le domaine des services navals, Thales soutient sa politique d'implantations locales et de proximité client sur l'ensemble des continents.

En termes d'offre, Thales s'attache à développer une politique de produits répondant aux besoins du marché pour grandes et petites plates-formes navales, et dans le souci permanent d'optimiser coûts et performances. En témoigne, par exemple, l'évolution vers des solutions « compactes », tel que le très innovant mât intégré. Sur la base d'une architecture ouverte, qui permet l'interopérabilité et l'évolutivité des systèmes, et d'interfaces hommes-machines (IHM) toujours plus évoluées, Thales complète le développement de systèmes complexes dans les domaines suivants : l'aide à la décision, le partage de l'information, l'élaboration de la situation tactique pour des interventions coordonnées en temps réel, la détection ou l'action (radars côtiers, drones navals de surface et sous-marins systèmes optroniques, sonars, missile Crotale NG).

4. REVUE DES ACTIVITÉS

L'offre navale de Thales couvre les quatre grands domaines de compétence suivants :

- **maîtrise d'œuvre d'ensemble** : développement et conduite de programmes complets pour différents types de bâtiments ;

- **activités navales de surface** :

- systèmes d'information, de commandement et de gestion de combat, intégration de tout type de senseurs (radars, sonars, communication, optronique, guerre électronique) et intégration de tout type de systèmes d'armes (missiles, torpilles canons, etc.),
- sauvegarde maritime (gestion du trafic maritime, protection des sites sensibles, surveillance côtière, coordination des opérations) ;

- **activités sous-marines** : systèmes sonars pour tout type de plates-formes (sous-marins, bâtiments de surface, hélicoptères, drones) et pour tout type d'activités (surveillance navale, lutte sous la mer, chasse aux mines, sécurité civile) ;

- **services navals** : soutien de flottes, maintien en conditions opérationnelles et opérations de modernisation et de carénage.

4.1. Maîtrise d'œuvre d'ensemble de navires armés

Thales mobilise son expertise reconnue dans de nombreux domaines – définition de concepts, architecture et ingénierie navals, gestion de programmes, intégration systèmes, mise en service, et essais – pour fournir des navires armés complets. Le Groupe conduit cette activité depuis ses sites industriels implantés au Royaume-Uni et en Australie.

Au Royaume-Uni, la commande phare du CVF permet à Thales, membre fondateur de l'Alliance de maîtrise d'œuvre d'ensemble (ACA – Aircraft Carriers Alliance), de confirmer sa responsabilité directe dans la conception de la plate-forme (*Design Authority*), des systèmes d'énergie et de propulsion, ainsi que des opérations aéronavales. Thales joue également un rôle important dans les systèmes de mission où il a la charge de la partie communication navale.

En Australie, le Groupe a poursuivi en 2008 les travaux de modernisation complexe engagés sur quatre frégates FFG7. Les deux premières ont reçu en novembre l'acceptation définitive du client. La livraison de la troisième s'est faite en 2008, la quatrième est prévue début 2009.

Par ailleurs, en novembre 2008 Thales s'est vu confier par le ministère de la Défense lituanien la maîtrise d'œuvre du programme de réactivation de deux anciens chasseurs de mines de la classe *Hunt* initialement mis en œuvre au sein de la Royal Navy britannique.

4.2. Activités navales de surface

Les systèmes navals nécessaires à l'accomplissement des missions opérationnelles continuent de faire l'objet d'une demande soutenue.

Thales fournit des systèmes de combat de surface répondant à des besoins très variés. Ses « solutions systèmes » assurent les fonctions de surveillance, de commandement et de lutte, et sont capables de mettre en œuvre des systèmes d'armes de différentes origines, aussi bien européennes qu'américaines. Le système de gestion de combat *Tacticos*, issu d'une longue tradition qui a permis d'équiper plus de 450 bâtiments au cours des 40 dernières années, continue d'être régulièrement amélioré et sait intégrer les dernières demandes opérationnelles. Ainsi, une nouvelle gamme plus compacte, adaptée aux plates-formes de petite taille, est en cours de développement.

Dans le domaine des senseurs radars, Thales dispose de la plus vaste gamme, dont le radar de surveillance *SMART-S Mk2* spécialement conçu pour les environnements côtiers, les radars multifonctions *APAR* et *Herakles* (sélectionné sur *FREMM*); le radar de nouvelle génération à moyenne portée *MRR 3D NG* et enfin le radar longue portée *SMART-L*, désormais standard européen puisqu'à bord de toutes les frégates antiaériennes européennes de nouvelle génération, qui seul peut offrir la capacité navale antimissiles balistiques (TBMD/ Theatre Ballistic Missile Defence). Thales a aussi développé une solution radicalement innovante, le mât modulaire intégré qui, en faisant appel aux toutes dernières technologies, rassemble tout type de senseurs (radars, communications, optronique, IFF...) dans une seule structure homogène et furtive. La Marine Royale néerlandaise l'a déjà choisi pour équiper ses quatre nouveaux patrouilleurs de haute mer.

Par ailleurs, Thales dispose également d'équipements aéronautiques et interarmes, de systèmes de communications navales, d'équipements optroniques, de guerre électronique et du système de missiles Crotale à lancement vertical.

Au cours de l'année 2008, Thales a gagné notamment un contrat pour équiper 3 patrouilleurs multimitraillages de la Marine Royale marocaine avec un système complet comprenant senseurs, systèmes de gestion de combat (*Tacticos*) et guerre électronique. Thales modernisera aussi les systèmes des OPV⁽¹⁾ de la marine thaïlandaise.

Enfin, dans le secteur de la sauvegarde maritime, Thales a consolidé son offre en 2008 à travers l'acquisition des activités de sécurité et de surveillance maritimes de Barco-Orthogon, et a passé un accord de coopération commerciale avec Zenitel (Belgique). En France, dans le cadre du projet SECMAR, labellisé par le Pôle de Compétitivité Mer Paca⁽²⁾, Thales lance la phase de développement pour sécuriser le Port de Marseille face aux menaces maritimes. Par ailleurs, à travers sa participation aux programmes de la Commission Européenne, et aux côtés de ses partenaires européens Thales joue un rôle

actif dans la promotion et la mise en œuvre du concept de gestion intégrée de l'espace maritime européen (SEASAME).

4.3. Équipements et systèmes sous-marins

Le marché demeure porteur dans ce domaine, non seulement grâce aux programmes et projets concernant les flottes de surface, comme les *FREMM*, mais aussi dans le domaine des sous-marins, avec notamment le programme français de sous-marins nucléaires d'attaque de nouvelle génération Barracuda et celui de sous-marins conventionnels Scorpene vendu à l'export en Inde et offrant de nouvelles perspectives au Brésil. La demande est également soutenue pour les programmes de plates-formes aéroportées, notamment les programmes d'hélicoptères de lutte anti-sous-marine, conduits en Amérique du Nord et en Europe.

Pour les opérations sous-marines, Thales dispose de la gamme complète de sonars : sonars remorqués pour bâtiments de surface, sonars de coque pour sous-marins (SNA et SNLE), sonars trempés aéroportés, sonars pour torpilles. Le tandem « sonar remorqué type 2087 et sonar trempé type *Flash* », se révèle particulièrement efficace dans la lutte anti-sous-marine (« ASM »). De toute dernière génération, le sonar compact *Captas Nano* vient compléter la gamme des sonars remorqués.

Thales est aussi présent dans le domaine des périscopes et des mâts optroniques non pénétrants et a ainsi, développé le système de vision de la nouvelle classe de sous-marins britanniques *Astute*.

Dans le domaine de la guerre des mines, Thales développe une offre dans le segment innovant des drones sous-marins en coopération avec divers constructeurs européens et asiatiques. Première génération de cette nouvelle famille d'équipements robotisés, les UUV⁽³⁾ sont d'ores et déjà disponibles à la mer.

L'objectif moyen terme est de pouvoir envoyer sur zone des AUV⁽⁴⁾. Ainsi, dans le cadre de ces évolutions et du projet ASEMAR, inscrit dans le Pôle de Compétitivité Mer Bretagne, Thales développe le *DUBM44* qui a fait ses premiers essais en mer.

Autre axe fort de développement : l'optimisation des interfaces hommes-machine grâce à un nouveau processus de validation des prototypes permettant d'intégrer en temps réel les spécifications et données du client.

En 2008, le Groupe a signé plusieurs contrats d'importance dans le domaine des activités sous-marines sur tous

(1) Off-Shore Patrol Vessel.

(2) Provence-Alpes-Côte d'Azur.

(3) Underwater Unmanned Vehicles.

(4) Autonomous Underwater Vehicles.

les continents. En France, il a notamment été retenu pour équiper les sous-marins Barracuda de ses sonars Sycobs. En Italie, Thales fournira les sonars de quatre frégates FREMM supplémentaires.

Au Royaume-Uni, Thales a reçu un important contrat pour la fourniture d'un système sonar 2076 destiné à équiper le quatrième sous-marin de classe *Astute*.

En Norvège, le premier des 7 sonars de coque TSM2022 Mk3 devant équiper les chasseurs de mines de la classe *Oksoy* a passé avec succès les tests à la mer.

Aux États-Unis, DRS Sonar Systems (DRSS), société commune entre Thales et DRS, confirme son avancée significative sur le marché américain : la nouvelle entité a signé le lot 6 de sonars trempés ALFS pour les hélicoptères multi-missions de l'US Navy *MH60R*.

En Équateur, via les chantiers chiliens Asmar, Thales fournira la suite sonar compacte *S-Cube* pour la modernisation des sous-marins de la classe 209 de design allemand.

En Inde, au début 2008, Thales s'est vu attribuer un contrat majeur pour la fourniture et l'intégration d'un système complet de chasse aux mines pour quatre dragueurs de mines dont il assure déjà une partie de la modernisation avec des systèmes de dragage. On notera qu'en Indonésie, Thales livre avec six mois d'avance le troisième sonar *Kinglip* destiné aux corvettes *Sigma*.

Enfin, dans le domaine des torpilles, Eurotorp, le GEIE⁽¹⁾ constitué entre Thales, DCNS et WASS (filiale de Finmeccanica), a mené avec succès en 2008 en France et en Australie des essais de tirs de la torpille légère *MU90*. De son côté, la torpille lourde *Artemis* a fait l'objet d'un contrat entre Thales et DCNS afin d'équiper tous les sous-marins de la marine française (SNA et SNLE).

4.4. Services navals

La demande de services navals – contrats de soutien global, assistance technique, modernisation des équipements et des systèmes, réparation, formation, etc. – s'est accrue au cours des dernières années, à mesure que les Marines procèdent, comme cela se pratique déjà dans d'autres secteurs de la défense, à l'externalisation d'une partie de leurs activités ou à la mise en œuvre de contrats basés sur des engagements de disponibilité.

Initialement centrée sur la seule maintenance des équipements électroniques installés, l'offre Thales de services navals s'étend progressivement au maintien en condition opérationnelle (MCO) d'autres équipements. Ainsi, en 2008, Thales a

signé un accord avec le ministère de la Défense britannique pour redéfinir le périmètre de la deuxième phase du contrat « CLS⁽²⁾ » de dix ans concernant le support en service des principaux systèmes sonar de la Royal Navy. Le contrat est élargi à l'ensemble des équipements constituant ces systèmes.

En France, Thales mène de nombreux programmes de soutien en étroite collaboration avec DCNS : par exemple, le soutien des 13 chasseurs de mines tripartites (CMT) avec engagement de disponibilité, les nouveaux programmes FREMM incluant le soutien logistique intégré des frégates, le soutien initial pendant les 6 premières années de service du premier sous-marin *Barracuda* et enfin *Cap 2008*, le grand programme de renouvellement de tous les contrats de soutien des bâtiments de la Marine nationale.

Enfin, en Australie, Thales a signé un contrat de soutien des chasseurs de mines australiens.

L'activité Services Navals s'appuie sur l'ensemble des compétences de toutes les filiales du Groupe pour mieux saisir les nouvelles opportunités commerciales et en optimiser les synergies.

4. SÉCURITÉ

A. SÉCURITÉ

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

En s'appuyant sur ses bases technologiques et commerciales développées dans les domaines de la défense et de l'aéronautique, Thales a fait le choix de se développer vers les métiers de la sécurité dans le domaine civil selon deux axes :

- répondre aux attentes des pouvoirs publics, en développant des solutions pour la surveillance et le renseignement, des systèmes identitaires ;
- contribuer à la sûreté de fonctionnement et à la sécurisation des grandes infrastructures critiques que sont les réseaux ferroviaires, les réseaux d'énergie, les sites sensibles, les systèmes d'information des banques.

Intégrateur de systèmes, Thales se différencie par son portefeuille de technologies et de compétences clés pour la sécurité des systèmes d'information et de communication, l'identité numérique, la sécurité physique électronique, la surveillance et les environnements synthétiques.

(1) Groupement Européen d'Intérêt Économique.

(2) Contract of Logistic Support.

Pour mieux répondre à la demande de réseaux plus sûrs et plus intelligents d'approvisionnement énergétique sécurisé, de protection des personnes contre le terrorisme, le crime et l'usurpation d'identité, Thales a structuré son offre de produits, de solutions et de services autour de quatre grands segments de marché : le transport terrestre, les infrastructures critiques, les administrations, l'industrie & la finance.

Le domaine Sécurité comprend également une offre de composants et sous-systèmes destinée à deux domaines de haute technologie, l'amplification de puissance et l'imagerie médicale.

2. POSITIONNEMENT

Thales est un des principaux acteurs mondiaux dans les domaines des systèmes ferroviaires urbains dans le segment des technologies radio (CBTC), de l'ETCS (European Train Control System – Système européen de contrôle ferroviaire) pour les grandes lignes et pour les centres de contrôle et de supervision.

Ses principaux concurrents sont les sociétés ferroviaires Siemens, Alstom, Ansaldo et Bombardier et les sociétés spécialisées comme Invensys ou Cubic (ticketing).

Thales propose, par ailleurs, une offre de sécurité des infrastructures critiques et se concentre sur la sécurisation des infrastructures énergétiques et des aéroports. Ses principaux concurrents sont des sociétés comme Honeywell, Siemens, EDS ou Indra.

Sur le segment des administrations, Thales est également un acteur clé dans le domaine des solutions et produits de chiffrement et dans la sécurité des systèmes d'information et de communication. Il répond aussi aux besoins de ses clients institutionnels en matière de formation, à travers une offre très large de simulateurs et d'applicatifs de gestion d'environnements synthétiques.

La concurrence est multiple, avec des acteurs issus, du monde de la défense comme Lockheed Martin, EADS, Northrop Grumman, des sociétés du secteur informatique civil comme KSA, Logica ou Safenet, ainsi que des acteurs de niche (CAE pour les simulateurs, par exemple).

Thales opère également dans le domaine de la simulation, composante critique de la sécurité des transports aériens et terrestres, notamment dans la formation et l'entraînement des pilotes d'aéronefs et des conducteurs de poids lourds et sur le marché du transport terrestre.

Enfin, Thales décline son offre de sécurité des systèmes d'information vers le marché des entreprises industrielles et financières.

3. AXES DE DÉVELOPPEMENT

Le monde d'aujourd'hui est sans cesse plus ouvert : la mondialisation décuple la mobilité des personnes comme les flux de capitaux, de biens, de services et de données. Mais ce monde plus ouvert est un monde plus vulnérable.

Les sociétés contemporaines apparaissent notamment plus vulnérables aux défaillances des grandes infrastructures critiques : réseaux de transport, réseaux d'énergie, systèmes d'informations. Elles sont également exposées à de nouvelles menaces contre lesquelles des réponses adaptées doivent être opposées, en complément des moyens de défense institutionnels : trafics, terrorisme, attaques cybernétiques, défaillance des États, etc.

Dans ce contexte, la demande de solutions de sécurité⁽¹⁾ et de sûreté⁽¹⁾ pour les biens et les infrastructures, comme pour les personnes, est en forte croissance, tant dans les transports de personnes et de marchandises ou dans la distribution de l'énergie, que dans les échanges d'information, en particulier pour les transactions bancaires ou les réseaux de communication.

Par ailleurs, les gouvernements et les autorités internationales multiplient les normes et dispositifs réglementaires relatifs à la sécurité, pour répondre aux évolutions sociologiques, économiques et technologiques. Autant de facteurs qui contribuent fortement à l'essor du marché.

Thales a pour ambition de devenir l'un des principaux industriels mondiaux de l'intégration des systèmes d'information critiques, et des services associés, répondant aux besoins croissants de sûreté et de sécurité civiles. Cette ambition est fondée à la fois sur ses compétences techniques de premier plan en matière d'intégration de systèmes complexes et sur la légitimité et la crédibilité que lui confèrent son expérience et son positionnement sur les marchés de la défense et de l'aéronautique.

L'offre du Groupe dans ce domaine associe généralement les besoins de sécurité et de sûreté, traités conjointement, selon une approche intégrée « de bout en bout » :

- l'offre de **sécurité** recouvre la mise en œuvre de dispositifs de surveillance, d'analyse, d'alerte et de protection des personnes, des données et des infrastructures critiques, contre les actes de malveillance « exogènes » ;

(1) Le terme de « sécurité » est généralement utilisé lorsqu'il s'agit de protéger les personnes et les biens contre des attaques délibérées et malveillantes ; celui de « sûreté » s'emploie davantage dans le sens de fiabilité du fonctionnement d'une installation ou d'un système.

- l'offre de **sûreté** consiste à fiabiliser le bon fonctionnement d'une infrastructure ou d'un système critique, dont le dysfonctionnement « endogène » (incident technique, panne, accident...) ne permettrait pas d'assurer la continuité des services prévus. Elle limite également les risques physiques encourus par les opérateurs et utilisateurs, ainsi que les dommages qui pourraient être causés aux infrastructures et à leur environnement.

4. REVUE DES ACTIVITÉS

4.1. Transport terrestre

Thales fournit des solutions sécurisées de signalisation ferroviaire, de contrôle – commande et de protection des infrastructures de transport (grandes lignes ferroviaires, transports urbains, réseaux routiers et autoroutiers), ainsi que des systèmes de billettique et de contrôle d'accès pour les passagers et des systèmes d'informations sécurisés qui augmentent l'efficacité du transport ferroviaire.

Afin de répondre aux besoins de proximité de ses clients, Thales a développé un **réseau mondial de centres d'intégration**, regroupant et consolidant les capacités d'intégration de systèmes du Groupe, dans des pays à forte croissance. Ce réseau est actuellement implanté à Dubaï, Florence, Lisbonne, Londres, Madrid, Mexico, Shanghai et Sydney. D'autres centres seront prochainement créés en Autriche, Arabie Saoudite, Algérie et Roumanie.

Parmi les grands contrats de 2008 dans ce domaine :

Signalisation

Thales prouve une nouvelle fois la dimension internationale de cette activité, grâce aux derniers contrats remportés en Asie et en Europe, mais aussi en Amérique du Nord et en Afrique, marchés au fort potentiel de croissance :

- lignes à grande vitesse en Espagne, Cordoba-Malaga, Madrid-Segovia-Valladolid ;
- première implantation outre-atlantique sur une ligne de train de banlieue du système ETCS ;
- grandes lignes en Algérie, Bulgarie, Finlande, Grèce, Mexique, Corée, Hambourg ;
- la mise en service simultanée des lignes 6, 8 et 9 du métro de Shanghai.

Supervision et sécurité

Les activités de Thales s'étendent également en Europe avec la fourniture du système intégré de communication

et de supervision SCADAsoft pour le réseau de métro de Newcastle en Angleterre, la fourniture de l'ensemble de l'infrastructure de télécommunications de la nouvelle ligne ferroviaire « East London », et la sécurisation du nouveau métro entièrement automatisé de Thessalonique en Grèce.

En Inde, Thales a été choisi par DMRC (Delhi Metro Railway Corporation) pour fournir et installer son système d'information des voyageurs (APIS) et ses unités Master Clock dans 74 stations du métro de Delhi.

L'exécution du contrat a déjà commencé, avec mise en service dans trois stations, et devrait s'achever fin 2010.

2008, a été l'année de la mise en service des projets de Caracas, de Bergen, du Chili, du Venezuela et d'Italie.

Ticketing

Dans le domaine de la billettique, des projets majeurs d'interopérabilité ont été signés : la ville de Toronto a choisi les systèmes de billettique intégrés sécurisés Thales pour ses réseaux d'autobus, de tramways et de trains de banlieue.

En Afrique du Sud, la future ligne de train express régional Gautrain, qui reliera Johannesburg à Pretoria, sera équipée d'une solution de billettique sans contact, ouverte à d'autres services tels que l'accès aux parkings des stations et aux bus de réseaux.

En Australie, le contrat de conception et de mise en œuvre du programme de péage « free flow » de Queensland Motorways Limited. Ce programme prévoit le déploiement de systèmes de péage automatique sur plusieurs routes d'accès à Brisbane (Logan Motorway, Gateway Extension et Gateway Bridge).

4.2. Administrations

La demande des administrations civiles en matière de sécurité recouvre principalement des systèmes de sécurité (cartes d'identité biométriques, passeports biométriques, centres de commandement pour la police, les pompiers, etc.), des plates-formes de confiance pour l'administration électronique (« e-government ») mais aussi des solutions globales de sécurité urbaine qui incluent des systèmes de vidéo-protection et qui couvrent les menaces les plus diverses, notamment les catastrophes industrielles et naturelles, les troubles sociaux et les attentats terroristes.

Le principe est de déployer des systèmes intégrés afin de gérer les incidents et de coordonner la gestion des urgen-

ces entre les différents acteurs (polices, pompiers, SAMU, opérateurs privés, etc.). Ces systèmes permettent de partager, d'échanger, de faire converger des informations provenant de sources multiples à travers un centre d'opération et de contrôle intégré qui garantit l'analyse de ces informations et qui propose une aide à la prise de décision notamment en optimisant le flux de personnes.

La mise en place par les administrations de systèmes d'identification sécurisés est un enjeu majeur.

Les systèmes de production et de contrôle des documents identitaires de Thales sont aujourd'hui mis en œuvre dans plus de 25 pays, et ont à ce jour généré plus de 200 millions de documents et 150 millions d'empreintes digitales.

En 2008, le Groupe a ainsi été sélectionné au Royaume-Uni pour fournir les cartes d'identité des « critical workers » (Civil Workers Identity Cards) et au Maroc, la carte nationale d'identité sans contact à puce a été déployée à l'échelle du pays.

Enfin, face à leur complexité et aux menaces de cyber-attaques, Thales sécurise les systèmes d'information et de communication critiques de nos clients en leur assurant la confidentialité, l'intégrité, l'authentification et la non répudiation des transactions, depuis le niveau sensible mais non classifié jusqu'au niveau Secret Défense.

Thales a développé une offre de « bout en bout », reposant sur des équipements tels que des chiffreurs de réseaux, des dispositifs de sécurité pour les systèmes d'information, des produits de téléphonie sécurisée ainsi qu'un support à l'installation et à la maintenance.

Cette offre a été renforcée par l'acquisition en 2008 de la société britannique N-Cipher.

Les clients Thales comptent les ministères de la Défense de France, de Norvège, du Royaume-Uni, des États-Unis, les ministères des Finances, de la Justice, de l'Intérieur en France, Norvège, Royaume-Uni, Australie, Arabie Saoudite, États-Unis, ainsi que les grandes banques et émetteurs de cartes bancaires (Visa, MasterCard, Amex, JCB, Diners, etc.), EMVCo (organisme d'évaluation réunissant JCB International, MasterCard Worldwide et Visa), les bourses de Hong Kong ou du Caire.

4.3. Infrastructures critiques

Thales cible tout particulièrement les projets de contrôle-commande et de protection des infrastructures dans les domaines de l'énergie (transport et distribution de pétrole

et gaz), des aéroports et des autres sites sensibles.

Les carburants vitaux de nos sociétés, gaz et pétrole, suivent quatre grandes étapes avant d'arriver au consommateur : la production, le raffinage, le transport et la distribution. Thales est présent sur toute la chaîne pétrolière et gazière et apporte deux grandes familles de solutions :

- les systèmes de sécurité (des personnes, des biens et des systèmes d'information) et de sûreté :

Thales permet aux opérateurs de contrôler l'accès à leurs plates-formes et de localiser à tous moments les membres de leurs équipes. Les solutions Thales assurent la surveillance des champs pétrolifères ou gaziers via un système associant vidéo, radar, sonar et « tracking ». La supervision des fonctions de sûreté et sécurité est réalisée par un centre de contrôle qui optimise la réponse aux risques détectés par un système de surveillance aéromaritime ;

- les systèmes de supervision de processus :

Thales intervient essentiellement à l'étape transport pour le pilotage des milliers de kilomètres d'oléoducs ou gazoducs terrestres, ou en amont, pour l'exploitation des réseaux de collecte sur les lieux de production.

La tendance que l'on voit émerger chez les opérateurs est de vouloir rapprocher ces deux dimensions pour gagner en réactivité et en compétitivité. La convergence est maintenant facilitée par la part croissante des technologies de l'information et de communication dans chacun de ces systèmes.

Parmi les grands contrats de 2008 dans ce domaine :

En Algérie dans le domaine du pétrole-gaz auprès d'un des plus importants opérateurs mondiaux, Thales a remporté 3 nouveaux contrats : la sécurité de la zone industrielle de Skikda, la mise en sûreté des oléoducs de l'ouest du pays et la protection du gazoduc installé dans le sud du pays.

En France, Thales a réalisé pour RTE (Réseau Transport Électricité) une solution globale de supervision des équipements de sécurité périmétrique du système d'information industriel. La livraison complète du système a été réalisée en 2008, tout en assurant la continuité de service et en garantissant le transport de l'électricité en toute sécurité et dans les meilleures conditions.

Parmi nos clients :

Toutes ces solutions sont déployées par les équipes Thales sur de nombreux sites au Moyen-Orient, en Russie, Asie centrale, Europe, Afrique, auprès des opérateurs pétroliers internationaux (ENI, Repsol, Total, Shell...) ou nationaux (Gaz

de France, Gazprom, Pemex, Petrobras, Sonatrach) et des sociétés d'ingénieries spécialisées (Engineering Procurement Construction Installation, Stroytransgaz, Saipem, Technip).

Par ailleurs, Thales est actif sur le marché de l'industrie et de la finance. Ce marché concerne les services d'infogérance (« outsourcing ») pour les systèmes d'information critiques (industries de haute technologie, aéronautique, espace, banque et finance) et les services de formation (simulateurs pour la formation des pilotes, etc.) Thales fournit également des systèmes de chiffrement et de sécurisation des systèmes d'information et de communication, qui intéressent également les grandes sociétés industrielles et les institutions financières.

B. COMPOSANTS ET SOUS-SYSTÈMES

L'offre **composants et sous-systèmes**, destinée à l'amplification de puissance et l'imagerie médicale, s'articule autour de deux grandes familles de produits :

- les tubes électroniques et les émetteurs, destinés à amplifier la puissance radiofréquence ou hyperfréquence pour des applications de pointe dans des domaines tels que l'espace, les télécommunications, la défense, la diffusion radio et TV, les grands instruments scientifiques, la sécurité et diverses applications industrielles ;
- les détecteurs de rayons X, qui contribuent à l'excellence de la qualité d'image des équipements de radiologie pour assurer la précision des diagnostics ainsi que l'assistance indispensable aux interventions chirurgicales les plus complexes, notamment cardiaques et vasculaires.

En 2008, Thales a maintenu ses positions de premier plan sur les marchés mondiaux, face à des concurrents américains et japonais, favorisés par le niveau de leurs devises.

Dans le domaine de l'espace, les performances des tubes et amplificateurs à onde progressive font de Thales le partenaire des grands opérateurs et fabricants de satellites. Thales équipe également les stations terrestres des liaisons montantes. Le Groupe a bénéficié de la bonne tenue du marché spatial et enregistré en 2008 un très bon niveau

de prises de commandes, incluant certains programmes spatiaux majeurs tels que Yahsat, WGS6 ou Astra.

Thales a également conclu en 2008 avec le Centre aérospatial allemand (DLR) un contrat portant sur la conception, la fabrication et l'intégration sur satellite d'un nouveau système de propulsion ionique destiné à démontrer les capacités opérationnelles d'une telle option.

Pour les systèmes de défense, Thales propose des émetteurs à tubes à onde progressive, utilisés dans les radars, les contre-mesures, les missiles et les liaisons de données. Thales a remporté en 2008 des succès significatifs, notamment en Asie.

Dans le domaine des grands instruments scientifiques, Thales fournit les sources d'amplification de puissance et d'énergie pour des applications de pointe comme la fusion thermonucléaire ou les synchrotrons. L'accélérateur de particules du CERN, qui utilise exclusivement des sources de puissance de Thales, a été mis en service cette année.

Dans le domaine de la radiologie médicale, l'activité de Thales a continué d'être soutenue au niveau mondial, notamment pour ses détecteurs radiographiques numériques associés à des solutions logicielles de traitement d'image. L'activité a été également très forte dans le domaine des détecteurs radiologiques conventionnels, grâce à d'importantes commandes de la part de GE Healthcare.

La co-entreprise Trixell, co-détenue par Thales (51 %), Philips et Siemens (24,5 % chacun), a réalisé de très bonnes performances en 2008, liées au succès de ses détecteurs numériques qui se sont imposés comme le standard technologique du marché. De nouveaux modèles ont été livrés cette année : l'URF, seul détecteur au monde capable d'être utilisé à la fois en mode Radiographie pour du diagnostic sur image et en mode Fluoroscopie très faible dose pour des examens longue durée temps réel sous X, ainsi que les premiers détecteurs numériques portables sans fil.

Enfin, Thales a déposé en janvier 2009 une offre publique d'achat amicale en vue de l'acquisition de CMT Medical Technologies Ltd, un important fournisseur de produits d'imagerie destinés à des fournisseurs d'équipements médicaux.

1. LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

A. Renseignements de caractère général sur la société	156
B. Assemblées générales	157
C. Renseignements sur le capital émis et sa répartition	158
D. Capital potentiel	160
E. Renseignements sur l'actionnariat	163
F. Information sur les conventions réglementées	173
G. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés (daté du 6 mars 2009)	176
H. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés (daté du 30 mars 2009)	179

2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

A. Composition du conseil d'administration	180
B. Rapport du Président à l'AG du 19 mai 2009 sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne	188
C. Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société THALES	201
D. Direction générale	202
E. Intéressement et participation	208
F. Commissaires aux comptes	209

3. INFORMATIONS BOURSIÈRES ET COMMUNICATION FINANCIÈRE

A. L'action Thales	210
B. Politique de communication financière	217
C. Autres titres de marché (titres de créances et obligations)	219

4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 19 MAI 2009

A. Ordre du jour	219
B. Projet de résolutions	220

1. LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

A. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL SUR LA SOCIÉTÉ

Dénomination sociale: THALES

Forme juridique

Thales est une société anonyme à Conseil d'administration régie par la législation française, notamment par le Code de commerce et certaines dispositions de la loi de privatisation du 6 août 1986 modifiée, tant que l'État détient plus de 20 % du capital.

Siège social

45, rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine – France
Téléphone: +33 (1) 57 77 80 00

Immatriculation

N° 552 059 024 au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre; code APE: 332 A.

Durée

La société a été constituée le 11 février 1918 pour une durée de 99 ans. Sa date d'expiration est fixée au 11 février 2017, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Objet social

La Société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays :

1. L'étude, la construction, l'installation, la maintenance, l'exploitation, la fabrication, l'achat, la vente, l'échange, l'apport ou la location de tous équipements, outillages, stations, appareils, articles ouvrés ou semi-ouvrés, matériaux, matières, composants, systèmes, dispositifs, procédés et, d'une manière générale, de tous produits concernant les applications de l'électronique dans tous les domaines.

À cet effet, le dépôt, l'achat, la vente, l'échange, l'apport, la concession ou l'exploitation de tous brevets d'invention, licences et marques de fabrique ou de commerce.

2. La recherche, l'obtention, l'acquisition, la cession, l'échange, l'apport, la location ou l'exploitation de toutes concessions ou entreprises publiques ou privées, la formation de personnel et la prestation de tous services se rapportant aux objets ci-dessus.
3. La création de toutes sociétés ou associations, ou la prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises dont l'objet serait similaire ou connexe à celui de la Société.
4. Et, généralement, toutes opérations et activités commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, aux objets énumérés ci-dessus.

Exercice social

D'une durée de douze mois, il commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre.

Les documents et renseignements relatifs à la société peuvent être consultés au siège social auprès du secrétariat du Conseil.

Répartition statutaire des bénéfices

Elle est effectuée conformément aux dispositions légales en vigueur. Les statuts prévoient que l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice écoulé a la faculté d'accorder à chaque actionnaire une option pour le paiement, soit en numéraire, soit en actions, de tout ou partie du dividende mis en distribution.

B. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

1. CONVOCATION ET CONDITIONS D'ADMISSION

Tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions qu'ils possèdent, ont le droit de participer aux assemblées générales d'actionnaires. Elles sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi; la date et le lieu, l'ordre du jour et le projet de résolutions de l'assemblée sont publiés dans les conditions prévues par la réglementation au moins 35 jours avant la date de l'assemblée (50 jours avant pour l'Assemblée du 19 mai 2009), la convocation définitive ayant lieu au plus tard 15 jours avant l'assemblée.

La participation aux assemblées générales, sous quelque forme que ce soit, est subordonnée à un enregistrement ou à une inscription des actions dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur.

L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation peut à tout moment céder tout ou partie de ses actions.

Cependant, conformément aux dispositions réglementaires, en cas de notification par l'intermédiaire teneur de compte à la Société d'une cession intervenue avant le 3^e jour ouvré à zéro heure, heure de Paris, précédant l'assemblée générale, la Société invalidera ou modifiera, selon le cas, le vote exprimé, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation.

Aucune cession ni aucune autre opération réalisée après le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la société, nonobstant toute convention contraire.

Le droit de vote et, par conséquent, le droit d'assister à l'assemblée générale, appartient à l'usufruitier dans les assemblées ordinaires et au nu-propiétaire dans les assemblées extraordinaires. Il appartient au propriétaire des titres remis en gage. Les copropriétaires indivis d'actions sont représentés aux assemblées par l'un d'entre eux ou par un mandataire commun, lequel, en cas de désaccord, est désigné en justice à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation, sous réserve

de ce qui est dit ci-après, concernant le droit de vote double, et des exceptions prévues par la loi.

2. DROITS DE VOTE DOUBLE ET EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Les actionnaires qui justifient d'une inscription nominative sur les registres de la société depuis deux ans au moins sans interruption, se voient conférer un droit de vote double aux assemblées générales pour chaque action ainsi détenue. Les actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes, pour lesquelles il bénéficie d'un droit de vote double, bénéficient également d'un droit de vote double dès leur attribution.

Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert (sauf par suite de succession *ab intestat* ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible).

Le droit de vote double peut être supprimé par décision de l'assemblée générale extraordinaire après un vote favorable de l'assemblée spéciale des détenteurs d'actions bénéficiant d'un droit de vote double.

Il n'existe pas de seuil statutaire de limitation des droits de vote.

Conformément à la loi, les actions détenues par la société elle-même sont privées du droit de vote.

3. DÉCLARATIONS RELATIVES AUX FRANCHISSEMENTS DE SEUILS STATUTAIRES

Toute personne physique ou morale qui vient à posséder une quantité d'actions égale ou supérieure à 1 % du capital social, ou à tout multiple de ce chiffre, doit, dans le délai de cinq jours de bourse à compter du franchissement du ou de ces seuils, informer la société du nombre total d'actions qu'elle possède.

Cette obligation d'information s'applique, dans les mêmes conditions, lorsque la participation du capital devient inférieure aux seuils mentionnés au paragraphe précédent.

En cas d'absence de déclaration, l'actionnaire est, dans les conditions et limites fixées par la loi, privé du droit de vote afférent aux actions dépassant le premier seuil non déclaré.

C. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL ÉMIS ET SA RÉPARTITION

Au 31 décembre 2008, le capital social est égal à 596 174 427 € divisé en 198 724 809 actions d'une valeur nominale de 3 €.

Conformément à la réglementation en vigueur, la société publie, chaque mois, sur son site Internet (www.thales-group.com, rubrique « Information réglementée ») l'information relative au nombre total de droits de vote et au nombre d'actions composant le capital social et transmet au diffuseur professionnel ce communiqué.

Les modifications du capital et des droits des actionnaires sont régies par la législation en vigueur.

Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. La tenue des comptes d'actionnaires nominatifs est assurée par la Société Générale (Département Titres & Bourse - 32 rue du Champ de Tir - BP 81 236 - 44312 Nantes cedex 3 - France).

Le capital social est entièrement libéré. Il comprend une action spécifique résultant de la transformation d'une action ordinaire appartenant à l'État français, décidée par le décret n° 97-190 du 4 mars 1997 en application de la loi de privatisation du 6 août 1986 (voir page 167).

1. ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Nature de l'opération	Primes d'apport, d'émission ou de fusion	Nombre d'actions créées	Montant nominal des variations de capital	Montant du capital	Nombre cumulé d'actions composant le capital
31 déc. 2003		2 673 002 421			515 592 876	171 864 292
Exercice 2004	Exercice d'options de souscription d'actions	102 150	4 500	13 500		
	Exercice de bons de souscription d'actions	4 171	176	528		
31 déc. 2004		2 673 108 742			515 606 904	171 868 968
Exercice 2005	Exercice d'options de souscription d'actions		40 523	121 569		
	Exercice de bons de souscription d'actions		372	1 116		
31 déc. 2005		2 674 037 324			515 729 589	171 909 863
Exercice 2006	Exercice d'options de souscription d'actions ou conversion d'OCEANE		96 945	290 835		
31 déc 2006		2 676 344 983			516 020 424	172 006 808
5 janv 2007	Augmentation de capital réservée à Alcatel Participations	925 000 000	25 000 000	75 000 000		
5 janv 2007		3 601 344 983			591 020 424	197 006 808
Exercice 2007	Exercice d'options de souscription d'actions	35 943 890	1 271 809	3 815 427		
	Exercice de bons de souscription d'actions	1 275 173	55 049	165 147		
31 déc 2007		3 638 564 046			595 000 998	198 333 666
Exercice 2008	Exercice d'options de souscription d'actions	9 586 050	391 143	1 173 429		
31 déc 2008		3 648 150 096			596 174 427	198 724 809

2. ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Au 31 décembre 2008, le montant total des droits de vote exerçables s'élevait à 272 656 720. Ce nombre tient compte des droits de vote double attachés aux actions inscrites au nominatif depuis au moins deux ans dans les conditions prévues par les statuts (voir ci-avant, page 157).

Comme mentionné plus haut, le nombre d'actions et de droits de vote est publié mensuellement sur le site de la société (www.thalesgroup.com, rubrique « Information réglementée »).

	Situation au 31/12/2008			Situation au 31/12/2007			Situation au 31/12/2006		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
TSA	44 562 623	22,43 %	32,69 %	44 562 623	22,47 %	32,62 %	44 562 623	25,91 %	35,61 %
Sofivision	8 108 283	4,08 %	5,95 %	8 108 283	4,10 %	5,93 %	8 108 283	4,71 %	6,48 %
État (dont une action spécifique)	2 022	--	--	2 022	--	--	2 022	--	--
Sogepa	1 081 256	0,54 %	0,79 %	1 081 256	0,55 %	0,79 %	1 081 256	0,63 %	0,87 %
Secteur public (a)	53 754 184	27,05 %	39,43 %	53 754 184	27,11 %	39,34 %	53 754 184	31,25 %	42,96 %
Alcatel-Lucent Participations	41 262 481 (b)	20,76 %	21,10 %	41 262 481	20,80 %	21,05 %	16 262 481	9,46 %	13,00 %
GIMD	10 277 043 (b)	5,17 %	5,12 %	10 277 043	5,18 %	5,11 %	9 827 043	5,71 %	5,39 %
Thales	3 743 382 (c)	1,88 %	--	2 932 229	1,48 %	--	3 134 701	1,82 %	--
Salariés	6 094 287	3,07 %	3,52 %	4 024 102	2,03 %	2,81 %	7 597 504	4,42 %	5,89 %
Autres actionnaires	83 593 432	42,07 %	30,83 %	86 083 627	43,40 %	31,69 %	81 430 895	47,34 %	32,76 %
Total général	198 724 809 (d)	100 %	100 %	198 333 666	100 %	100 %	172 006 808	100 %	100 %

(a) Aux termes du Pacte d'actionnaires (cf AMF 27-11-08), le « Secteur Public » comprend TSA et sa filiale Sofivision, à l'exclusion de Sogepa et de l'État directement.

(b) À la clôture de l'exercice, les participations d'Alcatel-Lucent Participations et de GIMD sont en cours d'acquisition par Dassault Aviation (cf communiqués du 19 décembre 2008).

(c) Dont 350 053 actions au porteur (dans le cadre d'un contrat de liquidité) et 3 393 329 actions au nominatif.

(d) Au cours de l'exercice 2008, 391 143 actions ont été créées jouissance 1-01-08 par exercice d'options de souscription d'actions.

3. PRINCIPALES OPÉRATIONS AYANT MODIFIÉ LA RÉPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En 2004, le nombre d'actions autodétenues s'est réduit à la faveur des opérations suivantes effectuées en fin d'année :

- en novembre et décembre, cessions directes ou par mandat de 1,2 million de titres ;
- en décembre, vente nette de 1,3 million de titres dans le cadre d'un contrat de liquidité ;
- en décembre, cession ou transfert d'environ 520 000 actions aux fonds communs de placement d'entreprise (FCPE) y compris actions gratuites, dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié.

Le capital autodétenu a ainsi été réduit à 3,83 % au 31 décembre 2004 (contre 5,59 % à fin décembre 2003).

En 2005, la part du capital flottant détenu par le public continue de s'accroître, à la faveur des opérations suivantes sur les actions autodétenues :

- environ 2 millions d'actions ont été cédées sur le marché par mandat ;

- environ 1 million d'actions ont été cédées dans le cadre d'un contrat de liquidité ;
- environ 300 000 titres ont été cédés aux salariés dans le cadre de levées d'options et, plus modestement, dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié.

Le capital autodétenu représente ainsi au 31 décembre 2005 1,84 % du capital.

En 2006, le nombre des actions autodétenues est resté relativement stable, les actions acquises n'ayant excédé les actions cédées que de 29 000 titres environ :

- environ 457 000 titres ont été achetés dans le cadre d'un contrat de liquidité ;
- environ 388 000 titres ont été cédés dans le cadre d'un contrat de liquidité ;
- environ 98 000 titres ont été cédés aux salariés dans le cadre de levées d'options.

Le capital autodétenu représente ainsi au 31 décembre 2006 1,82 % du capital.

En date du 11 août 2006, Capital Group International Inc. a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil légal de 5 % du capital et détenir 8 813 389 actions au porteur représentant autant de

INFORMATION DES ACTIONNAIRES

droits de vote. Ces chiffres représentaient respectivement 5,13 % du capital et 3,52 % des droits de vote de la Société, à la date de déclaration.

Au 31 décembre 2006, Capital Group International Inc. n'a pas déclaré avoir franchi ce seuil à la baisse.

Le 1^{er} janvier 2007, les obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes « OCEANE », émises en décembre 2001 pour un montant nominal de 500 M€, sont venues à échéance. Elles ont, pour la quasi-totalité, été remboursées en numéraire. L'impact de ce remboursement n'a donc affecté presque exclusivement que le capital potentiel.

Le 5 janvier 2007, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, réunie pour approuver les apports des activités de transport et de sécurité d'Alcatel-Lucent, a voté une augmentation de capital de 25 millions d'actions (représentant 15 % du capital de fin 2006), réservée à l'apporteur Alcatel-Lucent Participations.

La participation d'Alcatel-Lucent Participations dans le capital du Groupe est alors passée de 9,46 % au 31 décembre 2006 à 20,94 % au 5 janvier 2007. Par ailleurs, celle du Secteur Public a baissé de 31,25 % à 26,74 %. Enfin, le capital autodétenu a aussi été réduit à 1,56 % contre 1,82 % au 31 décembre 2006.

Au cours de l'année 2007, le nombre d'actions autodétenues s'est réduit à la faveur des opérations suivantes :

- 582 811 titres ont été cédés aux salariés dans le cadre d'exercices d'options d'achat d'actions ;
- 369 065 titres ont été acquis en direct sur le marché en août, septembre et décembre ;
- 11 274 titres ont été achetés dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Le capital autodétenu représente ainsi au 31 décembre 2007 1,48 % du capital.

Au cours de l'année 2008, le nombre d'actions autodétenues a augmenté à la faveur des opérations suivantes :

- 3 176 127 titres ont été acquis en direct tout au long de l'année ;
- 2 519 280 actions ont été cédées aux salariés dans le cadre de l'opération d'actionnariat salarié ;
- 1 271 294 titres ont été acquis dans le cadre d'un contrat de liquidité ;
- 1 020 515 titres ont été cédés dans le cadre d'un contrat de liquidité ;
- 96 473 actions ont été cédées au titre de levées d'options d'achat.

Le capital autodétenu représente ainsi au 31 décembre 2008 1,88 % du capital.

4. FRANCHISSEMENTS DES SEUILS LÉGAUX DÉCLARÉS EN 2008⁽¹⁾

En 2008, la Société n'a été informée d'aucun franchissement de seuil légal.

D. CAPITAL POTENTIEL

1. CAPITAL POTENTIEL MAXIMAL AU 31 DÉCEMBRE 2008

	En nombre d'actions de 3 euros nominal
Capital social au 31/12/2008	198 724 809
Options de souscription d'actions en vigueur	16 838 349
Plan du 12 juillet 2001 : 2 911 719 options à 42,18 €	
Plan du 2 juillet 2002 : 2 710 872 options à 40,97 €	
Plan du 1 ^{er} juillet 2003 : 1 652 517 options à 25,70 €	
Plan du 1 ^{er} juillet 2004 : 2 103 211 options à 29,50 €	
Plan du 30 juin 2005 : 2 026 349 options à 34,01 €	
Plan du 9 novembre 2006 : 2 173 991 options à 36,47 €	
Plan du 4 juillet 2007 : 1 571 870 options à 44,77 €	
Plan du 1 ^{er} juillet 2008 : 1 687 820 options à 38,50 €	
Capital potentiel maximal (+8,47 %)	215 563 158

2. TITRES EN CIRCULATION DONNANT ACCÈS AU CAPITAL (OBLIGATIONS, BONS ET OPTIONS)

Au 31 décembre 2008, hormis les exercices éventuels d'options de souscription, il n'existe aucun autre titre en circulation donnant accès immédiatement ou à terme au capital social.

Par convenance, bien qu'elles n'aient pas d'impact sur le capital potentiel, puisqu'elles portent sur des actions existantes, les options d'achat d'actions ont été présentées conjointement avec les options de souscription d'actions, dans ce paragraphe.

(1) Jusqu'à la date d'arrêté du présent document

Options d'achat et de souscription d'actions (« stock-options »)

Au 31 décembre 2008, sont en vigueur :

- 705 469 options d'achat d'actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 37,68 € ;
- 16 838 349 options de souscription d'actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 36,94 €.

2.1. Options d'achat d'actions

Date du Conseil ayant décidé l'attribution	25/11/ 2008	04/07/2007	13/11/2001	02/04/2001	10/05/2000	14/09/1999
Décote à l'attribution	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Période d'exercice (a)	du 25 nov. 2012 au 24 nov. 2018	du 4 juillet 2011 au 3 juillet 2017	du 13 nov. 2005 au 12 nov. 2011	du 2 avril 2005 au 1 ^{er} avril 2011 (b)	du 10 mai 2004 au 9 mai 2010 (b)	du 14 sept. 2004 au 13 sept. 2009
Prix d'exercice	38,50 €	44,77 €	42,18 € (c)	42,37 € (c)	37,72 € (c)	32,59 € (c)
Nombre d'options exercées depuis leur attribution	néant	néant	8 183	néant	103 696	965 207
Nombre d'options en vigueur au 31/12/2007 (d)	--	80 000	123 438	58 332	140 970	355 135
Options attribuées en 2008	73 900	--	--	--	--	--
Options exercées au 31/12/2008	--	--	--	--	9 552	86 451
Options annulées au 31/12/2008	--	--	3 694	15 908	10 701	--
Nombre d'options en vigueur au 31/12/2008, net des annulations (e) et des exercices	73 900	80 000	119 744	42 424	120 717	268 684
dont options exerçables au 31/12/2008	--	--	119 744	42 424	120 717	268 684
dont options en vigueur détenues au 31/12/2008 par :						
- le Président	--	80 000	--	--	--	--
- les autres membres du Comité exécutif	néant	néant	néant	néant	néant	79 540
Nombre de bénéficiaires des options en vigueur	12	1	323	4	41	46
dont membres du Comité exécutif (hors Président) au 31/12/2008	néant	néant	néant	néant	néant	4
Attribution globale aux dix premiers bénéficiaires (à la date du plan)	72 200	80 000	20 000	70 000	101 500	290 000

(a) Cas de la France. Information détaillée dans le paragraphe « Modalités d'exercice » ci-après.

(b) Différé d'exercice ramené de 5 à 4 ans par décision du conseil d'administration, le 12 juillet 2001.

(c) Prix d'exercice et quantités ajustés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur (art. 174-12 et 13 du Décret n° 67-236 du 23 mars 1967) en raison de la distribution de dividendes par prélèvement sur les réserves, postérieurement à la date d'attribution des options.

(d) Chiffre du plan 1999 modifié suite à ajustement identifié après la clôture des comptes.

(e) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le bénéficiaire et le groupe depuis la date d'attribution.

INFORMATION DES ACTIONNAIRES

2.2. Options de souscription d'actions

Date du Conseil ayant décidé l'attribution	01/07/2008	04/07/2007	09/11/2006	30/06/2005	01/07/2004	01/07/2003	02/07/2002	12/07/2001
Décote à l'attribution	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Période d'exercice (a)	du 01 juillet 2012 au 30 juin 2018	du 4 juillet 2011 au 3 juillet 2017	Du 9 nov. 2010 au 8 nov. 2016	du 30 juin 2009 au 29 juin 2015	du 1 ^{er} juillet 2008 au 30 juin 2014	du 1 ^{er} juillet 2007 au 30 juin 2013	du 2 juillet 2006 au 1 ^{er} juillet 2012	du 12 juillet 2005 au 11 juillet 2011
Prix d'exercice	38,50 €	44,77 €	36,47 €	34,01 €	29,50 €	25,70 €	40,97 € (b)	42,18 € (b)
Nombre d'options exercées depuis leur attribution	néant	néant	2 709	5 8079	262 412	1 078 424	221 039	182 240
Nombre d'options en vigueur au 31/12/2007 (c)	--	1 574 430	2 195 000	2 051 816	2 347 189	1 888 714	2 753 911	2 962 786
Options attribuées en 2008	1 688 070	--	--	--	--	--	--	--
Options exercées au 31/12/2008	--	--	2 709	12 134	151 867	224 733	--	--
Options annulées au 31/12/2008	250	2 560	18 300	13 333	92 111	11 464	43 039	51 067
Nombre d'options en vigueur au 31/12/2008, net des annulations (d) et des exercices	1 687 820	1 571 870	2 173 991	2 026 349	2 103 211	1 652 517	2 710 872	2 911 719
dont options exerçables au 31/12/2008	--	210	261 616	363 576	2 103 211	1 652 517	2 710 872	2 911 719
dont options en vigueur détenues au 31/12/2008 par:								
- le Président	80 000	--	80 000	80 000	100 000	100 000	102 954	83 718
- les autres membres du Comité exécutif	320 000	305 000	265 000	220 000	224 500	155 000	213 119	226 044
Nombre de bénéficiaires des options en vigueur	1 302	1 284	1 945	1 905	2 799	2 465	4 556	4 506
dont membres du Comité exécutif (hors Président) au 31/12/2008	15	14	12	12	11	6	10	11
Attribution globale aux dix premiers bénéficiaires (à la date du plan)	230 000	240 000	235 000	275 000	285 000	280 000	263 000	329 500

(a) Cas de la France. Information détaillée dans le paragraphe « Modalités d'exercice » ci-après.

(b) Prix d'exercice et quantités ajustés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur (art. 174-12 et 13 du Décret n° 67-236 du 23 mars 1967) en raison de la distribution de dividendes par prélèvement sur les réserves, postérieurement à la date d'attribution des options.

(c) Chiffres des plans 2001, 2002, 2003, 2004 et 2007 modifiés suite à ajustements identifiés après la clôture des comptes.

(d) En raison notamment de la rupture du contrat de travail entre le bénéficiaire et le groupe depuis la date d'attribution.

2.3. Modalités d'exercice des stock-options

Les options d'achat et de souscription d'actions Thales sont toutes attribuées pour une durée de dix ans à un prix d'exercice sans décote par rapport au cours de bourse.

Les options d'achat et de souscription consenties entre le 14 septembre 1999 et le 1^{er} juillet 2004 sont d'ores et déjà exerçables en totalité.

Les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées depuis le 30 juin 2005 suivent des calendriers d'ouverture progressive (« vesting ») sur quatre ans et deviennent exerçables comme suit :

- dans tous les pays, sauf en France, à hauteur de 37,5 % du nombre attribué dix-huit mois après leur attribution, puis, à hauteur de 6,25 % du nombre attribué à l'issue de chaque trimestre suivant, soit en cumul 100 % au terme des quatre années suivant la date d'attribution ;
- pour la France et pour tous les plans, en application de dispositions législatives spécifiques, les bénéficiaires salariés résidents fiscaux français et/ou soumis à la sécurité sociale française ne peuvent exercer aucune option avant le quatrième anniversaire de la date de leur attribution.

2.4. Attributions et exercices d'options au 31 décembre 2008

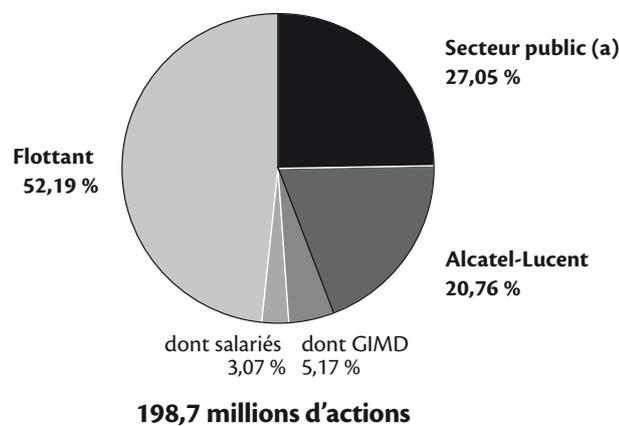
	Nombre d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix d'exercice	Date d'échéance	Date du plan
1 – Administrateurs				
Options attribuées en 2008				
- Denis Ranque	80 000	38,50 €	30/06/2018	01/07/2008
Options exercées en 2008				
	0			
2 – Dix (a) plus importantes attributions d'options à des salariés (b)				
Options attribuées en 2008				
	230 000	38,50 €	30/06/2018	01/07/2008
3 – Dix plus importants exercices d'options par des salariés (b)				
Options exercées en 2008				
	21 211	32,59 €	--	14/09/1999
	21 210	32,59 €	--	14/09/1999
	20 000	25,70 €	--	01/07/2003
	17 513	32,59 €	--	14/09/1999
	10 000	25,70 €	--	01/07/2003
	10 000	25,70 €	--	01/07/2003
	10 000	25,70 €	--	01/07/2003
	8 000	29,50 €	--	01/07/2004
	7 000	29,50 €	--	01/07/2004
	6 000	25,70 €	--	01/07/2003

(a) Durant l'exercice 2008, les dix plus importantes attributions individuelles d'options, consenties à des salariés de la société ou de ses filiales, non mandataires sociaux de Thales ont été comprises entre 35 000 et 15 000 options: un bénéficiaire a reçu un nombre de 35 000 options, trois ont reçu un nombre de 25 000 options, neuf ont reçu un nombre de 20 000 options et quatre ont reçu un nombre de 15 000 options.

(b) Toutes sociétés du groupe confondues.

E. RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIONNARIAT

1. RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2008



(a) Dont 0,54 % détenu par Sogepa qui n'est pas signataire de ce Pacte.

Il n'existe à la connaissance de la société aucun actionnaire – autres que ceux qui sont mentionnés dans ce chapitre – détenant 5 % ou plus du capital ou des droits de vote (voir page 159, la répartition du capital et des droits de vote au cours des trois dernières années).

2. ACTIONNAIRES DE CONCERT DEPUIS LE 5 JANVIER 2007

2.1. Secteur Public (TSA et Sofvission)

TSA est une société holding dont le capital est intégralement détenu par l'État français. Elle détient directement 44 562 623 actions Thales.

Sa filiale à 100 %, Sofvission, possède 8 108 283 actions Thales.

L'État français possède en direct 2 022 actions, dont une « action spécifique », qui lui confère les principaux droits⁽¹⁾ décrits page 167.

Nota Bene: L'État français possède également, au travers de sa filiale à 100 % Sogepa, 0,54 % du capital de Thales, soit 1 081 256 actions. Cette participation n'est pas incluse dans le pacte d'actionnaires conclu entre le Secteur Public et Alcatel-Lucent et entré en vigueur le 5 janvier 2007.

2.2. Partenaire Industriel

Alcatel-Lucent est une société anonyme qui détient, par l'intermédiaire de sa filiale Alcatel-Lucent Participations, 20,76 % du capital de Thales, soit 41 262 481 actions Thales au 31 décembre 2008.

Les actions d'Alcatel-Lucent sont admises à la négociation sur plusieurs marchés réglementés, dont le principal est Euronext Paris. Ses actions sont également cotées à la Bourse de New York (NYSE) sous la forme de certificats de dépôt américains (*American Depository Shares ou ADS*).

Par deux communiqués distincts et complémentaires en date du 19 décembre 2008 :

- Alcatel-Lucent et Dassault Aviation ont annoncé la signature de l'accord définitif visant à l'acquisition par Dassault Aviation des titres de Thales détenus par Alcatel-Lucent, soit 41 262 481 actions. La transaction se fera sur la base d'un prix de 38 € par action, soit une valeur totale d'environ 1,57 milliard d'euros. Sa réalisation est notamment soumise à l'obtention des autorisations des différentes autorités administratives dont celles relatives au contrôle des concentrations. Cette opération sera complétée par l'acquisition par Dassault Aviation des 5,17 % du capital de Thales détenus par le Groupe Industriel Marcel Dassault (« GIMD »).
- L'État et Dassault Aviation, à la suite de l'autorisation du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

et de la décision de l'AMF confirmant que l'opération ne donnait pas lieu à offre publique obligatoire, ont conclu un accord permettant à Dassault Aviation de se substituer à Alcatel Lucent au coté de l'État comme partenaire industriel de référence de Thales.

3. PACTE D'ACTIONNAIRES ET CONVENTION SUR LA PROTECTION DES INTÉRÊTS STRATÉGIQUES NATIONAUX

3.1. Pacte d'actionnaires entré en vigueur le 5 janvier 2007

TSA et Alcatel-Lucent ont conclu un pacte d'actionnaires régissant les relations entre Alcatel-Lucent et TSA au sein de Thales entré en vigueur à la date de réalisation des apports d'Alcatel Participations, soit le 5 janvier 2007.

Ce pacte a été signé en application de l'accord de coopération conclu le 1^{er} décembre 2006 entre Thales, Alcatel-Lucent et TSA qui s'est substitué au précédent accord de coopération conclu le 18 novembre 1999 entre Alcatel, Thales et GIMD⁽²⁾.

En application de la loi n° 86-912 du 6 août 1986 relative aux modalités des privatisations :

- les objectifs de cet accord ont été publiés dans un avis du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie⁽³⁾ ;
- un avis favorable a été émis par la Commission des Participations et des Transferts⁽⁴⁾ ;
- un arrêté a été pris par le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie⁽⁵⁾ pour autoriser l'augmentation de capital rémunérant les apports d'Alcatel-Lucent Participations.

Ce pacte reprend, pour l'essentiel, les dispositions du pacte d'actionnaires conclu le 14 avril 1998⁽⁶⁾ auquel il se substitue. GIMD n'est pas signataire du nouveau pacte. Ce pacte est présenté dans l'annexe du rapport du Conseil d'administration de Thales à l'assemblée générale extraordinaire du 5 janvier 2007, enregistrée par l'AMF le 9 décembre 2006 sous le numéro E.06-194 (www.thalesgroup.com).

À ce titre, l'Autorité des Marchés Financiers a considéré⁽⁷⁾ que les évolutions au sein du concert et les modifications du dispositif contractuel prévues à l'occasion des opérations envisagées ne remettent pas en cause l'équilibre des participations au sein dudit concert, au sens de l'article 234-7 de son règlement général, en comparaison de la situation constatée lors de la décision du conseil des mar-

(1) En application de l'article 3 du décret n° 97-190 du 4 mars 1997.

(2) (Accessible sur le site de l'AMF: <http://www.amf-france.org>).

(3) Publié au Journal Officiel de la république française du 12 décembre 2006 (cf. le site du journal officiel: <http://www.journal-officiel.gouv.fr>) pris conformément aux dispositions de l'article 1^{er} - 1° du décret 93-1041 du 3 septembre 1993 et en application de la loi n° 86-912 du 6 août 1986 précitée.

(4) Sous le numéro 2006-AC-6 du 28 décembre 2006 (cf. le site du journal officiel: <http://www.journal-officiel.gouv.fr>).

(5) En date du 2 janvier 2007, publié au Journal Officiel de la république française du 4 janvier (cf. le site du journal officiel: <http://www.journal-officiel.gouv.fr>).

(6) (Accessible sur le site de l'AMF: <http://www.amf-france.org>).

(7) Décision n°207C0013 du 2 janvier 2007, parue au Bulletin des annonces légales obligatoires du 5 janvier 2007.

► Renseignements sur l'actionariat

chés financiers du 20 avril 1998⁽¹⁾, et que, par conséquent, il n'y a pas matière au dépôt d'un projet d'offre publique.

Les principales dispositions de ce pacte sont les suivantes :

(a) Le Conseil d'administration de Thales est composé de 16 membres répartis de la manière suivante :

- 5 personnes proposées par le Secteur Public (défini comme TSA et Sofivision) ;
- 4 personnes proposées par Alcatel-Lucent ;
- 2 représentants des salariés ;
- 1 représentant des salariés actionnaires ;
- 4 personnalités extérieures, choisies en concertation entre le Secteur Public et Alcatel-Lucent.

Le Président-directeur général (ou le Président et le Directeur général en cas de présidence dissociée) sera choisi sur proposition commune du Secteur Public et d'Alcatel-Lucent. Il est prévu qu'au moment du renouvellement des membres du conseil d'administration, le Secteur Public et Alcatel-Lucent pourront ajuster leur représentation au Conseil d'administration proportionnellement au nombre d'actions Thales que chacun d'eux détiendra à la date de ce renouvellement.

(b) Les décisions suivantes seront soumises au Conseil d'administration de Thales et ne pourront être valablement prises que si la majorité des administrateurs représentant Alcatel-Lucent, présents ou représentés lors de la réunion du conseil, votent en faveur des résolutions y afférentes : élection et révocation du Président-directeur général (ou du Président et du Directeur général en cas de présidence dissociée) et dissociation éventuelle des fonctions de Président et de Directeur général ; adoption du budget annuel et du plan stratégique pluriannuel glissant du groupe Thales ; toute décision ayant pour effet de remettre en cause la coopération entre Alcatel-Lucent et Thales ; toutes acquisitions et cessions significatives⁽²⁾ de participations ou d'actifs et tous accords stratégiques d'alliance et de coopération technologique et industrielle.

(c) En cas de désaccord persistant entre Alcatel-Lucent et le Secteur Public sur des décisions stratégiques majeures susceptibles, selon l'État, de porter atteinte à ses intérêts stratégiques ou sur la nomination du Président-directeur général, désaccord ayant nécessité l'exercice du droit de veto d'Alcatel-Lucent au Conseil d'administration de Thales, le Secteur Public et Alcatel-Lucent pourront chacun mettre fin unilatéralement au pacte d'actionnaires.

(d) Le Secteur Public s'engage à mettre Alcatel-Lucent en mesure de détenir au moins 15 % du capital et des

droits de vote de Thales et à rester le premier actionnaire privé de Thales, le Secteur Public s'engageant pour sa part (en additionnant la participation de Sogepa) à ne pas dépasser 49,9 % du capital et des droits de vote de Thales.

(e) Il est institué un droit mutuel de préemption entre le Secteur Public et Alcatel-Lucent si l'un ou l'autre vient à détenir moins de 15 % du capital de Thales, ce droit portant sur la participation résiduelle du partenaire ayant franchi à la baisse le seuil de 15 %. Il est en outre précisé que le partenaire qui viendrait à franchir à la baisse ce seuil de participation perdrait le bénéfice des dispositions du pacte d'actionnaires.

(f) En cas de survenance de l'un des événements suivants :

- manquement sérieux et non remédié par Alcatel-Lucent à ses obligations au titre de la convention sur la protection des intérêts stratégiques nationaux dans Thales conclue entre Alcatel-Lucent et l'État (voir ci-après) et susceptible de compromettre la protection des intérêts stratégiques de l'État français ;
- constat que l'exécution par Alcatel-Lucent d'une loi étrangère crée pour Thales des contraintes compromettant substantiellement la protection des intérêts stratégiques de l'État français ;
- franchissement à la hausse, directement ou indirectement, au sein d'Alcatel-Lucent des seuils de 20 %, du tiers, de 40 % ou de 50 %, en capital ou en droits de vote, par une personne agissant seule ou de concert, jugé incompatible avec les intérêts stratégiques de l'État ;

le Secteur Public pourra mettre fin aux droits dont bénéficie Alcatel-Lucent au titre du pacte d'actionnaires et, s'il le juge nécessaire, demander à Alcatel-Lucent soit de suspendre à effet immédiat l'exercice des droits de vote qu'il détient au-delà de 10 % du total des droits de vote de Thales soit de réduire sa participation au-dessous de 10 % du capital de Thales. Dans le cas où Alcatel-Lucent ne se conformerait pas à cette dernière demande, l'État bénéficierait d'une option d'achat sur l'ensemble des actions Thales détenues par Alcatel-Lucent à un prix égal à la moyenne des cours cotés pondérés par les volumes (VWAP) de l'action Thales sur une période de soixante (60) jours de bourse.

(g) TSA et Alcatel-Lucent déclarent agir de concert vis-à-vis de Thales.

Ce pacte demeurera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2011. Il sera reconductible tacitement par période de cinq ans sauf dénonciation formulée par l'une des parties six mois avant l'échéance.

(1) (Cf. la décision D&I 198C0370 du 21 avril 1998).

(2) Sont réputées significatives toutes opérations qui (i) en chiffre d'affaires sont égales ou supérieures à 150 millions € ou (ii) représentent un engagement d'une valeur égale ou supérieure à 150 millions €.

3.2. Convention sur la protection des intérêts stratégiques nationaux

Alcatel-Lucent et l'État ont signé, en présence de TSA, une convention sur la protection des intérêts stratégiques nationaux dans Thales. Les principaux engagements souscrits par Alcatel-Lucent aux termes de cette convention sont les suivants :

- a) les candidats au Conseil d'administration de Thales proposés par Alcatel-Lucent seront (sauf accord explicite de l'État au cas par cas) ressortissants de l'Union Européenne ;
- b) l'accès à l'information relative aux activités et à la gouvernance de Thales sera strictement contrôlé au sein d'Alcatel-Lucent ;
- c) Alcatel-Lucent fera ses meilleurs efforts pour éviter une intervention ou une influence dans la gouvernance et les activités de Thales d'intérêts nationaux étrangers.

3.3. Accords signés le 19 décembre 2008 visant à l'acquisition par Dassault Aviation des titres de Thales détenus par Alcatel-Lucent et GIMD

3.3.1. Adhésion de Dassault Aviation au Pacte d'actionnaires moyennant quelques adaptations

Dès la prise de participation de Dassault Aviation dans Thales (cf. ci-dessus paragraphe 2.2), les relations entre l'État et Dassault Aviation seront régies par un pacte d'actionnaires sensiblement identique à celui liant actuellement l'État et Alcatel-Lucent dans le cadre duquel l'État reste prédominant par rapport à Dassault Aviation. L'ensemble des engagements d'Alcatel-Lucent relatifs à la préservation des intérêts stratégiques de l'État dans Thales seront également repris par Dassault Aviation.

La reprise desdits engagements, selon ces modalités, sera effectuée par le biais d'une « convention d'adhésion » conclue avec l'État en présence d'Alcatel-Lucent, qui permettra à Dassault Aviation de se substituer aux droits et obligations d'Alcatel-Lucent en adhérant aux accords conclus le 28 décembre 2006, à savoir : le pacte d'actionnaires et la convention sur la protection des intérêts stratégiques nationaux dans Thales. L'entrée en vigueur de cette convention d'adhésion pour ce qui concerne les accords auxquels Dassault Aviation se substitue à Alcatel-Lucent est soumise à l'obtention des autorisations requises des autorités de concurrence compétentes et des autorités réglementaires, à la recomposition du Conseil d'administration de Thales, au choix commun du Président-directeur général et à la réalisation de l'acquisition par Dassault Aviation des actions Thales.

Aux termes de cette convention d'adhésion, Dassault Aviation sera tenue par toutes les obligations et bénéficiera des mêmes droits que ceux à la charge et au bénéfice d'Alcatel-Lucent, sous réserve de quelques adaptations.

Ainsi le pacte d'actionnaires avec le Secteur Public⁽¹⁾ sera continué par adhésion de Dassault Aviation, et fera l'objet des amendements suivants à l'occasion de la substitution d'Alcatel Lucent par Dassault Aviation en qualité de « partenaire industriel » du Secteur Public⁽²⁾ :

- a) Le nombre d'administrateurs nommés sur proposition de Dassault Aviation ne pourra être supérieur au nombre d'administrateurs nommés sur proposition du Secteur Public⁽²⁾. Dans un premier temps, le Secteur Public⁽²⁾ disposera de 5 administrateurs et Dassault Aviation de 4 administrateurs. Dans l'hypothèse où la participation de Dassault Aviation viendrait à dépasser celle du Secteur Public⁽²⁾ en capital, les parties au pacte feront en sorte de porter de 16 à 17 le nombre total d'administrateurs de Thales, de sorte de disposer chacune de 5 administrateurs.
- b) Dassault Aviation bénéficiera, comme Alcatel-Lucent, d'un droit de veto sur certaines opérations stratégiques de Thales. En effet, les parties continueront de soumettre à l'accord obligatoire de la majorité des administrateurs représentant le partenaire industriel les décisions du Conseil d'administration de Thales relatives à (i) l'élection et la révocation du Président-directeur général, à (ii) l'adoption du budget annuel et au plan stratégique pluriannuel, et aux (iii) acquisitions et cessions significatives de participations ou d'actifs ainsi qu'aux accords stratégiques d'alliance de coopération technologique et industrielle. Dassault Aviation s'est cependant engagée expressément à renoncer à l'exercice de ce droit de veto sur une série d'opérations potentielles de cessions ou d'acquisitions identifiées par l'État comme pouvant revêtir une grande importance au regard de ses intérêts stratégiques de défense. En contrepartie, le Secteur Public⁽²⁾ renoncera à son droit de mettre fin au pacte en cas de désaccord persistant sur une opération stratégique majeure susceptible de porter atteinte à ses intérêts stratégiques. En cas d'exercice par le partenaire industriel de son droit de veto sur la révocation ou la nomination du Président-directeur général, à l'issue d'une période de concertation de trois mois, chacune des parties pourra mettre fin au pacte. Par ailleurs, les parties ont précisé, qu'en cas de changement de Président-directeur général de Thales selon les modalités prévues au pacte d'actionnaires, elles n'ont pas l'intention de proposer comme candidat un salarié, cadre ou dirigeant appartenant au groupe Dassault ou ayant quitté récemment ce groupe et qu'elles

(1) TSA et Sofivision au sens de la décision AMF n° 208C2115 du 27 novembre 2008, publiée le 1^{er} décembre 2008 au Bulletin des annonces légales obligatoires n° 145.

(2) TSA et Sofivision au sens de la décision AMF n° 208C2115.

n'ont pas l'intention de modifier leur niveau de participation dans Thales après les opérations prévues.

- c) Dassault Aviation s'interdira d'inscrire ses actions Thales au nominatif avant le 1^{er} janvier 2010, de sorte à n'acquérir aucun droit de vote double avant le 1^{er} janvier 2012 au plus tôt, soit après l'échéance normale du pacte d'actionnaires.
- d) Au droit dont dispose aujourd'hui le Secteur Public⁽¹⁾ de dénoncer le pacte d'actionnaires en cas de franchissement de certains seuils au capital d'Alcatel-Lucent (20 %, 1/3, 40 % et 50 %), se substituera un droit de dénonciation en cas de changement de contrôle de Dassault Aviation ; outre la dénonciation du pacte, le Secteur Public⁽¹⁾ pourra, dans ce cas, demander à Dassault Aviation de suspendre l'exercice des droits de vote qu'elle détient au-delà de 10 % ou lui demander de réduire sa participation au-dessous de 10 % du capital de Thales.
- e) Une clause nouvelle de cessation du pacte sera introduite au cas où l'une des parties commet, sans concertation préalable avec l'autre, un acte créant pour le concert une obligation d'offre publique sur Thales.
- f) Le Secteur Public⁽¹⁾ s'engagera à conserver, après que le pacte sera arrivé à son échéance normale, une participation dans Thales lui conférant au moins 10 % des droits de vote, et ce jusqu'à la première des trois dates suivantes : (i) le 31 décembre 2014, (ii) 3 ans à compter de la cessation du pacte, (iii) la date à laquelle Dassault Aviation cessera de détenir au moins 15 % du capital de Thales.
- g) Les dispositions du décret n° 97-190 du 4 mars 1997 qui prévoient l'attribution d'une action spécifique au profit de l'État, permettant à l'État d'approuver toute prise de participation significative dans le capital de Thales, sont maintenues.

3.3.2. Adaptation de la Convention sur la protection des Intérêts stratégiques Nationaux

L'amendement au pacte d'actionnaires visé en 3.3.1 d) ci-dessus concerne également dans les mêmes termes la Convention sur la protection des intérêts stratégiques nationaux du 28 décembre 2006, à laquelle Dassault Aviation va aussi adhérer. En cas de manquement sérieux et non remédié par Dassault Aviation à ses engagements au titre de cette convention (notamment obligation de maintien du siège social en France, administrateurs citoyens de l'Union Européenne, accès aux informations sensibles de Thales strictement contrôlées au sein de Dassault Aviation, les responsables de Dassault Aviation chargés de sa participation dans Thales seront de nationalité française,

Dassault Aviation fera ses meilleurs efforts pour éviter une intervention ou une influence dans la gouvernance et les activités de Thales d'intérêts nationaux étrangers) ou constat que l'exécution par Dassault Aviation d'une loi étrangère crée pour Thales des contraintes compromettant substantiellement la protection des intérêts stratégiques de l'État ou de perte par la famille Dassault du contrôle sur Dassault Aviation, le Secteur Public pourra en application des dispositions de cette Convention (ou du pacte) mettre fin aux droits dont bénéficie Dassault Aviation ou demander à Dassault Aviation de suspendre l'exercice des droits de vote dont elle bénéficie au-delà de 10 %, ou lui demander de réduire sa participation au-dessous de 10 % du capital de Thales par cession de titres. À l'issue d'un délai de 6 mois à compter de la demande de réduction, si la participation de Dassault Aviation est toujours supérieure à 10 % du capital de Thales, le Secteur Public pourra exercer la promesse de vente que lui aura consentie irrévocablement et définitivement Dassault Aviation sur la totalité des actions qu'il détiendra alors.

4. CONVENTION SPÉCIFIQUE⁽²⁾

L'action spécifique détenue par l'État français⁽³⁾ lui confère les principaux droits suivants :

- « Tout franchissement à la hausse des seuils de détention directe ou indirecte de titres, quelle qu'en soit la nature ou la forme juridique, du dixième ou d'un multiple du dixième du capital ou des droits de vote de la société par une personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, doit être approuvé préalablement par le ministre chargé de l'Économie (...) » ;
- « Un représentant de l'État nommé par décret sur proposition du ministre de la Défense siège au Conseil d'administration de la société sans voix délibérative » ;
- « (...) il peut être fait opposition aux décisions de cession ou d'affectation à titre de garantie des actifs figurant en annexe au présent décret ».

Ces actifs concernent la majorité du capital des filiales directes de Thales :

Thales Systèmes Aéroportés SA, Thales Optronique SA, Thales (Wigmore Street) Ltd, Thales Communications SA, Thales Air Systems SA, Thales Nederland BV, Thales Avionics SA, Thales Services SAS, Thales Underwater Systems NV.

L'opération d'apport entraînant pour Alcatel-Lucent le franchissement à la hausse des seuils de 10 % et de 20 % du capital et des droits de vote de Thales, elle a été, en conséquence, soumise à l'approbation préalable du minis-

(1) TSA et Sofivision au sens de la décision AMF n° 208C2115.

(2) Cette convention a été présentée dans l'annexe au rapport du Conseil d'administration de Thales à l'assemblée générale extraordinaire du 5 janvier 2007, enregistrée par l'AMF le 9 décembre 2006 sous le numéro E.06-194 (www.thalesgroup.com).

(3) En application de l'article 3 du décret n° 97-190 du 4 mars 1997.

tre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, laquelle approbation a été notifiée à Alcatel-Lucent le 3 janvier 2007. L'État a toutefois souhaité que des droits contractuels adéquats pour la protection des intérêts stratégiques nationaux lui soient consentis. L'État et Thales ont signé une convention visant à assurer à l'État notamment un contrôle non seulement sur le transfert des actifs déjà visés à l'annexe du décret n° 97-190 du 4 mars 1997 précité mais également sur les actions de Thales Alenia Space SAS (ensemble ci-après les « actifs stratégiques »).

a) dans le cas où l'actif stratégique est une société (la « société stratégique »):

- tout projet de transfert de titres de cette société stratégique à un tiers entraînant le franchissement par ledit tiers du seuil de 33,3 % du capital social;
- tout projet de transfert de titres de la société qui contrôle, directement ou indirectement, la société stratégique à un tiers entraînant le franchissement par ledit tiers du seuil de 33,3 % du capital social;

b) dans le cas où l'actif stratégique est un actif isolé, une division ou une branche d'activité non constituée sous forme sociétaire (la « division stratégique »):

- tout projet de transfert de titres de la société qui détient la division stratégique à un tiers entraînant le franchissement par ledit tiers du seuil de 33,3 % du capital social;
- tout projet de transfert de titres de la société qui contrôle, directement ou indirectement, la société visée à l'alinéa précédent à un tiers entraînant le franchissement par ledit tiers du seuil de 33,3 % du capital social;

c) tout projet de transferts d'actifs sensibles à un tiers;

d) ainsi que tout projet ayant pour objet ou pour effet de conférer à un tiers des droits particuliers.

À cet effet, tout projet de transfert visé aux paragraphes (a), (b) (c) et (d) ci-avant devra être notifié à l'État, lequel s'engage à communiquer sa décision d'agrément ou de refus avant l'expiration d'un délai de trente (30) jours ouvrés à compter de la réception de ladite notification, le silence de l'État gardé pendant ce même délai valant agrément.

5. ACTIONS AUTODÉTENUES

Au 31 décembre 2008, Thales détenait 3 743 382 de ses propres actions (1,88 % du capital), soit le solde des actions acquises et des actions cédées en bourse, ou autrement, dans le cadre des autorisations, décrites ci-après, conférées au Conseil d'administration par l'assemblée générale.

Les actions autodétenues ne font l'objet d'aucun nantissement et sont donc cessibles librement.

5.1. Autorisation d'opérer sur ses propres actions

L'assemblée générale mixte du 10 mars 1999, conformément à la note d'information du 18 février 1999 (visa COB n° 99-142), a autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre un éventuel programme de rachat d'actions. L'assemblée générale du 29 juin 1999 a autorisé un élargissement des objectifs de ce programme (note d'information du 18 mai 1999, visée par la COB sous le n° 99-621). Les assemblées générales du 23 mai 2000 (note d'information du 7 mai 2000 visée par la COB sous le n° 00-703), du 16 mai 2001 (note d'information du 24 avril 2001 visée par la COB sous le n° 01-432), du 16 mai 2002 (note d'information du 24 avril 2002 visée par la COB sous le n° 02-440), du 15 mai 2003 (note d'information du 24 avril 2003 visée par la COB sous le n° 03-312), du 11 mai 2004 (note d'information du 20 avril 2004 visée par l'AMF sous le n° 04-295), du 17 mai 2005 (note d'information du 29 avril 2005 visée par l'AMF sous le n° 05-330) ont autorisé la poursuite de ce programme.

Dans le cadre des autorisations conférées par l'assemblée générale au conseil d'administration, la société a effectué les opérations suivantes:

- en 1999, rachat de 1,9 million d'actions;
- en 2001, dans le cadre de la cession à Alcatel de sa participation dans Alcatel Space: le montant de la transaction, de 795 M€, a été payé pour moitié en numéraire et pour moitié en titres Thales, soit 8,8 millions d'actions;
- en 2002, cession de 1,1 million d'actions sur le marché;
- en 2004, cession de 1,2 million d'actions sur le marché par cession directe ou par mandat, de 1,3 million d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité et le transfert d'environ 520 000 actions aux salariés dans le cadre d'une opération d'achat leur étant réservée;
- en 2005, cession de 2 millions d'actions sur le marché par cession directe ou par mandat, de 1 million d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité et cession d'environ 300 000 actions au personnel dans le cadre de levée d'options d'achat. 87 000 actions ont été transférées aux salariés du groupe au Royaume-Uni ayant souscrit à l'offre dans le cadre de l'opération d'actionnariat salarié effectuée en décembre 2004;
- en 2006, achat d'environ 457 000 titres et cession d'environ 388 000 titres dans le cadre d'un contrat de liquidité et cession d'environ 98 000 aux salariés dans le cadre de levées d'options;
- en 2007, achat de 793 295 actions et cession de 782 021 titres dans le cadre du contrat de liquidité. Cession de 582 811 actions au titre de la levée d'option, et achat dans le marché de 369 065 titres affectés aux opérations d'actionnariat salarié;
- en 2008, dans le cadre du contrat de liquidité, achat de 1 271 294 actions et cession de 1 020 515 actions. Achat dans les marchés de 3 176 127 titres.

► Renseignements sur l'actionariat

Dans le cadre de l'opération d'actionariat salarié 2008, cessions de 2 519 280 actions aux salariés Thales. Enfin, cession de 96 473 actions au titre de levées d'options d'achat.

Il est demandé à l'assemblée générale du 19 mai 2009 de renouveler cette autorisation, pour dix-huit mois, avec un prix maximal d'achat de 50 € par action. Un prix minimal de vente a été fixé à 20 € par action par le Conseil d'administration le 24 mars 2009.

Les autres conditions sont détaillées dans le texte de la résolution (page 221) et dans le descriptif du programme de rachat d'actions établi conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF (art 241-1 et suivants) et présenté ci-après.

Par ailleurs, la société précise qu'au 31 décembre 2008 elle n'était engagée dans aucune intervention par instruments dérivés sur ses propres actions.

5.2. Autorisation d'annuler ses propres titres

L'autorisation conférée au Conseil d'administration par l'assemblée générale du 17 mai 2005 pour une durée de vingt-quatre mois, d'annuler, en une ou plusieurs fois, les actions que la société détient, dans la limite de 10 % du montant du capital social, dans le cadre d'une autorisation de racheter ses propres titres, est arrivée à échéance le 16 mai 2007 sans avoir été utilisée.

Cette autorisation a été renouvelée par l'assemblée générale du 16 mai 2007 pour une durée de vingt-quatre mois dans les mêmes conditions. Elle arrive donc à échéance le 15 mai 2009 sans avoir été utilisée.

Il est demandé à l'assemblée générale du 19 mai 2009 de renouveler cette autorisation pour une durée de vingt-quatre mois dans les mêmes conditions.

5.3. Attributions gratuites d'actions

Le 1^{er} juillet 2008, le conseil d'administration, sur autorisation de l'assemblée générale, a décidé de mettre en œuvre un deuxième plan d'attribution gratuite d'actions.

La société a décidé d'exclure du bénéfice du plan d'attribution gratuite d'actions le Président-directeur général (seul mandataire social), les membres du Comité exécutif et les 395 principaux cadres dirigeants.

Les principales caractéristiques du plan sont les suivantes :

- tous les bénéficiaires désignés du plan se verront attribuer les actions à l'issue d'une période d'acquisition de 4 ans sous réserve du respect des conditions stipulées dans le règlement du plan ;
- les bénéficiaires résidents fiscaux français ou rattachés à la sécurité sociale française devront ensuite respecter une période de conservation d'une durée de deux ans au cours de laquelle les titres ne pourront pas être cédés. Cette période de conservation ne s'applique pas aux bénéficiaires non résidents fiscaux français.

Date du Conseil ayant décidé l'attribution	01/07/2008	04/07/2007
Nombre de bénéficiaires à la date d'octroi	3 624	3 545
Cours de l'action à la date d'octroi ou valorisation IFRS de l'action sur la base d'un cours de 45,13 € à l'attribution	35,72 €	45,13 €
Nombre d'actions gratuites attribuées à la date d'octroi	317 705	312 435
Nombre de bénéficiaires restants au 31/12/2007	--	3 545
Solde d'actions gratuites net des annulations et attributions anticipées au 31/12/2007	--	312 435
Annulation d'attributions pendant l'exercice (a)	1 590	5 455
Attribution anticipée pendant l'exercice (b)	--	310
Nombre de bénéficiaires restants au 31/12/2008	3 611	3 479
Solde d'actions gratuites net des annulations et attributions anticipées au 31/12/2008	316 115	306 670
Période d'acquisition	du 01/07/2008 au 01/07/2012	du 04/07/2007 au 04/07/2011
Date de transfert des actions	02/07/2012	05/07/2011
Période de conservation pour les résidents fiscaux français	du 02/07/2012 au 02/07/2014	du 05/07/2011 au 05/07/2013

(a) Du fait du départ du bénéficiaire.

(b) Du fait du décès de bénéficiaires pendant la période d'acquisition (cf. règlement de plan).

5.4. Descriptif du programme de rachat d'actions soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 19 mai 2009

Rapport sur la réalisation des programmes préalablement autorisés

1. Descriptif du programme

Part maximum du capital susceptible d'être rachetée: 10 %, à la date du rachat

Montant maximal du programme: 991 668 330 €

Prix d'achat unitaire maximum: 50 €

Prix de vente unitaire minimum: 20 € (fixé par le Conseil d'administration du 24 mars 2009) sauf en cas d'opérations, préalablement approuvées par le conseil d'administration, nécessitant une cession ou une attribution gratuites d'actions existantes.

Objectifs par ordre de priorité décroissant:

- céder ou attribuer des actions aux salariés et dirigeants du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment en cas d'exercice d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions existantes, ou en cas d'abondement en actions d'une opération réservée aux salariés;
- conserver des actions en vue d'une utilisation ultérieure dans le cadre d'opérations de croissance externe;
- assurer l'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie reconnue par l'AMF;
- annuler des actions, dans le cadre d'une résolution d'assemblée générale en vigueur.

Durée du programme: dix-huit mois à compter de l'approbation de la résolution qui sera présentée à l'assemblée générale du 19 mai 2009, soit au plus tard jusqu'au 19 novembre 2010.

Contrat de liquidité: Thales a mis en place en novembre 2004 auprès d'Exane BNP-Paribas un contrat de liquidité, conforme à la charte de déontologie de l'AFEI,

dont l'objet est d'assurer la régulation du marché du titre. Il a été mis en conformité avec la charte de déontologie de l'AFEI figurant en annexe de la décision de l'AMF du 22 mars 2005.

2. Bilan des précédents programmes autorisés

Programmes antérieurs au 16 mai 2008

Dans le cadre de ces programmes, la société a acquis 1 921 730 actions au prix moyen de 29,24 €. La société a, par ailleurs, reçu 8 821 894 actions, le 9 juillet 2001, à titre de paiement dans le cadre de la cession de sa participation dans la société Alcatel Space, au prix unitaire de 45,06 €. La société a, d'autre part, cédé 10 398 254 actions au prix unitaire moyen de 35,90 € et acquis 2 858 661 actions au prix moyen de 37,57 €.

Au 31 mars 2008, date d'arrêt du bilan de ces programmes, la société détenait 3 204 031 de ses propres actions.

Programme du 16 mai 2008

Les opérations réalisées par la société sur ses propres actions, du 1^{er} avril 2008 (date du dernier bilan présenté) au 31 janvier 2009 (notamment dans le cadre d'une nouvelle tranche d'actionnariat salariés), sont résumées dans les tableaux ci-dessous :

Pourcentage de capital autodétenu : 1,88 %

Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois : zéro

Nombre d'actions cédées du 1^{er} avril 2008 au 31 janvier 2009 : 3 392 229 au prix moyen de 35,71 €

Nombre d'actions acquises du 1^{er} avril 2008 au 31 janvier 2009 : 3 931 580, au prix moyen de 40,04 €

Nombre d'actions Thales détenues en portefeuille au 31 janvier 2009 : 3 743 382

Valeur comptable (brute) du portefeuille : 150 165 448 €, correspondant à un prix de revient moyen de 40,11 €

► Renseignements sur l'actionariat

Valeur de marché du portefeuille au 31 janvier 2009 : 130 101 241 €, au cours de clôture du 30 janvier 2009 soit 34,755 €.

	Flux bruts cumulés du 1 ^{er} avril 2008 au 30 janvier 2009		Positions ouvertes à la date du descriptif du programme					
	Achats	Ventes	Positions ouvertes à l'achat			Positions ouvertes à la vente		
			Call achetés	Put vendus	Achats à terme	Call vendus	Put achetés	Ventes à terme
Nombre de titres	3 931 580	3 392 229						
Échéance maximale moyenne			néant	néant	néant	néant	néant	néant
Cours moyen de la transaction	40,04 €	35,71 €						
Prix d'exercice moyen	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
Montants (€)	157 420 463	121 136 498						

Dans le cadre de ce programme de rachat, Thales n'a pas eu recours à des produits dérivés (ventes à terme).

Opérations de l'exercice 2008 sur les actions de la Société

Thales détenait, au 1^{er} janvier 2008, 2 932 229 de ses propres actions, soit 1,48 % du capital, contre 3 743 382 de ses propres titres au 31 décembre 2008.

Le solde des opérations réalisées en 2008 représente une acquisition de 811 153 titres, avec la répartition par objectif suivante :

a) Cession ou attribution d'actions aux salariés et dirigeants du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment en cas d'exercice d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions existantes	-2 615 753
b) Régulation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AFEI	+250 779
c) Achat au fil de l'eau	+3 176 127

Répartition par objectif des actions détenues par la Société au 31 décembre 2008.

Le nombre total d'actions détenues à cette date est de 3 743 382, représentant 1,88 % du capital social de Thales. La répartition par objectif est la suivante :

a) Cession ou attribution d'actions aux salariés et dirigeants du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment en cas d'exercice d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions existantes	2 157 370
b) Échange d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe	1 235 959
c) Régulation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AFEI	350 053

INFORMATION DES ACTIONNAIRES

6. ACTIONS DÉTENUES PAR LE PUBLIC

La société est en droit de s'informer à tout moment, dans les conditions prévues par la loi, de l'identité et du quantum de la participation des détenteurs de titres au porteur représentant, immédiatement ou à terme, une fraction de son capital social (procédure du « Titre au Porteur Identifiable »).

Sur la base des résultats de ces enquêtes « TPI » réalisées en fin d'année auprès d'Euroclear France et des informations sur l'actionnariat salarié dont dispose la société, la répartition des titres détenus par le public peut être estimée comme suit.

en milliers d'actions	01/01/2009	01/01/2008	05/01/2007	31/12/2006	31/12/2005
Institutionnels et OPCVM français (a)	41 190	44 844	46 242	35 308	45 734
Institutionnels non-résidents	46 413	41 419	37 456	37 456	22 276
Actionnariat salarié	6 094	4 024	7 584	7 584	7 961
Actionnaires individuels et associations (b)	5 963	6 236	8 394	8 394	8 959
Non identifiés	1 386	4 943	331	287	3 972
Ensemble du public	101 046	101 466	100 007	89 029	88 903
Nombre total d'actions	198 725	198 334	197 007	172 007	171 910

(a) Au 5 janvier 2007, Sogepa et GIMD sont sortis du pacte d'actionnaires et leurs participations sont depuis comptabilisées en « institutionnels et OPCVM français ». Au 31 décembre 2006, ils font partie du pacte d'actionnaires, leurs parts ne figurent donc pas dans le tableau.

(b) Résidents français.

	En % du capital total				En % du capital flottant (hors autodétenu)			
	01/01/2009	01/01/2008	05/01/2007	31/12/2006	01/01/2009	01/01/2008	05/01/2007	31/12/2006
Institutionnels et OPCVM français	20,7 %	22,6 %	23,5 %	20,5 %	40,8 %	44,2 %	46,2 %	39,7 %
Institutionnels non-résidents	23,3 %	20,9 %	19,0 %	21,8 %	45,9 %	40,8 %	37,5 %	42,1 %
Actionnariat salarié	3,1 %	2,0 %	3,8 %	4,4 %	6,0 %	4,0 %	7,6 %	8,5 %
Actionnaires individuels et associations	3,0 %	3,1 %	4,3 %	4,9 %	5,9 %	6,1 %	8,4 %	9,4 %
Non identifiés	0,7 %	2,4 %	0,2 %	0,2 %	1,4 %	4,9 %	0,3 %	0,3 %
Ensemble du public	50,8 %	51,2 %	50,8 %	51,8 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Au mieux de la connaissance de la société et sur la base notamment de l'enquête « TPI » réalisée au 31 décembre 2008 et du nombre de titres inscrits au nominatif à cette date, le nombre d'actionnaires de la société peut être estimé à environ 60 200 à fin 2008. Ce chiffre représente 99,30 % du capital total identifié, parmi lesquels sont comptés 54 470 actionnaires au porteur et 5 370 au nominatif.

Par ailleurs, une enquête complémentaire a été menée début 2009 auprès des principaux investisseurs institutionnels, français et étrangers, intervenant sur la place de Paris. Cette information ultérieure à l'enquête TPI et plus détaillée sur la nationalité des investisseurs institutionnels est présentée dans le tableau suivant.

	Nombre d'actions détenues (en milliers)	En % du capital total	Nombre d'investisseurs
France	41 190	20,7 %	121
Royaume-Uni & Irlande	23 626	11,9 %	71
Amérique du Nord	17 906	9,0 %	86
Europe continentale (hors France)	3 686	1,9 %	109
Reste du monde	1 195	0,6 %	21
Total	87 603	44,1 %	408

7. ACTIONNARIAT SALARIÉ

Au 31 décembre 2008, les salariés du Groupe détenaient, au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce, 6094287 actions Thales, représentant 3,07 % du capital à cette date (et 3,52 % des droits de vote, compte tenu des actions des FCPE inscrites au nominatif), au travers du Plan d'Épargne Groupe (PEG) soit en direct, soit via un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) ou équivalent au Royaume-Uni.

La participation des salariés au capital, qui s'élevait au 1^{er} janvier 2008 à 2,03 % du capital de la société a été renforcée par la souscription à une cinquième offre d'actions réservée aux salariés mise en œuvre par la société.

Cette offre ouverte dans dix-sept pays, consentie sous forme d'une cession d'actions prélevées sur les actions auto-détenues par la société a été proposée sous deux formules, l'une « classique », l'autre « structurée avec garantie de l'apport personnel ».

Au 31 décembre 2008, près de 50 % des actions Thales détenues par les salariés étaient librement cessibles (contre 85 % au 31 décembre 2007). Les titres acquis par les salariés et anciens salariés du Groupe dans le cadre de la cession de titres réservée aux salariés en mai 2008 deviendront librement cessibles le 7 mai 2013.

F. INFORMATIONS SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Ces conventions sont visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Au cours de l'exercice 2008, le Conseil a autorisé deux conventions soumises à l'article R. 225-30.

1. CONVENTIONS AUTORISÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE EN 2008

GIE avec Alcatel (Conseil du 1^{er} juillet 2004)

Ce GIE, dénommé Alcatel Thales III-V Lab, a été créé le 5 juillet 2004. Il a pour objet :

- de gérer un laboratoire commun centralisant, pour ses deux membres, la recherche industrielle en technologie des composants optoélectroniques et microélectroniques semi-conducteurs III-V, à savoir la conception, la fabrication et la caractérisation de ces composants ;
- de mettre en place les coopérations et partenariats adaptés à ces travaux ;
- de transférer les technologies développées aux unités de fabrication de composants des membres ou à des partenaires industriels désignés ;
- de fabriquer et vendre en volume limité les composants décrits ci-dessus ;

- de fournir des prestations de services dans le domaine de la recherche industrielle en technologie des composants décrits ci-dessus.

Au cours de l'exercice 2008 :

- Alcatel Thales III-V Lab a enregistré un chiffre d'affaires de 18,8 M€ ;
- Thales a refacturé 8 M€ au GIE au titre, principalement, des salaires des personnels détachés, d'activités de support et des loyers des locaux mis à disposition.

Le financement du GIE est assuré paritairement par Alcatel-Lucent et Thales, sauf projet de recherche spécifique à l'un des deux membres. Des actions commerciales visant à assurer et à accroître le financement extérieur du GIE sont menées en particulier avec le ministère de la Recherche, les collectivités locales d'Ile-de-France dans le cadre des pôles de compétitivité et avec la Commission européenne dans le cadre des programmes du 7^e Programme-Cadre de Recherche et Développement.

Convention conclue avec TSA relative à la prestation de services financiers, juridiques et administratifs (Conseil du 30 juin 2005)

Au titre de cette convention, Thales fournit à TSA l'assistance de ses services spécialisés dans les domaines financier, juridique et administratif, TSA ne disposant plus des ressources internes lui permettant d'assurer son fonctionnement propre.

Le montant des honoraires facturés à ce titre s'est élevé à 350 000 euros hors taxes au titre de l'exercice 2008.

Accord de partenariat entre Thomson et Thales conclu dans le cadre de la cession de TBM à Thomson, autorisé par le Conseil du 24 novembre 2005

Cet accord de partenariat, en date du 13 décembre 2005, concerne les domaines de la gestion et de la distribution de contenus vidéo à haute valeur ajoutée, notamment à destination des médias audiovisuels sur les lignes aériennes et dans les applications de sécurité et de défense, à partir de l'expertise et des compétences des deux groupes dans ces secteurs.

Conclu pour une durée de 3 ans, cet accord est resté en vigueur jusqu'au 12 décembre 2008.

Accord-cadre (« Master Agreement ») en date du 1^{er} décembre 2006 avec Alcatel-Lucent et Alcatel-Lucent Participations (entré en vigueur le 5 janvier 2007) autorisé par les Conseils des 9 et 23 novembre 2006

L'accord-cadre organise le renforcement de la coopération entre Thales et Alcatel-Lucent en deux phases. La première phase a consisté en l'apport à Thales par Alca-

tel-Lucent des activités transports et sécurité, réalisé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 5 janvier 2007. La deuxième phase a concerné le transfert à Thales des participations détenues par Alcatel-Lucent dans les sociétés Alcatel Alenia Space et Telespazio, qui est intervenu le 4 avril 2007, après approbation de cette opération par la Commission européenne, à l'issue de l'examen approfondi réalisé en application du règlement communautaire sur le contrôle des concentrations.

Accord de Coopération en date du 1^{er} décembre 2006 avec Alcatel-Lucent et TSA (entré en vigueur le 5 janvier 2007) autorisé par le Conseil du 9 novembre 2006

Cet accord de Coopération, entré en vigueur le 5 janvier 2007, comporte les principaux volets suivants :

- il établit la poursuite du partenariat stratégique entamé en 1998 entre les sociétés Alcatel-Lucent et Thales avec notamment la mise en œuvre d'une large coopération en matière de recherche-développement, notamment en matière de télécommunications, de systèmes d'information critiques, de composants optiques ou d'ingénierie logicielle ;
- il prévoit également une large coopération en matière commerciale à travers les réseaux experts respectifs d'Alcatel-Lucent et Thales ;
- il favorise la mobilité des personnels entre Alcatel-Lucent et Thales et prévoit des coopérations sur les fonctions support (informatique, achat) ;
- enfin, il précise un certain nombre d'engagements de non-rétablissement et de non-concurrence souscrits par Alcatel-Lucent, dans le cadre du transfert à Thales des activités concernées, dans les domaines des solutions de communication à destination des clients militaires, de l'activité espace, des systèmes de signalisation ferroviaire ainsi que des systèmes critiques pour la sécurité ; de la même manière, il précise les conditions dans lesquelles Thales s'engage à ne pas participer au développement d'activités concurrentes de celles d'Alcatel-Lucent dans le domaine des solutions de communication pour les clients civils.

Engagement loi TEPA du 21 août 2007 (Conseil du 6 mars 2008) déjà approuvé par l'assemblée générale du 15 mai 2008

Administrateur concerné: M. Denis Ranque

L'assemblée générale des actionnaires du 15 mai 2008 a approuvé, sur rapport spécial des Commissaires aux comptes, une convention autorisée par le Conseil d'administration le 6 mars 2008, relative aux indemnités susceptibles d'être dues à M. Denis Ranque, Président-directeur général, à la cessation de ses fonctions de mandataire social, et ce, conformément aux dispositions de l'article

17 de la loi TEPA (travail, emploi et pouvoir d'achat) du 21 août 2007.

Sous réserve de la réalisation de la condition de performance fixée par le Conseil d'administration et sur décision de celui-ci, une indemnité pourrait être versée à Monsieur Denis Ranque, à raison de la cessation de son mandat social, dans les cas suivants, sauf faute grave ou lourde et hors accident économique mettant gravement en péril l'avenir de la société :

- révocation en cours de mandat ;
- cessation de fonctions imposée au Président en 2010 (date de l'échéance de son mandat actuel d'administrateur) dès lors qu'il ne réunirait pas à cette date les conditions lui permettant de faire valoir ses droits à la retraite à taux plein ;
- fusion ou changement de contrôle entraînant le départ du Président.

L'indemnité serait égale à deux fois la moyenne annuelle des sommes perçues par le Président-directeur général à titre de rémunération au cours des 3 derniers exercices clos.

La condition de performance serait réputée atteinte dans le cas où le taux moyen de réalisation des objectifs annuels de profitabilité opérationnelle fixés par le Conseil au Président-directeur général serait égal ou supérieur à 80 % sur les 3 derniers exercices clos.

Dans le cas contraire, aucune indemnité ne serait due.

Cet engagement se substitue à celui qui avait été autorisé par le Conseil le 11 mars 2003 et approuvé par l'assemblée générale du 15 mai 2003, et qui n'est pas conforme aux dispositions de la loi TEPA du 21 août 2007.

2. CONVENTION AUTORISÉE AU COURS D'UN EXERCICE ANTÉRIEUR ET N'AYANT PAS TROUVÉ À S'APPLIQUER EN 2008

Avenant au contrat de travail (suspendu) de Monsieur Denis Ranque (Conseil du 11 mars 2003) – pour la période du 1^{er} janvier au 6 mars 2008

L'assemblée générale du 15 mai 2003 avait approuvé la conclusion d'un avenant au contrat de travail conclu en 1986 entre la Société et Monsieur Denis Ranque, contrat suspendu en janvier 1998 lorsque M. Denis Ranque a été nommé Président-directeur général.

Pour l'exercice 2008, cet engagement a été en vigueur, sans trouver à s'appliquer, du 1^{er} janvier au 6 mars 2008, date à laquelle il a été annulé et remplacé par l'engagement autorisé par le Conseil du 6 mars 2008, approuvé depuis par l'assemblée générale du 15 mai 2008 (1. Conventions autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie en 2008).

3. CONVENTIONS AUTORISÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2008

FSTA: Engagements à souscrire par la société mère (Conseil du 6 mars 2008)

Administrateur concerné: M. Roger Freeman

Les conditions ont été communiquées à l'occasion du Conseil d'administration du 6 mars 2008 auquel assistaient les Commissaires aux comptes et ont fait l'objet de la décision suivante (PV du Conseil du 6 mars):

« Le Conseil adopte la résolution suivante, M. Roger Freeman n'ayant pas pris part au vote:

Connaissance prise des caractéristiques du Partenariat Public-Privé « FSTA », d'importance significative et à forte visibilité pour le Groupe, qui renforce ainsi sa présence au Royaume-Uni, et après en avoir délibéré, le conseil d'administration:

- approuve l'opération à conclure par Thales UK Ltd, en sa qualité de membre du consortium et Thales Avionics Ltd, Thales Training & Simulation Ltd et Thales UK Ltd (Thales Air Operations) en leur qualité de sous-traitants;
- décide d'approuver l'émission des trois garanties requises (*Resources and Materials Parent Company Guarantee, Opco Primary Subcontracts Parent Company Guarantee et Shareholder Deed of Indemnity and Security*) dans les termes qui lui ont été présentés et résumés en Annexe (cf. ci-dessous);
- délègue au Président, avec faculté de subdélégation, tous pouvoirs aux fins de délivrer ces garanties, signer tous actes ou documents et généralement faire le nécessaire en vue de la réalisation de l'opération. »

ANNEXE

Parent Company Guarantees to be entered into by Thales

1. Resources and Materials Parent Company Guarantee –

Thales is required to guarantee the obligations of Thales UK Ltd under the Resource and Materials Letter. Under this letter, Thales UK Ltd commits to pay up to £5m to Opco if Opco should suffer certain liquidity issues. This amount will increase with indexation.

2. Opco Primary Subcontracts Parent Company Guarantee (covers Thales OPEX until 2035) – Thales is required to guarantee the obligations that Thales Training and Simulation Limited, Thales Avionics Limited and Thales UK Limited (through its Thales Air Operations division) have under their Primary Subcontracts with Airtanker Services Ltd (Opco). The liabilities of Thales are capped at the General Limit of Liability approximately £34m, the Service Credit Cap approximately £ 17m and the Indemnity Cap of approximately £26m. These figures are indexed to April 2002 prices, if the transaction were to be delayed then these figures could rise.

3. Shareholder Deed of Indemnity and Security (covers Thales CAPEX and OPEX until 2016) – Under this document Thales, together with the other sponsors to the project, is required to back off the liabilities in relation to delay and termination of EADS CASA in its principal contract with Airtanker Limited. EADS NV, the parent of EADS CASA, is putting in place two parent company guarantees to cover termination (up to £1.1 billion and delay £150m). Thales' maximum liability in relation to termination is approximately £176m. Thales' maximum liability in relation to delay is approximately £60m for a period from signature to delivery of the first aircraft and achievement of certain milestones (expected to be 43 months from signature). Following this, Thales' liability for delay is up to approximately £12m, Thales could in certain circumstances be required to put in place a letter of credit to back these maximum delay and termination amounts. Thales gives certain warranties to EADS N.V. under the SDI and could also be liable to pay certain enforcement, letter of credit costs and other costs.

Additional item: Also it is not technically a parent company guarantee, Thales is also requested by the banks to replace Thales UK Ltd (the actual shareholder in Opco) as the lender to Opco under a liquidity facility (Thales share £16m) taking effect in 2011.

This will require Thales to enter into the Opco Liquidity Facility Agreement and a document called the Opco Group Direct Agreement (this includes giving certain warranties, agreeing to make the loan, agreeing that the loans will be subordinated and certain other obligations). Opco shall have the right to draw down the facility during 43 months from financial close to fund any shortfall requirement. The two documents are to be signed at financial close.

G. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

FSTA: Engagements à souscrire par la société mère autorisés par le Conseil d'administration du 6 mars 2008

Connaissance prise des caractéristiques du Partenariat Public-Privé « FSTA », d'importance significative et à forte visibilité pour le Groupe, qui renforce ainsi sa présence au Royaume Uni le Conseil d'administration :

- a approuvé l'opération à conclure par Thales UK Ltd, en sa qualité de membre du consortium et Thales Avionics Ltd, Thales Training & Simulation Ltd et Thales UK Ltd (Thales Air Operations) en leur qualité de sous-traitants ;
- a approuvé l'émission des trois garanties requises (« Resources and Materials Parent Company Guarantee », « Opco Primary Subcontracts Parent Company Guarantee » et « Deed of Indemnity and Security ») dans les termes qui lui ont été présentés ;

- a délégué au Président, avec faculté de subdélégation, tous pouvoirs aux fins de délivrer ces garanties, signer tous actes ou documents et généralement faire le nécessaire en vue de la réalisation de l'opération.

L'administrateur concerné est Monsieur Roger Freeman.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Engagement relatif aux indemnités susceptibles d'être dues au Président Directeur général à la cessation de ses fonctions de mandataire social, en application des dispositions de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat - loi TEPA (Article 17)

Le Conseil d'Administration du 6 mars 2008 a, sur proposition du Comité de sélection des administrateurs et des rémunérations, autorisé l'engagement relatif aux indemnités susceptibles d'être dues à Monsieur Denis Ranque, Président Directeur général, à la cessation de ses fonctions de mandataire social, et ce, conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi TEPA (travail, emploi et pouvoir d'achat) du 21 août 2007.

Sous réserve de la réalisation de la condition de performance fixée par le Conseil d'administration et sur décision de celui-ci, une indemnité pourrait être versée à Monsieur Denis Ranque, à raison de la cessation de son mandat social, dans les cas suivants, sauf faute grave ou lourde et hors accident économique mettant gravement en péril l'avenir de la société :

- révocation en cours de mandat
- cessation de fonctions imposée au Président en 2010 (date de l'échéance de son mandat actuel d'administrateur) dès lors qu'il ne réunirait pas à cette date les conditions lui permettant de faire valoir ses droits à la retraite à taux plein
- fusion ou changement de contrôle entraînant le départ du Président.

L'indemnité serait égale à deux fois la moyenne annuelle des sommes perçues par le Président Directeur Général à titre de rémunération au cours des 3 derniers exercices clos.

La condition de performance serait réputée atteinte dans le cas où le taux moyen de réalisation des objectifs annuels de profitabilité opérationnelle fixés par le Conseil au Président Directeur Général serait égal ou supérieur à 80 % sur les 3 derniers exercices clos.

Dans le cas contraire, aucune indemnité ne serait due.

Ce dispositif se substitue à celui qui avait été autorisé par le Conseil le 11 mars 2003 et approuvé par l'Assemblée générale du 15 mai 2003, et qui n'est pas conforme aux dispositions de la loi TEPA du 21 août 2007.

Avenant au contrat de travail de Monsieur Denis Ranque

Le Conseil d'administration du 11 mars 2003 a, sur proposition du Comité de sélection des administrateurs et des rémunérations, autorisé la conclusion d'un avenant au contrat de travail conclu en 1986 entre votre société et Monsieur Denis Ranque, et suspendu en 1998 lorsque Monsieur Denis Ranque a été nommé Président-Directeur Général.

Cette convention réglementée, signée le 21 mars 2003, a été approuvée par l'Assemblée Générale du 15 mai 2003. Elle n'a pas trouvé à s'appliquer au cours de l'exercice 2008 et a été remplacée par le dispositif autorisé par le Conseil d'administration du 6 mars 2008 et approuvé par l'Assemblée générale du 15 mai 2008 (cf Infra).

Accord cadre (« Master Agreement ») en date du 1^{er} décembre 2006 avec Alcatel-Lucent et Alcatel Participations (entré en vigueur le 5 janvier 2007) autorisé par les Conseils des 9 et 23 novembre 2006

L'accord cadre organise le renforcement de la coopération entre Thales et Alcatel-Lucent en deux phases. La première phase a consisté en l'apport à Thales par Alcatel-Lucent des activités transports et sécurité, réalisé lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 janvier 2007. La deuxième phase a concerné le transfert à Thales des participations détenues par Alcatel-Lucent dans les sociétés Alcatel Alenia Space et Telespazio, qui est intervenu le 4 avril 2007, après approbation de cette opération par la Commission européenne, à l'issue de l'examen approfondi réalisé en application du règlement communautaire sur le contrôle des concentrations.

Accord de Coopération en date du 1^{er} décembre 2006 avec Alcatel-Lucent et TSA (entré en vigueur le 5 janvier 2007) autorisé par le Conseil d'administration du 9 novembre 2006

L'accord de coopération conclu le 1^{er} décembre 2006 (ci-après l'« Accord de Coopération ») entre :

- Thales ;
- Alcatel-Lucent ; et
- TSA.

se substitue au précédent accord de coopération conclu le 18 novembre 1999 entre Alcatel, Thales, TSA et Groupe Industriel Marcel Dassault, et est destiné à renforcer la coopération entre Alcatel-Lucent et Thales.

Cet Accord de Coopération comporte les principaux volets suivants :

- poursuite du partenariat stratégique entamé en 1998 entre les sociétés Alcatel-Lucent et Thales ;
- large coopération en matière commerciale à travers les réseaux experts respectifs d'Alcatel-Lucent et Thales ;
- mobilité des personnels entre Alcatel-Lucent et Thales et coopérations sur les fonctions support (informatique, achat) ;
- engagements de non-rétablissement et de non-concurrence souscrits par Alcatel-Lucent, dans le cadre du transfert à Thales des activités concernées, dans les domaines des solutions de communication à destination des clients militaires, de l'activité espace, des systèmes de signalisation ferroviaire ainsi que des systèmes critiques pour la sécurité ; de la même manière, il précise les conditions dans lesquelles Thales s'engage à ne pas participer au développement d'activités concurrentes de celles d'Alcatel-Lucent dans le domaine des solutions de communication pour les clients civils.

Convention d'assistance à TSA autorisée par le Conseil d'administration du 30 juin 2005

Au titre de cette convention, Thales fournit à TSA l'assistance de ses services spécialisés dans les domaines financiers, juridiques et administratifs, TSA ne disposant plus des ressources internes lui permettant d'assurer son fonctionnement propre.

Le montant des honoraires facturés en vertu de cette convention s'est élevé à 350 000 € hors taxes au titre de l'exercice 2008.

Accord de partenariat entre Thomson et Thales conclu dans le cadre de la cession de TBM à Thomson, autorisée par le Conseil d'administration du 24 novembre 2005

Cet accord de partenariat, en date du 13 décembre 2005, concerne les domaines de la gestion et de la distribution de contenus vidéo à haute valeur ajoutée, notamment à destination des medias audiovisuels sur les lignes aériennes et dans les applications de sécurité et de défense, à partir de l'expertise et des compétences des deux groupes dans ces secteurs. Conclu pour une durée de 3 ans, il est resté en vigueur jusqu'au 12 décembre 2008.

Constitution d'un GIE avec Alcatel

Le Conseil d'administration a, le 1^{er} juillet 2004, autorisé la constitution d'un GIE avec Alcatel.

Ce GIE, créé le 5 juillet 2004, a pour objet :

- de gérer un laboratoire commun centralisant pour les membres la recherche industrielle en technologie des composants optoélectroniques et microélectroniques semi-conducteurs III-V, à savoir la conception, la fabrication et la caractérisation de ces composants ;

- de mettre en place les coopérations et partenariats adaptés à ces travaux ;
- de transférer les technologies développées aux unités de fabrication de composants des membres ou à des partenaires industriels désignés.

Alcatel et Thales ont prévu le détachement d'une centaine de personnes auprès du GIE.

L'exercice 2008 fait apparaître un chiffre d'affaires de 18,8 millions d'euros.

Thales a refacturé, en 2007, 8 millions d'euros au GIE au titre, principalement, des salaires des personnels détachés, d'activités de support et des loyers des locaux mis à disposition.

Le financement du GIE est assuré paritairement par Alcatel et Thales sauf projet de recherche spécifique à l'un des deux membres. Des actions commerciales visant à assurer et à accroître le financement extérieur du GIE ont par ailleurs été menées en particulier avec le Ministère de la Recherche, les collectivités locales d'Ile de France et surtout avec la Commission européenne dans le cadre des programmes du 7^{ème} Programme-Cadre de Recherche et Développement.

Fait à Paris-La Défense et à Courbevoie, le 6 mars 2009,

ERNST & YOUNG AUDIT

Christian Chiarasini

Nour-Eddine Zanouda

MAZARS

Jean-Louis Simon



H. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Assemblée générale mixte du 19 mai 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les engagements réglementés que votre Conseil d'administration a autorisé lors de sa réunion du 24 mars 2009.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE DU DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Le Conseil d'administration du 24 mars 2009 a, sur recommandation du Comité de sélection des administrateurs et des rémunérations, en application des nouvelles recommandations publiées par l'AFEP et le MEDEF le 6 octobre 2008, intégrées au Code de gouvernement d'entreprise consolidé AFEP/MEDEF, autorisé l'instauration d'un dispositif de retraite supplémentaire dédié au Président-Directeur général, Monsieur Denis Ranque :

- avec condition de performance (identique à celle concernant les indemnités éventuelles de cessation de mandat, approuvée lors du Conseil d'administration du 6 mars 2008, soit un taux moyen de réalisation des objectifs annuels de profitabilité opérationnelle fixés par le Conseil d'administration au Président-Directeur général égal ou supérieur à 80% sur les trois derniers exercices clos)
- sans condition de présence dans la société lors de la liquidation de la retraite

Le montant de la rente correspondante sera déterminé, sans perte de droits, suivant une méthode d'allocation de points identique à celle retenue pour les bénéficiaires du régime collectif de retraite complémentaire en vigueur dans le groupe Thales.

Fait à Paris-La Défense et à Courbevoie, le 30 mars 2009,

ERNST & YOUNG AUDIT

Christian Chiarasini



Nour-Eddine Zanouda



MAZARS

Jean-Louis Simon



2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

A. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. ADMINISTRATEURS

DENIS RANQUE (57 ans)

Président-directeur général de Thales

Carrière:

Né le 7 janvier 1952, de nationalité française, Denis Ranque est diplômé de l'École Polytechnique et ingénieur du Corps des Mines.

Après un début de carrière au ministère de l'Industrie où il a occupé diverses fonctions dans le domaine de l'énergie, il est entré dans le groupe Thomson en 1983 comme Directeur du Plan. L'année suivante, il est nommé Directeur des affaires spatiales de la division Tubes Électroniques.

En 1986, il devient directeur du département Tubes Hyperfréquences de la division filialisée en 1988 sous le nom de Thomson Tubes Électroniques (TTE). En 1989, il est nommé Directeur général de TTE, puis en 1991 Président-directeur général.

En avril 1992, Denis Ranque devient Président-directeur général de Thomson Sintra activités sous-marines. Quatre ans plus tard, Thomson-CSF et GEC-Marconi le nomment à la direction générale de la société commune qu'ils créent dans le domaine des systèmes sonars, Thomson Marconi Sonar.

Depuis janvier 1998, Denis Ranque est Président-directeur général de Thomson-CSF devenue, en décembre 2000, Thales.

Date de 1^{re} nomination:

20 janvier 1998

Échéance du mandat en cours:

AGO 2010

Nombre d'actions détenues:

18 474 actions Thales

(y compris parts du FCPE « actionariat salarié Thales »)

Mandats exercés:

En France:

- > Président du conseil d'administration: Mines ParisTech
- > Président du conseil de surveillance: Thales International SA
- > Administrateur: Saint-Gobain, Fondation de l'École Polytechnique, AFEP
- > Président: Cercle de l'Industrie (Association loi 1901)
- > Premier vice-président: GIFAS

ALCATEL-LUCENT PARTICIPATIONS,

avec pour représentant permanent: **CLAIRE PEDINI** (43 ans)

CLAIRE PEDINI

Directrice Exécutive d'Alcatel-Lucent et Directrice des Ressources Humaines et de la Transformation

Carrière:

Née le 13 juin 1965, de nationalité française, Claire Pedini est diplômée de HEC (Hautes Études Commerciales) et titulaire d'un Master en gestion des médias de l'ESCP (École Supérieure de Commerce de Paris).

Claire Pedini est Directrice Exécutive d'Alcatel-Lucent et Directrice des Ressources Humaines et de la Transformation. Claire Pedini est membre du Comité de Direction d'Alcatel-Lucent.

Claire Pedini était auparavant Directrice des ressources humaines et de la communication d'Alcatel-Lucent, et depuis 2006, Directrice des Ressources Humaines d'Alcatel. Elle a occupé les fonctions de Directrice financière adjointe du Groupe de 2003 à 2005. En 2002, elle fut nommée Directrice de la communication financière et des relations institutionnelles. Claire Pedini a rejoint Alcatel en septembre 1998 en tant que Directrice des informations financières et des relations avec les actionnaires.

Avant son arrivée au sein d'Alcatel, de 1995 à 1997, elle était responsable du service de presse de Total. De 1992 à 1994, elle était chargée de la communication financière de Total, après avoir, en 1991, réalisé l'introduction du groupe à la bourse de New York. Avant cela, elle a occupé plusieurs fonctions dans la finance et le contrôle de gestion pour Total.

Date de 1^{re} nomination d'Alcatel-Lucent Participations:

6 avril 2007

Échéance du mandat en cours:

AGO 2012

Nombre d'actions détenues:

Alcatel-Lucent Participations détient 41 262 481 actions Thales

Mandats exercés par Alcatel-Lucent Participations:

En France:

- > Administrateur: Alcatel Business Systems

Autres fonctions exercées par Mme Pedini au cours des cinq dernières années:

À l'étranger:

- > Membre du conseil de surveillance: Alcatel-Lucent Deutschland AG, Alcatel-Lucent Holding GmbH

Autres fonctions exercées par Alcatel-Lucent Participations au cours des cinq dernières années:

- > Divers mandats d'administrateur de sociétés du groupe Alcatel

► Composition du conseil d'administration

JEAN-PAUL BARTH (66 ans)**Carrière:**

Né le 10 avril 1942, de nationalité française.

Licencié ès sciences économiques, Expertise comptable, Jean-Paul Barth a débuté sa carrière dans le groupe Rhône-Poulenc avant de devenir Directeur général de Rhône-Poulenc Chimie.

Il est ensuite Directeur de l'Administration Générale d'Orkem et vice-président de Norsolor.

En 1990, Jean-Paul Barth devient Directeur de l'Administration Générale du groupe Total et Président d'Hutchinson (1990-1996).

En 1996, il rejoint Alcatel pour devenir Directeur de l'Administration Générale du groupe Alcatel (1996-2006), Directeur général d'Alcatel CIT (1998-2000) puis Président-directeur général d'Alcatel CIT (2000-2006).

Jean-Paul Barth est ensuite Conseiller du Président d'Alcatel-Lucent de janvier 2007 à mai 2008.

Date de 1^{re} nomination:

22 juin 1998

Échéance du mandat en cours:

AGO 2012

Nombre d'actions détenues:

500 actions Thales

Mandats exercés:**En France:**

- > Président: Château Malescasse
- > Administrateur: Alcatel-Lucent France (et Président d'honneur)
- > Censeur: Rockwell-Collins France, Famax

À l'étranger:

- > Président: Electro-Ré, Electro Assurances (Luxembourg)

Autres fonctions exercées par M. Barth au cours des cinq dernières années:**En France:**

- > Administrateur: Diot SA, Locatel, Electro Banque
- > Président-directeur général: Alcatel Participations
- > Président: Générale Occidentale
- > Membre du conseil de surveillance: Faceo

BRUNO BÉZARD (45 ans)**Directeur général de l'Agence des Participations de l'État****Carrière:**

Né le 19 mai 1963, de nationalité française, Bruno Bézard est diplômé de l'École polytechnique et de l'ENA.

Nommé en juillet 2002 chef du Service des Participations à la Direction Générale du Trésor, Bruno Bézard est actuellement Directeur général de l'Agence des Participations de l'État. Après quatre ans passés à l'Inspection Générale des Finances, il a exercé différentes responsabilités au sein de la direction du Trésor, à la fois dans le domaine international et dans le secteur de la banque et de l'assurance. Il a également été Directeur adjoint du cabinet du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et conseiller économique du premier Ministre (juin 2001 – avril 2002).

Date de 1^{re} nomination:

6 avril 2007

Échéance du mandat en cours:

AGO 2010

Nombre d'actions détenues:

Ne détient pas d'actions Thales (art. 139 de la loi NRE)

Mandats exercés:**En France:**

- > Administrateur (représentant l'État): EDF, La Poste (établissement public), Areva, France Telecom, Air France KLM, Port Autonome de Marseille (établissement public), Fond Souverain d'Investissement (FSI)

À l'étranger:

- > Administrateur: Dexia

Autres fonctions exercées par M. Bézard au cours des cinq dernières années:**En France:**

- > Administrateur: Renault, France Télévisions, SNCF

ROBERT BRUNCK (59 ans)

Président-directeur général de CGG Veritas

Administrateur indépendant

Carrière:

Né le 11 juin 1949, de nationalité française, Robert Brunck est ancien élève de l'École Polytechnique et Ingénieur des Mines.

Il a débuté sa carrière au sein du ministère de l'Industrie en tant que chargé de mission auprès du Préfet de Région à la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche en Alsace, entre 1975 et 1979.

De 1979 à 1985, il rejoint EDF en tant que directeur du Centre d'Équipement du réseau de Transport (CERT).

Depuis 1985, il a occupé plusieurs fonctions dirigeantes au sein de la Compagnie Générale de Géophysique, devenue depuis 2007 CGG Veritas, avant d'être nommé Président-directeur général de CGG en 1999, poste qu'il occupe toujours à l'heure actuelle.

Robert Brunck détient également de nombreux mandats auprès de plusieurs organismes académiques et professionnels, tel que l'Institut Français du Pétrole, l'École Nationale Supérieure de Géologie et le Groupement des Entreprises Parapétrolières et Paragazières (GEP) ; il est membre actif de l'Association Française des Techniciens du Pétrole. Sur le plan international il contribue activement à la *Society of Exploration Geophysicists* et la *European Association of Geoscientists and Engineers*.

Date de 1^{re} nomination:

27 novembre 2007, avec effet au 28 novembre 2007

Échéance du mandat en cours:

AGO 2010

Nombre d'actions détenues:

500 actions Thales

Mandats exercés:

En France:

- > Président-directeur général: Compagnie Générale de Géophysique – Véritas
- > Président: Armines
- > Administrateur: École Nationale de Géologie (Nancy), Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), Groupement des Entreprises Parapétrolières et paragazières (GEP), Institut Français du Pétrole et du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)
- > Président du conseil de surveillance de Sercel Holding

À l'étranger:

- > Président du conseil d'administration: CGG Americas Inc.
- > Président du conseil de surveillance: CGGVeritas Services Holding BV

Autres fonctions exercées par M. Brunck au cours des cinq dernières années:

En France:

- > Président du conseil de surveillance: Sercel
- > Membre du conseil de surveillance: Sercel Holding
- > Administrateur: Consortium Français de Localisation

FRANÇOIS BUJON de L'ESTANG (68 ans)

Président de Citigroup France

Carrière:

Né le 21 août 1940, de nationalité française, M. François Bujon de l'Estang est Ambassadeur de France.

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et ancien élève de l'École Nationale d'Administration (promotion Montesquieu, 1966), il est entré au ministère des Affaires Étrangères en 1966 et a servi comme Chargé de Mission au Secrétariat Général de la Présidence de la République de 1966 à 1969, puis comme Premier Secrétaire à l'ambassade de France à Washington (1969-1973) et comme Conseiller à l'ambassade de France à Londres (1973-1975).

Conseiller pour les affaires internationales à la Délégation Générale à l'Énergie de 1976 à 1978, il a ensuite rejoint le Commissariat à l'Énergie Atomique en qualité de Directeur des Relations Internationales et a servi comme Représentant de la France au Conseil des Gouverneurs de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (1978-1980). Il a ensuite été Directeur du Cabinet du ministre de l'Industrie, en 1980-81.

En 1982, après avoir suivi l'Advanced Management Program de la Harvard Business School, il crée à Washington Cogema, Inc., filiale américaine de Cogema, la plus grande société mondiale du cycle du combustible nucléaire, dont il est Président jusqu'en avril 1986.

Il rejoint alors le Cabinet du Premier Ministre, dont il sera le Conseiller pour les affaires diplomatiques, la Défense et la Coopération jusqu'en mai 1988. Il occupera ensuite les fonctions d'ambassadeur au Canada (1989-1991).

Conseiller du Président de la Compagnie de Navigation Mixte et de Via-Banque et simultanément Président de la SFIM (1992), François Bujon de l'Estang crée en 1992 FBE International Consultants, société de conseil en stratégie internationale spécialisée dans le conseil géostratégique et l'analyse de risque politique, qu'il dirigera jusqu'à son départ à Washington dans l'été 1995.

François Bujon de l'Estang est nommé en juillet 1995 ambassadeur de France aux États-Unis, fonctions qu'il occupera jusqu'en décembre 2002. Il a été élevé à la dignité d'Ambassadeur de France en 1999.

Depuis janvier 2003, François Bujon de l'Estang est Président de Citigroup France.

Date de 1^{re} nomination:

11 mai 2004

Échéance du mandat en cours:

AGO 2014

Nombre d'actions détenues:

500 actions Thales

Mandats exercés:

En France:

- > Président: Citigroup France
- > Administrateur: CNES (Ets Public), Institut Français des Relations Internationales
- > Membre de l'International Advisory Board: Total

À l'étranger:

- > Membre de l'International Advisory Board: Citigroup

Autres fonctions exercées par M. Bujon de l'Estang au cours des cinq dernières années:

En France:

- > Vice-président: Institut Pasteur

À l'étranger:

- > Administrateur: Tembec, Inc. (Canada)

► Composition du conseil d'administration

JOZEF CORNU (64 ans)**Président-directeur général d'Agfa-Gevaert****Carrière:**

Né le 15 novembre 1944, de nationalité belge.

Diplômé d'un doctorat en génie électrique et mécanique de l'université de Louvain (Belgique) et d'un doctorat en électronique de l'université de Carleton (Canada), Jozef Cornu est successivement ingénieur au centre de recherche de la société Brown Boveri (devenue ABB) à Baden (Suisse) (1970-1973), responsable du département Microélectronique de Bell Telephone à Anvers (Belgique) de 1973 à 1982.

Il devient ensuite Président-directeur général de la société Mietec (Groupe Bell Telephone) (1982-1984) puis Directeur général de Bell Telephone (Groupe ITT) jusqu'en 1987.

En 1988, il est nommé membre du Directoire d'Alcatel NV (1988-1995), puis Directeur général d'Alcatel Telecom (1995-1999). Il devient ensuite Conseiller du Président d'Alcatel de 2000 à 2004.

Depuis le 1^{er} décembre 2007, Jozef Cornu est Président-directeur général d'Agfa-Gevaert.

Date de 1^{re} nomination:

15 mai 2008

Échéance du mandat en cours:

AGO 2014

Nombre d'actions détenues:

500 actions Thales

Mandats exercés:**À l'étranger:**

- > Président-directeur général: Agfa-Gevaert NV
- > Président: Alcatel-Lucent Bell
- > Administrateur: KBC Group
- > Membre du conseil de surveillance: Alcatel-Lucent Deutschland

Autres fonctions exercées par M. Cornu au cours des cinq dernières années:**En France:**

- > Administrateur: Alcatel-Lucent, Alcatel-Lucent France

À l'étranger:

- > Président: Medea+
- > Administrateur: Barco NV, Arinso International, Essensium, d'Uitgeversbedrijf Tijd

CHARLES de CROISSET (65 ans)**International Advisor de Goldman Sachs International****Administrateur indépendant****Carrière:**

Né le 28 septembre 1943, de nationalité française, Charles de Croisset est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, licencié en droit, ancien élève de l'ENA.

Il a été nommé Inspecteur des Finances en 1968.

Après une carrière dans l'Administration, il est entré en 1980 au Crédit Commercial de France. Il en est devenu Secrétaire Général à la fin de cette même année.

En 1983, il est chargé du département international et nommé Directeur général adjoint.

En 1986, il a été chargé de l'ensemble des activités bancaires du CCF.

En 1987, il est devenu Administrateur Directeur général du CCF.

Après une année sabbatique, au cours de laquelle il est retourné au ministère de l'Économie et des Finances en qualité de directeur de cabinet du Ministre, il est revenu au CCF avec les mêmes fonctions que précédemment.

En 1993, il est nommé Président-directeur général du CCF, et en 2000, Administrateur Directeur général de HSBC Holding plc et Administrateur de HSBC Bank plc.

Depuis avril 2004, il est International Advisor chez Goldman Sachs International.

Date de 1^{re} nomination:

11 mai 2004

Échéance du mandat en cours:

AGO 2010

Nombre d'actions détenues:

500 actions Thales

Mandats exercés:**En France:**

- > Président: Fondation du patrimoine
- > Administrateur: Bouygues, Renault, LVMH
- > Membre du conseil de surveillance: Euler & Hermes
- > Censeur: SA des Galeries Lafayette

Autres fonctions exercées par M. de Croisset au cours des cinq dernières années:**En France:**

- > Président-directeur général: CCF

À l'étranger:

- > Administrateur: HSBC Bank Plc, HSBC Holdings Plc, HSBC CCF Asset Management Group
- > Membre du conseil: HSBC Guyerzeller Bank AG, HSBC Private Holding (Suisse) SA

MARIE-PAULE DELPIERRE (60 ans)

Gestionnaire au sein de l'unité Communications aéronautiques et navales de Thales Communications

Administrateur élue par les salariés

Carrière:

Née le 20 décembre 1948, de nationalité française, et après avoir passé son baccalauréat technique, Marie-Paule Delpierre rentre en 1970 chez Néophone comme technicienne en électronique.

En 1971, Marie-Paule Delpierre rejoint le laboratoire d'étude visualisation de Sintra, en 1981, change de filière et devient gestionnaire d'affaires.

En formation interne, Marie-Paule Delpierre est promue cadre en 1991 et en 1992, prend la responsabilité du service Administration des ventes de la division outils informatiques.

Depuis 1996, Marie-Paule Delpierre est gestionnaire au sein de l'unité Communications aéronautiques et navales de Thales Communications.

Date de 1^{re} nomination:

30 mai 1989

Échéance du mandat en cours:

8 décembre 2010

Nombre d'actions détenues:

500 actions Thales

DOMINIQUE FLOCH (50 ans)

Acheteur Segment Industriel

Administrateur élu par les salariés

Carrière:

Né le 10 août 1958, de nationalité française, Dominique Floch a débuté sa carrière en 1978, dans une filiale du Groupe à Brest (Thales Systèmes Aéroportés) où il a occupé diverses positions, mécanicien fraiseur puis contrôleur mécanique avant d'accéder en mars 2004 à la fonction d'acheteur Segment Industriel.

Date de 1^{re} nomination:

19 janvier 2008

Échéance du mandat en cours:

8 décembre 2010

Nombre d'actions détenues:

540 actions Thales

(y compris parts du FCPE « actionnariat salarié Thales »)

ROGER FREEMAN (66 ans)

Consultant chez PriceWaterhouseCoopers

Carrière:

Né le 27 mai 1942, de nationalité britannique, Roger Freeman a fait ses études au Balliol College de l'Université d'Oxford où il a obtenu une licence de politique, philosophie et économie.

En 1968, il obtient le diplôme d'expert-comptable dans une entreprise londonienne. Entre 1969 et 1985, il est Directeur de Lehman Brothers. Il travaille dans les bureaux new-yorkais de la banque de 1969 à 1972.

Il a donné des conférences et présidé des conférences à l'Institute of Chartered Accountants. C'est l'un des membres fondateurs du Hundred Group of UK Chartered Accountant Finance Directors.

En juin 1983, il est élu député au Parlement pour la circonscription de Kettering, siège qu'il conserve jusqu'en 1997. Il occupe alors diverses fonctions ministérielles, notamment celles de sous-secrétaire d'État aux forces armées au ministère de la Défense, de 1986 à 1988. Il occupe ensuite le poste de sous-secrétaire d'État au ministère de la Santé.

Il occupe ensuite le poste de secrétaire d'État aux transports publics de 1990 à 1994, où il est chargé des questions de transports publics, notamment des chemins de fer britanniques, des transports londoniens et du tunnel sous la Manche.

Il est ensuite nommé Secrétaire d'État aux marchés publics de la défense, poste qu'il occupe de 1994 à 1995.

En 1995, il devient membre du Cabinet en tant que ministre des Services Publics et chancelier du Duché de Lancaster. Il est chargé du programme de privatisation du gouvernement jusqu'en 1997, date à laquelle il est nommé à la Chambre des Lords. En 1993, il devient conseiller privé de la Reine.

En décembre 1997, il entre chez PriceWaterhouseCoopers comme associé, avant de devenir consultant, fonctions qu'il occupe encore actuellement.

Date de 1^{re} nomination:

24 juillet 1998, avec effet au 1^{er} janvier 1999

Échéance du mandat en cours:

AGO 2012

Nombre d'actions détenues:

670 actions Thales

(y compris parts du FCPE « actionnariat salarié Thales »)

Mandats exercés:

À l'étranger:

- > Chairman: Thales Holdings UK Plc, Thales UK Ltd, Thales Pension Trustees Ltd, Metalysis Ltd, Cambridge Enterprise Ltd, Parity Group Plc
- > Consultant & Chairman of the Advisory Panel: PriceWaterhouseCoopers, London (UK)
- > Director: Chemring Group Plc, Global Energy Development Plc
- > Consultant: Savile Group Plc, RP&C Ltd

Autres fonctions exercées par M. Freeman au cours des cinq dernières années:

À l'étranger:

- > Chairman: Racal Senior Management Trustee Ltd, Racal Staff Trustee Ltd, Racal-Decca Pension Trustee Ltd, Racal Executive Trustee Ltd, Imprimatur Capital Ltd, Skill Force Development Ltd, National Army Museum
- > President: British International Freight Association (1999-2002)
- > Director: Thales UK Pension schemes CIF Trustee Ltd, Thales Pension Trustees (Section 1) Ltd

► Composition du conseil d'administration

PHILIPPE LÉPINAY (55 ans)**Vice Président Business Development au sein de Thales International**

Administrateur représentant les salariés actionnaires

Carrière:

Né le 3 décembre 1953, de nationalité française, Philippe Lépinay est Ingénieur diplômé d'État de l'Institut de Marketing International, Université Paris VII.

Entre 1977 et 1986, il a occupé diverses fonctions commerciales pour les Groupes Appalette & Tourtellier Systèmes, Radiall et la Sopema.

En 1986, il rejoint Thales Electron Devices en tant qu'Ingénieur commercial export, puis en 2000, il devient Directeur du développement chez Thales Engineering & Consulting.

Depuis 2003, il est Vice Président Business Development au sein de Thales International.

Date de 1^{re} nomination :

8 mars 2007, avec effet au 1^{er} avril 2007, ratification par l'assemblée générale du 16 mai 2007

Échéance du mandat en cours :

AGO 2011

Nombre d'actions détenues :

995 actions Thales
(y compris parts du FCPE « actionariat salarié Thales »)

Mandats exercés :**En France :**

- > Vice-président: Fédération des Associations d'actionnaires Salariés de Thales (FAST), Fédération française des Associations d'actionnaires Salariés (FAS)
- > Membre du comité de surveillance: FCPE « Actionariat Salarié Thales »

Autres fonctions exercées par M. Lépinay au cours des cinq dernières années :**En France :**

- > Président: Association du Personnel Actionnaire de Thales (APAT)

DIDIER LOMBARD (67 ans)**Président-directeur général du Groupe France Télécom****Carrière:**

Né le 27 février 1942, de nationalité française, Didier Lombard est diplômé de l'École Polytechnique et de l'École Nationale Supérieure des Télécommunications.

Il a débuté sa carrière en 1967, au CNET de France Télécom (actuellement Division Recherche et Développement), en participant au développement de nombreux produits pour France Télécom dans le domaine des satellites, des composants électroniques et des systèmes mobiles.

Entre 1988 et 2003, il a travaillé auprès du ministère de la Recherche et de la Technologie, a été Directeur général des stratégies industrielles au ministère chargé de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (1991-98), puis a été Président fondateur de l'Agence Française pour les Investissements Internationaux.

En 2003, Didier Lombard a intégré France Télécom en tant que Directeur général exécutif, chargé de la Mission Technologies, Partenariats stratégiques et Nouveaux usages de France Télécom.

Depuis le 27 février 2005, Didier Lombard est Président-directeur général du Groupe France Télécom.

Date de 1^{re} nomination :

30 juin 2005

Échéance du mandat en cours :

AGO 2014

Nombre d'actions détenues :

500 actions Thales

Mandats exercés :**En France :**

- > Président-directeur général: France Telecom
- > Administrateur: Thomson
- > Membre du conseil de surveillance: Radiall, ST Microelectronics

Autres fonctions exercées par M. Lombard au cours des cinq dernières années :**En France :**

- > Senior Executive VP: France Telecom
- > Ambassadeur: Ambassadeur délégué aux investissements internationaux
- > Président du conseil d'administration: Orange
- > Membre du conseil de surveillance: A2I (Agence de l'Innovation Industrielle)

INFORMATION DES ACTIONNAIRES

KLAUS NAUMANN (69 ans)

Administrateur indépendant

Carrière:

Né le 25 mai 1939, de nationalité allemande, Klaus Naumann entre dans la Bundeswehr en octobre 1958. Après sa formation d'officier d'active dans l'artillerie, il est admis au cours d'état major général à l'École supérieure de guerre de la Bundeswehr.

Élevé au rang de général d'armée le 1^{er} octobre 1991, le général Naumann est nommé chef d'état-major de la Bundeswehr jusqu'en février 1996. Il est élu Président du Comité Militaire de l'OTAN de février 1996 à mai 1999.

Date de 1^{re} nomination:

11 mai 2004

Échéance du mandat en cours:

AGO 2012

Nombre d'actions détenues:

500 actions Thales

Mandats exercés:

À l'étranger:

- > Président du conseil de surveillance:
Odenwald Werke Rittersbach (OWR)

TSA

avec pour représentant permanent: **MARCEL ROULET** (76 ans)

Carrière:

Né le 22 janvier 1933, de nationalité française, Marcel Roulet est diplômé de l'École polytechnique et de l'École nationale supérieure des télécommunications.

Marcel Roulet a assuré la Présidence de France Télécom de 1991 à 1995. Par la suite, il a exercé les fonctions de Président-directeur général de Thomson SA (devenue TSA) entre février 1996 et mars 1997 et de Thomson-CSF (devenue Thales) entre février 1996 et janvier 1998. Ingénieur Général des Télécommunications en retraite depuis le 1^{er} janvier 1999, Marcel Roulet exerce des activités de consultant conseil en entreprise.

Date de 1^{re} nomination de TSA:

22 juin 1998

Échéance du mandat en cours:

AGO 2012

Nombre d'actions détenues:

TSA détient 44 562 623 actions Thales

Marcel Roulet détient 513 actions Thales

Mandats exercés par M. Roulet:

En France:

- > Administrateur: HSBC France, France Telecom
- > Membre du conseil de surveillance: Eurazeo
- > Président du conseil de surveillance: Gimar Finance SCA
- > Censeur: Cap Gemini, Thomson

Autres fonctions exercées par M. Roulet au cours des cinq dernières années:

En France:

- > Censeur: Pages jaunes
- > Administrateur: Thomson

SERGE TCHURUK (71 ans)

Carrière:

Né le 13 novembre 1937, de nationalité française, Serge Tchuruk est diplômé de l'École Polytechnique.

Serge Tchuruk a débuté sa carrière dans le groupe Mobil Oil, où, de 1964 à 1979, il occupe diverses fonctions de direction en France et aux USA. En 1979, il est Président de Mobil Oil au Bénélux.

De 1980 à 1986, il travaille chez Rhône Poulenc, où il occupe plusieurs fonctions dans la division Chimie de base avant de devenir Directeur général de la société en 1983.

En 1986, Serge Tchuruk rejoint la société Orkem (auparavant CDF-Chimie), société spécialisée dans les activités de chimie spéciale et pétrolière et en est le Président-directeur général jusqu'en 1990.

De 1990 à 1995, il est Président-directeur général de Total.

En 1995, Serge Tchuruk rejoint Alcatel Alsthom (devenu Alcatel puis Alcatel-Lucent) en tant que Président-directeur général.

En novembre 2006, Serge Tchuruk est nommé Président du Conseil d'administration d'Alcatel-Lucent jusqu'en septembre 2008.

Date de 1^{re} nomination:

22 juin 1998

Échéance du mandat en cours:

AGO 2014

Nombre d'actions détenues:

500 actions Thales

Mandats exercés:

En France:

- > Administrateur: Total

À l'étranger:

- > Administrateur: Weather Investment SpA (Italie)

Autres fonctions exercées par M. Tchuruk au cours des cinq dernières années:

En France:

- > Président du conseil d'administration: Alcatel-Lucent
- > Président-directeur général: Alcatel
- > Membre du conseil d'administration: Société Générale, Institut Pasteur

À l'étranger:

- > Chairman: Alcatel USA Holdings Corp.
- > Membre du conseil de surveillance: Alcatel Deutschland GmbH

► Composition du conseil d'administration

2. CENSEUR

BERNARD RÉTAT (69 ans)**Carrière:**

Né le 7 avril 1939, de nationalité française, Bernard Rétat est diplômé de l'École polytechnique et de l'École nationale supérieure des télécommunications.

Ingénieur Général de l'Armement, Bernard Rétat passe une grande partie de sa carrière au service de la Délégation Générale pour l'Armement.

De 1968 à 1973, il est chef adjoint du Département Évaluation de Systèmes et Simulation au Centre d'Électronique de l'Armement avant d'entamer une carrière internationale au sein de la Mission Technique de l'Armement, d'abord aux États-Unis à Washington (1973-78), puis en RFA à Bonn où il est chef de la Mission (1978-81).

Il rejoint en 1982 la Direction des Affaires Internationales et sera Délégué aux Relations Internationales de 1987 à 1990; puis, après avoir été Directeur général international de Dassault Aviation pendant trois ans, il rejoint le groupe Thales (ex-Thomson-CSF) en 1993 en tant que Directeur général, puis en tant que vice-président de 1998 à juin 2005. Il est aujourd'hui Président du Comité Éthique et Responsabilité d'Entreprise et vice-président Honoraire du groupe Thales.

Date de 1^{re} nomination:

1^{er} juillet 2008

Échéance du mandat en cours:

Juillet 2011

Nombre d'actions détenues:

996 actions Thales
(y compris parts du FCPE « actionnariat salarié Thales »)

Mandats exercés:**En France:**

> Administrateur: DCNS

À l'étranger:

> Administrateur: Elettronica SpA (Italie), Thales Italia SpA (Italie)
> Membre du conseil de surveillance: Thales Défence Deutschland GmbH (Allemagne)

Autres fonctions exercées par M. Rétat au cours des cinq dernières années:**En France:**

> Administrateur: Thales (de mai à novembre 2007), Thales International SA, Solarforce
> Membre du conseil de surveillance: Armaris

À l'étranger:

> Administrateur: Thales (Weybridge) Plc, Thales (Wigmore Street) Limited, Thales North America Inc.
> Président: Defence Commission of l'ASD (AeroSpace and Defence Industries Association of Europe)

3. AUTRES PARTICIPANTS AUX SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SANS VOIX DÉLIBÉRATIVE)

Outre les membres de la Direction générale, que le Président invite à y participer en fonction de l'ordre du jour, et outre Dominique Périer, en sa qualité de Secrétaire du conseil, sont convoquées à toutes les séances du Conseil d'administration et y assistent sans voix délibérative les personnes suivantes :

- **le Représentant de l'Etat au titre de l'action spécifique Patrick Auroy**, 54 ans, Ingénieur Général hors-classe de l'Armement

Nommé par décret du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie du 23 novembre 2006.

Représentant l'Etat au Conseil d'administration de Thales, au titre de l'action spécifique en application du décret n° 97-190 du 4 mars 1997 instituant une action spécifique au profit de l'Etat français (voir page 167) et conformément à l'article 10 des statuts de la société.

- **le Commissaire du Gouvernement**

Denis Plane, 61 ans, Contrôleur Général des Armées en mission extraordinaire

Nommé Commissaire du Gouvernement auprès de Thales et de ses filiales par arrêté du ministre de la Défense du 25 juillet 2003, en vertu des dispositions légales et réglementaires s'appliquant aux sociétés titulaires de marchés relatifs aux matériels de guerre ou se livrant plus généralement à la fabrication ou au commerce de ces matériels.

- **le Représentant du Comité Central d'Entreprise**

Alain Desvignes, 63 ans, Délégué syndical

Désigné par le Comité Central d'Entreprise comme son représentant au Conseil d'administration de Thales, dans le cadre des dispositions de l'article L. 2323-65 du Code du travail.

- **les commissaires aux comptes**

Conformément aux dispositions du règlement intérieur du conseil, sont également convoqués à l'ensemble des séances du Conseil d'administration :

• **Ernst & Young Audit** représenté par Christian Chiarsini, associé du cabinet ;

• **Mazars** représenté par Jean-Louis Simon, associé du cabinet.

À la connaissance de Thales :

- il n'existe aucun lien familial entre les membres du conseil d'administration ;
- aucun de ses membres n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années ;
- aucun de ses membres n'a participé en qualité de dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années et aucun n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire ;
- aucun de ses membres n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années ;
- il n'existe pas, de conflit d'intérêts entre les intérêts privés de ses membres et leurs devoirs à l'égard de Thales.

B. RAPPORT DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 MAI 2009 SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTRÔLE INTERNE

Sur recommandation des deux Comités concernés⁽¹⁾, le Conseil d'administration a approuvé, lors de sa séance du 26 février 2009, le présent rapport, établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, et a chargé son Président d'en rendre compte à l'assemblée générale.

1. CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX

Dans sa séance du 25 novembre 2008, le Conseil d'administration a décidé, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la Directive 2006/46/CE, de se référer volontairement, pour l'établissement du rapport du Président, au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées établi par l'AFEP et le MEDEF – dont la version consolidée, à jour des recommandations du 6 octobre 2008, a été diffusée en décembre 2008. Ce code peut être consulté sur le site www.medef.fr ou au siège de la société.

La société se conforme aux recommandations contenues dans le Code AFEP-MEDEF de décembre 2008 à l'exception de celles concernant :

- la proportion d'administrateurs indépendants au Conseil d'administration (un tiers est recommandé dans les sociétés contrôlées) et dans les différents comités – et ce, en raison des dispositions du Pacte d'actionnaires en vigueur entre le Secteur Public et le Partenaire industriel et des critères stricts d'indépendance adoptés par la société (cf. « indépendance » ci-dessous, ainsi que les rubriques concernant les Comités) ;
- la durée statutaire des mandats d'administrateur (6 ans), qui excède la durée maximale préconisée par le Code AFEP-MEDEF (4 ans). Le Conseil examinera les moyens de réduire à l'avenir la durée des mandats sans altérer le bon fonctionnement de l'échelonnement des renouvellements mis en place en 2004.

S'agissant des recommandations concernant plus particulièrement les dirigeants mandataires sociaux – seul le Président-directeur général est concerné dans le cas de Thales, recommandations auxquels la société a déclaré, par voie de communiqué de presse, le 26 novembre 2008, qu'elle se conformerait, il y a lieu de préciser qu'à la clôture de l'exercice 2008, les recommandations suivantes n'ont pas encore été mises en œuvre – mais seront examinées par le Conseil dès que le fait générateur interviendra.

Le Conseil d'administration a ainsi prévu :

- de définir en 2009 des critères de performance (internes et externes) associés à toute attribution de stock-options au Président-directeur général et de fixer une limite de stock-options susceptibles de lui être attribuées en pourcentage de l'enveloppe globale ;
- d'examiner la situation prévalant en 2010, date de la fin du mandat en cours du Président-directeur général, en vue de mettre un terme au contrat de travail suspendu depuis janvier 1998 de M. Denis Ranque.

1.1. Modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil

Rappel des règles du Pacte d'actionnaires et composition du Conseil

La société est une société anonyme à Conseil d'administration sans dissociation des fonctions de Président et de Directeur général, le Conseil ayant jugé qu'il n'y avait pas lieu à dissociation, en considérant que l'efficacité des organes d'administration et de contrôle en était renforcée.

Aux termes du Pacte d'actionnaires entre le Secteur Public et le Partenaire industriel, le Conseil est composé de 16 administrateurs, dont 14 sont désignés par l'assemblée générale et 2 élus par les salariés des sociétés françaises, conformément à la loi (art. L. 225-27 et suivants du Code de commerce) et aux statuts (art. 10).

Sur les 14 sièges pourvus par l'Assemblée, 4 sont occupés par des « Personnalités extérieures », 1 par le représentant des salariés actionnaires, les autres administrateurs étant proposés à l'Assemblée par le Secteur Public (5) et par Alcatel-Lucent (4).

Le renouvellement des administrateurs est, depuis l'Assemblée du 11 mai 2004, effectué *grasso modo* (hors salariés) par tiers tous les deux ans, la durée statutaire du mandat ayant été maintenue à six ans, ce qui évite d'avoir à opérer, en une fois, le remplacement de l'ensemble du Conseil, jugé préjudiciable à son bon fonctionnement. Les administrateurs salariés sont, en tout état de cause, élus ou nommés pour six ans. Compte tenu de la lourdeur du processus de désignation, il n'est pas envisagé à ce stade de réduire la durée des prochains mandats d'administrateurs salariés.

Au 31 décembre 2008, le Conseil est ainsi composé de 16 membres, comme rappelé ci-dessous. En outre, le Conseil, usant de la faculté qui lui était offerte par la modification des statuts votée par l'Assemblée du 15 mai 2008 a nommé un Censeur, siégeant au Conseil sans voix délibérative.

(1) Le Comité de sélection des administrateurs et des rémunérations pour la partie relative au gouvernement d'entreprise, le Comité d'audit et des comptes pour la partie concernant le contrôle interne et la gestion des risques.

► Rapport du président à l'AG du 19 mai 2009 sur le gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne

Administrateurs	1 ^{re} nomination	Mandat en cours	
		Début	Fin
Secteur public			
Denis Ranque, Président-directeur général	20/01/98	11/05/04	AGO 2010
Bruno Bézard	06/04/07	06/04/07	AGO 2010
François Bujon de l'Estang	11/05/04	15/05/08	AGO 2014
Didier Lombard	30/06/05	15/05/08	AGO 2014
TSA, rep. Marcel Roulet	22/06/98	15/05/06	AGO 2012
Partenaire industriel			
Alcatel-Lucent Participations, rep. Claire Pedini (depuis le 23-12-08)	06/04/07	06/04/07	AGO 2012
Jean-Paul Barth	22/06/98	15/05/06	AGO 2012
Jozef Cornu	15/05/08	15/05/08	AGO 2014
Serge Tchuruk	22/06/98	15/05/08	AGO 2014
Représentant les salariés actionnaires			
Philippe Lépinay	01/04/07	01/04/07	AGO 2011
Élus par les salariés			
Marie-Paule Delpierre	30/05/89	08/12/04	08/12/2010
Dominique Floch	19/01/08	19/01/08	08/12/2010
Personnalités extérieures			
Robert Brunck	28/11/07	28/11/07	AGO 2010
Charles de Croisset	11/05/04	11/05/04	AGO 2010
Roger Freeman	01/01/99	15/05/06	AGO 2012
Klaus Naumann	11/05/04	15/05/06	AGO 2012

L'âge moyen des administrateurs est d'environ 61 ans à la date du Conseil ayant approuvé ce rapport.

En l'absence de disposition statutaire particulière, le droit commun est applicable :

- le nombre d'administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans ne peut être supérieur au tiers des administrateurs en fonctions (art. L. 225-29) ;
- la limite d'âge pour le Président est fixée à 65 ans (art. L. 225-48).

Indépendance des administrateurs

Sur recommandation du Comité de sélection des administrateurs et des rémunérations, le Conseil d'administration a décidé de conserver, sans autre examen, l'approche stricte retenue les années précédentes : les administrateurs nommés par l'assemblée générale sur proposition d'un actionnaire (« Secteur Public » ou « Partenaire industriel ») ou d'une catégorie d'actionnaires (salariés) ne peuvent être considérés comme indépendants au sens du Code AFEP-MEDEF précité.

S'agissant des administrateurs banquiers d'affaires, le Conseil a souhaité, en mars 2008, préciser les règles de comportement qui leur sont applicables au sein du Conseil d'administration de Thales :

- absence de participation des personnes concernées à la préparation ou à la sollicitation d'offres de services de la banque auprès de la société ;
- absence de participation effective aux travaux de la banque par ces mêmes personnes en cas d'exécution d'un mandat ;
- enfin⁽¹⁾, absence de participation au vote de toute résolution concernant un projet dans lequel la banque concernée serait ou pourrait être intéressée en tant que conseil.

Après avoir examiné en détail la situation des quatre administrateurs « Personnalités extérieures » aux termes du Pacte d'actionnaires, et sur proposition du Comité de sélection des administrateurs et des rémunérations, le Conseil a décidé de déclarer administrateurs indépendants Messieurs Robert Brunck, Klaus Naumann⁽²⁾ et Charles de Croisset, en l'absence, pour celui-ci, de relation significative entre Goldman Sachs et le groupe Thales et au vu de son engagement de respecter les principes énoncés ci-dessus –

(1) Après avoir rappelé qu'aux termes du Règlement intérieur du Conseil, les membres du Conseil d'administration doivent notamment informer le Président de toute situation de conflit d'intérêts, même potentiel, avec la Société.

(2) Monsieur Klaus Naumann a animé plusieurs réunions du groupe des conseillers militaires de la société et a perçu en Allemagne la somme de 10500 euros à titre d'indemnités en 2008. Le Conseil, après s'être assuré qu'il s'agit de missions non exécutives, ponctuelles, non susceptibles de régularité à l'avenir et dont le montant de la rémunération est par ailleurs limité à des indemnités, a jugé que cet élément ne remettait pas en question la qualification d'administrateur indépendant de M. Klaus Naumann.

Monsieur Roger Freeman continuant à ne pouvoir être qualifié d'indépendant en raison des fonctions qu'il exerce dans le Groupe au Royaume-Uni et des rémunérations qu'il y perçoit (cf. rémunérations ci-dessous).

Concernant les administrateurs élus par les salariés, le Conseil a pris acte de la réflexion en cours sur les évolutions possibles en matière d'indépendance des administrateurs.

À cet égard, la recommandation de la Commission européenne du 15 février 2005 prévoit dans son Annexe II (« Profil des administrateurs non exécutifs et des membres du conseil de surveillance ») qu'un administrateur indépendant (§ 1b) « ne devrait pas être salarié de la société ou d'une société liée, ni l'avoir été au cours des trois dernières années, sauf (i) s'il ne fait pas partie de l'encadrement supérieur (ii) et a été élu au Conseil d'administration ou de surveillance dans le cadre d'un système de représentation des travailleurs reconnu en droit (iii) et offrant une protection suffisante contre le licenciement abusif et autres formes de traitement inéquitable. »

Après en avoir délibéré, le Conseil a décidé de suivre la recommandation du Comité et de s'en tenir, à ce stade, aux seuls critères du Code AFEP-MEDEF de décembre 2008. Le Conseil a donc déclaré non-indépendants, comme les années précédentes, les administrateurs élus par les salariés – tout en reconnaissant que M. Dominique Floch (administrateur depuis moins de douze ans, contrairement à Mme Marie-Paule Delpierre) pourrait prétendre, au regard de la recommandation CE de février 2005 à la qualification d'administrateur indépendant.

Au total, le Conseil d'administration comporte donc 3 administrateurs indépendants, soit 19 % des membres, proportion inférieure au tiers recommandé par le Code AFEP-MEDEF dans les sociétés contrôlées.

Règlement intérieur

Le Règlement intérieur du conseil d'administration, adopté en juillet 2004 et régulièrement mis à jour depuis, ne se substitue ni aux dispositions légales et statutaires gouvernant le Conseil d'administration et ses Comités, ni au Code d'éthique et au Code relatif aux informations privilégiées et aux opérations sur titres – dont certaines dispositions sont applicables aux Administrateurs.

Il reprend, outre les dispositions spécifiques au Pacte d'actionnaires, les pratiques de place en matière de gouvernement d'entreprise, et en particulier celles contenues dans le Code AFEP-MEDEF précité.

Ce Règlement intérieur est organisé en cinq chapitres :

- membres du Conseil d'administration (composition du conseil, indépendance, disponibilité, devoir premier, transparence, confidentialité, rémunérations) ;
- attributions du Conseil d'administration (représentation et intérêt social, attributions spécifiques, pacte d'actionnaires).

À ce titre, le budget annuel, dans le cadre du Plan stratégique glissant à 3 ans, et les acquisitions et cessions d'un montant supérieur à 150 millions d'euros sont systématiquement présentés à l'approbation du Conseil, étant précisé que le Pacte d'actionnaires prévoit que ces décisions doivent en outre être approuvées par la majorité des administrateurs représentant le Partenaire Industriel.

Sont également soumises au Conseil d'administration les opérations d'un montant supérieur à 50 millions d'euros, dont la réalisation impliquerait un changement dans la stratégie du Groupe, telle que précédemment approuvée par le Conseil ;

- information du Conseil d'administration (communication, formation) ;
- comités du Conseil d'administration (constitution et attributions, organisation, information, comité d'audit et des comptes, comité de sélection des administrateurs et des rémunérations, comité stratégique).

Il est notamment précisé que chaque comité est en droit de demander à la Direction générale tous compléments d'information qui lui paraîtraient nécessaires à l'accomplissement de sa mission, et au conseil d'administration, à titre exceptionnel, d'avoir recours à une expertise extérieure. Cette dernière possibilité n'a pas été utilisée en 2008 ;

- fonctionnement du Conseil d'administration (réunions, participation et représentation, évaluation, mise à jour du Règlement intérieur).

Convocation des assemblées générales d'actionnaires

Les Assemblées générales d'actionnaires sont convoquées par le Conseil selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Principaux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Comme prévu par l'article L. 225-37 modifié par la loi n° 2008-649 du 3 juillet 2008, il est rappelé, au titre des informations visées par l'art. L. 225-100-3 du Code de commerce que les deux principaux actionnaires ont déclaré agir de concert dans le cadre d'un pacte d'actionnaires et que tout franchissement du dixième ou d'un multiple du dixième du capital ou des droits de vote de la société doit être préalablement approuvé par le Ministre chargé de l'économie.

Rémunérations et avantages de toute nature accordés aux administrateurs

Jetons de présence

L'assemblée générale du 15 mai 2008 a porté à 600 000 euros par an le montant global des jetons de présence à répartir entre les administrateurs et les éventuels censeurs au titre du Conseil et entre les administrateurs membres de Comités au titre de ceux-ci.

► Rapport du président à l'AG du 19 mai 2009 sur le
gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne

Le Conseil a décidé que les administrateurs percevraient :

- au titre du Conseil, une rémunération fixe de 14 000 euros par an (prorata temporis en cas de nomination / démission en cours d'année) et une rémunération variable liée à l'assiduité aux séances de 2 500 euros par réunion ;
- au titre des Comités, une rémunération (exclusivement variable) liée à la présence effective, de 1 250 euros par réunion, la présidence de chaque Comité étant en outre rémunérée par un complément de 2 000 euros annuels (au prorata du nombre de séances présidées, le cas échéant) ;

les éventuels censeurs étant rémunérés à raison de 2 500 euros par réunion, soit la même rémunération variable que les administrateurs, mais à l'exclusion de toute rémunération fixe.

Au titre de 2008, les jetons de présence dus s'élèvent à un total (montant brut) de 533 750 euros (contre 541 683 euros au titre de 2007). Le Président ayant renoncé à percevoir ses jetons de présence, le montant (brut) effectivement versé au titre de 2008 a été de 496 500 euros (contre 500 683 euros au titre de 2007).

À titre indicatif, le montant (brut) versé en 2008 s'est élevé à 490 683 euros (contre 453 807 euros en 2007). Le tableau des rémunérations des mandataires sociaux non dirigeants (tableau n° 3 de la recommandation AMF de décembre 2008 cf. page 204) en donne le détail.

Rémunération du Président-directeur général

La rémunération du Président-directeur général est fixée, chaque année, par le Conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice, sur proposition du Comité de sélection des administrateurs et des rémunérations. Les éléments de la rémunération de Monsieur Denis Ranque sont identiques à ceux mis en œuvre par la société pour ses cadres dirigeants. Son positionnement est analysé et révisé annuellement en tenant compte de la performance de l'exercice écoulé et d'enquêtes de salaires ou de données de marché.

Les tableaux de la recommandation AMF précitée donnent toutes précisions en matière de rémunération du Président-directeur général et des administrateurs.

1.2. Compte rendu de l'activité du conseil au cours de l'exercice 2008

Nombre / durée des réunions et taux de présence

Le Conseil d'administration s'est réuni 7 fois en 2008. Chaque séance a duré en moyenne 2 heures 30 et la participation des Administrateurs a été de 86 % en moyenne.

Comme le prévoit le Règlement intérieur du Conseil, les Commissaires aux comptes ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil, et pas seulement à celles relatives à l'examen de comptes. Ils ont reçu les mêmes documents que les Administrateurs.

Le Directeur financier assiste à l'ensemble des séances du Conseil, et le Directeur de la stratégie à la quasi-totalité de celles-ci. Le Directeur des Ressources humaines y est convié lorsque l'ordre du jour le nécessite.

Principaux sujets abordés

Outre les sujets récurrents relevant du Conseil d'administration (budget annuel et actualisation des prévisions, arrêtés des comptes annuels et examen des comptes semestriels, détermination de la rémunération du Président-directeur général, proposition de dividende, convocation de l'assemblée générale, fixation des « fenêtres négatives » d'intervention sur les titres de la société, autorisation de conventions réglementées, délégations diverses au Président, etc.), l'ordre du jour de ses réunions a inclus en 2008, sur rapport, le cas échéant, d'un Comité du Conseil :

- la composition des Comités du Conseil ;
- la stratégie par domaine ;
- les perspectives du marché de la Défense en France et au Royaume-Uni ;
- l'attribution de stock-options et d'actions gratuites ;
- la politique de recherche & développement ;
- les enjeux ressources humaines du Groupe ;
- l'évaluation du fonctionnement du Conseil ;
- ainsi que plusieurs projets de croissance externe.

Le Conseil a en outre effectué un déplacement d'une journée sur le site de TRT-France à Palaiseau (Essonne). À cette occasion, les administrateurs ont pu rencontrer différents responsables de laboratoires de recherche et se familiariser avec les projets en cours.

1.3. Travaux préparatoires aux réunions du conseil

Information des Administrateurs

Dossiers du Conseil

Les convocations aux séances du Conseil sont généralement remises aux Administrateurs entre 5 et 10 jours (ce dernier délai étant prévu par le Pacte d'actionnaires pour certains sujets, notamment la transmission du projet de budget annuel) avant la date de la réunion, étant précisé qu'un calendrier prévisionnel des réunions est adopté à mi-année pour l'exercice suivant.

Le Règlement intérieur fixe à 3 jours ouvrables le délai minimum de convocation et de transmission des documents, sauf cas d'urgence avéré.

Chaque convocation est accompagnée de l'ordre du jour et du dossier de la réunion (ou des principaux éléments de celui-ci, lorsqu'il ne peut être complet à la date d'envoi), ainsi que du projet de procès-verbal de la séance précédente, à moins que celui-ci n'ait nécessité un envoi plus rapide. Le cas échéant, des éléments complémentaires sont adressés aux administrateurs après la convocation, ou remis en séance si l'urgence le justifie.

Une revue de presse et une sélection d'analyses financières relatives à la Société sont également adressées aux Administrateurs. Les communiqués de presse de diffusion nationale, autres que ceux qui font l'objet d'une discussion en Conseil, leur sont en outre transmis en temps réel par courrier électronique.

Formation

Tout administrateur nommé durant l'année se voit proposer une séance d'information sur le Groupe, animée par ses principaux dirigeants. En outre, un administrateur a bénéficié, à sa demande, d'une formation externe en 2008.

Organisation et fonctionnement des Comités du Conseil

Comité d'audit et des comptes

Conformément à l'article 16 du Règlement intérieur du Conseil, Le Comité d'audit et des comptes est chargé de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés de la société, de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations sont bien appliquées et de veiller à la qualité de l'information délivrée aux actionnaires.

Le Comité s'assure également que la qualité du contrôle interne du Groupe se maintient au niveau adéquat. Il s'appuie, pour ce faire, sur les travaux de la Direction de l'audit interne, dont il approuve le programme annuel et examine les rapports d'activité.

Il examine les principaux documents comptables et financiers de la Société.

Il étudie avec les Commissaires aux comptes leurs plans d'intervention, leurs recommandations et les suites qui leur sont données.

Le Comité examine annuellement les budgets d'honoraires des commissaires aux comptes. Il revoit et analyse les

honoraires versés aux commissaires aux comptes au titre de l'exercice écoulé.

Il supervise la sélection des commissaires aux comptes et propose au Conseil d'administration de retenir le (ou les) candidat(s) mieux-disant(s).

Lors de sa prochaine mise à jour, cet article du Règlement intérieur sera partiellement réécrit pour tenir compte des dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008 en matière de missions du Comité, dispositions qui s'appliquent d'ores et déjà depuis promulgation de l'ordonnance.

Ce Comité est composé de :

- Charles de Croisset, Président, administrateur indépendant;
- Jean-Paul Barth;
- Dominique Floch;
- Roger Freeman;
- Marcel Roulet.

La composition du comité d'audit et des comptes satisfait aux dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008, le Président du Comité présentant, outre la qualification d'administrateur indépendant, les compétences requises en matière comptable et financière (cf. notice biographique de M. Charles de Croisset en page 183).

En revanche, le Comité ne comprend pas deux tiers d'administrateurs indépendants, comme préconisé par le Code AFEP-MEDEF, pour les raisons déjà évoquées relatives aux dispositions du pacte d'actionnaires.

Ce Comité s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice 2008, avec un taux de présence de ses membres de 100 %. La durée moyenne de ces réunions a été de deux heures et demie.

Les Commissaires aux comptes, conviés à chaque réunion du Comité, participent à l'ensemble des débats, sauf en cas de conflits d'intérêts (par exemple, l'examen de la nomination ou du renouvellement de mandats de Commissaires aux comptes). Deux fois par an, ils présentent leur compte rendu de mission d'examen des comptes (annuels et semestriels), en indiquant les options comptables retenues et les points essentiels de leur audit des états financiers.

Le Directeur général adjoint, Finances et Administration et le Directeur de l'Audit interne assistent à l'ensemble des séances, ainsi que le Directeur du Contrôle de Gestion et occasionnellement le Directeur des financements et de la trésorerie.

Outre les comptes annuels et semestriels, le Comité a, en 2008, plus particulièrement examiné l'évolution des principaux contentieux, l'exécution du budget annuel, les régimes de retraites à financement par capitalisation externe, en particulier au Royaume-Uni, le « purchase accounting » lié

► Rapport du président à l'AG du 19 mai 2009 sur le
gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne

aux acquisitions de l'exercice 2007, le budget d'honoraires des Commissaires aux comptes, les incidences comptables de l'exécution de certains contrats, ainsi que la partie du rapport du Président relative au contrôle interne (cf. infra) et le processus d'appel d'offres en vue de la présélection d'un commissaire aux comptes, sur la base du mieux-disant comme préconisé par le Règlement intérieur du Conseil.

Au cours des deux réunions annuelles plus spécialement consacrées à l'audit interne et au contrôle interne, le Comité a étudié les rapports de la Direction de l'Audit interne, dont il avait auparavant approuvé le programme annuel de travail. Il a formulé ses recommandations sur le suivi des missions.

Le Comité a en outre pris acte de l'évolution de l'organisation interne en matière de maîtrise des risques et s'est notamment penché sur les actions menées en matière de conformité (« compliance »), dont il est rendu compte dans la deuxième partie de ce rapport.

Lors de la réunion consacrée aux comptes consolidés de l'exercice, le Comité a pris connaissance de la note du Directeur financier sur l'exposition du groupe aux risques et sur les principaux engagements hors bilan.

Lors de cette même séance, les membres du Comité ont eu la possibilité de s'entretenir, hors la présence de la Direction financière, avec les Commissaires aux comptes, qui leur avaient préalablement adressé leur compte rendu de mission.

Le Comité a également participé à la mise au point des communiqués financiers, et a préparé la décision du Conseil en matière de proposition de dividende à l'Assemblée.

Chaque réunion (qui se tient au minimum deux jours avant chaque Conseil d'arrêté ou d'examen de comptes) fait l'objet d'un compte rendu écrit à la séance suivante du conseil d'administration.

Comité stratégique

Conformément à l'article 18 du Règlement intérieur du Conseil, Le Comité stratégique a pour principales missions d'apprécier la stratégie du Groupe dans ses principaux secteurs d'activité et, en particulier :

- d'étudier les orientations stratégiques du Groupe dans ses domaines majeurs d'activité, avant leur présentation au conseil d'administration ;
- d'étudier le cadre de présentation au Conseil du budget et du plan glissant à trois ans et d'examiner le projet de budget annuel dans le cadre de ce plan ;
- d'étudier les projets d'acquisitions et de cessions significatives d'actifs ainsi que les projets d'accords stratégiques ;
- de veiller à l'application de l'Accord de coopération conclu entre la Société et ses principaux actionnaires.

Ce Comité est composé de :

- Denis Ranque, Président ;
- Marie-Paule Delpierre ;
- Philippe Lépinay ;
- Didier Lombard ;
- Klaus Naumann, administrateur indépendant ;
- Serge Tchuruk.

Aucune condition d'indépendance des administrateurs n'est fixée par le Code AFEP-MEDEF pour ce type de Comité.

Il s'est réuni 3 fois en 2008, notamment pour examiner le Budget 2008 dans le cadre du plan à trois ans, les perspectives du marché de défense en France, au Royaume-Uni, ainsi que les principaux enjeux des restructurations européennes et le panorama des opérations envisageables de fusions / acquisitions.

Le Directeur de la stratégie et le Directeur général adjoint, Finances et Administration assistent à l'ensemble des réunions du Comité stratégique.

Chaque séance a duré en moyenne deux heures et demie avec un taux de participation de 88 %. Un compte rendu de chaque réunion est présenté à la séance suivante du conseil d'administration.

Comité de sélection des administrateurs et des rémunérations

Conformément à l'article 17 du Règlement intérieur du Conseil, Le Comité de sélection des Administrateurs et des rémunérations a pour principales missions d'examiner :

- la composition ainsi que l'organisation et le fonctionnement du conseil d'administration ;
- la rémunération du Président-directeur général, ainsi que celle des Administrateurs et, le cas échéant, des autres mandataires sociaux ;
- les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions, ou d'attribution d'actions gratuites ;
- les opérations d'actionnariat salarié.

Ce Comité est composé de :

- Robert Brunck, Président, administrateur indépendant ;
- François Bujon de l'Estang ;
- Jozef Cornu ;
- Marcel Roulet.

Il s'est réuni 3 fois en 2008 avec un taux de présence de ses membres de 100 %. La durée moyenne de chaque réunion a été d'environ 1 heure 3/4.

La proportion d'administrateurs indépendants recommandée par le code AFEP-MEDEF (au moins la moitié) n'est pas respectée, pour les raisons déjà évoquées, tenant au pacte d'actionnaires.

Le Directeur des Ressources humaines et le Directeur financier assistent à l'ensemble des séances du Comité. Le

Président y est convié lorsque la discussion peut être enrichie du fait de sa présence, par exemple lors de l'évaluation du fonctionnement du Conseil ou en cas de proposition de nomination d'administrateurs.

Figurent parmi les sujets traités en 2008 par le Comité : la rémunération du Président-directeur général (avec examen et préconisation de critères de fixation de la rémunération variable), la préparation de la décision relative à l'engagement relatif aux indemnités susceptibles d'être dues au Président-directeur général à la cessation de ses fonctions de mandataire social (art. 17 de la loi TEPA du 21 août 2007), la politique de stock-options (en ce compris le régime spécifique au Président) et d'attribution d'actions gratuites, la modification statutaire concernant le collège de censeurs, les recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008, la synthèse des plans de succession. Le Comité a également supervisé l'évaluation annuelle du fonctionnement du Conseil. Il a en outre examiné l'indépendance des administrateurs, conformément aux dispositions du Règlement intérieur, et présenté ses recommandations au Conseil.

Chaque réunion a fait l'objet d'un compte rendu écrit à la séance suivante du conseil d'administration.

1.4. Évaluation du fonctionnement du conseil

Comme préconisé par le code AFEP-MEDEF précité et en application du Règlement intérieur du Conseil, il a été procédé en 2003 et en 2006 à une évaluation du fonctionnement du Conseil avec le concours d'un consultant extérieur.

Fin 2008, il a été décidé par le Conseil que l'évaluation annuelle serait réalisée, comme l'année précédente, au moyen d'un questionnaire adressé à l'ensemble des administrateurs, sous la supervision du Comité de sélection des administrateurs et des rémunérations et l'assistance du secrétariat du Conseil.

En examinant les résultats de cette enquête, le Conseil a noté que, d'une façon générale, les résultats sont positifs (en particulier le niveau d'information fourni aux administrateurs, le mode de fonctionnement du Conseil, le choix, l'examen et la discussion des sujets abordés, le fonctionnement du Comité d'audit et des comptes et du Comité de sélection des administrateurs et des rémunérations, l'information et les débats en matière de situation financière ou de communication financière, d'une façon générale la conformité aux règles de gouvernement d'entreprise, ainsi qu'accessoirement, les procès-verbaux du Conseil).

Le Conseil a en particulier souligné que des progrès avaient été enregistrés depuis 2007, concernant :

- les plans de succession des Dirigeants ;
- le suivi systématique des décisions du Conseil en matière d'acquisitions ou de cessions.

Le Conseil a également noté, en matière de gestion des risques, que la société dispose désormais des outils nécessaires pour mieux planifier les débats et y inclure les risques stratégiques.

D'une façon générale, le Conseil considère que le nombre d'administrateurs indépendants, qu'il juge insuffisant, constitue un point faible inhérent aux dispositions du Pacte d'actionnaires, mais estime néanmoins que la gouvernance de Thales est bonne, et, en tout état de cause, satisfaisante par rapport aux sociétés comparables.

1.5. Limitations éventuelles apportées aux pouvoirs du Directeur général

Conformément aux dispositions de la loi NRE, la possibilité de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'administration de celles de Directeur général a été introduite dans les statuts de la société lors de l'assemblée générale du 16 mai 2002.

Depuis lors, le Conseil d'administration de Thales a jugé que la formule en vigueur était la plus efficace et qu'il n'y avait donc pas lieu de procéder à une telle dissociation, M. Denis Ranque exerçant ses fonctions de Président et de Directeur général sans autre limitation de pouvoirs que celles prévues par les textes en vigueur, concernant les pouvoirs spécifiques du Conseil d'administration ou de l'assemblée générale des actionnaires.

La pratique conduit toutefois, comme mentionné au § 1.1 Règlement intérieur, à soumettre systématiquement à l'approbation du Conseil les acquisitions ou cessions d'un montant supérieur à 150 millions d'euros ou les opérations hors stratégie de 50 millions d'euros ou plus – ce qui constitue une limitation de fait aux pouvoirs du Directeur général.

2. CONTRÔLE INTERNE

La présente section a été présentée au comité d'audit et des comptes réuni le 24 février 2009 en présence des commissaires aux comptes. Elle a été préparée sur la base des principales conclusions issues des travaux effectués par le Groupe en 2008 en matière d'audit interne et de maîtrise des risques. Les résultats de ces travaux ont été examinés à l'occasion des différentes réunions du comité des risques et du contrôle interne au cours de l'année et également lors des séances du comité d'audit et des comptes qui se sont tenues en 2008.

2.1. Définition et périmètre du contrôle interne chez Thales

Le Groupe s'appuie sur le référentiel américain dit du COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission) et de l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne).

Selon la définition adoptée par Thales, le contrôle interne est un processus mis en œuvre par l'organisation, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs du Groupe, au travers :

- de l'efficacité et l'efficience des processus internes ;
- du contrôle interne comptable et financier, qui vise à assurer la fiabilité des informations diffusées et utilisées en interne à des fins de pilotage et de contrôle dans la mesure où elles concourent à l'élaboration de l'information comptable et financière publiée, et
- de la conformité légale, qui vise à assurer le respect des obligations réglementaires.

Le dispositif de contrôle interne contribue à la réalisation des objectifs du Groupe sans constituer de garantie absolue, en raison des limitations inhérentes à tout système de contrôle interne, notamment induites par la prise en compte du rapport coûts / bénéfices amenant à accepter un certain niveau de risques, et par les incertitudes du monde extérieur.

Thales met en œuvre ce contrôle interne dans les sociétés dont il a le contrôle.

2.2. L'environnement de contrôle

Dans la plupart de ses activités, le Groupe est soumis à un environnement de contrôle imposé par ses clients et autorités de régulation (ministères de la Défense, de l'Industrie, autorités des pays clients - l'Aviation Civile...) qui requièrent des certifications et des contrôles exigeants.

Ces contraintes spécifiques s'ajoutent aux obligations légales et sont une partie intégrante de l'environnement de contrôle du Groupe.

2.2.1. Les principaux acteurs du contrôle interne

Le Groupe a opté pour une organisation matricielle qui repose d'une part sur six divisions elles-mêmes structurées en lignes de produits cohérentes et homogènes, et d'autre part sur une organisation internationale qui anime des structures pays. Les divisions sont chargées de l'axe produit / marché et sont responsables de l'optimisation de leurs résultats dans la durée et du développement des différentes lignes de produits. Les pays sont chargés de la relation avec les clients gouvernementaux et nationaux et,

selon accord avec les divisions, avec les clients privés. Ils ont également vocation à optimiser leurs structures afin de faciliter l'atteinte des objectifs des unités locales.

Les règles de délégations qui précisent les responsabilités respectives des divisions et des pays, se matérialisent dans les principaux pays (Allemagne, Australie, Canada, Espagne, États-Unis d'Amérique, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Singapour, Suisse) par la signature d'une convention entre la direction de la division, son responsable dans le pays et le directeur Groupe dans le pays. Cette convention tripartite identifie les périmètres de responsabilité et fixe le cadre et les règles d'exercice de ces responsabilités qui couvrent le respect des règles groupe, le respect des réglementations, l'information et le reporting vers la division et le pays. Dans les pays non couverts par ces modalités, les règles de délégations au profit des entités locales sont élaborées sous le contrôle des divisions. L'extension de la convention tripartite à d'autres pays est prévue dans le cadre du développement multidomestique du Groupe.

a. Le comité exécutif

Cette instance représentative des divisions, des pays et des directions fonctionnelles assure la responsabilité d'ensemble du dispositif de contrôle interne du groupe. Le comité exécutif notamment s'appuie sur le comité des risques et du contrôle interne.

b. Les mandataires sociaux

Le Groupe a structuré une démarche de conformité en 2007, avec la mise en place d'un « compliance officer » dans chacune des filiales, l'utilisation de questionnaires d'autoévaluation et l'émission, en fin d'année, d'une lettre d'affirmation de tous les mandataires sociaux sur la situation de leur filiale au regard des différents domaines légaux. Cette démarche s'est poursuivie durant l'exercice 2008, aboutissant à l'émission d'une lettre d'affirmation par chacun des responsables de division et de pays, à destination du Président.

En 2008, ces lettres d'affirmation ont couvert :

- l'Éthique professionnelle ;
- la conformité légale ;

Dans ce domaine, les divisions et organisations Pays ont revu les évaluations réalisées en 2007 par leurs entités sur la maturité des moyens mis en œuvre afin de respecter les lois et éviter les infractions, et se sont assurées de la mise en œuvre effective des plans de progrès.

Par ailleurs, l'offre de formation en ligne (e-learning) à disposition des collaborateurs du Groupe a été développée pour certains domaines couverts par la démarche de conformité légale. Les nouveaux modules seront opérationnels au premier trimestre 2009.

Les domaines de conformité légale retenus par le Groupe sont :

- le droit des sociétés,
 - les délégations de pouvoir,
 - le droit de la concurrence,
 - le droit du travail,
 - l'hygiène et la sécurité,
 - l'environnement,
 - la prévention de la corruption,
 - le contrôle des exportations,
 - la fiscalité,
 - le secret national ;
- la fiabilité des processus financiers.
- L'exploitation du questionnaire de contrôle interne (voir ci-dessous) a permis à chaque unité de lancer des plans d'améliorations.

Comme sur l'exercice précédent, une analyse par domaine et par zone géographique permettra de lancer des actions d'amélioration transverses.

c. La fonction comptable et financière

Le pilotage des opérations comptables et financières est assuré par la direction financière du Groupe. Son organisation centrale comporte :

- une fonction comptable et consolidation, qui a la responsabilité de la préparation et de la présentation des états consolidés du Groupe ;
- une fonction contrôle de gestion et budgétaire, qui assure l'analyse des données financières du Groupe, et élabore les commentaires mensuels sur les écarts avec le budget et les périodes comparables de l'année antérieure. Ces analyses sont réalisées tous les mois. À cette occasion, les prévisions financières pour le semestre et l'année en cours sont revues et commentées pour piloter l'activité afin d'atteindre les objectifs fixés ;
- une fonction fiscale, qui apporte un soutien aux entités opérationnelles sur les législations et lors des contrôles fiscaux. Elle assure également le suivi des consolidations fiscales effectuées au sein du Groupe et le contrôle de leur cohérence d'ensemble ;
- une fonction trésorerie et financements qui coordonne et optimise au niveau du Groupe la gestion des ressources financières et le risque de change.

La direction financière du Groupe est représentée dans chacune des divisions et principaux pays par un directeur financier qui lui est rattaché fonctionnellement. La mise en œuvre du contrôle interne comptable et financier est confiée à ces directeurs financiers qui disposent au sein de leur périmètre de responsabilité d'équipes locales ou décentralisées dans les unités opérationnelles pour assurer l'élaboration de l'information financière dans le respect des règles de contrôle interne.

À l'occasion de la clôture semestrielle et des comptes annuels, les Directeurs généraux adjoints de division et leurs Directeurs financiers émettent une lettre d'affirmation à destination du Directeur général adjoint, Finances et Administration du Groupe, attestant de la sincérité et de la complétude des données financières soumises à consolidation.

d. La fonction juridique

La direction juridique du Groupe, ainsi que les « organisations pays », apportent aux unités locales de l'ensemble des divisions un support en matière de législation internationale et locale, afin de maîtriser les risques juridiques éventuellement encourus dans les différents domaines du droit.

La direction des ressources humaines dispose également d'un réseau de juristes spécialisés dans le droit du travail qui apportent un soutien aux unités du Groupe, en interne ou en liaison avec des cabinets juridiques.

e. La fonction qualité

La direction qualité et progrès du Groupe propose la politique et les objectifs qualité et impulse la dynamique d'amélioration de la satisfaction client.

Les pilotes de processus valident la définition des processus, des règles et objectifs associés et s'assurent de leur mise en œuvre et de leur efficacité. En particulier, le responsable des achats met en œuvre la politique qualité fournisseurs de Thales, déclinée sur deux axes majeurs : la sélection des fournisseurs, et la gestion de la performance des fournisseurs.

Les activités d'assurance de la qualité des programmes, produits et services sont déléguées aux unités opérationnelles. La fonction qualité est ainsi intégrée à chaque activité, ce qui garantit des systèmes, produits et services répondant aux besoins des clients et favorise la réactivité de la réponse.

2.2.2. Les principes et modes de fonctionnement Thales

Ils sont partie intégrante des fondements du contrôle interne du Groupe. Cet ensemble de règles d'organisation, de politiques et de procédures qui comprend également des règles comportementales en matière d'éthique ou de responsabilité d'entreprise est accessible sur l'Intranet du Groupe et communiqué aux nouveaux arrivants dans un livret d'accueil.

a. Le règlement intérieur du conseil d'administration

Le Conseil d'administration a adopté, en juillet 2004, un règlement intérieur régissant son fonctionnement et celui des comités. La section 1 du rapport sur le gouvernement d'entreprise fournit plus de détails sur le Conseil d'administration et son fonctionnement.

► Rapport du président à l'AG du 19 mai 2009 sur le
gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne**b. Le système de référence**

Thales s'est doté d'un système de référence, structuré par processus, qui définit l'organisation, les règles, pratiques et méthodes à mettre en œuvre.

Son architecture modulaire permet l'adaptation au contexte de l'activité et l'enrichissement, au niveau de chaque division, entité ou pays, par des règles et pratiques locales.

Les entités ayant rejoint le Groupe au cours du premier semestre ont développé leur plan de convergence pour bénéficier prochainement de ce système de référence.

c. Les codes et guides comportementaux

Le code d'éthique, édité en 8 langues, rappelle les règles de comportement et les valeurs avec lesquelles le Groupe souhaite évoluer. Il couvre les relations vis-à-vis des clients et des fournisseurs, des collaborateurs, des actionnaires et des marchés financiers, et enfin le respect de l'environnement. Le code d'éthique est complété par un guide de bonne conduite en matière d'informations privilégiées et par un volet spécifique qui regroupe les règles d'éthique commerciale.

Le guide de référence « Contrôle des exportations » positionne les enjeux du Groupe et rappelle les règles internationales en vigueur en matière de contrôle des exportations de biens à double usage et de matériels de guerre. Il organise les responsabilités et le processus de suivi et de contrôle afin d'assurer la conformité des opérations Thales avec toutes ces contraintes.

Dans le cadre de sa politique de prévention des délits d'initiés, le Groupe a adopté un Code relatif aux informations privilégiées et aux opérations sur titres des dirigeants et tient régulièrement à jour des listes d'initiés.

d. La charte d'audit interne

La charte d'audit interne du Groupe, approuvée par le conseil d'administration, définit les principes de base du contrôle interne, la mission de l'audit interne, l'étendue et les limites de ses responsabilités et ses formes d'intervention auprès des unités.

Ainsi, l'audit interne est à même d'intervenir sur l'ensemble des processus de l'entreprise, afin d'y évaluer la maîtrise des risques et la qualité du contrôle interne, en s'autosaisissant en cas de besoin.

2.2.3. La communication interne

Outil de cohérence et d'animation du dispositif global de contrôle interne, la communication interne vise à garantir l'adhésion et la motivation de l'ensemble des collaborateurs en leur fournissant l'information nécessaire sur la stratégie du Groupe et les événements qui s'y déroulent.

Elle s'appuie sur différents vecteurs porteurs des valeurs de Thales :

- des moyens d'information permettent de communiquer avec tous les employés du Groupe, comme l'Intranet mis à jour quotidiennement, les publications « Login to Thales », journal interne décliné par division et par pays, ou encore les flashes d'information distribués par messagerie électronique ;
- des séminaires d'accueil regroupent les nouveaux cadres exécutifs et l'équipe dirigeante pour partager la vision du Groupe, sa stratégie, culture et valeurs.

Des bases de savoir partagé, accessibles en ligne librement ou protégées suivant leur contenu, facilitent la diffusion des principes retenus et la mise en œuvre des bonnes pratiques de contrôle interne.

2.3. Recensement et analyse des principaux risques

Au cours de l'année, une cartographie des risques de haut niveau a été élaborée après entretien avec les membres du comité exécutif, en s'appuyant sur un modèle de risques différenciant les risques exogènes résultant de l'environnement dans lequel se déroulent les activités du groupe, et les risques endogènes résultant des processus internes.

Ces risques ont été hiérarchisés en considérant trois critères d'analyse :

- l'impact financier ;
- la probabilité d'occurrence ; et
- la perception du niveau de maîtrise du risque par les procédures en place.

L'approfondissement des analyses et l'adaptation des procédures le cas échéant seront réalisés en 2009.

La liste des risques est détaillée dans la section B. Facteurs de risques du rapport de gestion.

2.3.1. Le système d'autoévaluation du contrôle interne

En 2007, un nouveau questionnaire de contrôle interne a été développé, ciblé sur la fiabilité des processus financiers, en s'appuyant notamment sur la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers « dispositif de contrôle interne : cadre de référence ».

Ce questionnaire est constitué d'objectifs de contrôle interne reliés aux processus du Groupe et aux cycles comptables (clients / fournisseurs / immobilisations...). Déployé en 2007 sur les entités qui venaient de rejoindre Thales, il a été généralisé en 2008 à l'ensemble du Groupe.

Les entités sont ainsi à même d'identifier les zones de faiblesse, qu'elles soient induites par des objectifs de contrôle imparfaitement atteints, une matérialisation du contrôle lacunaire ou encore par des procédures à renforcer.

Le déploiement au cours de l'année a été accompagné par des missions de l'audit interne qui ont facilité l'appropriation et fiabilisé les résultats.

La synthèse de chaque autoévaluation et les plans de progrès en découlant ont permis d'enrichir les lettres d'affirmations signées par les mandataires sociaux en fin d'exercice.

Les actions de fiabilisation continueront en 2009, tout comme la vérification de la mise en œuvre des plans d'action.

2.4. Principales activités de maîtrise des risques et de contrôle interne

2.4.1. L'amélioration continue des processus opérationnels

Thales a mis en place des évaluations internes et externes, basées sur des standards internationaux, qui permettent au Groupe d'identifier ses éventuels besoins d'amélioration continue, de les hiérarchiser et de suivre les plans d'actions associés.

a. Activités de développement

Thales a fait le choix du modèle international CMMI® (Capability Maturity Model Integrated), adapté à ses activités et reconnu par de nombreux donneurs d'ordres, en tant qu'outil d'amélioration et d'évaluation de la maturité des processus opérationnels : management des offres et des programmes, ingénierie système, matériel et logiciel, maîtrise des fournisseurs et activités de support. Pour les développements dans le domaine des systèmes d'information, Thales s'appuie sur le modèle dédié maintenu par l'Information Technology Infrastructure Library (ITIL).

b. Activités de production

Thales a retenu le modèle international Supply Chain Operations Reference (SCOR) pour mesurer l'efficacité de ses prestations relatives à la livraison des produits finis. Cette mesure concerne la totalité des activités constitutives de la « supply chain », intégrant la construction des plans industriels, du plan directeur de production, les phases d'approvisionnement, de production, de livraison mais également les prestations associées d'aide éventuelle à l'intégration et le traitement des retours clients.

c. Management des processus

Afin de mieux exploiter les certifications ISO 9001, Thales a intégré, en collaboration avec les organismes de certification, un « scoring », appelé Process Management Indicator (PMI). Il s'agit d'une évaluation chiffrée de la maturité du système de management par la qualité des entités, établie lors des audits de certification. Le PMI assure une visibilité accrue des actions de progrès à mettre en place et une quantification des améliorations réalisées.

2.4.2. Les activités centralisées

Certaines opérations complexes ou à risques sont réalisées exclusivement par les départements centraux qui assurent la cohérence et la coordination des pratiques du Groupe. Un dispositif de contrôle interne spécifique a été mis en place pour maîtriser les risques liés à ces opérations.

a. Investissements et désinvestissements

Les opérations de rachat total ou partiel ou de cession d'activité sont de la seule compétence de la direction générale du Groupe. Les divisions proposent des projets à l'occasion des réunions périodiques du comité « Mergers and Acquisitions », composé des principales directions Centrales.

b. Financement, gestion de la trésorerie et risque de change

La gestion des ressources financières du Groupe est assurée en central par la direction de la trésorerie et des financements Groupe. Les filiales du Groupe n'ont pas l'autorisation de procéder à des opérations de financement elles-mêmes, en dehors des éventuelles exceptions du fait de contraintes réglementaires fiscales ou spécifiques et pour des opérations correspondant aux autorisations de découvert nécessaires au bon fonctionnement des comptes.

Les comptes bancaires des unités des principaux pays sont remis quotidiennement à l'équilibre par prélèvement ou par virement, vers les comptes de la trésorerie centrale (système du « cash pooling – zero balancing »). Des conventions financières ont été établies avec toutes les sociétés du Groupe qui gèrent ces relations dans le respect des réglementations locales.

La direction de la trésorerie et des financements Groupe assure la gestion du risque global de change, le suivi détaillé du risque de change est réalisé dans les unités opérationnelles. Les opérations en devises sont analysées en amont de l'engagement financier et font l'objet d'une couverture de change au niveau du Groupe dès que la probabilité d'obtention du contrat de ventes et/ou de la passation d'une commande d'achat devient importante, sauf exception.

c. Financement des opérations d'exportation

Les opérations de financement à l'export (garanties, crédit acheteur, crédit documentaire ou opérations plus complexes) sont préparées par des spécialistes locaux dépendant des directions financières locales. Ces spécialistes sont également correspondants de la direction des affaires financières internationales. Les opérations d'un montant supérieur à 10 millions d'euros ou d'un certain niveau de complexité sont traitées exclusivement par cette direction au niveau du Groupe.

► Rapport du président à l'AG du 19 mai 2009 sur le
gouvernement d'entreprise et sur le contrôle interne**d. Gestion immobilière**

Toutes les opérations immobilières relèvent de la compétence exclusive de la direction immobilière du Groupe. Elle délègue certaines opérations, notamment hors de France, soit à une organisation pays, soit à une société locale, tout en en assurant la supervision.

e. Litiges, contentieux et conformité légale

À l'exception des litiges ayant trait aux relations avec les salariés et les organisations syndicales traités par la direction des ressources humaines, les autres litiges sont suivis par la direction juridique du Groupe.

f. Assurances et sinistres

L'ensemble des polices d'assurance de toutes les sociétés du Groupe est géré par la filiale spécialisée Thales Assurances Et Gestion Des Risques, qui optimise le coût des assurances pour le Groupe et vérifie que les filiales sont correctement garanties contre tous les risques assurables qu'elles encourent. Cette entité assure le suivi des sinistres significatifs.

g. Intermédiation commerciale

La gestion de l'environnement commercial des opérations internationales du Groupe est confiée à une structure spécialisée, Thales International, dotée de l'expertise en la matière mais aussi de procédures adaptées pour piloter ces opérations, conformément aux lois et règlements applicables. À ce titre, Thales International ou ses filiales sont les seules habilitées à signer des contrats d'intermédiation commerciale avec des prestataires extérieurs intervenant dans les opérations à l'exportation. Pour les opérations domestiques, dans les pays où le Groupe possède une importante présence commerciale et industrielle, des procédures sont mises en place pour améliorer la relation client tout en renforçant la sécurité et la régularité des opérations commerciales.

2.4.3. L'élaboration et le traitement de l'information financière et comptable publiée

a. Procédures comptables et financières

Le Groupe dispose de plusieurs manuels de procédures qui s'imposent aux unités du Groupe. Les directeurs financiers d'unités sont garants envers la direction financière du Groupe du respect de ces procédures.

- Manuel de procédures comptables

Il décrit en détail les règles et principes comptables applicables à l'établissement des comptes consolidés en normes IFRS.

- Manuel des procédures de contrôle de gestion

Ce manuel décrit le processus budgétaire que doivent suivre les divisions et les unités. Il définit notamment le contenu et le format des reportings périodiques et contient un lexique visant à normaliser les agrégats financiers.

- Manuel de trésorerie

Il décrit le rôle respectif des équipes centrales et des équipes au sein des unités dans la conduite des opérations de trésorerie et de financement.

En outre, il détaille les procédures à appliquer en matière de gestion de trésorerie court terme, le fonctionnement du système de couverture du risque de change ainsi que les règles de reporting.

- Guide en matière de montage financier

Il définit le rôle respectif des équipes centrales et des équipes au sein des unités, ainsi que les modalités à suivre pour la mise en place et le suivi des montages financiers proposés lors de l'établissement des offres commerciales. L'objectif poursuivi étant d'optimiser le coût des montages financiers et d'assurer la meilleure couverture des risques financiers.

b. Processus budgétaire

La fixation des objectifs budgétaires annuels s'effectue en trois temps :

- les divisions du Groupe élaborent un plan stratégique sur dix ans, présenté et validé par la direction générale du Groupe ;
- dans un second temps, chaque division présente à la direction générale du Groupe un plan budgétaire détaillé à trois ans. Ce plan est basé sur les hypothèses commerciales fixées préalablement en concertation entre les divisions et les directions commerciales de niveau Groupe et pays ;
- enfin, la direction générale fixe les objectifs de chaque division en assurant la cohérence globale. La première année du plan fait alors l'objet d'une mensualisation qui sert de référence au suivi des réalités comptables.

c. Reporting financier

Le dispositif inclut certains éléments clés décrits plus haut dans ce rapport, comme les Procédures comptables et financières et un processus de consolidation centralisé supporté par un outil unique.

Les résultats mensuels sont analysés de façon à identifier les écarts budgétaires et à actualiser les prévisions annuelles en matière de prises de commande, chiffres d'affaires, résultat et trésorerie. Cette démarche réalisée dans les unités permet de consolider la vision division et Groupe et d'identifier les plans d'actions nécessaires, le cas échéant, à l'atteinte des objectifs.

d. Consolidation des comptes

Thales utilise un logiciel de consolidation unique, choisi parmi les standards du marché, qui permet une remontée des informations comptables des différentes unités du Groupe, en assurant à la source les contrôles de cohérence. Le transfert des écritures vers le siège n'est autorisé qu'après validation. Des séances de formation ainsi qu'une expertise sur l'outil au sein des équipes de consolidation du Groupe permettent d'assurer la maîtrise du logiciel.

2.5. Surveillance du dispositif de contrôle interne

2.5.1. Les organes de suivi et de contrôle

Le Conseil d'administration exerce son contrôle sur la gestion du Groupe, directement ou via ses comités. Une information détaillée de l'organisation des travaux du Conseil d'administration et, plus généralement, de son fonctionnement et celui de ses comités, figure à la section 1 du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

a. Le comité d'audit et des comptes

À l'occasion de la clôture annuelle des comptes, le Directeur général adjoint, Finances et Administration présente au comité d'audit et des comptes une note sur les procédures mises en œuvre pour identifier et contrôler les principaux risques et les engagements hors bilan.

L'audit interne propose chaque année au comité d'audit et des comptes un plan d'audit couvrant les différents aspects du Groupe en matière de conformité aux lois et règlements, d'évaluation du contrôle interne et d'identification et de traitement des risques.

À l'occasion des réunions de ce comité du Conseil d'administration sont revus les moyens mis en œuvre et les actions menées en matière de renforcement du contrôle interne, d'identification et de suivi des risques.

b. Le comité des risques et du contrôle interne

Ce comité, présidé par le Directeur général adjoint, Finances et Administration, rassemble des représentants de directions fonctionnelles et opérationnelles ainsi que la direction de l'audit interne qui en assure le secrétariat.

En 2008, le comité a en particulier supervisé l'élaboration de la cartographie des risques et la généralisation du questionnaire d'autoévaluation du contrôle interne.

Il s'est assuré de l'appropriation du programme de conformité par les unités et a suivi l'actualisation des délégations de pouvoir et des règles d'engagement.

c. Le comité éthique et responsabilité d'entreprise

Thales a mis en place un comité éthique et responsabilité d'entreprise, placé sous la présidence du vice-président honoraire du Groupe, qui se compose de membres du comité exécutif, des directions fonctionnelles et des principaux pays d'implantation. Ce comité est le garant du respect du code d'éthique ; il contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique de Thales en matière d'éthique et de responsabilité d'entreprise. En 2008, ce comité s'est réuni à trois reprises.

d. La direction de l'audit interne

Rattachée hiérarchiquement au Président-directeur général, la direction de l'audit interne travaille avec le comité d'audit et des comptes, le comité des risques et du contrôle interne, la direction générale du Groupe et les commissaires aux comptes. Elle apporte son concours à l'ensemble des responsables opérationnels ou fonctionnels pour les aider à identifier les risques encourus dans leurs activités et à mettre en place les moyens de maîtrise ou de réduction de ces risques. Elle veille notamment à la bonne gestion des risques et au maintien d'un niveau de contrôle interne adéquat dans le Groupe, en réalisant des missions d'audit et en assurant le développement des outils d'évaluation du contrôle interne mis à disposition des entités.

2.5.2. Le contrôle de l'information financière

Chaque année, l'audit interne examine avec les commissaires aux comptes le manuel de révision comptable. Celui-ci décrit les phases d'intervention des auditeurs externes et précise les thèmes de révision.

Les sociétés consolidées sont classées en trois catégories selon leur taille et les risques qu'elles peuvent encourir. Elles font l'objet soit d'une revue approfondie, soit d'une revue limitée, soit d'une revue rapide.

Les deux premiers types de revue prévoient, au-delà de l'appréciation sur les états financiers, que les commissaires aux comptes formulent des recommandations portant sur l'amélioration du contrôle interne de l'unité. Ces recommandations font l'objet d'un chapitre du rapport de synthèse intérimaire annuel, qui est élaboré et remis à l'unité et à la direction du Groupe, en novembre de chaque année.

C. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ THALES

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société THALES et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président du conseil d'administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris-La Défense et à Courbevoie, le 6 mars 2009,

ERNST & YOUNG AUDIT

Christian Chiarasini



Nour-Eddine Zanouda



MAZARS

Jean-Louis Simon



D. DIRECTION GÉNÉRALE

1. COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF (« COMEX »)

La direction générale de la Société et du Groupe est assurée par un organe collégial regroupant seize membres en charge des principales responsabilités opérationnelles et fonctionnelles, sous l'autorité du Président-directeur général.

Au 31 mars 2009, le « Comex » est composé comme suit :

Denis Ranque⁽¹⁾, Président-directeur général

Jean-Paul Perrier, Vice-Chairman

Alex Dorrian, Directeur général, États-Unis, Canada, Australie, Royaume-Uni, DG Thales UK

Bruno Rambaud, Directeur général, Europe, Turquie, Russie, Asie Centrale

Alexandre de Juniac, Directeur général, Asie, Afrique, Moyen-Orient, Amérique Latine

Olivier Houssin, Directeur général, Sécurité et Services, Solutions de Sécurité et Services

Jean-Georges Malcor⁽²⁾, Directeur général adjoint, Aéronautique

Reynald Seznec, Directeur général adjoint, Espace

Richard Deakin, Directeur général adjoint, Systèmes Aériens

Pascale Sourisse, Directeur général adjoint, Systèmes Terre et Interarmées

Marc Darmon⁽³⁾, Directeur général adjoint, Naval

Yves Barou, Directeur général adjoint, Ressources Humaines

Sylvie Dumaine, Directeur général adjoint, Communications

Patrice Durand, Directeur général adjoint, Finance et Administration

Jean-Paul Lepeytre, Directeur général adjoint, Opérations

Jean-Loup Picard, Directeur général adjoint, Stratégie, Recherche et Technologie

(1) Seul mandataire social au sens du Code de commerce.

(2) Depuis le 13 janvier 2009. Jusqu'au 12 janvier 2009, François Quentin était Directeur général adjoint, Aéronautique.

(3) Depuis le 13 janvier 2009. Jusqu'au 12 janvier 2009, Jean-Georges Malcor était Directeur général adjoint, Naval.

2. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS: SITUATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL, DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUTRES DIRIGEANTS

Les éléments constitutifs de la rémunération de M. Denis Ranque sont identiques à ceux mis en œuvre par la société Thales pour ses cadres dirigeants. Son positionnement est analysé et révisé annuellement en tenant compte de la performance de l'exercice écoulé et d'enquêtes de salaires ou de données de marché.

Tableau 1 : synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées au dirigeant mandataire social

en milliers d'euros	2008	2007
Denis Ranque – Président-directeur général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	1 283,1	1 419,4
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillée au tableau 4)	569	827
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillée au tableau 6)	--	--
Total	1 852,1	2 246,4

Tableau 2 : récapitulatif des rémunérations du dirigeant mandataire social

en milliers d'euros	2008		2007	
	Dû au titre de l'exercice	Versé au cours de l'exercice	Dû au titre de l'exercice	Versé au cours de l'exercice
Rémunération fixe	700,0	695	640,0	640,0
Rémunération variable (a)	578,5	774,8*	774,8	908,8*
Rémunération exceptionnelle	--	--	--	--
Jetons de présence	Renonciation	Renonciation	Renonciation	Renonciation
Avantage en nature (b)	4,6	4,6	4,6	4,6
Total	1 283,1	1 474,4	1 419,4	1 553,4

(*) Versé au titre de l'exercice précédent.

(a) Le montant de la rémunération variable cible est de 100 % de la rémunération fixe, avec un maximum de 150 % en cas de dépassement des objectifs.

Les critères de fixation de la rémunération variable sont, selon une pondération fixée par le conseil d'administration, quantitatifs à hauteur, globalement, de 75 % (par ordre d'importance décroissante: l'EBIT⁽¹⁾, le cash flow opérationnel et les prises de commandes de l'exercice). Pour le solde, soit 25 % de la rémunération variable, le conseil a décidé de maintenir un critère plus qualitatif, fondé sur la réalisation de différentes missions assignées au Président par le conseil, sans qu'à ce stade la liste n'en soit limitative.

Le 26 février 2009 le Conseil d'administration a examiné les résultats obtenus au regard d'une part des critères quantitatifs fixés préalablement à savoir:

- l'EBIT⁽¹⁾;

- le cash flow opérationnel;

- et les prises de commandes de l'exercice;

et a jugé d'autre part de la réalisation de différentes missions assignées au Président.

Cet examen a conduit le Conseil d'administration à décider, sur proposition du comité de sélection des administrateurs et des rémunérations, que la rémunération variable à verser en 2009 au Président-directeur général au titre de l'exercice 2008 s'élèvera à 578 515 € (montant brut), soit 82,6 % de la rémunération fixe.

(b) M. Denis Ranque bénéficie d'un véhicule de société: le montant porté sur le tableau représente la valorisation soumise à impôts et cotisations sociales.

Le Président-directeur général bénéficie par ailleurs des services d'un chauffeur.

(1) EBIT: Résultat opérationnel courant (après restructurations).

Tableau 3: jetons de présence et autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants 2008/2007 (en euros)

Bénéficiaires	Versé en 2008	Versé en 2007	Notes
J.-P. BARTH	35 250	34 007	
R. BRUNCK (admin. dep. nov. 07)	8 804	--	
F. BUJON de l'ESTANG	39 350	37 757	
O. COSTA de BEAUREGARD (admin. fév. 07 – mai 08)	30 119	7 500	
S. DASSAULT (admin. jusqu'en fév. 07)	1 381	8 243	
J. CORNU (admin. dep. mai 08)	--	--	
C. de CROISSET	29 813	27 380	(a)
R. FREEMAN	108 366	114 125	(a) (b)
P. LAFOURCADE (admin. jusqu'en avril 08)	3 452	30 257	
P. LEPINAY (admin. dep. avril 08)	33 048	6 250	(c)
D. LOMBARD	29 000	34 188	
K. NAUMANN	36 000	20 068	(a) (d)
H. PROGLIO (admin. jusqu'en fév. 07)	2 011	27 757	
B. RETAT (admin. mai 07 – nov. 07)	17 556	--	(e)
M. ROULET (par délég. de TSA, admin.)	37 750	36 938	
S. TCHURUK	32 750	16 250	
B. TELLIER (admin. jusqu'en déc. 06)	--	20 939	
Alcatel-Lucent (par délég. de S. Tchuruk jusqu'en déc. 06)	--	14 965	
Alcatel-Lucent Participations, admin. dep. avril 07	22 856	2 500	
Inter CFDT (administrateurs élus par les salariés)	66 750	67 264	
Comptable du Trésor – art 139 NRE (B. BEZARD, administrateur représentant l'État, dep. avril 07)	20 356	15 221	
Total versé (net de retenue à la source)	554 612	521 609	
Dont jetons de présence nets de retenue à la source (cf. note a)	463 121	430 364	
Autres rémunérations (cf. notes b et d)	91 491	91 245	

Rappels sur le versement des jetons de présence (voir également: Rapport du Président)

- en juillet de chaque année est versée la partie variable des jetons de présence relatifs aux réunions du conseil et des comités du 1^{er} semestre;
- en janvier de l'année suivante, sont versés la partie variable au titre du second semestre (conseil et comités) ainsi que la partie fixe (conseil exclusivement) de l'année écoulée et les compléments au titre de la Présidence des Comités.

Notes

- (a) Les jetons de présence sont nets d'une retenue à la source de 25 % pour paiement à un non-résident. Au total, la retenue à la source sur jetons de présence a représenté 23 443 € en 2007 et 27 562 € en 2008.
- (b) Rémunérations versées au Royaume-Uni incluses pour 91 245 € en 2007 et 80 991 € en 2008, respectivement 62 712 £ et 65 000 £. Jetons de présence nets: 22 880 € en 2007 et 27 375 € en 2008.
- (c) Philippe Lépinay a indiqué à la société avoir reversé à l'Association du Personnel Actionnaire de Thales (APAT) 6 000 € sur les jetons de présence qu'il a perçus en 2008.
- (d) Le montant de 2008 inclut 10 500 € d'indemnités perçues en Allemagne pour l'animation de réunions d'un groupe de travail de conseillers militaires. Jetons de présence nets: 20 068 € en 2007 et 25 500 € en 2008.
- (e) A été nommé Censeur en juillet 2008. Comme rappelé ci-dessus, la rémunération à ce titre pour le second semestre a été versée en janvier 2009.

Tableau 4: options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice au dirigeant mandataire social par l'émetteur ou par toute société du groupe

Nom du Dirigeant	Date du Plan	Nature des options	Valorisation d'une option selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Valorisation de l'attribution au mandataire social selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Prix d'exercice	Période d'exercice
Denis Ranque	1 ^{er} juillet 2008	options de souscription	7,11 €	80 000	569 K€	38,50 €	du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2018

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-185 du Code du commerce, le Conseil d'administration a décidé que le Président-directeur général devra conserver, sous forme de titres, à chaque exercice des options attribuées en 2008 et pendant toute la durée de son mandat, 40 % de la plus value d'acquisition nette d'impôt.

Après cette attribution M. Denis Ranque dispose au 31 décembre 2008, de 706 672 options de souscription ou d'achat d'actions dont le détail est repris dans le tableau n° 8.

Tableau 5: options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par le dirigeant mandataire social

Nom du dirigeant Mandataire Social	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Denis Ranque		néant	

Tableau 6: actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social

Nom du Dirigeant Mandataire Social	Date du Plan	Nombre d'actions attribuées	Valorisations des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Condition de performance
Denis Ranque				néant		

La société a décidé d'exclure du bénéfice des plans d'attribution gratuite d'actions 2007 et 2008 le Président-directeur

général (seul mandataire social), les membres du Comité exécutif et les 395 principaux cadres dirigeants.

Tableau 7: actions de performance devenues disponibles au cours de l'exercice pour chaque mandataire social

Nom du Dirigeant Mandataire Social	Date du Plan	Nombre d'actions devenues disponibles	Conditions d'acquisition
Denis Ranque		néant	

Tableau 8: historique des attributions d'options de souscription et/ou d'achat d'actions au mandataire social

Date d'autorisation AG	15/05/2003	15/05/2003	16/05/2001	16/05/2001
Date du conseil ayant décidé l'attribution	01/07/2004	01/07/2003	02/07/2002	12/07/2001
Décote à l'attribution	néant	néant	néant	néant
Nature des options	souscription	souscription	souscription	souscription
Période d'exercice (a)	du 1 ^{er} juillet 2008 au 30 juin 2014	du 1 ^{er} juillet 2007 au 30 juin 2013	du 2 juillet 2006 au 1 ^{er} juillet 2012	du 12 juillet 2005 au 11 juillet 2011
Prix d'exercice	29,50 €	25,70 €	40,97 € (b)	42,18 € (b)
Nombre total d'options du plan en vigueur au 31/12/2008	2 103 211	1 652 517	2 710 872	2 911 719
dont options en vigueur détenues au 31/12/2008 par :				
- le mandataire social Denis Ranque	100 000	100 000	102 954	83 718
dont options exerçables par le mandataire au 31/12/2008	100 000	100 000	102 954	83 718
Date d'autorisation AG	15/05/2008	16/05/2007	17/05/2005	17/05/2005
Date du conseil ayant décidé l'attribution	01/07/2008	04/07/2007	09/11/2006	30/06/2005
Décote à l'attribution	néant	néant	néant	néant
Nature des options	souscription	achat	souscription	souscription
Période d'exercice (a)	du 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2018	du 4 juillet 2011 au 3 juillet 2017	du 9 novembre 2010 au 8 novembre 2016	du 30 juin 2009 au 29 juin 2015
Prix d'exercice	38,50 €	44,77 €	36,47 €	34,01 €
Nombre total d'options du plan en vigueur au 31/12/2008	1 687 820	80 000	2 173 991	2 026 349
dont options en vigueur détenues au 31/12/2008 par :				
- le mandataire social Denis Ranque	80 000	80 000	80 000	80 000
dont options exerçables par le mandataire au 31/12/2008	--	--	--	--

(a) Cas de la France. Information détaillée dans le paragraphe « Modalités d'exercice » page 162.

(b) Prix d'exercice et quantités ajustés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur (art. 174-12 et 13 du Décret n° 67-236 du 23 mars 1967) en raison de la distribution de dividendes par prélèvement sur les réserves, postérieurement à la date d'attribution des options.

Tableau 9: options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par les dix salariés dont le nombre d'options achetées ou souscrites est le plus élevé pendant l'exercice

	Nombre total d'options	Prix moyen pondéré
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	230 000	38,50 €
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	130 934	29,28 €

Tableau 10: informations générales sur le dirigeant mandataire social

Dirigeant mandataire social	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relative à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Denis Ranque	suspendu		X		X			X

Contrat de travail:

Le Conseil d'administration a prévu d'examiner la situation prévalant en 2010, date de la fin du mandat en cours du Président-directeur général, en vue de mettre un terme au contrat de travail suspendu depuis janvier 1998, date de sa première nomination au conseil.

Retraite supplémentaire:

Sur décision du conseil d'administration, M. Denis Ranque bénéficie du régime de retraite mis en place à compter du 1^{er} janvier 1999 pour les cadres du Groupe dont la rémunération dépasse le plafond de cotisation Agirc. Les droits, calculés en points comme pour le dispositif Agirc, sont conditionnés à la présence du bénéficiaire dans l'entreprise au moment du départ en retraite. Les points acquis sur la base de rémunérations plafonnées versées entre 1999 et 2008, représentent pour M. Denis Ranque une rente annuelle potentielle de 9 % de sa rémunération fixe 2008.

Indemnités à raison de la cessation ou du changement de fonctions:

Sous réserve de la réalisation de la condition de performance fixée par le conseil d'administration, une indemnité pourrait être versée au Président-directeur général dans les cas de révocation, cessation de ses fonctions imposée, fusion ou changement de contrôle. Cette indemnité serait égale à deux fois la moyenne annuelle des sommes perçues par le Président-directeur général à titre de rémunération au cours des trois derniers exercices clos. Cet engagement a été approuvé par l'assemblée générale du 15 mai 2008 (cf. publication réglementaire sur le site internet de la Société).

Exercice 2009

Lors de la séance du 26 février 2009, le Conseil d'administration a décidé pour l'exercice 2009, sur recommandation du Comité de Sélection des Administrateurs et des Rémunérations:

- de maintenir à 700 000 € (montant brut) la rémunération fixe de M. Denis Ranque, Président-directeur général;
 - de maintenir le montant de la rémunération variable cible à 100 % de la rémunération fixe, avec un maximum de 150 % en cas de dépassement des objectifs;
- que les critères de fixation de la rémunération variable seraient, selon une pondération fixée par le conseil d'administration, quantitatifs à hauteur, globalement, de 75 % (par ordre d'importance décroissante: l'EBIT⁽¹⁾, le cash flow opérationnel et les prises de commandes de l'exercice). Pour le solde, soit 25 % de la rémunération variable, le Conseil a décidé de maintenir un critère plus qualitatif d'appréciation des actions du Président.

Rémunération des autres dirigeants, membres du comité exécutif

À la suite d'une réorganisation des opérations internationales au cours de l'exercice, le Comité exécutif du Groupe comptait à fin 2008 quinze membres hors Président-directeur général.

La rémunération totale versée aux membres du comité exécutif au cours de l'année 2008, en dehors du Président-directeur général, représente un montant total de 8 169 K€ incluant 36 % de part variable au titre de 2007⁽²⁾. Comme pour le Président-directeur général, cette part variable est indexée sur des critères quantitatifs et qualitatifs de performance.

(1) Résultat opérationnel courant (après restructurations).

(2) La rémunération variable au titre de 2008 étant versée en 2009.

Détails des salaires versés au Comité exécutif (hors Président-directeur général) au cours des exercices 2007 et 2008

<i>en milliers d'euros</i>	2008 Versé au cours de l'exercice (15 membres)	2007 Versé au cours de l'exercice (14 membres)
Comité exécutif (hors P.-D.G.)		
Rémunération fixe	5 154	4 901
Rémunération variable	2 940	3 086
Rémunération exceptionnelle	--	420
Avantage en nature	75	67
Total hors cotisations	8 169	8 474
Cotisations patronales	2 618	2 409
Total chargé	10 787	10 883

Par ailleurs, les membres du comité exécutif, autres que le Président, disposent globalement d'un total de 2 008 203 options de souscription ou d'achat d'actions. La ventilation par date d'attribution et caractéristiques détaillées ainsi que les exercices figurent ci-avant, dans les tableaux des pages 55 et 56 et page 23 dans l'état récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants, dirigeants assimilés et personnes liées.

E. INTÉRESSEMENT ET PARTICIPATION

PARTICIPATION

L'accord Groupe de participation mutualisée des salariés aux résultats des sociétés du Groupe Thales, signé le 23 décembre 2004 par l'ensemble des organisations syndicales représentatives au niveau Groupe, représentera au

titre des droits qui ont été affectés au 31 décembre 2008, 35,86 millions d'euros.

Cet accord renforce la solidarité au sein de Thales puisque tous les salariés du groupe en France sont désormais bénéficiaires du versement de la participation.

INTÉRESSEMENT

Chaque société peut négocier un accord d'intéressement basé sur des indicateurs qui constituent pour elle des enjeux majeurs. Aux termes de l'accord de participation Groupe, une règle de plafonnement de la masse salariale (cumul intéressement + participation) doit impérativement être respectée.

Le constat de réalisations indique que 19 sociétés du périmètre Groupe Thales ont versé de l'intéressement pour un montant global de 15,30 millions d'euros.

Montants bruts afférents à l'intéressement et à la participation sur les derniers exercices

<i>en millions d'euros</i>	2008	2007	2006	2005	2004
Dans le Groupe (a) en France					
Participation versée	35,86	31,68	32,51	42,78	37,64
Intéressement versé	15,30	15,54	19,15	7,92	9,51
Par Thales société mère					
Intéressement versé	3,18	2,67	2,57	2,56	2,51

(a) Périmètre de consolidation en France, y compris les sociétés communes à 100 %.

F. COMMISSAIRES AUX COMPTES

Pour la période couverte par les informations financières historiques, les contrôleurs légaux des comptes de Thales ont été les suivants :

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Mazars

61 rue Henri Regnault, Tour Exaltis
92400 Courbevoie
représenté par M. Jean-Louis Simon

Mandat en cours conféré par l'assemblée générale du 16 mai 2007 expirant avec la révision des comptes de l'exercice 2012.

Ernst & Young Audit

Faubourg de l'Arche, 11 allée de l'Arche
92400 Courbevoie
représenté par Mrs. Christian Chiarasini et Nour-Eddine Zanouda

Mandat en cours conféré par l'assemblée générale du 15 mai 2003 expirant avec la révision des comptes de l'exercice 2008.

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Patrick de Cambourg

61 rue Henri Regnault, Tour Exaltis
92400 Courbevoie

Mandat en cours conféré par l'assemblée générale du 16 mai 2007 expirant avec la révision des comptes de l'exercice 2012.

Pascal Macioce

41 rue Ybry
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mandat en cours, conféré par l'assemblée générale du 15 mai 2003 expirant avec la révision des comptes de l'exercice 2008.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés aux commissaires aux comptes en 2008, 2007 et 2006 sont présentés ci-après (a) :

	Mazars						Ernst & Young					
	Montant (HT)			%			Montant (HT)			%		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (b)												
- Émetteur	718	681	855	12 %	11 %	11 %	561	544	465	10 %	9 %	8 %
- Filiales intégrées globalement	4748	4814	4372	83 %	76 %	57 %	4455	4736	4719	79 %	78 %	83 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes (c)												
- Émetteur	50	528	1607	1 %	8 %	21 %	40	620	126	1 %	10 %	2 %
- Filiales intégrées globalement	228	291	841	4 %	5 %	11 %	491	117	377	9 %	2 %	7 %
Sous-total	5744	6314	7675	100 %	100 %	100 %	5547	6017	5687	99 %	99 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement (d)												
Juridique, fiscal, social	--	--	--				49	54	--	1 %	1 %	0 %
Autres (si > 10% des honoraires d'audit)	--	--	--				--	--	--			
Sous-total	0	0	0	0 %	0 %	0 %	49	54	0	1 %	1 %	0 %
Total	5744	6314	7675	100 %	100 %	100 %	5596	6071	5687	100 %	100 %	100 %

(a) Concernant la période à considérer, il s'agit des prestations effectuées au titre d'un exercice comptable prises en charge au compte de résultat.

(b) Y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau des commissaires aux comptes auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.

(c) Cette rubrique reprend les diligences et prestations directement liées rendues à l'émetteur ou à ses filiales :

- par le commissaire aux comptes dans le respect des dispositions de l'article 10 du Code de déontologie ;
- par un membre du réseau dans le respect des dispositions des articles 23 et 24 du Code de déontologie.

(d) Il s'agit des prestations hors Audit rendues, dans le respect des dispositions de l'article 24 du Code de déontologie, par un membre du réseau aux filiales de l'émetteur dont les comptes sont certifiés.

3. INFORMATIONS BOURSIÈRES ET COMMUNICATION FINANCIÈRE

A. L'ACTION THALES

1. MARCHÉS DE COTATION

L'action Thales est cotée sur le marché réglementé *Euronext Paris* (compartiment A) de NYSE-Euronext. Elle est éligible au *Service à Règlement Différé (SRD)*.

Code ISIN⁽¹⁾ : FR0000121329

Reuters : TCFP.PA

Bloomberg : HO FP

L'action Thales est une valeur support du *Marché des Options Négociables à Paris (MONEP)*.

2. PLACE DANS LES INDICES

Le titre Thales fait, ou a fait, partie des principaux indices suivants :

- Indices d'Euronext Paris : *CAC Next20* (depuis le 1^{er} août 2006), *CAC40* (depuis la création de l'indice, le 31 décembre 1987, et jusqu'au 31 juillet 2006), *SBF120* (depuis le 31 décembre 1990), *SBF250* et *CAC AllShares*.

Depuis le 1^{er} décembre 2003, la capitalisation boursière prise en compte pour sélectionner les valeurs faisant partie des indices d'Euronext Paris est calculée sur la base du seul capital flottant⁽²⁾ et non sur le nombre total d'actions existantes. Elle était auparavant calculée sur la totalité des actions composant le capital social.

À titre indicatif, sur la base du dernier cours coté en 2008, la capitalisation boursière totale de Thales était de 5 928 M€, soit 7,10 % de la capitalisation boursière du *CAC Next20* et la capitalisation boursière flottante de Thales, au sens Conseil Scientifique des Indices, était de 3 094 M€.

- Indices internationaux : DJ Eurostoxx, FTSE Eurotop 300.

(1) International Securities Identification Numbers.

(2) Selon la définition retenue par le Conseil Scientifique des Indices, le capital flottant correspond à la totalité du capital diminuée des actions d'autocontrôle, des actions détenues directement ou indirectement par des fondateurs et/ou par l'État, des blocs contrôlant, ainsi que des actions liées par un pacte d'actionnaires n'entrant pas dans les catégories précitées, et des participations analysées comme stables.

3. ÉVOLUTION DU COURS ET DES VOLUMES ÉCHANGES SUR EURONEXT PARIS

a. Données mensuelles de janvier 2004 à décembre 2008

	Nombre de séances	Nombre de titres échangés	Capitaux échangés (M€)	Volume moyen journalier	Cours moyen pondéré	Cours le plus haut	Cours le plus bas	Cours de clôture
Année 2008								
Janvier	22	13 179 694	501,44	599 077	38,05	40,91	34,33	38,65
Février	21	10 539 379	413,46	501 875	39,23	41,80	36,94	40,59
Mars	19	11 914 701	481,33	627 090	40,40	42,68	38,32	41,01
1^{er} trim 2008	62	35 633 774	1 396,23	574 738	39,18	42,68	34,33	41,01
Avril	22	11 858 645	495,49	539 029	41,78	43,62	40,39	42,00
Mai	21	11 972 930	482,33	570 140	40,28	43,25	37,66	40,12
Juin	21	10 857 375	415,36	517 018	38,26	40,45	35,38	36,20
2^e trim 2008	64	34 688 950	1 393,17	542 015	40,16	43,62	35,38	36,20
Juillet	23	14 417 505	521,43	626 848	36,17	39,50	33,70	36,42
Août	21	7 872 872	297,34	374 899	37,77	40,00	35,51	38,60
Septembre	22	13 207 723	500,15	600 351	37,87	40,34	34,11	35,43
3^e trim 2008	66	35 498 100	1 318,91	537 850	37,15	40,34	33,70	35,43
Octobre	23	16 861 240	543,76	733 097	32,25	37,35	28,85	31,30
Novembre	20	11 531 013	359,32	576 551	31,16	33,99	28,26	29,39
Décembre	21	9 644 085	281,34	459 242	29,17	30,33	27,52	29,83
4^e trim 2008	64	38 036 338	1 184,42	594 318	31,14	37,35	27,52	29,83
Cumul 2008	256	143 857 162	5 292,72	561 942	36,79	43,62	27,52	29,83

Année 2007								
Janvier	22	11 873 016	466,10	539 683	39,26	40,78	37,52	40,39
Février	20	8 645 014	346,73	432 251	40,11	41,33	38,50	38,94
Mars	22	19 908 407	799,94	904 928	40,18	43,77	36,10	43,46
1^{er} trim 2007	64	40 426 437	1 612,77	631 663	39,89	43,77	36,10	43,46
Avril	19	10 242 450	452,12	539 076	44,14	44,91	43,02	44,75
Mai	22	19 669 290	880,02	894 059	44,74	46,07	42,82	45,48
Juin	21	14 075 416	632,88	670 258	44,96	47,15	42,60	45,32
2^e trim 2007	62	43 987 156	1 965,02	709 470	44,67	47,15	42,60	45,32
Juillet	22	10 210 542	445,56	464 116	43,64	45,43	41,35	42,24
Août	23	15 545 609	632,17	675 896	40,67	43,39	37,72	41,65
Septembre	20	9 114 601	367,18	455 730	40,28	41,90	38,76	41,11
3^e trim 2007	65	34 870 752	1 444,91	536 473	41,44	45,43	37,72	41,11
Octobre	23	7 955 600	343,48	345 896	43,17	44,49	40,66	43,02
Novembre	22	10 896 426	436,13	495 292	40,03	43,28	37,52	40,89
Décembre	19	7 256 479	294,52	381 920	40,59	41,69	39,50	40,75
4^e trim 2007	64	26 108 505	1 074,13	407 945	41,14	44,49	37,52	40,75
Cumul 2007	255	145 392 850	6 096,83	570 168	41,93	47,15	36,10	40,75

INFORMATION DES ACTIONNAIRES

	Nombre de séances	Nombre de titres échangés	Capitaux échangés (M€)	Volume moyen journalier	Cours moyen pondéré	Cours le plus haut	Cours le plus bas	Cours de clôture
Année 2006								
Janvier	22	11 196 113	438,94	508 914	39,20	40,50	38,20	39,81
Février	20	13 997 846	542,94	699 892	38,79	39,90	37,53	38,23
Mars	23	25 289 378	938,80	1 099 538	37,12	39,30	35,65	36,69
1^{er} trim 2006	65	50 483 337	1 920,68	776 667	38,05	40,50	35,65	36,69
Avril	18	17 590 025	621,90	977 224	35,36	37,95	33,75	34,06
Mai	22	22 736 900	727,40	1 033 495	31,99	34,44	29,00	30,03
Juin	22	22 040 058	656,01	1 001 821	29,76	31,25	26,72	30,54
2^e trim 2006	62	62 366 983	2 005,32	1 005 919	32,15	37,95	26,72	30,54
Juillet	21	17 157 523	521,86	817 025	30,42	31,64	29,03	31,14
Août	23	15 300 270	492,50	665 229	32,19	34,82	30,60	33,92
Septembre	21	11 630 809	396,37	553 848	34,08	35,30	33,05	34,99
3^e trim 2006	65	44 088 602	1 410,74	678 286	32,00	35,30	29,03	34,99
Octobre	22	11 297 330	404,97	513 515	35,85	37,28	34,26	36,21
Novembre	22	9 639 884	355,30	438 177	36,86	37,96	35,33	36,07
Décembre	19	9 008 802	330,10	474 147	36,64	37,95	35,76	37,78
4^e trim 2006	63	29 946 016	1 090,36	475 334	36,41	37,96	34,26	37,78
Cumul 2006	255	186 884 938	6 427,09	732 882	34,39	40,50	26,72	37,78

Année 2005								
Janvier	21	11 695 317	409,80	556 920	35,04	35,95	34,23	34,98
Février	20	12 886 730	443,78	644 337	34,44	35,25	33,72	34,20
Mars	21	22 014 710	721,52	1 048 320	32,77	34,80	31,76	32,17
1^{er} trim 2005	62	46 596 757	1 575,10	751 561	33,80	35,25	31,76	32,17
Avril	21	15 198 486	493,60	723 737	32,48	33,89	30,99	31,38
Mai	22	9 944 738	323,46	452 034	32,53	33,95	31,40	32,45
Juin	22	15 635 321	531,07	710 696	33,97	34,99	32,34	33,59
2^e trim 2005	65	40 778 545	1 348,13	627 362	33,06	34,99	30,99	33,59
Juillet	21	11 904 446	398,28	566 878	33,46	34,78	32,42	33,50
Août	23	16 394 316	580,41	712 796	35,40	36,74	33,60	36,71
Septembre	22	20 307 139	759,92	923 052	37,42	39,01	36,13	38,63
3^e trim 2005	66	48 605 901	1 738,61	736 453	35,77	39,01	32,42	38,63
Octobre	21	12 350 674	455,73	588 127	36,90	39,22	34,50	35,94
Novembre	22	11 176 154	411,41	508 007	36,81	38,14	35,34	37,85
Décembre	21	12 308 675	468,06	586 127	38,03	39,34	37,09	38,30
4^e trim 2005	64	35 835 503	1 335,20	559 930	37,26	39,34	34,50	38,30
Cumul 2005	257	171 816 706	5 997,04	668 547	34,90	39,34	30,99	38,30

	Nombre de séances	Nombre de titres échangés	Capitaux échangés (M€)	Volume moyen journalier	Cours moyen pondéré	Cours le plus haut	Cours le plus bas	Cours de clôture
Année 2004								
Janvier	21	14 561 028	409,79	693 382	28,14	29,90	26,17	29,21
Février	20	16 004 486	485,23	800 224	30,32	31,92	28,67	30,62
Mars	23	15 805 644	482,63	687 202	30,54	32,00	28,57	31,14
1^{er} trim 2004	64	46 371 158	1 377,65	724 549	29,71	32,00	26,17	31,14
Avril	20	12 634 790	401,54	631 740	31,78	32,97	30,64	30,99
Mai	21	11 307 663	330,44	538 460	29,22	31,41	27,65	27,98
Juin	22	12 569 388	370,33	571 336	29,46	30,90	27,69	30,07
2^e trim 2004	63	36 511 841	1 102,31	579 553	30,19	32,97	27,65	30,07
Juillet	22	8 770 002	254,90	398 636	29,06	30,66	28,00	28,93
Août	22	8 935 555	247,89	406 162	27,74	28,98	26,63	27,75
Septembre	22	11 137 535	309,43	506 252	27,78	29,02	26,61	26,80
3^e trim 2004	66	28 843 092	812,21	437 017	28,16	30,66	26,61	26,80
Octobre	21	13 169 370	360,51	627 113	27,37	28,85	26,10	28,27
Novembre	22	51 359 971	1 647,86	2 334 544	32,08	34,14	28,20	32,21
Décembre	23	25 700 370	865,41	1 117 407	33,67	35,75	32,06	35,32
4^e trim 2004	66	90 229 711	2 873,79	1 367 117	31,85	35,75	26,10	35,32
Cumul 2004	259	201 955 802	6 165,95	779 752	30,53	35,75	26,10	35,32

b. Données annuelles de 2004 à 2008

Évolution du cours et de la performance

	2008	2007	2006	2005	2004
Cours de clôture	29,83	40,75	37,78	38,3	35,32
Plus haut en séance	43,62	47,15	40,50	39,34	35,75
Plus bas en séance	27,52	36,10	26,72	30,99	26,10
Cours moyen pondéré	36,79	41,93	34,39	34,90	30,53
Dividende net versé au cours de l'exercice au titre de l'exercice précédent, en euro	1,00	0,87	0,83	0,80	0,75
Taux de rendement total de l'année (« TSR ») (a)	-24,34 %	+10,2 %	+0,8 %	+10,7 %	+35,4 %
Variation du cours de clôture par rapport au cours de clôture de l'exercice précédent (en %)	-26,80 %	+7,9 %	-1,4 %	+8,4 %	+32,5 %
Variation du CAC40 sur la période (en %)	-42,68 %	+1,3 %	+17,5 %	+23,4 %	+7,4 %
Variation du CACNext20 sur la période (en %) (b)	-47,10 %	-5,5 %	+32,0 %	--	--
Performance relative de Thales dans l'indice de référence	5 ^e	5 ^e	15 ^e	31 ^e	2 ^e

(a) « Total Shareholder Return » : Différentiel des cours de clôture annuelle, augmenté du dividende net versé au cours de l'année (au titre de l'exercice précédent) et rapporté au cours initial.

(b) Le CACNext 20 est l'indice de référence de Thales depuis le 1^{er} août 2006. Les variations du CAC40 en 2006 et 2007 sont présentées à titre indicatif.

Volatilité et liquidité

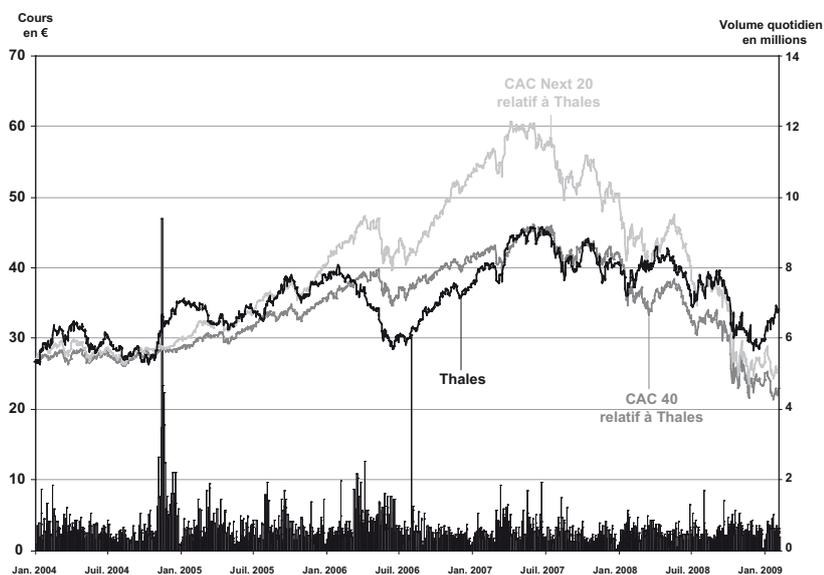
	2008	2007	2006	2005	2004
Volatilité moyenne cours plus haut / cours plus bas par séance en % Action Thales / Indice de référence (a)	3,75 / 2,55	1,95 / 0,61	1,85 / 0,54	1,63 / 0,81	2,27 / 1,03
Nombre de titres échangés par séance (en milliers)	562	570	733	669	780
Nombre de titres échangés sur la période (en millions)	144	145	187	172	202
Total des capitaux échangés sur la période, en M€	5 293	6 097	6 427	5 997	6 166
Moyenne mensuelle des titres échangés (en milliers)	11 988	12 116	15 574	14 318	16 830
Moyenne mensuelle des capitaux échangés, en M€	441,06	508,07	535,59	499,75	513,83
Nombre total d'actions composant le capital (fin de période)	198,7	198,3	172,0	171,9	171,9
Nombre total d'actions composant le flottant en fin de période (b)	103,7	103,3	92,2	92,1	92,0

(a) De 2002 à 2005, l'indice CAC40, depuis 2006 le SBF 250 (source Nyse Euronext).

(b) En fin de période et conformément à la définition du flottant retenu pour le calcul de l'indice CAC 40 d'Euronext Paris par le Conseil Scientifique des Indices.

c. Graphiques et commentaires sur l'évolution du cours et des volumes échangés du 1^{er} janvier 2004 au 30 janvier 2009

Évolution du cours et des volumes traités, du 1^{er} janvier 2004 au 30 janvier 2009



Cours de clôture de l'action Thales :
 Le 2 janvier 2004 : 26,88 €
 Le 31 décembre 2008 : 29,83 €
 Le 30 janvier 2009 : 34,76 €

Commentaires sur l'évolution du cours

En **2004**, avec une progression de 32,5 % sur l'année dans son ensemble, l'action Thales affichait une performance nettement supérieure à celle du CAC40 (+7,4 %) et réalisait la deuxième meilleure performance des valeurs de l'indice. Ce trend haussier a été favorisé en fin d'année par l'atmosphère spéculative déclenchée par l'annonce du rapprochement des sociétés Snecma et Sagem, toutes deux présentes dans les secteurs de l'aéronautique et de la défense, et alimentée par plusieurs rumeurs de presse sur l'évolution éventuelle de l'actionnariat et du périmètre d'activités de Thales.

Cette trajectoire haussière s'est poursuivie en **2005**, malgré un certain tassement au premier semestre, le titre réagissant favorablement, en fin d'année, à l'annonce de plusieurs commandes importantes principalement dans le domaine naval. En fin d'année, le marché accueillait positivement l'accord conclu pour la prise de participation de Thales dans DCN et l'appréciation du cours sur l'année 2005 dans son ensemble s'établissait à +8,4 %, une progression inférieure toutefois à celle du marché (CAC40 en hausse de 23,4 %).

La légère baisse du cours en **2006**, soit -1,4 % dans un contexte boursier généralement haussier, est la résultante de deux périodes successives très contrastées : forte baisse au premier semestre, suivie par une remontée particulièrement vive sur la seconde moitié de l'année. Pour l'essentiel ces tendances et leur inversion résultent d'événements propres à la Société et ne reflètent que marginalement les tendances générales observées sur les marchés boursiers en 2006 :

- de janvier à mi-juin 2006, le titre Thales a été affecté par la disparition progressive de la pression spéculative antérieure, liée aux anticipations d'éventuelles restructurations du secteur aéronautique en Europe. L'annonce, en

avril 2006, de l'opération envisagée avec Alcatel-Lucent a pratiquement mis fin à ces anticipations et accentué la tendance baissière des mois précédents. Le 14 juin, le cours atteignait son « plus-bas » (26,72 €) depuis octobre 2004. Sur cette période de l'année 2006, la baisse du cours de clôture a été de 26 %, à comparer avec une diminution de seulement 2 % pour le CAC40 ;

- la hausse du cours, à partir de la mi-juin 2006 et sur le reste de l'année, importante et assez régulière, traduit l'intérêt que les investisseurs, notamment anglo-saxons, portent aux nouvelles orientations de la société ainsi que l'accueil favorable réservé aux bons résultats semestriels. Grâce à ce regain de faveur, le cours n'a pas subi de correction consécutive à la sortie du CAC40, le 31 juillet 2006.

Cette tendance haussière s'est poursuivie sur une bonne partie de l'année 2007, confortée par la finalisation satisfaisante des accords conclus en 2006, par des résultats annuels et des objectifs de croissance de l'activité et des résultats bien perçus par les investisseurs. Le 19 juin 2007, le cours atteignait 47,15 €, son plus haut niveau depuis 2001. À partir de l'été 2007, dans un contexte boursier fragilisé par les premiers effets de la crise de l'immobilier américain, l'évolution du cours a été plus volatile et en partie affectée par les rumeurs sur une éventuelle opération de rapprochement de Thales et de Safran, une société que le marché juge notamment très exposée au « risque dollar ». Au total, la hausse du cours sur l'année 2007 dans son ensemble s'établit à 7,9 %, à comparer à +1,3 % pour le CAC40 et -5,5% pour le CACNext20.

En **2008**, le cours de Thales a subi une baisse significative de 27 % sur l'année, à comparer aux indices CAC 40 et CAC Next20 qui ont perdu respectivement 43 % et 47 % de leur valeur en 2008, compte tenu de la baisse généralisée sur l'ensemble des places boursières mondiales.

Évolution du cours du 1^{er} janvier 2008 au 30 janvier 2008



Cours de clôture le 31 décembre 2007 : 40,75 €
Cours le plus haut en 2008 : 43,62 €
Cours le plus bas en 2008 : 27,52 €

Commentaires sur l'évolution des volumes échangés

De fin 2002 à janvier 2007, le nombre des actions composant le **capital flottant** est resté à peu près stable, à environ 92 millions de titres. GIMD et Sogepa n'étant pas signataires du nouveau pacte d'actionnaires conclu entre TSA et Alcatel-Lucent et entré en vigueur le 5 janvier 2007, à partir de cette date, les onze millions d'actions détenues par GIMD et Sogepa ont été incluses dans le capital flottant, qui est ainsi passé de 92 millions à environ 103 millions d'actions. En 2007, il s'est légèrement accru, de 1,3 million d'actions compte tenu des levées d'options de souscription intervenues au cours de l'exercice. Au 31 décembre 2007, le flottant correspondait ainsi à près de **104 millions d'actions**, comme au **31 décembre 2008**.

Après deux années de relative stabilité, en 2002 et en 2003, les quantités échangées ont fortement augmenté en **2004** et ont représenté, sur l'année dans son ensemble, plus de deux fois le flottant (2,2). Au cours des deux derniers mois de l'année, sous l'impact de la pression spéculative indiquée ci-avant, les volumes échangés ont été particulièrement importants, avec en moyenne 1,6 million de titres traités par séance, contre une moyenne d'environ 500 000 titres au cours des dix mois précédents.

En **2005**, dans un contexte boursier toujours spéculatif, les volumes échangés sont restés soutenus, quoiqu'en légère baisse, représentant 1,9 fois le flottant sur l'année dans son ensemble et correspondant à une moyenne journalière assez stable, d'environ 670 000 titres.

En **2006**, les quantités échangées ont augmenté, atteignant en moyenne 733 000 titres par séance, représentant sur année pleine 2 fois le flottant. Les volumes traités ont été plus importants au premier semestre qu'au second, avec toutefois une période de transition, liée à la sortie du CAC40, caractérisée par des quantités échangées très élevées, de plus de 800 milliers de titres entre le 26 juin, date de l'annonce, et le 31 juillet, date de la sortie effective de l'indice. Par la suite, et sur le reste de l'année 2006, les volumes journaliers moyens ont retrouvé les niveaux des années précédentes, la sortie du CAC40 n'ayant pas eu plus d'impact sur les volumes traités que sur le cours. Les

événements spécifiques à la Société, notamment l'annonce en avril 2006 de l'accord conclu avec Alcatel, se sont accompagnés d'une vive progression des volumes traités : d'avril à juin 2006, les quantités échangées ont atteint un million de titres quotidien en moyenne, dans le contexte de la fin de la « bulle spéculative » commentée ci-avant.

En **2007**, les volumes traités ont connu une baisse sensible, ne représentant plus que 1,4 fois le flottant, contre 2 fois en 2006. On observe également une plus grande régularité sur l'année des volumes échangés, en l'absence de contexte spéculatif. Le début de 2008, avec environ 550 000 titres quotidiens échangés en moyenne, ne se distingue pas de la tendance de l'an passé.

En **2008**, les volumes traités ont été très légèrement inférieurs à 2007, représentant comme l'an passé 1,4 fois le flottant. Les volumes ont été échangés régulièrement tout au long de l'année, avec des quantités un peu plus élevées au dernier trimestre.

4. DIVIDENDE ET POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Les dividendes sont valablement payés aux titulaires d'actions. La Société utilise la procédure de paiement direct via l'organisme de compensation de place Euroclear, qui permet à chaque actionnaire de percevoir le dividende dès la date de son détachement.

La date de paiement du dividende a été fixée par le Conseil d'administration au 31 mai de chaque année ou le premier jour ouvrable suivant si le 31 mai n'est pas un jour de Bourse. Le paiement du dividende 2008 sera effectif le 1^{er} juin 2009 avec détachement trois jours de bourse auparavant, soit le 27 mai 2009. Tout dividende non réclamé dans un délai de cinq ans est prescrit dans les conditions prévues par la loi et est versé au Trésor Public.

Conformément à la loi, il est rappelé que, pour les trois exercices précédents, les montants unitaires de dividendes mis en distribution ont été les suivants, **étant précisé que les dividendes versés au titre de 2005, 2006 et 2007 ont ouvert éventuellement droit à un abattement dans les conditions prévues par le Code général des impôts, de 40 %**.

Dividendes versés au titre des cinq derniers exercices

en euros	2008 (a)	2007	2006	2005	2004
Dividende net	1,05	1,00	0,87	0,83	0,80

(a) Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2009, qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008. Dividende détaché le 27 mai 2009 et mis en paiement le 1^{er} juin 2009.

B. POLITIQUE DE COMMUNICATION FINANCIÈRE

1. ORIENTATION GÉNÉRALE

Thales s'attache à fournir à l'ensemble de ses actionnaires une information régulière, transparente et claire, en conformité avec les pratiques en vigueur et les règles applicables aux sociétés cotées en matière de diffusion d'information.

Outre le présent document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et présentant notamment le détail de l'ensemble des comptes consolidés, leur analyse, l'activité et les résultats des différents domaines, les résolutions votées par l'assemblée générale et les principales informations juridiques sur la société, Thales diffuse également un rapport semestriel ainsi que des communiqués de presse et avis financiers. En complément, Thales publie également une brochure d'activité illustrée présentant l'essentiel du Groupe, ainsi qu'un rapport responsabilité d'entreprise reprenant les engagements et réalisations dans ce domaine.

L'ensemble des documents d'information, les présentations et communiqués financiers du Groupe sont mis en ligne et consultables sur le site internet de Thales www.thalesgroup.com.

Par ailleurs, Thales organise des réunions d'information, le cas échéant sous forme de conférences téléphoniques, à destination de la communauté financière, en particulier lors de la publication des résultats (comptes annuels, comptes semestriels, information trimestrielle) ou à l'occasion d'opérations stratégiques ou financières importantes.

Des rencontres régulières entre investisseurs institutionnels et les dirigeants ont également lieu, en Europe et en Amérique du Nord notamment dans le cadre de *roadshows* périodiques ou de « journées investisseurs » (« *investor days* ») afin de présenter plus en détail les activités et les performances du Groupe et de visiter des sites opérationnels.

Enfin, Thales entretient un dialogue permanent avec les analystes financiers et investisseurs institutionnels internationaux, pour leur permettre d'approfondir leur connaissance des activités et de la stratégie du Groupe.

2. CALENDRIER DE LA COMMUNICATION FINANCIÈRE EN 2009

26 février	publication des résultats consolidés de l'exercice 2008
15 mai	publication de l'information trimestrielle relative au premier trimestre 2009
19 mai	assemblée générale des actionnaires
27 mai	détachement du dividende 2008
1 ^{er} juin	paiement du dividende 2008
30 juillet	publication des résultats consolidés du premier semestre 2009
13 novembre	publication de l'information trimestrielle relative au troisième trimestre 2009

Ce calendrier est donné à titre indicatif et est susceptible de modifications.

3. CONTACTS

Direction des relations investisseurs

45, rue de Villiers
92 526 Neuilly-sur-Seine Cedex - France

Tel: 33 (0) 1 57 77 89 02

Fax: 33 (0) 1 57 77 86 59

E-mail: ir@thalesgroup.com

4. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL : PRINCIPALES INFORMATIONS À LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES

Cette section mentionne l'ensemble des informations publiées au cours des douze mois précédant le dépôt du présent document de référence, conformément aux dispositions de l'article 221-1-1 du règlement général de l'AMF.

Thales met à la disposition du public sur son site Internet les statuts de la société ainsi que les informations financières sur le Groupe.

Revenus consolidés 2007

- communiqué de presse du 12 février 2008 :
<http://www.thalesonline.com/Investisseurs/Publications-financieres.html>
- présentation sous forme de planches - 12 février 2008 :
<http://www.thalesonline.com/Investisseurs/Publications-financieres.html>
- avis au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires du 13 février 2008 :
<https://balo.journal-officiel.gouv.fr/pdf/2008/0213/200802130801258.pdf>

Résultats annuels 2007

- communiqué de presse du 7 mars 2008 :
<http://www.thalesonline.com/Investisseurs/Publications-financieres.html>
- présentation sous forme de planches - 7 mars 2008 :
<http://www.thalesonline.com/Investisseurs/Publications-financieres.html>
- plaquette des résultats annuels consolidés 2007 :
<http://www.thalesonline.com/Investisseurs/Publications-financieres.html>
- comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2007 déposés au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires du 28 avril 2008 :
<https://balo.journal-officiel.gouv.fr/pdf/2008/0428/200804280804596.pdf>

Revenus du 1^{er} trimestre 2008

- communiqué de presse du 13 mai 2008 :
<http://www.thalesonline.com/Investisseurs/Publications-financieres.html>
- présentation sous forme de planches - 13 mai 2008
<http://www.thalesonline.com/Investisseurs/Publications-financieres.html>
- avis au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires du 14 mai 2008 :
<https://balo.journal-officiel.gouv.fr/pdf/2008/0514/200805140806011.pdf>

Assemblée générale des actionnaires 2008

À partir du lien <http://www.thalesonline.com/Investisseurs/assemblee-generale.html>, tous les documents suivants sont disponibles :

- avis de réunion et projets de résolution au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires du 28 mars 2008 ;
- avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires du 23 avril 2008 ;
- brochure de convocation de l'assemblée générale, préparée en conformité avec l'article R. 225-81 du Code de commerce :
 - document d'assemblée générale préparé en conformité avec l'article R. 225-83 du Code de commerce,
 - document de référence 2007,
 - présentation sous forme de planches à l'assemblée générale du 15 mai 2008,
 - quorum,
 - résultat des votes,
 - procès-verbal d'assemblée générale du 15 mai 2008.

Revenus et résultats semestriels 2008

- communiqué de presse du 29 juillet 2008 :
<http://www.thalesonline.com/Investisseurs/Publications-financieres.html>
- présentation sous forme de planches - 29 juillet 2008 :
<http://www.thalesonline.com/Investisseurs/Publications-financieres.html>
- revenus consolidés comparés 2^e trimestre 2008 déposés au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires du 1^{er} août 2008 :
<https://balo.journal-officiel.gouv.fr/pdf/2008/0801/200808010810890.pdf>
- comptes consolidés semestriels publiés au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires du 26 septembre 2008 :
<https://balo.journal-officiel.gouv.fr/pdf/2008/0926/200809260812851.pdf>

Information trimestrielle au 30 septembre 2008

- communiqué de presse du 31 octobre 2008 :
<http://www.thalesonline.com/Investisseurs/Publications-financieres.html>

- présentation sous forme de planches - 31 octobre 2008 : <http://www.thalesonline.com/Investisseurs/Publications-financieres.html>

Résultats annuels 2008

- communiqué de presse du 26 février 2009 : <http://www.thalesonline.com/Investisseurs/Publications-financieres.html>
- présentation sous forme de planches - 26 février 2009 : <http://www.thalesonline.com/Investisseurs/Publications-financieres.html>
- plaquette des résultats annuels consolidés 2008 : <http://www.thalesonline.com/Investisseurs/Publications-financieres.html>

C. AUTRES TITRES DE MARCHÉ

1. PROGRAMME D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES « EMTN » À ÉCHÉANCE 2009

Le 30 novembre 2006, Thales a lancé une nouvelle émission d'obligations de 700 millions d'euros, cotées à la bourse de Luxembourg. Ces obligations à taux variable (Euribor 3 mois + 0,125%) sont remboursables en décembre 2009. Cette émission a été réalisée dans le cadre du renouvellement d'un programme d'emprunts obligataires « EMTN » (Emprunt à Moyen Terme Négociable), initialement mis en place en septembre 2000.

2. EMPRUNT OBLIGATAIRE À ÉCHÉANCE 2011

En juillet 2004, Thales a réalisé une émission obligataire de 500 millions d'euros, cotée à la bourse de Luxembourg, au taux fixe de 4,375 % (swapé à taux variable à hauteur de 300 millions d'euros). Cet emprunt arrive à échéance en juillet 2011.

Par ailleurs, au 31 décembre 2008, le groupe bénéficie d'un engagement de prise ferme d'un montant de 275 millions d'euros correspondant au placement dans le marché d'une nouvelle tranche fongible dans cet emprunt. Le versement du produit de cet emprunt à Thales a été réalisé le 9 janvier 2009.

4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 19 MAI 2009

A. ORDRE DU JOUR

POINTS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2008
2. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2008
3. Affectation du résultat de la société mère et fixation du dividende
4. Approbation d'une convention réglementée autorisée par le Conseil d'administration du 6 mars 2008
5. Approbation d'un engagement réglementé autorisé par le Conseil d'administration du 24 mars 2009
6. Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes titulaire
7. Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant
8. Autorisation au Conseil d'administration en vue de permettre à la société d'opérer sur ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, avec un prix maximum d'achat de 50 euros par action

POINT RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

9. Délégation au Conseil d'administration d'annuler des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

POINT RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

10. Pouvoirs pour formalités

B. PROJET DE RÉSOLUTIONS

POINTS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Première Résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2008

L'assemblée générale, connaissance prise des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de Thales pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés, et qui font apparaître un bénéfice consolidé (part du groupe) de 559,9 millions d'euros.

Deuxième Résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2008

L'assemblée générale, connaissance prise des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de la société Thales pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés, et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 63,6 millions d'euros.

L'assemblée générale approuve en particulier le montant des charges non déductibles (article 39-4 du Code général des impôts) mentionné dans l'Annexe à ces comptes.

Troisième Résolution

Affectation du résultat de la société mère et fixation du dividende

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable, composé du bénéfice net comptable de l'exercice 2008	63 611 457,67 €
Déduction faite de la dotation à la réserve légale	-117 342,90 €
Et majoré du report à nouveau créditeur	496 572 206,29 €
S'élève au total à (en euros)	560 066 321,06 €

L'assemblée générale décide d'affecter ce bénéfice de la façon suivante:

Distribution d'un dividende unitaire de 1,05 euro aux 198 724 809 actions portant jouissance 1 ^{er} janvier 2008	208 661 049,45 €
Report à nouveau, pour le solde	351 405 271,61 €
Total égal au bénéfice distribuable (en euros)	560 066 321,06 €

Le dividende sera détaché le 27 mai 2009 et mis en paiement le 1^{er} juin 2009. Il ouvre éventuellement droit à un abattement dans les conditions prévues par le Code général des impôts.

Les sommes correspondant aux dividendes qui, conformément aux dispositions du 4^e alinéa de l'article L. 225-210 du Code de commerce, n'auront pas été versées au titre des actions détenues par la société, seront réaffectées en report à nouveau.

Conformément à la loi, il est rappelé que, pour les trois exercices précédents, les montants unitaires de dividendes mis en distribution ont été les suivants:

Exercice	Dividende unitaire
2005	0,83 €
2006	0,87 €
2007	1 €

Quatrième Résolution

Approbation d'une convention réglementée autorisée par le Conseil d'administration du 6 mars 2008

Connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve l'engagement autorisé par le Conseil d'administration dans sa séance du 6 mars 2008, relatif aux engagements souscrits par la société dans le cadre du Partenariat Public-Privé britannique « FSTA » et concernant Monsieur Roger Freeman, administrateur de la société et président de Thales UK Ltd.

Cinquième Résolution

Approbation d'un engagement réglementé autorisé par le Conseil d'administration du 24 mars 2009

Connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve l'engagement autorisé par le conseil d'administration, lors de sa séance du 24 mars 2009, dans les conditions prévues à l'article L. 225-42-1 du code de commerce, engagement relatif au régime de retraite supplémentaire du Président-directeur général.

Sixième Résolution

Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes titulaire

Après avoir constaté que le mandat du cabinet Ernst & Young Audit expire à l'issue de la présente assemblée,

l'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration, décide de renouveler, en qualité de commissaire aux comptes titulaire: Ernst & Young Audit, 11 allée de l'Arche, 92400 Courbevoie, pour une durée de 6 exercices, qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Septième Résolution

Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant

Après avoir constaté que le mandat de Monsieur Pascal Macioce expire à l'issue de la présente assemblée, l'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration, décide de nommer, en qualité de commissaire aux comptes suppléant: Auditex, 11 allée de l'Arche, 92400 Courbevoie, pour une durée de 6 exercices, qui expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Huitième Résolution

Autorisation au Conseil d'administration en vue de permettre à la société d'opérer sur ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, avec un prix maximum d'achat de 50 euros par action

Connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du descriptif du programme de rachat d'actions prévu par le règlement général de l'AMF, l'assemblée générale autorise, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 et suivants du Code de commerce, le Conseil d'administration à opérer en bourse ou autrement sur les actions de la société avec un prix maximal d'achat de 50 euros par action. Le prix minimal de vente des actions ainsi acquises, qui a été fixé par le Conseil d'administration à 20 euros par titre (sauf en cas d'opérations décidées dans le cadre d'une autorisation d'assemblée, le cas échéant, qui nécessiteraient une cession à un prix inférieur ou une attribution gratuite d'actions existantes), pourra être modifié dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

En cas d'opérations sur le capital, notamment par voie d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attributions d'actions gratuites, ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement des titres, le prix maximal d'achat indiqué ci-dessus sera ajusté en conséquence.

Le nombre d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre de cette autorisation ne pourra excéder 10 % du nombre d'actions composant le capital à la date du rachat, la société ne pouvant par ailleurs, détenir à aucun moment plus de 10 % du capital.

Le montant maximal de l'opération, au sens de l'article R. 225-151 du Code de commerce, est fixé à 993 618 300 euros, correspondant à 10 % du capital social au 31 décembre 2008 (19 872 480 actions) au prix maximal de 50 euros par actions.

La présente autorisation est destinée à permettre à la société, par ordre de priorité décroissant:

- de céder ou d'attribuer des actions aux salariés et dirigeants du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment en cas d'exercice d'options d'achats ou d'attribution gratuite d'actions existantes, ou par cession et/ou abondement dans le cadre d'une opération réservée aux salariés;
- de conserver des actions en vue d'une utilisation ultérieure dans le cadre d'opérations de croissance externe;
- d'assurer l'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie reconnue par l'AMF;
- d'annuler des actions, sous réserve de l'adoption de la neuvième résolution à caractère extraordinaire figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée générale.

Les actions pourront à tout moment, et dans les limites imposées par la réglementation en vigueur, être acquises, cédées, échangées, transférées, que ce soit sur le marché, de gré à gré ou autrement, par tous moyens, et notamment en ayant recours à tous instruments financiers dérivés, incluant l'utilisation d'options ou de bons, et sans limitation particulière sous forme de blocs.

Afin d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration, avec faculté de délégation, pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations, remplir toutes autres formalités, et généralement faire ce qui sera nécessaire.

Cette autorisation, qui se substitue à celle qui avait été accordée par l'assemblée générale du 15 mai 2008, est consentie pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente assemblée.

POINT RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Neuvième Résolution

Délégation au Conseil d'administration d'annuler des actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

Connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes, l'assemblée générale délègue au conseil d'administration,

avec faculté de subdélégation, le pouvoir d'annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital social à la date de sa décision, tout ou partie des actions que la société détient dans le cadre d'autorisations successives de racheter ses propres titres.

Cette délégation, qui se substitue à celle qui avait été conférée par l'assemblée générale du 16 mai 2007 et qui est arrivée à échéance sans avoir été utilisée, est consentie pour une durée de vingt-quatre mois à compter de la présente assemblée générale.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'administration pour mettre en œuvre la présente autorisation, modifier les statuts, imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur montant nominal sur tous postes de réserves et primes, et, avec faculté de subdélégation, accomplir les formalités requises pour mettre en œuvre la réduction de capital qui sera décidée conformément à la présente résolution.

POINT RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Dixième Résolution

Pouvoirs pour formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

.....
Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède et leurs modalités de détention (au nominatif ou au porteur), a le droit de participer à l'assemblée, soit en y assistant personnellement, soit en s'y faisant représenter par son conjoint ou un autre actionnaire, soit en votant par correspondance.

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-85 du Code de commerce, seront admis à participer à l'assemblée les actionnaires qui justifieront de leur qualité par l'enregistrement comptable des titres à leur nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit régulièrement pour leur compte au troisième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le jeudi 14 mai 2009, à zéro heure, heure de Paris (ci-après J-3) soit dans les comptes de titres nominatifs, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par des intermédiaires habilités.

Pour les actionnaires au nominatif, cet enregistrement comptable à J-3 dans les comptes de titres nominatifs est

suffisant pour leur permettre de participer à l'assemblée.

Pour les actionnaires au porteur, ce sont les intermédiaires habilités, teneurs des comptes-titres au porteur, qui justifient directement de la qualité d'actionnaire de leurs clients auprès du centralisateur de l'assemblée (Société Générale) par la production d'une attestation de participation, qu'ils annexent au formulaire unique de vote par correspondance ou procuration ou de demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Toutefois, si un actionnaire au porteur souhaite participer physiquement à l'assemblée et n'a pas reçu sa carte d'admission le jeudi 14 mai 2009, il devra demander à son intermédiaire financier de lui délivrer une attestation de participation qui lui permettra de justifier de sa qualité d'actionnaire à J-3 pour être admis à l'assemblée.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions en vigueur:

- les actionnaires peuvent obtenir le formulaire unique de vote à distance ou par procuration ou de demande de carte d'admission sur simple demande adressée par lettre simple à Société Générale, service des assemblées BP 81236, 32 rue du Champ de tir, 44312 Nantes cedex 03. Cette demande ne pourra être satisfaite que si elle est reçue à cette adresse six jours au moins avant la date de l'assemblée;
- les votes à distance ou par procuration ne pourront être pris en compte que si les formulaires dûment remplis et signés parviennent au service des assemblées de la Société Générale trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée;
- l'actionnaire, lorsqu'il a déjà voté par correspondance, envoyé un pouvoir ou demandé une carte d'admission ne peut plus choisir un autre mode de participation mais peut céder tout ou partie de ses actions.

Les demandes d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour doivent être envoyées:

- par les actionnaires, dans les conditions prévues par les articles R. 225-71 et R. 225-73 du Code de commerce, dans les vingt jours de la publication du présent avis;
- par le comité d'entreprise, dans les conditions prévues par l'article R. 2323-14 du Code du travail, dans les dix jours de la publication du présent avis.

Lorsque ces demandes émanent d'actionnaires, elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte qui justifie de la possession ou de la représentation par les auteurs de la demande de la fraction du capital exigée par l'article R. 225-71 susvisé. En outre, l'examen par l'assemblée des projets de résolutions déposés par les actionnaires dans les conditions réglementaires est subordonné à la transmission à J-3 par les auteurs de la demande d'une nouvelle attestation justifiant de l'enregistrement comptable des titres dans les mêmes conditions.

SOMMAIRE DÉTAILLÉ

Sommaire général.....	1
Personne responsable.....	3
Présentation du Groupe.....	4
Historique.....	6
Chiffres clés.....	7

ÉLÉMENTS FINANCIERS 2008..... 9

1. RAPPORT DE GESTION DU GROUPE..... 10

A. RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS..... 10

1. Activité..... 10

1.1. Revenus consolidés..... 10

1.2. Prises de commandes..... 12

2. Résultats..... 13

2.1. Résultat opérationnel courant (après restructurations)..... 13

2.2. Autres résultats..... 13

2.3. Résultat net..... 13

3. Situation financière à la fin de l'exercice..... 14

4. Proposition de dividende..... 14

5. Objectifs pour l'exercice en cours..... 15

B. FACTEURS DE RISQUES..... 15

1. Risques financiers..... 15

1.1. Risques de liquidité..... 15

1.2. Risques de taux..... 16

1.3. Risques de change..... 16

1.4. Risque actions..... 17

1.5. Risques hors-bilan..... 17

2. Risques juridiques..... 18

2.1. Risques de non-conformité aux lois et règlements..... 18

2.2. Risques de litige..... 19

3. Risques liés aux activités de Thales..... 20

3.1. Risque de maîtrise des programmes..... 20

3.2. Risques politiques..... 20

3.3. Risque de dépendance à la commande publique..... 21

3.4. Risque lié à l'obtention d'autorisations d'exportation..... 21

3.5. Risque de défaut des fournisseurs..... 21

3.6. Risque matière première..... 22

4. Risques environnementaux..... 22

5. Risques liés aux acquisitions et investissements stratégiques..... 22

6. Assurances..... 22

C. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE..... 23

ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION..... 23

État récapitulatif des opérations sur titres réalisées en 2008 par les dirigeants, dirigeants assimilés et personnes liées..... 23

2. COMPTES CONSOLIDÉS..... 24

A. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ..... 24

B. BILAN CONSOLIDÉ..... 25

C. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS..... 26

D. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS..... 27

E. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS..... 28

1. Principes comptables..... 28

2. Évolution du périmètre de consolidation..... 35

3. Informations à périmètre et taux de change comparables..... 39

4. Informations sectorielles..... 40

5. Perte de valeur sur actifs immobilisés..... 43

6. Résultat des cessions..... 43

7. Résultat financier..... 43

8. Impôt sur les bénéfices..... 44

9. Résultat par action..... 46

10. Écarts d'acquisition..... 46

11. Immobilisations corporelles et incorporelles..... 47

12. Titres de participation mis en équivalence..... 48

13. Autres actifs financiers non courants..... 49

14. Stocks et en-cours..... 50

15. Contrats de construction..... 51

16. Créances et dettes courantes..... 51

17. Entités sous contrôle conjoint..... 52

18. Parties liées..... 53

19. Capitaux propres..... 55

20. Intérêts minoritaires..... 61

21. Provisions pour retraite et prestations assimilées..... 61

22. Provisions pour risques et charges..... 65

23. Risques juridiques et environnement..... 66

24. Dette financière nette..... 66

25. Synthèse des instruments financiers..... 69

26. Tableau des flux de trésorerie..... 71

27. Engagements hors bilan..... 72

28. Risques de marché..... 73

29. Honoraires des commissaires aux comptes..... 76

F. LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES..... 77

G. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS..... 78

3. RAPPORT DE GESTION ET COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE..... 81

A. RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE..... 81

1. Activité et résultats..... 81

2. Bilan au 31 décembre 2008..... 81

3. Perspectives pour l'exercice en cours..... 83

4. Affectation du résultat..... 83

5. Dividende et politique de distribution..... 83

6. Événements survenus depuis la clôture de l'exercice..... 83

7. Autorisations d'assemblée générale et délégations du conseil d'administration	84
8. Principaux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	85
9. Participation des salariés au capital social, au 31 décembre 2008	85
10. Annexes	85
B. COMPTES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	86
C. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	119

LES ACTIVITÉS 121

1. PANORAMA GÉNÉRAL	122
A. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS EN CHIFFRES	122
B. PRÉSENCE INTERNATIONALE	123
1. Répartition des effectifs et des revenus	124
2. La présence internationale en chiffres	125
C. RECHERCHE ET INNOVATION	126
1. La recherche et développement, clé de la compétitivité et de la croissance	126
2. Les cinq domaines technologiques clés de Thales	127
3. Les équipes de R&D de Thales en forte interaction avec le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche	127
4. Thales au cœur des écosystèmes de l'innovation	128
5. Une politique dynamique de gestion de la propriété intellectuelle	129
D. RELATIONS ENTRE THALES ET SES FILIALES	130
1. Organigramme simplifié de Thales au 31 décembre 2008	130
2. Rôle de Thales société mère dans le Groupe	131
3. Flux financiers entre Thales société mère et ses filiales	131
E. DONNÉES SUR LES PRINCIPALES FILIALES OPÉRATIONNELLES ET PRINCIPAUX SITES INDUSTRIELS	132
1. Liste des principales sociétés consolidées	132
2. Principaux sites industriels	134
2. AÉRONAUTIQUE / ESPACE	135
A. AÉRONAUTIQUE	135
1. Présentation générale	135
2. Environnement concurrentiel	135
3. Axes de développement	135
4. Revue des activités	135
B. ESPACE	137
1. Présentation générale	137
2. Environnement concurrentiel	138
3. Axes de développement	138
4. Revue des activités	139

3. DÉFENSE	140
A. SYSTÈMES AÉRIENS	141
1. Présentation générale	141
2. Environnement concurrentiel	141
3. Axes de développement	142
4. Revue des activités	142
B. SYSTÈMES TERRE & INTERARMÉES	144
1. Présentation générale	144
2. Environnement concurrentiel	144
3. Axes de développement	144
4. Revue des activités	145
C. NAVAL	147
1. Présentation générale	147
2. Environnement concurrentiel	147
3. Axes de développement	148
4. Revue des activités	148
4. SÉCURITÉ	150
A. SÉCURITÉ	150
1. Présentation générale	150
2. Positionnement	151
3. Axes de développement	151
4. Revue des activités	152
B. COMPOSANTS ET SOUS-SYSTÈMES	154

INFORMATION DES ACTIONNAIRES 155

1. LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL	156
A. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL SUR LA SOCIÉTÉ	156
B. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES	157
1. Convocation et conditions d'admission	157
2. Droits de vote double et exercice des droits de vote	157
3. Déclarations relatives aux franchissements de seuils statutaires	157
C. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL ÉMIS ET SA RÉPARTITION	158
1. Évolution du capital social au cours des cinq derniers exercices	158
2. Évolution de la répartition du capital et des droits de vote au cours des trois derniers exercices	159
3. Principales opérations ayant modifié la répartition du capital au cours des cinq derniers exercices	159
4. Franchissements des seuils légaux déclarés en 2008	160
D. CAPITAL POTENTIEL	160
1. Capital potentiel maximal au 31 décembre 2008	160
2. Titres en circulation donnant accès au capital (obligations, bons et options)	160

E. RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIONNARIAT	163	1.5. Limitations éventuelles apportées aux pouvoirs du Directeur général	194
1. Répartition de l'actionnariat au 31 décembre 2008	163	2. Contrôle interne	194
2. Actionnaires de concert depuis le 5 janvier 2007	164	2.1. Définition et périmètre du contrôle interne chez Thales	195
3. Pacte d'actionnaires et convention sur la protection des intérêts stratégiques nationaux	164	2.2. L'environnement de contrôle	195
4. Convention spécifique	167	2.3. Recensement et analyse des principaux risques	197
5. Actions autodétenues	168	2.4. Principales activités de maîtrise des risques et de contrôle interne	198
5.1. Autorisation d'opérer sur ses propres actions	168	2.5. Surveillance du dispositif de contrôle interne	200
5.2. Autorisation d'annuler ses propres titres	169	C. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ THALES	201
5.3. Attribution gratuite d'actions	169	D. DIRECTION GÉNÉRALE	202
5.4. Descriptif du programme de rachat d'actions soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 19 mai 2009	170	1. Composition du comité exécutif	202
6. Actions détenues par le public	172	2. Rémunération des dirigeants : situation du Président-directeur général, des membres du conseil d'administration et autres dirigeants	203
7. Actionnariat salarié	173	E. INTÉRESSEMENT ET PARTICIPATION	208
F. INFORMATIONS SUR LES CONVENTIONS RÉGLÉMENTÉES	173	F. COMMISSAIRES AUX COMPTES	209
1. Conventions autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie en 2008	173	3. INFORMATIONS BOURSIÈRES ET COMMUNICATION FINANCIÈRE	210
2. Convention autorisée au cours d'un exercice antérieur et n'ayant pas trouvé à s'appliquer en 2008	174	A. L'ACTION THALES	210
3. Conventions autorisées au cours de l'exercice 2008	175	1. Marchés de cotation	210
G. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLÉMENTÉS (DATÉ DU 6 MARS 2009)	176	2. Place dans les indices	210
H. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLÉMENTÉS (DATÉ DU 30 MARS 2009)	179	3. Évolution du cours et des volumes échangés sur Euronext Paris	211
2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	180	4. Dividende et politique de distribution	216
A. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	180	B. POLITIQUE DE COMMUNICATION FINANCIÈRE	217
1. Administrateurs	180	1. Orientation générale	217
2. Censeur	187	2. Calendrier de la communication financière en 2009	217
3. Autres participants aux séances du Conseil d'administration (sans voix délibérative)	187	3. Contacts	217
B. RAPPORT DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 MAI 2009 SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTRÔLE INTERNE	188	4. Document d'information annuel: principales informations à la disposition des actionnaires	217
1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux	188	C. AUTRES TITRES DE MARCHÉ	219
1.1. Modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil	188	1. Programme d'emprunts obligataires « EMTN » à échéance 2009	219
1.2. Compte rendu de l'activité du conseil au cours de l'exercice 2008	191	2. Emprunt obligataire à échéance 2011	219
1.3. Travaux préparatoires aux réunions du conseil	191	4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 19 MAI 2009	219
1.4. Évaluation du fonctionnement du conseil	194	A. ORDRE DU JOUR	219
		B. PROJET DE RÉSOLUTIONS	220
		Sommaire détaillé	223
		Table de concordance	226
		Table de réconciliation Rapport financier annuel	230

TABLE DE CONCORDANCE

ANNEXE 1 RÈGLEMENT CE 809/2004

N°	Rubrique	Page (s)
1.	Personnes responsables	
1.1.	Personnes responsables des informations contenues dans le document d'enregistrement	3
1.2.	Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement	3
2.	Contrôleurs légaux des comptes	
2.1.	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de la Société	209
2.2.	Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été re-désignés durant la période couverte	N/A
3.	Informations financières sélectionnées	
3.1.	Informations financières historiques sélectionnées	7 et 122
3.2.	Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	N/A
4.	Facteurs de risques	15 à 22
5.	Informations concernant l'émetteur	
5.1.	Histoire et évolution de la société	6
5.1.1.	<i>Raison sociale et nom commercial de la Société</i>	156
5.1.2.	<i>Lieu et numéro d'enregistrement de la Société</i>	156
5.1.3.	<i>Date de constitution et durée de vie de la Société</i>	156
5.1.4.	<i>Siège social et forme juridique de la Société, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone de son siège statutaire</i>	156
5.1.5.	<i>Événements importants dans le développement des activités de la Société</i>	6
5.2.	Investissements	
5.2.1.	<i>Principaux investissements réalisés par la Société durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement</i>	14, 26, 71
5.2.2.	<i>Principaux investissements de la Société qui sont en cours</i>	N/A
5.2.3.	<i>Principaux investissements que compte réaliser la Société à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes</i>	N/A
6.	Aperçu des activités	
6.1.	Principales activités	122 à 154
6.1.1.	<i>Nature des opérations effectuées par la Société et ses principales activités</i>	135 à 154
6.1.2.	<i>Nouveau produit ou service important lancé sur le marché</i>	135 à 154
6.2.	Principaux marchés	135, 138, 141, 144, 147, 151
6.3.	Évènements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis conformément aux points 6.1. et 6.2.	N/A
6.4.	Degré de dépendance de la Société à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	19
6.5.	Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de la Société concernant sa position concurrentielle	135, 138, 141, 144, 147, 151
7.	Organigramme	130
7.1.	Description du Groupe et de la place occupée par la Société	4, 131
7.2.	Liste des filiales importantes de la Société	132 à 134
8.	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1.	Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	47, 48, 134
8.2.	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par la Société, de ses immobilisations corporelles	66
9.	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1.	Situation financière de la Société, évolution de cette situation financière et résultat des opérations effectuées durant chaque exercice et période intermédiaire pour lesquels des informations financières historiques sont exigées	10 à 23
9.2.	Résultat d'exploitation	10 à 13

N°	Rubrique	Page (s)
9.2.1.	<i>Facteurs importants, y compris les événements inhabituels ou peu fréquents ou de nouveaux développements, influant sensiblement sur le revenu d'exploitation de la Société</i>	10 à 13
9.2.2.	<i>Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets</i>	10 à 13
9.2.3.	<i>Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte sur les opérations de la Société</i>	de 10 à 13 puis 20 et 21
10.	Trésorerie et capitaux	
10.1.	Informations sur les capitaux de la Société (à court et à long terme)	14, 55, 66 à 68 et 158
10.2.	Source et montant des flux de trésorerie de la Société et description de ces flux de trésorerie	14, 26, 71 et 72
10.3.	Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de la Société	66 à 68 et 219
10.4.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de la Société	15 à 18
10.5.	Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3. et 8.1.	14, 55, 66 à 68 et 158
11.	Recherche et développement, brevets et licences	19 et 126 à 129
12.	Information sur les tendances	
12.1.	Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement	N/A
12.2.	Tendance connue, incertitude ou demande ou engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de la Société, au moins pour l'exercice en cours	23
13.	Prévisions ou estimations du bénéfice	N/A
13.1.	Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles la Société a fondé sa prévision ou son estimation	N/A
13.2.	Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants	N/A
13.3.	Prévision ou estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques	N/A
13.4.	Déclaration indiquant si la prévision du bénéfice est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus	N/A
14.	Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale	
14.1.	Nom, adresse professionnelle, fonction et principales activités exercées en dehors de la société émettrice des (a) membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, (b) associés commandités, s'il s'agit d'une société en commandite par actions, (c) fondateurs, s'il s'agit d'une société fondée il y a moins de cinq ans et (d) directeurs généraux dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriées pour diriger ses propres affaires. Nature de tout lien familial existant entre ces personnes. Pour toute personne membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance et pour toute personne visée aux points (b) et (d), informations détaillées sur leur expertise et leur expérience en matière de gestion et (a) nom des sociétés et sociétés en commandite au sein desquelles cette personne a été membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou associé commandité, à tout moment des cinq dernières années, (b) condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins, (c) détail de toute faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années au moins, et (d) détail de toute incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires ainsi que de tout empêchement prononcé par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins. Déclaration précisant qu'aucune information ne doit être divulguée	180 à 187
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale ainsi que tout accord conclu	173 à 175
15.	Rémunération et avantages	

N°	Rubrique	Page (s)
15.1.	Montant de la rémunération versée et avantages en nature octroyés par la Société et ses filiales	203 à 208
15.2.	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par la Société ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	207
16.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16.1.	Date d'expiration du mandat actuel et période durant laquelle la personne est restée en fonction	180 à 187
16.2.	Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages, ou une déclaration négative appropriée	189
16.3.	Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunération de la Société	192 à 194
16.4.	Déclaration indiquant si la Société se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine	188
17.	Salariés	
17.1.	Nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques ou nombre moyen durant chaque exercice de cette période et répartition des salariés par principal type d'activité et par site	122, 125, 126, 40 et 41
17.2.	Participation et stock options. Indication des mêmes informations en ce qui concerne les dirigeants sociaux	103, 104 et 206 pour Denis Ranque
17.3.	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de la Société	208
18.	Principaux actionnaires	
18.1.	Nom de toute personne non-membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance détenant, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de la Société devant être notifié en vertu de la législation nationale applicable ainsi que le montant de la participation détenue, ou à défaut, déclaration négative appropriée	163
18.2.	Droits de vote différents, ou déclaration négative appropriée	157
18.3.	Détention ou contrôle, direct ou indirect, de la Société	163 à 167
18.4.	Accord, connu de la Société, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de contrôle	N/A
19.	Opérations avec des apparentés	53 et 54
20.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1.	Informations financières historiques	7, 24 à 77, 86 à 118
20.2.	Informations financières proforma	N/A
20.3.	États financiers	24 à 77
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles	
20.4.1.	<i>Déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées</i>	78 à 80, 119 et 120
20.4.2.	<i>Autres informations contenues dans le document d'enregistrement ayant été vérifiées par les contrôleurs légaux</i>	176 à 179 et 201
20.4.3.	<i>Indiquer la source et préciser l'absence de vérification des informations financières figurant dans le document d'enregistrement qui ne sont pas tirées des états financiers vérifiés de la Société</i>	N/A
20.5.	Date des dernières informations financières vérifiées	28
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	
20.6.1.	<i>Informations financières trimestrielles ou semestrielles publiées depuis la date des derniers états financiers et, le cas échéant, rapport d'examen ou d'audit</i>	N/A

N°	Rubrique	Page (s)
20.6.2.	<i>Informations financières intermédiaires, éventuellement non vérifiées, couvrant au moins les six premiers mois de l'exercice si le document d'enregistrement a été établi plus de neuf mois après la fin du dernier exercice vérifié</i>	N/A
20.7.	Politique de distribution des dividendes	216
20.7.1.	<i>Dividende par action</i>	216
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	19 et 20
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	N/A
21.	Informations complémentaires	
21.1.	Capital social	
21.1.1.	<i>Montant du capital souscrit, nombre d'actions autorisées, nombre d'actions émises et totalement libérées, nombre d'actions émises mais non totalement libérées, valeur nominale par action et rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice</i>	158 et 159
21.1.2.	<i>Actions non représentatives du capital</i>	N/A
21.1.3.	<i>Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société, lui-même ou en son nom, ou par ses filiales</i>	168 à 171
21.1.4.	<i>Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription</i>	N/A
21.1.5.	<i>Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché (e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital</i>	160 à 163
21.1.6.	<i>Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de la placer sous option</i>	N/A
21.1.7.	<i>Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques</i>	158 et 159
21.2.	Acte constitutif et statuts	
21.2.1.	<i>Objet social</i>	156
21.2.2.	<i>Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance</i>	180 à 187 et 202
21.2.3.	<i>Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes</i>	157
21.2.4.	<i>Actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires</i>	156 et 157
21.2.5.	<i>Convocation et conditions d'admission aux assemblées générales annuelles et aux assemblées générales extraordinaires des actionnaires</i>	157
21.2.6.	<i>Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de la Société pouvant avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle</i>	85 et 164 à 168
21.2.7.	<i>Disposition de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée</i>	157
21.2.8.	<i>Conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, une charte ou un règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit</i>	164 à 168
22.	Contrats importants (autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires)	N/A
23.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	
23.1.	Informations concernant les personnes ayant établi une déclaration ou un rapport	N/A
23.2.	Attestation confirmant que les informations ont été fidèlement reproduites et qu'aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses	N/A
24.	Documents accessibles au public	217 à 219
25.	Informations sur les participations	132 et 133

TABLE DE RÉCONCILIATION RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Comptes annuels	86
Comptes consolidés	24
Rapport de gestion sur les comptes de la société mère	81
Rapport de gestion du Groupe	10
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	119
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	78
Attestation de la personne responsable	3
Rapport du Président à l'assemblée générale du 19 mai 2009 sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	188
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président	201
Honoraires des commissaires aux comptes	209
Liste de l'ensemble des informations publiées par le Groupe ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois	217

Thales
45 rue de Villiers
92526 Neuilly-sur-Seine - FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 57 77 80 00

www.thalesgroup.com

THALES